PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

PAR

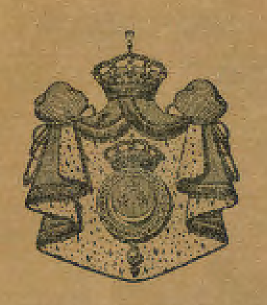
DIVERS HISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES

PRÉFACE

DE S. E. MOHAMED ZAKY EL-IBRACHY PACHA

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES BIENS PRIVÉS ET DES PALAIS ROYAUX

TOME DEUXIÈME





IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

MCMXXXII



PRÉCIS
DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

PAR

DIVERS HISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES

PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

PAR

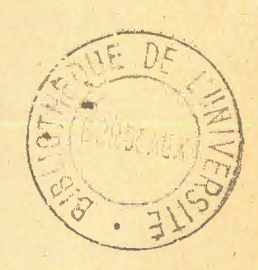
DIVERS HISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES

PRÉFACE

DE S. E. MOHAMED ZAKY EL-IBRACHY PACHA

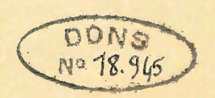
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES BIENS PRIVÉS ET DES PALAIS ROYAUX





IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

MCMXXXII



PRÉFACE

PAR

S. E. MOHAMED ZAKY EL-IBRACHY PACHA.

Au cours de la préparation de la seconde partie de ce Précis, nous avons cru devoir apporter certaines modifications au plan que nous avions exposé en tête du tome premier.

Il nous a paru plus rationnel de consacrer entièrement le présent volume aux deux grandes périodes de l'histoire d'Égypte qui se succédèrent du IVe au XVe siècle après J.-C. : la période byzantine ou chrétienne et la période musulmane. L'histoire de l'occupation turque dans la Vallée du Nil se trouve ainsi reportée au début du tome troisième.

La conquête du pays par Sélim Ier coïncide en effet avec le début d'une ère nouvelle dans l'histoire du monde. Une série d'événements sensationnels : la découverte du cap de Bonne-Espérance, bientôt suivie de celle de l'Amérique et l'épanouissement de la Renaissance qui succède au Moyen Âge, marquent le commencement des temps modernes et modifient profondément les conditions économiques des contrées du bassin méditerranéen.

C'est pour mieux accentuer cette séparation que nous avons fait suivre d'un copieux index les deux études de MM. H. MUNIER

et G. Wiet, index qui permettra d'utiliser avec plus de profit les renseignements contenus dans les deux premiers volumes de cet ouvrage.

Mohamed Zaky el-Ibrachy.

Le Caire, le 26 novembre 1932.

TOME II

L'ÉGYPTE BYZANTINE ET MUSULMANE

PAR

HENRI MUNIER ET GASTON WIET

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉGYPTE BYZANTINE

DE DIOCLÉTIEN À LA CONQUÊTE ARABE

PAR

HENRI MUNIER

CHAPITRE PREMIER.

DIOCLÉTIEN (284-305)

ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME EN ÉGYPTE.

1. — INTRODUCTION.

Le Bas-Empire est la période qui s'étend pour l'Égypte de l'avènement de Dioclétien à l'arrivée des Arabes. Durant ces quatre siècles, deux facteurs nouveaux vont occuper l'histoire du pays : la politique byzantine et la religion chrétienne. Dans les prochains chapitres, nous verrons comment ces deux faits vont servir de point de départ à des luttes civiles très aiguës et concourir finalement à la décadence de l'Égypte.

La suprématie religieuse d'Alexandrie sur tout l'Orient, les élans de piété qui firent éclore l'idée monastique, les belles intelligences qui surgirent durant cette période, le sol naturellement fertile de la Vallée du Nil, le caractère travailleur et paisible des habitants, la paix dont ils bénéficièrent, tout cela n'empêcha pas la profonde misère d'un pays qui fut mal gouverné et qui, trop exploité, détestait ses maîtres et aspirait à plus d'indépendance et de prospérité.

La conquête arabe allait lui fournir l'occasion de tenter une nouvelle expérience politique et religieuse, le détacher définitivement de tout esprit occidental et hellénistique pour l'englober parmi les peuples orientaux et sémitiques.

2. — DIOCLÉTIEN (284-305).

Les profondes perturbations qui marquèrent la fin du IIIe siècle, causées à l'intérieur par les nombreuses compétitions à l'Empire de candidats

incapables de dominer la situation, et le péril extérieur des invasions barbares de plus en plus menaçantes, appelaient au pouvoir un Romain suffisamment habile pour raffermir le pouvoir central et empêcher l'effondrement de la civilisation latine. Dioclétien osa assumer cette tâche et s'appliqua à la mener à bien.

A peine couronné, il inaugura une forme de gouvernement qui partageait l'Empire entre deux empereurs appelés Augustes; à leur tour ceux-ci s'adjoignirent, pour mettre fin aux rivalités, deux Césars ou candidats officiels à la succession impériale. Ce nouveau régime s'appela *tétrarchie*.

Dioclétien s'associa Maximien et lui confia l'Europe occidentale. Pour lui, il se réserva les provinces orientales qu'il voulut gouverner et plus spécialement l'Égypte avec l'Asie et la Thrace. Il choisit pour résidence Nicomédie, capitale de la Bithynie.

L'Égypte avait déjà perdu les provinces limitrophes qui, au temps des Lagides, dépendaient de ce pays. La Syrie s'était détachée de bonne heure et les armées étaient sans cesse débordées en Nubie. Le diocèse d'Égypte n'était donc plus composé que de la Libye, de la Pentapole, du Delta et de la Haute-Égypte. Le *limes* formait une sorte de triangle, à la pointe duquel se trouvaient Rhinocolure (près d'El-Arich) à l'est, Borion ville la plus occidentale de la Libye à l'ouest, Philæ au sud. Le désert l'encerclait, mais n'était pas une sauvegarde suffisante, car il était peuplé de Bédouins pillards ou Ababdéhs qui, de tous côtés, fondaient sur l'Égypte d'où ils emportaient un butin nécessaire pour vivre au milieu de leur sable aride. L'histoire, durant les quatre derniers siècles de l'occupation byzantine, sera continuellement encombrée de leurs incessantes attaques. Aux points de contact avec les peuples étrangers, l'autorité militaire avait habilement installé, le long des frontières et à côté des villes, des *castra* ou fortifications que gardaient solidement les plus forts contingents des troupes d'occupation.

Après avoir réprimé des troubles en Perse, Dioclétien vint en Égypte pour combattre Lucius Domitius Domitianus, surnommé Achilleus, qui, depuis 287 ou 288, s'était proclamé Auguste. Après huit mois de siège,

Alexandrie capitula en 287, fut livrée au pillage et l'usurpateur mis à mort. Profitant de cette rébellion, l'empereur enleva aux Alexandrins la frappe de la monnaie et s'en réserva l'apanage. Désormais, durant toute l'occupation byzantine, l'empereur avait seul le pouvoir d'ouvrir l'atelier monétaire de la capitale égyptienne pour une émission nouvelle. Un haut fonctionnaire du palais impérial, appelé *Rationalis Summae Rei* ou *Comes Sacrarum Largitionum*, transmettait les coins matrices aux ateliers officiels de chaque diocèse, qui exécutaient alors les frappes nécessaires au besoin du pays.

Durant ce séjour en Égypte, Dioclétien fit cesser les incursions des Blémyes; c'étaient des tribus qui peuplaient la haute Nubie et l'ancien royaume de Méroé et qui s'infiltraient périodiquement jusqu'en Thébaïde pour se livrer à de continuelles razzias. Par les armes d'abord, par un traité onéreux ensuite, il leur imposa la paix au prix de laquelle il s'engagea à payer un tribut. En même temps, par mesure de prudence, il évacua la basse Nubie; la frontière égyptienne fut reculée à Philæ et pourvue de solides remparts, ainsi que d'une nombreuse garnison prise en partie parmi les Nobades. Dès lors, la Nubie resta toujours à l'écart de l'Empire romain et ne bénéficia jamais de la civilisation qui changea la face de sa voisine, l'Égypte; elle fut un des rares pays évangélisés en dehors de l'Orbis romanus et vécut ensuite une vie chrétienne intense, en partie encore mal connue. Il semble que ce pays devint musulman vers le xive siècle.

Du côté de l'ouest, Dioclétien eut soin également de faire cesser les incursions des Sarrasins qui, de l'Arabie, ravageaient sans cesse les riches terres du Delta et de la Moyenne-Egypte. Enfin il se concilia les Perses, qui étaient tout autant à craindre.

Au point de vue administratif, il sépara les pouvoirs civils et militaires. Il groupa les provinces en diocèses, à la tête desquels il mit un préfet placé directement sous son autorité. Quant à l'armée, il lui donna pour commandant suprême un *dux* ou duc.

Toutes ces mesures furent prises pour assimiler peu à peu l'Égypte aux coutumes et aux lois des autres provinces de l'Empire; l'avenir révélera

qu'elles furent inefficaces et qu'elles n'améliorèrent aucunement la situation économique, qui devint de plus en plus précaire.

C'est au lendemain de son œuvre en Égypte, en 297, que Dioclétien inaugura l'ère des indictions, basée sur une période de quinze années, au début de laquelle était fixé le taux de l'impôt que les propriétaires devaient payer au fisc; cette ère fut en usage chez les Coptes, qui l'utilisèrent jusqu'au VIIIe siècle.

Pour laisser un témoignage du séjour de cet empereur dans la Vallée du Nil, l'Égypte lui érigea des monuments dans plusieurs de ses villes, notamment un arc de triomphe à Philæ et surtout, au Sérapéum d'Alexandrie, à l'instigation du préfet Postumus, une colonne haute de 27 mètres qui, depuis le moyen âge, porte à tort le nom de Pompée.

Malgré son œuvre pacificatrice et les largesses dont il gratifia les pauvres, Dioclétien fut au contraire abhorré des Coptes et son nom voué à l'exécration de tous les siècles. C'est qu'il passa en Égypte pour le plus grand persécuteur des chrétiens, dont l'existence s'affirmait alors avec une profonde vitalité dans les centres les plus importants.

3. — ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME EN ÉGYPTE.

A. — LES ORIGINES.

Une complète obscurité enveloppe les débuts du christianisme sur l'antique terre des Pharaons, qui semble n'en avoir pas gardé elle-même un souvenir très précis. On ne peut faire état à ce sujet d'une lettre de l'empereur Claude aux Alexandrins. Seuls les écrivains ecclésiastiques des autres pays nous donnent sur cette introduction quelques renseignements très généraux. On rencontre le nom de l'Égypte sur une des premières pages de l'Évangile : on y lit que Jésus vint en Égypte pour fuir la colère d'Hérode. En marge de ce texte sacré, des légendes coptes, écloses tardivement, imaginèrent de faire parcourir l'Égypte à la sainte Famille, et de lui faire aborder Ashmounaïn, le Vieux-Caire, Matarieh, et d'autres sites où elle aurait reçu un abri momentané et aurait marqué son passage par de nombreux prodiges.

Dans une autre page du Nouveau Testament, nous apprenons que des Juifs alexandrins étaient présents à la fondation de l'Église, à Jérusalem, le jour de la Pentecôte. Sans doute le contact incessant des Juifs avec leur mère patrie contribua indirectement à la propagation en Égypte de la nouvelle religion. Pourtant saint Paul, qui parcourut l'Orient et s'arrêtait à tous les centres intellectuels, n'aborda jamais l'Égypte, bien qu'il eut pour compagnon Apollon, Alexandrin de race juive, excellent prédicateur de la foi chrétienne. Quelques auteurs ecclésiastiques racontent que l'apôtre Barnabé, cousin de Jésus, et Luc l'évangéliste l'auraient introduite sur l'antique terre des Pharaons. Mais le plus grand nombre, d'accord avec une sérieuse tradition, soutient que cet honneur échut à saint Marc; l'Église copte l'a toujours revendiqué pour son premier patriarche.

Marc débarqua à Alexandrie entre les années 40 et 49, après un voyage à Rome où il avait écrit l'évangile qui porte son nom et accompagné son maître, l'apôtre Pierre. Il établit les premiers centres chrétiens en parcourant la Pentapole, la Thébaïde et le Delta; finalement il fut tué dans une émeute populaire par les sectateurs de Sérapis, la quatorzième année du règne de Néron, le 24 avril 68. Il fut enseveli dans l'église des Boucolies, où reposèrent ensuite ses successeurs et où les fidèles vinrent vénérer ses reliques; celles-ci, en 828, furent dérobées par des marchands vénitiens qui les transportèrent dans leur patrie.

Quel que soit le nom du premier évangélisateur, il est certain que le christianisme s'infiltra de bonne heure par Alexandrie et s'étendit paisiblement sur l'Égypte dès le IIe siècle. Cependant le fond de la population restait attaché à ses anciennes croyances et pratiquait un paganisme grossier, imprégné de magie. Le public lettré n'avait que du dédain pour l'ancien panthéon égyptien et pour l'Olympe grec; il avait adopté soit la religion manichéenne, soit celle de Mithra, du soleil et surtout le néo-platonisme, qui furent les rivaux les plus sérieux et les plus durables du christianisme. D'autres enfin s'étaient ralliés à un synchrétisme éclairé qui satisfaisait aux

aspirations idéales de leur âme religieuse. Dans ces mystères orientaux, on trouve de telles analogies avec la doctrine chrétienne, comme par exemple le baptême, l'eucharistie et la résurrection des morts, qu'on a reproché et qu'on reproche encore au christianisme d'avoir emprunté ces rites aux coutumes païennes de ce temps.

Le paganisme commença donc, en Égypte comme dans les autres parties de l'Empire, par réserver au christianisme l'accueil indifférent qu'il avait accordé aux autres idées religieuses et aux innombrables sectes qui pullulaient et qui vivaient en parfaite harmonie. Mais, comme le judaïsme dont elle était issue, la nouvelle doctrine prêchée par Jésus ne s'accommoda pas d'un tel voisinage et ne voulut jamais se prêter à aucune compromission, surtout dans le culte divin rendu à l'Empereur. Fuir les idoles était une obligation chrétienne, les renverser et les supplanter, un acte des plus méritoire. Aussi le conflit ne tarda pas à surgir.

B. — LES PERSÉCUTIONS.

L'Église d'Alexandrie fut cependant à l'abri des premières persécutions qui firent tant de victimes dans le reste de l'Empire. Si plusieurs adeptes de l'Évangile périrent de mort violente au Iᵉʳ et au IIᵉ siècle, c'est qu'ils furent englobés dans les mesures de rigueur contre les Juifs, particulièrement en 116 par l'empereur Trajan.

Le décret de Septime-Sévère en 202 ouvrit l'ère des persécutions. La Thébaïde et en général la Haute-Égypte, semble n'avoir pas compté de victimes; mais à Alexandrie commença de couler le sang des martyrs. L'historien Eusèbe nous a conservé les noms de Léonide, père d'Origène, de Plutarque, frère d'Héraclas, plus tard évêque d'Alexandrie, de Sérénus, d'Héraclide, d'Héron, de Basilide et d'une vierge du nom de Potamienne.

L'Église fut ensuite laissée en paix sous l'empereur Sévère Alexandre. Elle fut quelque peu troublée durant le règne de Philippe l'Arabe, malgré la bienveillance de cet empereur envers le christianisme; des païens d'Alexandrie firent la chasse aux chrétiens dans les rues de la ville et en tuèrent un certain nombre.

Une seconde vague de persécution déferla sur l'Égypte par ordre de Dèce en 250; la déportation, le fer et le feu immolèrent une foule de chrétiens parmi lesquels on peut citer un vieillard Julianus, un enfant Dioscore, une vierge Apollonia, un Libyen Macar et des soldats. Beaucoup s'enfuirent et se cachèrent, beaucoup même apostasièrent. Les fouilles au XIXᵉ siècle mirent au jour dans les koms un grand nombre de *libelli* ou attestations feintes ou vraies de sacrifices aux dieux. Et ces faillis ou *lapsi* firent naître, à la fin de cette persécution, vers 305, une querelle religieuse qui eut une longue répercussion sur l'histoire religieuse du pays; car Pierre, évêque d'Alexandrie, était d'avis de leur accorder le pardon, tandis que Mélétius ou Mélèce, évêque de Lycopolis ou Assiout, plus rigoriste, voulait les exclure à tout jamais de la communion chrétienne. Nous reparlerons de ce schisme, à propos de l'arianisme.

La persécution se ralentit après la mort de Dèce et sous le règne de Valérien. Gallien, son successeur, adressa aux évêques d'Égypte un décret d'apaisement. Ce n'était qu'une trêve. En 304, la plus sanglante des persécutions fut déchaînée par Dioclétien; des milliers de chrétiens périrent alors, non seulement à Alexandrie, mais aussi dans la Thébaïde et la Libye. «Ce n'était pas seulement chez eux que les Égyptiens confessaient la foi. Plusieurs sont mentionnés par Eusèbe comme ayant trouvé le martyre en Palestine et ailleurs. Il en vit lui-même, dans l'amphithéâtre de Tyr, que l'on offrait aux bêtes féroces, et qu'elles se refusaient à dévorer. Quand on se fut décidé à envoyer aux mines les chrétiens reluctants, les confesseurs de Thébaïde furent assignés aux carrières de porphyre, près de la mer Rouge. Mais ce bagne était insuffisant; des chaînes de forçats chrétiens étaient à chaque instant dirigés sur la Palestine, l'Idumée, l'île de Chypre et la Cilicie.» (Mgr Duchesne.)

L'Église copte garda toujours un horrible souvenir des dures épreuves qu'elle avait traversées. Elle en fit le point de départ de sa chronologie, qu'elle appela l'ère des martyrs ou de Dioclétien et qu'elle plaça vingt

ans plus tôt, en 284 qui est la première année du règne de l'empereur persécuteur. C'est par millions qu'elle compta les victimes et il existe de nombreux récits légendaires ou passions dans lesquels se trouvent décrites les tortures de ses fidèles; la littérature copte en est toute encombrée.

Dans ces actes, on voit les chrétiens affronter victorieusement la poix et l'huile bouillante, les supplices de la roue et des aiguilles rougies au feu, la prison et les bêtes féroces, les cirques, ainsi que les plus habiles interrogatoires : les martyrs sortent toujours sains et saufs, renversent les idoles et les autels en confondant leurs juges. Dans les moments de répit, ils sont réconfortés par de nombreuses apparitions célestes. Bien mieux, au cours de ces récits qui n'ont aucune valeur historique on voit constamment les martyrs rechercher eux-mêmes les tortures et provoquer leurs bourreaux par des insultes et des coups. L'épée seule avait raison de leur courage.

Une partie de ces récits est placée sous la plume d'un soi-disant témoin, Jules d'Aqfahs. On trouve plusieurs noms de pseudo-gouverneurs appelés Culcianus, Arrianus et Eutychianus, ainsi qu'une légende sur l'empereur Dioclétien qui aurait été d'abord pâtre d'Égypte sous le nom d'Agrippida, chrétien, puis apostat et féroce persécuteur.

C. — L'ORGANISATION CHRÉTIENNE.

Durant ces temps de persécution, l'Église d'Égypte s'était organisée; elle avait adopté la hiérarchie ecclésiastique des autres contrées évangélisées. A la tête se trouvait l'évêque qui résidait à Alexandrie et qui eut, dès l'époque la plus reculée, une place prépondérante dans la chrétienté. En effet, les conciles et les Pères de l'Église lui attribuent un rang d'honneur, le second immédiatement après Rome et avant Antioche qui venait en troisième rang, parce que c'était saint Marc qui avait fondé le siège patriarcal d'Alexandrie, au nom de l'apôtre Pierre. En fait la juridiction de l'évêque ne s'exerça pas seulement sur l'Égypte, mais s'étendit sur

la Libye, la Pentapole, la haute et la basse Nubie, l'Éthiopie et l'Arabie, au fur et à mesure de la christianisation de ces pays.

Son titre fut d'abord celui d'évêque, puis d'archevêque, enfin celui plus récent de patriarche qui date vraisemblablement du IVe siècle. Ce grand dignitaire ecclésiastique a été de tout temps un Égyptien, choisi tantôt parmi le clergé de la métropole, tantôt — et c'est le cas le plus fréquent, — tiré d'un monastère. De cette origine, il apportait au gouvernement de son Église un sentiment d'attachement très vif envers ses compatriotes et une haine invétérée contre les Byzantins. Son bagage scientifique consistait dans la connaissance approfondie des textes bibliques et des principaux passages des Pères qu'il avait appris par cœur. Clergé supérieur ou subalterne, moines et laïques, tous les chrétiens acceptaient d'un cœur docile et d'une âme sincère les différentes directives de leur chef religieux. Pour eux, l'évêque de leur Église incarnait la foi véritable, orthodoxe et suprême, celle contenue dans les Évangiles. Aussi, durant les durs combats contre les hérésies, vit-on en Égypte très peu de défections et le peuple chrétien suivit toujours fidèlement son chef spirituel.

Par leurs lettres épiscopales où se trouvait fixée chaque année la date de Pâques, les patriarches alexandrins expliquaient différents points de la doctrine chrétienne aux clergés séculier et régulier; ces sortes de mandements étaient toujours acceptés comme infaillibles et maintenaient une parfaite cohésion entre le pasteur et son troupeau.

Les premiers successeurs de Marc l'Évangéliste portent les noms d'Anianus, d'Abilius, de Cerdon, de Primus, de Justus, d'Eumène, de Marc II et de Julianus; les chroniqueurs anciens, qui nous donnent cette énumération, ne nous fournissent aucun détail intéressant sur leur pontificat; ils se contentent de nous dire qu'ils propagèrent l'Évangile en Égypte et aidèrent leurs fidèles à triompher des persécutions et des hérésies naissantes.

D'après les auteurs ecclésiastiques arabes, il n'y aurait pas eu d'évêques en Égypte, sauf celui d'Alexandrie, jusqu'au pontificat de Démétrius, 11e patriarche. L'Église était seulement administrée par des prêtres et des diacres.

D. — L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

Dès la première heure, le christianisme sentit qu'il devait s'appuyer sur un centre intellectuel; c'est à Alexandrie d'abord qu'il plaça son école doctrinale, au sein même de l'hellénisme, aux côtés des fameuses écoles païennes et judaïques qui avaient pris en Orient la tête du mouvement scientifique et littéraire. Car, depuis le temps des Ptolémées, Alexandrie avait détrôné Athènes; elle était devenue la capitale des esprits cultivés; la littérature de ses écrivains et la science de ses savants éclairaient le bassin de la Méditerranée, comme le Phare, symbole lumineux de la ville.

Le christianisme vint encore renforcer cette situation privilégiée et glorieuse. Fondée vers 190 par un groupe de lettrés qui se trouvaient naturellement sur place, la *Didascalée* eut pour premier chef Pantène, philosophe païen converti au christianisme. Elle ne tarda pas à jeter, dès le IIe siècle, un éclat aussi vif que ses rivales alexandrines grâce à l'enseignement des premiers maîtres : Héraclas, Denys, Piérius et Théognoste. Elle essaya de concilier la doctrine chrétienne avec le néo-platonisme, tel que l'enseignaient Ammonius Saccas, Plotin et Porphyre. Leur doctrine aboutissait au théocentrisme, semblable à celui des maîtres scolastiques du moyen âge. Dans son dernier écrit, Wilamowitz-Mœllendorf montre comment par exemple «Clément d'Alexandrie relie la philosophie à l'Évangile. Épictète, Marc, Posidonius, Aristote, Platon, chacun d'eux suit sa voie singulière, mais le but est partout le même : tous ils vont à Dieu».

De cette École devaient sortir des théologiens célèbres qui eurent à lutter dans les importants débats christologiques des IVe, Ve et VIe siècles. Il n'en faudrait pas déduire, comme l'ont fait plusieurs historiens, que le christianisme sortit de la Didascalée, car les dogmes chrétiens naquirent en réalité de l'enseignement de Jésus et sont parfaitement attestés par les docteurs des deux premiers siècles, par ceux qui furent appelés les Pères apostoliques; cette même théologie fut ensuite prêchée à Rome, à Antioche et à Alexandrie, et cette dernière ville devint le centre de la foi chrétienne

d'où surgirent les Athanase et les Cyrille, qui soutinrent la doctrine traditionnelle contre les innovations des Arius et des Nestorius.

Un des plus importants docteurs de la première époque de cette Didascalée fut Clément, disciple de Pantène, qui vécut, croit-on, entre les années 150 et 215. Écrivain fécond, il aborda les sujets les plus divers dans ses livres appelés *Stromates*, *Hypotyposes*, *Pédagogue*, etc. Eusèbe, qui le cite dans son *Histoire ecclésiastique*, compare son œuvre à une tapisserie (ou Stromates), parce qu'il rapporte les doctrines des Grecs, des Juifs et des peuples barbares, se servant non seulement de l'Écriture sainte, mais aussi des sentences des philosophes et de toute la littérature de son temps. Sa curiosité est telle qu'il nous a donné des renseignements intéressants sur l'histoire, la religion et la littérature de l'époque pharaonique.

Un de ses contemporains, égyptien de naissance et fils de martyr, s'appelait Origène (185-253). A dix-huit ans, il monta dans la chaire qu'avaient illustrée ses deux maîtres Ammonius Saccas et Héraclas. Après quinze années de catéchèse, au cours de laquelle il fut le premier à enseigner un système théologique homogène et harmonieux, il dut quitter Alexandrie à la suite d'une brouille avec son évêque Démétrius et continua de professer à Césarée. Il fit d'immenses études bibliques : sa production littéraire est tellement variée qu'elle aurait, dit-on, rempli six mille volumes. Sa gloire, d'abord universelle et incontestée, fut bientôt discutée. En butte aux attaques de l'évêque d'Alexandrie, il chercha un asile en Grèce, en Cappadoce, en Arabie, enfin en Palestine où il termina ses jours. Bien qu'il fut, comme Clément, un esprit encyclopédique et un des premiers à établir une vaste synthèse de la doctrine chrétienne, ses œuvres entachées, disait-on, de gnosticisme furent proscrites des bibliothèques monacales d'Égypte, et l'Église d'Alexandrie le rangea toujours parmi les plus fameux hérétiques.

Si nous sommes amplement renseignés sur l'histoire du christianisme à Alexandrie, les documents nous manquent presque totalement sur sa propagation à l'intérieur du pays et sur l'établissement des diocèses de la

Basse et de la Haute-Égypte. Cette œuvre dut se faire lentement, puisque l'Évangile ne parvint pas à Philæ avant le IVe siècle. C'est que les patriarches ne s'en occupèrent pas d'une façon suivie et active; ils laissèrent ce soin à une nouvelle organisation, le monachisme, dont l'idée venait de naître sur les bords du Nil.

E. — LE MONACHISME.

La tourmente religieuse qui avait forcé les chrétiens à chercher un refuge dans les déserts égyptiens et le désir de la perfection, née d'une parole évangélique, déterminèrent, au début de ce IIIe siècle, les premiers disciples de Jésus à fuir villes, parents et situations pour aller vivre, à l'écart du monde, une vie toute de solitude, de mortifications et de prières. Il semble que le premier moine ou anachorète ait été un nommé Paul, originaire d'Alexandrie, qui, durant la persécution de Dèce, se serait réfugié sur la côte de la mer Rouge, près du mont Qolzim où se trouve de nos jours la grotte qu'il habita. Il eut pour contemporain Antoine qui naquit d'une famille riche, à Kiman el-Arous dans la province de Béni-Souef. A la mort de ses parents, il se dépouilla de ses biens et se retira dans d'anciens tombeaux. Vers 303, sa renommée attira à Kous Pispir des foules de disciples, et notamment Hilarion qui alla vivre ensuite en Palestine. Après la persécution de Maximin, il s'installa dans la région sauvage où se trouvait Paul l'Ermite. Malgré cet éloignement, il fut en rapport avec l'empereur Constantin et le patriarche Athanase; il les soutint dans la foi de Nicée. Il mourut en 356 à l'âge de 106 ans. D'autres agirent de même et bientôt tous les déserts furent peuplés de ces anachorètes menant une existence austère et s'assujettissant à des pénitences extraordinaires.

Pareil genre de vie n'était pas alors inconnu en Égypte. Les pythagoriciens, les platoniciens et les gnostiques d'Alexandrie et des autres villes hellénistiques pratiquaient une sorte d'ascétisme religieux et observaient une grande pureté morale; de son côté la Didascalée prêchait des pratiques très rigoureuses. Mais il est curieux de constater que l'institution monastique ne sortit pas de ce mouvement d'idées, mais qu'elle fut mise d'abord en pratique en Moyenne et en Haute-Égypte par des hommes dépourvus de toute culture intellectuelle.

Attirés par leur vie héroïque, de nombreux chrétiens aussi ardents à la prière qu'aux mortifications vinrent grouper leurs cellules autour de ces maîtres de la vie contemplative. Tout en vaquant chacun à sa forme particulière de vie religieuse, les disciples allaient de temps en temps écouter les exhortations de leur maître. Ce fut la seconde phase du monachisme.

Pakhôme (292-346) instaura un troisième genre de vie. Égyptien des environs d'Esneh, en Haute-Égypte, né de parents païens, il avait servi dans les armées de Constantin; puis touché par la charité des chrétiens, il se convertit à leur foi et alla vivre près d'un anachorète nommé Palamon. Après cette sorte de noviciat, il rassembla des disciples et donna à leur groupement une règle qui instituait une vie de pauvreté, de célibat, de prière et de travail en commun sous le signe de l'obéissance à un supérieur. Ce nouveau fondateur établit neuf communautés dans la Thébaïde, à Tabennêsé non loin de Dendérah, à Phbôou, à Schénésit, à peu de distance les unes des autres. Plus tard une communauté pakhômienne fut fondée dans les environs d'Alexandrie. Les successeurs de Pakhôme Théodore et Horsiésé développèrent son institution et la répandirent dans toute l'Égypte.

Le premier couvent de femmes, calqué sur ceux des hommes, fut également fondé par l'illustre Pakhôme; sa sœur Marie en fut la supérieure. Il eut un tel succès que d'autres s'établirent sur le même modèle.

Suivant ces grands exemples religieux, d'autres moines créèrent des congrégations aussi florissantes, fondées sur la règle pakhômienne, comme Patermouthios dans la région d'Hermoupolis ou Ashmounaïn, Amon dans le désert de Nitrie ou Ouadi Natroun, Macaire l'Ancien dans celui de Scété, Nil et son fils Théodule au Sinaï, Jérémie, en Basse Thébaïde. De ces centres surgirent d'autres fondateurs de monastères qui essaimèrent rapidement sur les deux rives du Nil, tout le long du plateau dominant le fleuve et jusqu'au fond des déserts. Ces différentes congrégations

prospérèrent rapidement, comprenant plusieurs centaines de moines par couvents. Des vierges ou des veuves vécurent également à l'instar des moines. Après avoir choisi pour résidence les cavernes naturelles ou les anciens tombeaux, les moines se concentrèrent dans quelques temples abandonnés à Louxor, à Dendérah, par exemple. Mais ils ne tardèrent pas à construire des couvents et groupèrent, dans une enceinte dont les murs épais et élevés rappellent ceux des forteresses de l'époque, une chapelle, une salle pour les assemblées, un réfectoire, une bibliothèque, des cellules ainsi que différents ateliers pour les travaux manuels. Un jardin potager séparait les corps du bâtiment et un donjon carré servait d'asile contre les attaques des bandes pillardes des déserts environnants.

A côté de ces fortes organisations, subsistait le genre de vie des reclus et des anachorètes qui s'enfonçaient dans les déserts ou qui s'établissaient à la lisière des terres cultivées, à l'abri d'un palmier qui assurait leur subsistance, occupant leur vie à se mortifier, à prier et à tresser des nattes ou des paniers. Cependant l'Égyptien se montra réfractaire aux austérités extraordinaires que l'on vit éclore en Syrie et dans l'Asie Mineure, comme par exemple celle des stylites qui vivaient sur le sommet d'une colonne, des acémètes qui s'abstenaient de sommeil et des stationnaires qui ne s'étendaient pas pour dormir. Il existait seulement près des bourgs populeux des moines appelés *gyrovagues* et *sarabaïtes*, sortes d'ascètes dégénérés qui par leur turbulence et leurs mauvaise conduite amenaient des rixes; ils se virent pourchassés par les autorités civiles et religieuses.

Des étrangers vinrent rapidement grossir dans les monastères le contingent égyptien. On comptait un certain nombre de Grecs, de Syriens et de Nubiens. Ce fut la gloire de saint Athanase d'Alexandrie d'avoir fait connaître en Italie la vie monastique de la Thébaïde pendant un voyage à Rome, en 340, grâce à une vie de saint Antoine qui exerça une grande influence en Occident; ses premiers disciples furent saint Ambroise, évêque de Milan, et saint Jérôme. Ce dernier, puis un Gaulois, Postumianus, de grandes dames romaines, Mélanie et Paule, des Latins Rufin et Pallade se rendirent en Égypte pour admirer les moines égyptiens et de retour

dans leur patrie répandirent l'idée monastique. Eustathius, qui avait appris l'ascétisme en Égypte, le propagea dans le Pont et l'Arménie; de même en Cappadoce, saint Basile dont la règle inspirée de celle de Pakhôme servit de base au grand ordre des Bénédictins que fonda saint Benoît deux siècles plus tard.

Les moines d'Égypte eurent l'humeur beaucoup moins remuante que leurs confrères de Constantinople. En face des controverses doctrinales, qu'ils ne comprenaient guère, ils se contentèrent d'adopter en général la théologie du siège patriarcal d'Alexandrie et les décisions synodales. Ils se cantonnèrent sagement dans l'ascétisme où ils étaient passés maîtres. Leur zèle se porta seulement sur la propagation de l'évangile et sur la destruction des foyers païens qui se trouvaient aux portes de leurs couvents; leur grande préoccupation était la sanctification personnelle. Les biens qui par donation ou héritage grossirent peu à peu leur patrimoine servirent à soulager la misère toujours croissante des cultivateurs.

Toutes les classes de la société égyptienne du temps se rencontrèrent bientôt dans les monastères. On y vit, à côté de cultivateurs qui fuyaient le fisc, des artisans et des petits commerçants, des membres du clergé, des professeurs, des fonctionnaires, des soldats et jusqu'à des brigands convertis comme Moïse le nègre. Mais la majeure partie d'entre eux se composait de fellahs ou paysans et leur genre de vie, toute d'austérité et de mortifications, dans un climat désertique très rude, ne semblait pas excessif à celui qu'ils menaient dans leur humble famille. Les travaux intellectuels ou scientifiques ne les intéressaient pas, car ils étaient généralement illettrés et ne parlaient que le copte. C'est ainsi que l'un des plus illustres fondateurs de la vie monastique, Pakhôme, n'apprit le grec qu'après son entrée au couvent pour pouvoir s'entretenir avec les étrangers. Réciter de mémoire l'Écriture Sainte était le seul effort intellectuel qu'on exigeait des religieux coptes; d'autres plus intelligents savaient par cœur les offices liturgiques et des passages plus ou moins longs des Pères de l'Église.

Cependant il existait, à côté de cette masse inculte, un noyau de moines suffisamment lettrés, qui organisèrent dans chaque monastère une

bibliothèque d'œuvres presque exclusivement chrétiennes, que nous décrirons au chapitre VIII de cette histoire.

L'établissement du monachisme en Égypte eut ainsi pour résultat de nous laisser de nombreux documents transcrits en langue égyptienne de l'époque. Car le peuple continuait de parler son antique langue nationale qui s'était très appauvrie par quarante siècles d'usage et se trouvait contaminée par une énorme quantité de mots grecs. Elle s'était peu à peu débarrassée des hiéroglyphes et avait adopté l'alphabet grec en y adjoignant sept signes tirés du démotique. Cette nouvelle écriture, dite copte, était certainement née un peu avant l'installation du christianisme en Égypte, mais elle ne semble s'être généralisée qu'au IIIe siècle après J.-C., date à laquelle furent traduits en copte l'Ancien et le Nouveau Testament.

En adoptant, sans enthousiasme et après bien des soubresauts, le christianisme, l'Égypte faisait ainsi l'expérience d'une seconde religion, après la pharaonique. Par là, elle obtint dans tout l'Orient et en communion avec le pape de Rome, une sorte de suprématie religieuse qui pouvait servir de point de départ vers une émancipation nationale. Alexandrie régna donc sans contexte et sans rivale jusqu'à la fin du IVe siècle par l'éclat de ses chefs religieux et de son autorité patriarcale, par son enseignement théologique et par son ascétisme religieux envié de tout l'Empire romain.

CHAPITRE II.

L'ÉGYPTE AU IVE SIÈCLE.

1. — MAXIMIN DAIA (305-313).

Le système de tétrarchie, qui avait fourni de si bons résultats, fut renouvelé à la retraite volontaire de Dioclétien et de son collègue Maximien. Constance Chlore et Galère leur succédèrent, le premier en Occident, le second en Orient et s'adjoignirent, avec le titre de César, Sévère et Maximin Daia. A ce dernier fut dévolue l'Égypte parce qu'elle était comprise dans le diocèse d'Orient. Ce fut un prince persécuteur, féroce ennemi du christianisme.

Il encouragea surtout le culte des divinités égyptiennes et celui du soleil à son lever et à son coucher, que les Pharaons adoraient autrefois sous le nom de Râ-Harmakhis. Pour lutter avec plus d'efficacité contre le christianisme, il réorganisa soigneusement la hiérarchie des prêtres, suivant le modèle de l'antique corps sacerdotal égyptien et mit entre les mains d'un seul les pouvoirs suprêmes de l'administration civile et les fonctions de grand prêtre; telle fut l'origine de l'*ἀρχιερεὺς Ἀλεξανδρείας καὶ Αἰγύπτου πάσης* (J. Maurice).

Par deux décrets, l'un en 305 et le second en 308, il donna ordre de relever les autels des dieux et d'obliger tous les sujets de l'Empire à venir offrir des sacrifices. Il chargea le clergé païen de ce soin et l'on devine aisément à quelles représailles celui-ci se livra contre les chrétiens déjà nombreux. Durant son séjour à Alexandrie, Maximin Daia chercha à compromettre des dames et des vierges dont la plupart préférèrent le martyre à ses ignominieuses propositions. Des moines, saint Antoine à leur tête,

ne craignirent pas d'afficher leur foi, mais la majorité des autorités ecclésiastiques chercha prudemment un asile dans les déserts. Le patriarche d'Alexandrie, Pierre, fut, en 310, la plus illustre victime et, suivant le titre que lui donnent encore les Coptes, il fut le «sceau et le dernier martyr».

Des troubles et la guerre civile remplacèrent bientôt l'ère de prospérité et de paix que le génie de Dioclétien avait su établir dans l'Empire romain. Battu par Licinius, Maximin Daia voulut se réfugier en Égypte pour y lever une armée, mais la mort le surprit dans ses projets de revanche. A son tour, le vainqueur se tourna contre le fils de Constance Chlore, Constantin, mais il fut vaincu par ce dernier qui rétablit à son profit l'unité de pouvoir.

2. — CONSTANTIN (323-337).

A. — SON OEUVRE POLITIQUE EN ÉGYPTE.

Né d'une famille païenne où le culte du Soleil ou *Sol Invictus* était en grande vénération, Constantin s'était converti au christianisme en 312. L'année suivante, il promulgua l'édit de Milan qui accordait, par l'effet d'une grande tolérance, le libre exercice du culte à toutes les religions de l'Empire romain; cette politique donnait ainsi à l'Église une reconnaissance officielle et la liberté longtemps refusée. Il établit, en 330, sa résidence près des frontières menacées de l'Orient, sur la rive occidentale du Bosphore, dans une obscure bourgade, Byzance, qui reçut le nom de Constantinople. Tout de suite la fortune politique de la jeune capitale fut prépondérante dans tout l'Orient; tout de suite aussi naquit un centre religieux qui fit passer au second rang les vénérables Églises d'Antioche et d'Alexandrie, car l'évêque de la nouvelle cité impériale devint un personnage de premier plan et réussit à obtenir, contre toute tradition, le titre de patriarche qui n'était accordé qu'aux Églises fondées par les Apôtres. Aussi verrons-nous bientôt surgir une longue période de luttes pour la suprématie religieuse. Antioche s'effaça rapidement devant la Rome de

l'Orient, mais Alexandrie fut une rivale irréductible. Nestorius lui-même le proclama en pleine chaire : «L'Égyptien n'est-il pas l'éternel ennemi de Constantinople et d'Antioche?».

L'empereur ne chercha pas à supprimer le paganisme d'une façon systématique, mais il sut profiter des occasions pour en diminuer la puissance et favoriser ainsi indirectement la nouvelle religion qu'il avait embrassée. Le Sérapéum d'Alexandrie était à cette époque dans tout le rayonnement de sa gloire et passait pour la citadelle du monde hellénique. Constantin osa supprimer les fêtes païennes qu'on y donnait, à cause du clergé qu'il jugeait trop puissant et trop hostile aux chrétiens. Il alla même jusqu'à fermer son temple, en juillet 325, afin, disent les historiens de l'époque, d'attirer les bénédictions du ciel sur la crue du Nil. Il inaugurait ainsi une série de luttes contre le Sérapéum que les patriarches d'Alexandrie continuèrent avec l'appui du pouvoir central de Constantinople.

L'empereur Constantin ne borna pas son activité aux questions religieuses que nous venons d'exposer. Poursuivant son rôle pacificateur, il eut à cœur de consolider la puissance byzantine par des mesures administratives et financières qui valurent aux provinces d'Orient le calme et la prospérité. Comme ses prédécesseurs, il tâcha de refouler les Blémyes et les Nobades qui franchissaient la frontière méridionale que Dioclétien avait ramenée à Syène (Assouan). Il réorganisa le gouvernement de l'Égypte : le pays fut transformé en diocèse et subdivisé en six provinces : l'Égypte au sens étroit du mot, l'Augustamnique, l'Heptanomide, la Thébaïde, la Haute et la Basse-Égypte. Il promulgua des lois en 330 pour organiser le service régulier de l'annone au profit de sa nouvelle capitale et pour assurer la sécurité des convois de blé. Une même corporation d'affréteurs ou *navicularii* se chargèrent des transports de l'Égypte, de la Syrie et du reste de l'Asie.

Il n'est pas certain, en dépit de certains auteurs coptes, que Constantin soit venu dans la Vallée du Nil, lors d'une tournée en Orient avant la fondation de sa capitale, ni que l'impératrice Hélène ait réellement contribué à la construction de plusieurs églises dans la Thébaïde.

B. — PREMIÈRES LUTTES DOCTRINALES.

Les trois siècles suivants de la vie égyptienne se passent entièrement en rivalités religieuses; l'évêque d'Alexandrie est au premier rang, le duc byzantin au second et l'histoire de ce dernier sera sans gloire et sans conséquence. Le pays suivit toujours docilement son pasteur et au plus fort de ces luttes nous ne constatons aucun de ces mouvements populaires, comme Constantinople en connut tant et qui finissaient souvent dans le sang. C'est que la masse de la population ne comprit jamais clairement les questions religieuses et suivit avec indifférence tous ces débats; le peuple ne concevait pas la pureté doctrinale comme aujourd'hui et Rome ne lui apparut pas comme le siège suprême de l'orthodoxie, car c'était Alexandrie qui passait pour la dépositaire de la foi. Cependant on suivait non sans plaisir les phases de cette rivalité, par réaction contre l'occupation byzantine et surtout contre les agents impériaux du fisc qui ruinaient le pays par des exactions exorbitantes : c'était un sentiment obscur d'indépendance nationale qui se levait lentement dans les âmes égyptiennes et qui prenait cette forme adaptée aux mœurs de l'époque.

Comme nous venons de le voir, cette rivalité eut pour objet les définitions théologiques des dogmes sur lesquels repose toute la religion chrétienne, ainsi que des questions de discipline ecclésiastique : les divergences avec l'orthodoxie affirmée par les conciles amèneront les hérésies et les schismes. L'Église d'ailleurs subit, à la ressemblance de tout organisme vivant, les lois de l'évolution et cette vitalité progressive s'affirma par le développement de sa doctrine, déposée par Jésus, comme un grain de sénevé dans les Évangiles et qui grandit avec le temps en chêne majestueux destiné à couvrir la terre. Mais ce développement ne va pas sans discussion et, du berceau même de sa fondation à nos jours, à chaque siècle de son existence, l'Église vécut et grandit au milieu de ces «signes de contradiction» qu'avait prédits son divin Fondateur.

On ne sera donc pas étonné si, au milieu même des sanglantes persécutions des empereurs païens, des courants d'idées hétérogènes vinrent compromettre l'existence de la jeune communauté chrétienne d'Alexandrie. Elle fut, ce semble, peu atteinte par les erreurs manichéennes, par l'origénisme, le marcionisme et le mouvement montaniste qui eurent plus de retentissement dans les autres contrées; mais au II[e] siècle elle faillit sombrer dans la gnose, qui enseignait que l'on pouvait parvenir à la science (*gnôsis*, en grec) parfaite des choses divines et humaines, par une sorte de synchrétisme religieux où l'on retrouvait des courants de doctrines juives, païennes et chrétiennes. Il semble que la secte gnostique soit née en Samarie et qu'elle ait été propagée par Simon le Magicien; elle parvint rapidement en Égypte où elle trouva un terrain favorable à sa propagation, grâce aux prédications et aux ouvrages de Basilide, de Valentin et de Carpocrate. D'Alexandrie, la gnose fut portée à Rome par l'un de ces gnostiques et par une femme du nom de Marcelline. Il y eut d'ailleurs plusieurs systèmes et sur cette hérésie nous possédons toute une littérature qui va de la *Pistis Sophia* ou Fidèle Sagesse jusqu'aux grossières élucubrations à l'usage du peuple. C'était, à vrai dire, un de ces courants d'idées qui venaient du fond de l'Asie et qui, comme plus tard le manichéisme, adaptaient aux idées du jour les théories des anciennes religions relatives aux problèmes de Dieu, de la création du monde et du dualisme sur le principe du bien et du mal. La littérature gnostique d'Égypte fut probablement écrite vers le III[e] siècle de l'ère chrétienne, d'abord en grec puis en copte; elle est tellement abondante, touffue et aride qu'elle est aujourd'hui presque illisible et sans grand intérêt.

L'Église n'avait pas fini de lutter contre les sectes gnostiques qu'elle dut s'occuper du schisme de Mélèce, dont nous avons déjà parlé à propos de la persécution de Dèce, ainsi que d'autres hérésies sans intérêt pour l'histoire. Seuls doivent être expliqués ici les longs débats sur l'arianisme, le nestorianisme et le monophysisme qui eurent des retentissements sur les rapports entre les deux métropoles civile et religieuse, entre les deux juridictions ecclésiastiques de Constantinople et d'Alexandrie. Cette constante hostilité fut entretenue par la rivalité des deux plus grandes écoles d'Orient, qui s'appuyaient celle d'Alexandrie sur le néo-platonisme et celle

d'Antioche sur l'aristotélisme; antagonisme qui ne fut pas sans influer sur l'économie générale d'un pays qui s'appauvrissait d'année en année et s'usait ainsi dans de stériles querelles religieuses.

C. — ARIUS.

L'auteur de cette agitation, Arius, naquit probablement en Libye au milieu du IIIe siècle. Ordonné prêtre en 302, il se compromit dans l'affaire des mélétiens et fut de ce chef excommunié par Pierre, l'évêque martyr d'Alexandrie. Nous le retrouvons ensuite au début du patriarcat d'Alexandre, enseignant l'Écriture sainte dans la métropole égyptienne.

Pour Arius, les trois Personnes de la Trinité ne sont pas consubstantielles. Le Père seul est l'Être Suprême ou Dieu, éternel, parfait et tout-puissant. Le Fils ou Verbe est distinct de la divinité; il a été véritablement créé et adopté par le Père pour la création et la rédemption du monde; il s'est incarné et a pris la forme humaine, mais sans l'âme qui est remplacée par le Verbe. Le rôle de Saint-Esprit n'a pas été bien défini par Arius, qui semble en faire une créature du Fils. En résumé, c'était revenir à la philosophie de Philon pour qui le Verbe ou Logos était l'intermédiaire entre Dieu et le monde; c'était aussi faire appel au système des éons du gnosticisme. Ainsi, la théologie arienne sur le dogme trinitaire que son auteur prétend rationaliser n'avait rien d'original; elle existait déjà dans l'enseignement de Lucien d'Antioche, héritier lui-même des idées de Paul de Samosate.

Comme l'a remarqué un historien, « toutes les hérésies du IVe et du Ve siècles sont en germe dans l'arianisme. Par ses théories sur l'infériorité du Saint-Esprit, Arius prépare la doctrine de Macédonius. Sa théorie de la rédemption par la simple influence de la doctrine et des exemples du Christ ouvre la voie à Pélage. Sa manière de concevoir l'union du Verbe avec un corps sans âme contient tout le système d'Apollinaire et l'espèce de divinisation progressive du Fils de Dieu, dont il émet l'idée, servira de fondement au plus pur nestorianisme. »

L'austérité de la vie d'Arius et son air imposant lui conquirent tout de suite des partisans, autant que son système dogmatique et sa vaste érudition. Les deux principaux propagateurs de son hérésie furent les deux évêques de Libye, Théonas de Marmarique et Secundus de Ptolémaïs. Le succès fut bientôt tel que le faible évêque d'Alexandrie dut sévir et interdire le prêtre.

D. — LE CONCILE DE NICÉE.

Alexandre convoqua en 320 ou 321, dans sa ville épiscopale, un synode qui réunit une centaine d'évêques et qui excommunia l'hérésiarque. Celui-ci quitta l'Égypte et se réfugia à Nicomédie où il comptait des partisans. Malgré cette fuite, les ariens continuèrent de semer le désordre et d'ameuter les Alexandrins contre leur chef spirituel; des rixes éclatèrent sous les prétextes les plus futiles et on alla jusqu'à renverser les statues de l'empereur. Après avoir envoyé en Égypte l'évêque de Cordoue, Osius, avec des lettres pour concilier les deux partis, Constantin se décida en 325, d'accord avec le pape Sylvestre qui voyait la chrétienté tout entière menacée par cette redoutable hérésie, à convoquer un concile de tous les évêques du monde dans la ville de Nicée (aujourd'hui Isnik), en Bithynie.

Trois cent dix-huit évêques répondirent à l'appel. L'Égypte était représentée par une délégation de quatorze évêques, à la tête de laquelle se trouvait le patriarche Alexandre; elle avait rang sur toutes les autres et venait immédiatement après celle que Rome avait envoyée. On voyait parmi les délégués égyptiens des confesseurs de la foi, qui gardaient sur leur corps les marques des tourments endurés pendant les dernières persécutions, ainsi que des moines venus du fond des déserts, suscitant l'admiration par l'austérité de leur vie.

La première séance de ce concile œcuménique s'ouvrit le 14 juin 325 en présence de l'empereur Constantin. Les ariens exposèrent leurs théories, mais la majorité se déclara contre eux. Les évêques orthodoxes rédigèrent alors un symbole ou exposé de la foi chrétienne où se trouvait cet

article de foi que «Jésus était Fils de Dieu, seul engendré du Père... non créé, consubstantiel au Père (en grec *omoousios*)». L'anathème fut lancé contre les partisans de l'idée arienne et l'empereur exila l'hérésiarque en Illyrie. Puis le concile s'occupa du schisme de Mélèce évêque de Lycopolis (aujourd'hui Assiout), qui troublait l'Église d'Alexandrie depuis 304; un compromis s'établit, qui assura la paix jusqu'à la mort de cet évêque; plus tard nous verrons les mélétiens faire cause commune avec les ariens.

Une autre question discutée fut celle de la date de célébration de la fête de Pâques : l'on prit l'engagement de la fixer suivant l'usage établi par Rome et Alexandrie. Parmi les autres canons adoptés par les Pères de l'Église, on peut relever le 6e qui établit la prééminence de l'Église d'Alexandrie sur les provinces de l'Égypte, de Libye et de la Pentapole; par là est affirmée la prépondérance des évêques métropolites sur leurs suffragants dont l'élection épiscopale ne peut être validée sans l'approbation des premiers. D'ailleurs la hiérarchie ecclésiastique est calquée sur l'administration civile; ainsi le concile est pour l'Église ce que le sénat est pour l'Empire; il est la suprême législature in *rebus divinis;* il en est de même du métropolite dont les rapports avec l'évêque correspondent aux prérogatives du *vicarius* envers le gouvernement provincial. Enfin les limites des diocèses ou évêchés furent empruntées aux pagi et leur siège établi aux chefs-lieux des cantons.

E. — ATHANASE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

Un des principaux artisans de ce concile fut un simple diacre égyptien du nom d'Athanase, qui servait de secrétaire à l'évêque Alexandre. Il était né à Alexandrie vers 295 et avait mené tout jeune la vie ascétique. Il la quitta de bonne heure pour entrer dans la cléricature et mit au service de son évêque un immense savoir doctrinal, une plume aisée et féconde, une remarquable éloquence. Aussi, sur son lit de mort, Alexandre le désigna-t-il pour lui succéder. Le peuple entier ratifia ce choix, malgré la véhémente opposition des mélétiens et des ariens. Durant les cinquante

années de son épiscopat, il mènera de durs et de continuels combats pour l'orthodoxie chrétienne, ne craignant ni les calomnies, ni la fuite et les longs séjours dans les déserts, ni les cachettes incommodes, ni les multiples exils; il sera dans tout l'Empire, aussi bien en Orient qu'en Occident, le personnage de premier plan dans l'histoire de cette époque; l'Égypte gagna par lui une prépondérance morale qu'elle conservera longtemps après la mort d'Athanase.

Le concile de Nicée n'arrêta pas le zèle des ariens, qui recommencèrent d'intriguer contre le nouveau patriarche d'Alexandrie. Ils avaient, à Nicomédie, un soutien puissant en la personne de l'évêque de cette ville, Eusèbe, qui admettait les théories du Verbe créature, cherchait à démolir l'illustre champion de l'*omoousios* et à saper l'œuvre de Nicée. Résidant dans la même ville que l'empereur, il lui fut facile de circonvenir peu à peu Constantin et de le détacher de l'orthodoxie. Des calomnies adroitement semées, et même des accusations de violence et de meurtre, forcèrent Athanase de se rendre à Nicomédie en 331 pour se disculper. Mais en vain, les attaques redoublèrent.

Le 11 juillet 335, Athanase reçut l'ordre de Constantin d'assister au concile de Tyr, où se trouvaient réunis ses adversaires et principalement les ariens. Son vieil ennemi Eusèbe présidait l'assemblée et l'on reprit avec plus d'âpreté et d'acharnement le procès de l'évêque d'Alexandrie. Une commission fut nommée pour enquêter en Maréotide et finalement Athanase fut traîné à Jérusalem, puis à Constantinople où il fut encore accusé d'avoir retenu à Alexandrie les navires chargés des blés nécessaires au ravitaillement des Byzantins. Comme on l'a reconnu, les trois conciles ou synodes de Tyr, de Jérusalem et de Constantinople forment en quelque sorte une trilogie arienne où tout fut mis en œuvre pour vaincre la résistance du vaillant défenseur de l'orthodoxie chrétienne.

Quatre années plus tard, Athanase fut exilé au nord de la Gaule, à Trèves où séjournait Constantin le Jeune. La mort de l'empereur, survenue en 337, mit fin à cette odieuse déportation et le vaillant persécuté revint aussitôt dans sa ville épiscopale.

Les ariens, entre temps, s'étaient constitués en Église et s'étaient choisis un chef Pistus qu'ils trouvèrent parmi leurs prêtres et qu'ils sacrèrent patriarche d'Alexandrie. Lorsque cet usurpateur eut disparu, Constantin nomma au siège d'Athanase Grégoire de Cappadoce qui régna grâce à l'appui des troupes du préfet Philagrius et qui sema la terreur dans la Vallée du Nil.

Après lui, les ariens élurent un nouvel évêque Lucius qui vécut jusqu'en 378 et fut la cause de plusieurs émeutes dans la métropole égyptienne; ce fut le dernier intrus qui osa disputer le trône patriarcal à son légitime possesseur.

Lorsque le pape Jules Ier, au concile de Rome en 341, et le nouvel empereur Constance eurent proclamé son innocence, Athanase revint triomphalement de Rome, d'Antioche et de Jérusalem après avoir confondu ses adversaires. Il retrouva la paix dans son diocèse persécuté.

3. — CONSTANCE II (337-361).

Mais la trêve ne fut pas de longue durée. En 355, l'empereur Constance se retourna contre Athanase et voulut le faire arrêter en cherchant à le compromettre dans une émeute provoquée par le duc Syrianus; mais l'évêque d'Alexandrie s'échappa et se réfugia auprès des moines du désert où il vécut six ou sept années. Durant son absence, Antioche qui voyait grandir l'Église d'Égypte, suscita aussitôt un compétiteur, Georges, qui fut intronisé évêque d'Alexandrie. Ce fut le signal d'une nouvelle persécution des ariens contre les fidèles d'Athanase; il y eut même des martyrs.

La mort de Constance arrêta un moment toutes ces luttes de partis, mais l'empereur Julien continua la même politique. Athanase, qui venait de rentrer, reprit le chemin de l'exil et se cacha dans un couvent de la Thébaïde, d'où il écrivit des lettres fameuses pour soutenir sa doctrine et raffermir ses fidèles. Il reparut en 363, mais il dut, une dernière fois, en 365-366, chercher une retraite secrète et sûre; trois ans plus tard, il revint dans sa ville épiscopale. Vers la fin de son épiscopat, il eut à

combattre certaines idées fausses de l'évêque de Thmuis, Sérapion, qui niait la divinité de l'Esprit-Saint. Les partisans de cette hérésie, appelée macédonienne ou pneumatomaque, se répandirent ensuite dans le proche Orient.

A la mort d'Athanase survenue en 373, l'hérésie arienne n'était pas vaincue, mais fortement ébranlée par la résistance opiniâtre de l'illustre défenseur de la foi de Nicée. D'ailleurs il ne semble pas qu'elle se soit beaucoup étendue en Haute et même en Basse-Égypte; à part la mention de l'évêque de Memphis, dans toutes les circonstances douloureuses de son épiscopat, Athanase trouva dans son clergé un appui sincère et un puissant soutien. Les moines qui peuplaient les déserts ainsi que les abords des villes et des campagnes furent unanimes à l'encourager dans la résistance. Antoine, le grand ermite, Pakhôme et plus tard son disciple Théodore témoignèrent hautement en faveur d'Athanase. Bien mieux, le premier ne craignit pas d'écrire à plusieurs reprises à l'empereur Constantin; il quitta même sa solitude pour aller réconforter son illustre compatriote et ami.

Les différents exils et les nombreuses vexations qui pesèrent sur la vie du grand évêque alexandrin ne provinrent pas uniquement du conflit des doctrines et de la querelle sur l'arianisme; ces persécutions étaient souvent provoquées par les différents empereurs qui succédèrent à Constantin et qui cherchèrent à rabaisser le prestige du siège apostolique d'Alexandrie et sa primauté en Orient, au profit de la capitale naissante de l'Empire, car ils voulurent établir le centre de la suprématie religieuse au siège même du gouvernement byzantin. Cette nouvelle politique d'abaissement et d'immixtion deviendra pour ainsi dire de règle durant les prochains conflits doctrinaux et jusqu'à la conquête arabe, malgré l'inébranlable volonté d'un peuple qui ne voulut jamais se séparer de la foi religieuse qu'il s'était choisie.

Dans le chapitre consacré à l'établissement du christianisme en Égypte, nous avons annoncé la naissance du conflit qui mit aux prises, vers 305, le patriarche d'Alexandrie, Pierre, avec son premier suffragant, Mélèce,

évêque de Lycopolis (aujourd'hui Assiout), à propos des chrétiens qui avaient abjuré leur religion devant les tortures des païens et qui voulaient revenir à leur foi après les persécutions. Il en résulta un schisme qui engloba une trentaine d'évêques attirés par cet esprit de rigorisme. Les deux principales juridictions vécurent ainsi complètement séparées, sans toutefois différer entre elles par des divergences doctrinales. Le concile de Nicée tenta de les réconcilier, en usant d'une grande indulgence envers les mélétiens, mais ce fut en vain. Ceux-ci continuèrent de résister au patriarche Alexandre, de recruter des partisans et de semer le désordre dans l'Église d'Égypte. De son côté, Eusèbe de Nicomédie, semi-arien notoire, réussit à les attirer dans son camp et à s'en faire des alliés.

Athanase entreprit de les combattre. Il déposa sept d'entre eux et poursuivit le clergé dissident avec beaucoup de rigueur. Des incidents violents ne tardèrent pas à surgir et la perturbation dans la Vallée du Nil en vint à un tel point que Constantin dut intervenir. Deux conciles à Tyr et à Césarée, composés en majorité de mélétiens, ne ramenèrent pas l'union tant désirée; le parti schismatique resta, il est vrai, debout, mais ne tarda pas à passer au second rang; il survécut à ces luttes durant le ve et vi^e siècles et s'éteignit obscurément au viiie.

Les deux patriarches qui succédèrent à Athanase, Pierre II (373-380) et Timothée (380-385), continuèrent de lutter contre l'arianisme avec la même vigueur que leur prédécesseur, et comme lui, ils eurent à subir les mêmes vexations. L'empereur Valens, protecteur des ariens, persécuta Pierre II, qui dut s'enfuir à Rome auprès du pape Damase. Le préfet Pallade sema la terreur dans l'Église d'Alexandrie, soutenant un intrus sur le siège patriarcal et renouvelant contre ceux qui restaient attachés à la foi de Nicée, les tortures qu'avaient employées Dèce et Dioclétien.

Sous le règne du second patriarche, se tint, en 381, un concile à Constantinople, qui promulgua une série de canons dont deux visaient l'Église alexandrine; le premier déclarait que «l'évêque d'Alexandrie doit s'occuper seulement des affaires d'Égypte» et le second que «l'évêque de Constantinople doit avoir la primauté d'honneur après l'évêque de Rome, car cette ville est la nouvelle Rome». C'était aller à l'encontre de la tradition chrétienne qui accordait la prééminence aux Églises apostoliques, comme l'avait reconnu précédemment le pape Damase; c'était en même temps un coup porté contre Alexandrie. Mais comme les patriarches de cette dernière ville avaient, par la résistance que nous venons de décrire, définitivement vaincu l'arianisme, c'est sur le terrain du nestorianisme que la lutte va continuer et sur le monophysisme que se décidera le sort définitif de l'Église d'Égypte.

CHAPITRE III.

DÉCLIN DU PAGANISME.

1. — JULIEN (361-363).

Une période d'anarchie suivit la mort de Constantin. L'Égypte assista, sans s'y prêter, aux sanglantes compétitions des fils de l'empereur défunt, ainsi qu'aux tentatives d'usurpateurs éphémères.

Finalement Julien, neveu de Constance, obtint le pouvoir suprême. Bien qu'il ait été baptisé et qu'il ait suivi une éducation chrétienne, il montra toujours de vives sympathies et, ce semble, une foi sincère envers les dieux du paganisme. A peine monté sur le trône, il voulut supprimer la religion de celui qu'il appelait par dérision le Galiléen et relever les autels des divinités de l'Olympe.

En Égypte, les tenants encore nombreux du paganisme saluèrent l'avènement de Julien, avec la joie des naufragés qui revoient la terre ferme et leurs jours assurés; car ils se sentaient menacés par le flot grossissant des chrétiens. Lorsqu'ils apprirent son avènement, ils se soulevèrent en masse contre le duc Artémius qui avait livré au pillage le temple de Sérapis et qui fut contraint de fuir à Antioche où il fut décapité.

Les persécutions de l'empereur n'eurent pas le caractère sanglant des deux premiers siècles. Dans l'intervalle des guerres qu'il eut à soutenir aux frontières de l'Empire pour contenir la poussée de plus en plus forte des barbares, il aimait à engager lui-même des controverses publiques avec les plus forts théologiens du christianisme. Il écrivit même des traités contre les dogmes. Bientôt ces batailles d'idées ne lui suffirent plus, car elles étaient peu décisives. Il prit des mesures rigoureuses pour exclure

tous ceux qui n'étaient pas païens de l'enseignement scolaire et des emplois civils et militaires. Enfin il suivit en spectateur amusé et intéressé les luttes doctrinales, croyant que les chrétiens finiraient ainsi par se détruire eux-mêmes par leurs divisions intestines.

Un an avant sa mort, le 4 février 362, il ordonna dans un édit de rouvrir les temples en Égypte et, dans une lettre aux Alexandrins, il recommanda le retour aux pratiques anciennes et principalement au culte du soleil et de la lune. Mais les païens eurent beau s'évertuer à faire des prosélytes, à trouver un bœuf Apis et à célébrer, en grande pompe, les liturgies pharaoniques, le christianisme ne perdit alors ni une église, ni un de ses fidèles.

Malgré sa partialité envers les païens, l'empereur Julien chercha à assurer, en Égypte comme dans le reste de l'Empire, la paix romaine, facteur essentiel de la prospérité et de l'abondance, nécessaires au rendement du tribut annuel. Il réprima avec sévérité les troubles incessants de la plèbe alexandrine; il contrecarra les mesures prises par les menées des patriarches contre les ariens et les mélétiens; même il châtia les violences des païens qui avaient massacré l'évêque Georges de Cappadoce, le directeur de la monnaie Dracontius et le comte Diodore.

2. — JOVIEN ET VALENS.

Son successeur, Jovien (363-364), n'eut que le temps de rapporter les édits antichrétiens et ariens avant de disparaître après un an de règne.

Alors commença la dynastie valentinienne qui eut pour fondateurs les deux empereurs Valentinien et Valens. Le premier se fixa à Milan et gouverna l'Occident; le second obtint l'Orient.

L'avènement de Valens (364-378) marque un tournant important dans la politique égyptienne. Jusqu'alors, les patriarches alexandrins s'étaient appuyés sur l'autorité temporelle, et ce mariage entre l'Église et l'État avait surtout servi à la grandeur du pouvoir religieux. Désormais les patriarches alexandrins, forts de leur primauté spirituelle, tendent à devenir de véritables monarques; ils ne craignent pas de braver sans cesse l'empereur, de lui montrer une hostilité systématique et de dominer les préfets byzantins. Cette politique fit un moment leur grandeur, mais elle ne tarda pas à amener leur chute et à faire perdre le peu de liberté laissée à leur religion et à leur pays.

Comme son frère, Valens fut un bon administrateur; il essaya d'assainir la monnaie, d'alléger les impôts et de réformer les cadres administratifs. Arien convaincu et rigide, il persécuta Athanase et Pierre; l'intrus qu'il voulut mettre à leur place reçut un accueil hostile de la population égyptienne qui garda un fidèle attachement au patriarche qu'elle s'était librement choisi.

Durant ce règne, les attaques se font sentir de plus en plus violemment sur toutes les frontières égyptiennes. A l'est, les tribus berbères de la Cyrénaïque et du désert libyque, au sud, les Blémyes et les Nobades, à l'est, les Sarrasins, tour à tour envahissent la Vallée du Nil et le Delta pour se ravitailler; ce sont de continuelles attaques que l'armée romaine dut repousser. Souvent la faiblesse croissante de l'autorité militaire obligea les Byzantins à transiger et à acheter, par des traités onéreux, la sécurité intérieure, comme il était déjà arrivé pour Dioclétien avec les Blémyes et Jovien avec Mavia, reine des Sarrasins.

3. — THÉODOSE Ier (379-395).

Théodose recueillit la double succession de Valens et de Valentinien. Alexandrie lui demeura fidèle, tandis que des compétiteurs lui disputaient le trône. La paix assurée, il remania les divisions administratives de l'Empire; l'Égypte fut séparée du diocèse d'Orient et divisée en quatre provinces commandées non plus par un *vicarius*, mais par un préfet augustal.

Ce nouveau remaniement territorial fut loin de faire renaître la prospérité. L'Égypte continua d'être écrasée par les impôts et les abus des préfets. A cette date commence le déclin d'Alexandrie, dont la population ne cesse de décroître; les monuments publics qui embellissaient

la Vallée du Nil tombent en ruines et ne sont plus rebâtis; la municipalité ne peut même pas faire nettoyer le seul canal qui apportait l'eau nécessaire à Alexandrie et qui se comblait. Le commerce entre l'Orient et l'Occident, qui passait par ce port, diminue sensiblement par suite de l'insécurité des voies de communication.

A partir de ce règne, on ne trouve plus en Égypte d'inscriptions grecques ou latines, comme les Romains avaient coutume d'en établir auparavant pour marquer les événements importants ou leur reconnaissance envers la Majesté impériale : de même les papyrus, jadis si nombreux sur la littérature ou l'économie politique du pays, deviennent de plus en plus rares et ne renferment plus que des œuvres d'édification chrétienne.

Par un de ces chocs en retour qui sont de règle en histoire, la réaction contre la politique anti-chrétienne de Julien, si elle se fit attendre jusqu'au règne de Théodose le Grand, n'en fut pas moins sévère et implacable. Théophile, successeur de Timothée sur le trône de saint Marc, fit de l'extinction du paganisme égyptien un des buts de son épiscopat. Il y était poussé par l'arrogance des païens d'Alexandrie, qui suscitait continuellement des rixes et malmenait leurs rivaux. Leur citadelle était le célèbre Sérapéum qui avait commencé par être, sous les premiers Ptolémées, le sanctuaire et le centre du culte de Sérapis, puis une école renommée où se perpétuait l'enseignement du néo-platonisme, enfin et surtout un lieu saint où l'on entretenait encore la flamme vacillante du paganisme.

Théodose, qui avait prescrit l'abolition du culte païen, envoya en Égypte Cynégius avec l'ordre de sévir. Les mesures prises en 384 n'amenèrent aucun apaisement. D'autre part, les provocations de Théophile attirèrent une violente émeute. Levant une bande de chrétiens, le patriarche se mit lui-même à leur tête et prit d'assaut la célèbre acropole alexandrine. Commandés par le philosophe Olympius, les païens purent s'enfuir sans être molestés. Théophile épargna les temples qui étaient déjà en ruines; il se contenta de briser l'idole de Sérapis, chef-d'œuvre du fameux sculpteur Bryaxis, et d'en faire promener les débris par la ville. Les autres sanctuaires du dieu à Canope et à Menouthis subirent le même sort; désaffectés, ils servirent d'églises ou de couvents.

La destruction du Sérapéum (389) ne fut qu'un épisode courant dans la lutte du christianisme contre le paganisme, mais elle eut un retentissement particulier à cause de la participation du patriarche Théophile qui, d'après plusieurs auteurs contemporains, provoqua cet événement de connivence avec le préfet d'Égypte Évagrius et protégé par le rescrit impérial de Théodose. Sur les ruines, il édifia deux églises qui reçurent l'une le vocable de l'archange saint Michel et l'autre de saint Jean-Baptiste; un couvent leur fut ensuite adjoint. De nos jours, la grande colonne dite de Pompée se dresse seule sur le roc dénudé de l'acropole à jamais déserte, où le paganisme et le christianisme se sont livrés le combat le plus mémorable et le plus significatif.

C'est à cette époque que les autres temples commencent d'être désaffectés et livrés au culte chrétien. A Alexandrie, les temples de Saturne et du Césareum servirent également d'églises. Le Musée et la célèbre Bibliothèque, que les premiers Ptolémées avaient fondés dans leur capitale naissante et que leurs successeurs avaient enrichis d'œuvres littéraires et scientifiques, avaient perdu, depuis le IVe siècle, leurs splendides collections de manuscrits.

En Haute-Égypte, même défaite : ce sont les moines qui, à la place de leur patriarche, détruisent les idoles, chassent les prêtres et s'installent même dans les solides murailles consacrées par les Pharaons à leurs innombrables divinités. Les temples de Ptah et de Sakhmet, à Memphis, existaient encore au temps du patriarche Théophile, mais durent fermer leurs portes sous son terrible successeur et neveu.

Malgré ces confiscations, le paganisme n'était pas mort; le culte continua ses pratiques avec plus de secret et dans le mystère, emplissant de terreur les chrétiens. Les édits de Théodose en 392 et 394, interdisant les sacrifices païens et les jeux olympiques, n'eurent aucun effet démoralisateur sur les Égyptiens restés fidèles, malgré tout, à leurs antiques croyances. L'Académie se contenta d'émigrer vers d'autres cités plus

tranquilles et plus sûres. Olympius gagna l'Italie et d'autres se réfugièrent à Constantinople.

Les dernières années de l'impétueux patriarche alexandrin se passèrent à lutter contre l'origénisme et surtout contre son collègue de Constantinople qui lui avait déplu. Sa politique religieuse le conduisit à attaquer les personnages les plus vénérés de la chrétienté, sans que l'orthodoxie fût en jeu. C'est ainsi qu'il combattit saint Jérôme, saint Épiphane et Isidore, prêtre illustre et vénérable qu'il persécuta indignement. Appelé par l'empereur pour s'expliquer sur ces violences, Théophile se rendit dans la capitale et réussit, avec l'appui de l'impératrice Eudoxie, à faire exiler l'illustre Jean Chrysostome, le plus brillant disciple de l'École d'Antioche et l'un des plus grands orateurs de la chaire chrétienne. Mais cette disgrâce déplut tellement aux Byzantins que Théodose dut faire revenir ce patriarche et obliger Théophile à regagner précipitamment son siège d'Alexandrie.

Par ces faiblesses, l'empereur espérait se concilier le peuple égyptien et apaiser la turbulence des Alexandrins; mais cette tentative n'eut aucun succès et ne se renouvela plus.

Une homélie de Théophile mentionne une visite de l'empereur Théodose à Alexandrie, au cours de laquelle ce patriarche lui aurait fait don de toutes les richesses du pays pour les employer à la construction des églises et des couvents de Constantinople. L'empereur aurait alors ordonné que ce qui restait fût transporté sur un vaisseau jusqu'à sa capitale. Tout n'est pas légendaire dans ce récit, car il est prouvé que Théodose priva Alexandrie de ses plus belles parures artistiques et que ce déplorable exemple fut par la suite maintes fois imité.

Durant ce règne, l'hérésie arienne qui avait si fort troublé l'Église alexandrine disparut presque complètement de la terre d'Égypte. Le patriarche Timothée aida à l'union des fidèles en convertissant un grand nombre d'ariens, suivant l'édit que Théodose avait promulgué en 380 : «Nous voulons que tous les peuples soumis à notre gouvernement suivent la religion que saint Pierre a prêchée et qui est encore aujourd'hui professée par eux, par le pape Damase et par Pierre, évêque d'Alexandrie, homme d'une sainteté apostolique».

En 395, Théodose partagea l'Empire romain entre Honorius qui obtint l'Occident et Arcadius l'Orient. Ce morcellement consacra définitivement la séparation des deux grandes parties de l'Orbis Romanus qui désormais suivirent chacune des destinées différentes et souvent opposées. Ce partage isola l'Église d'Alexandrie d'avec celle de Rome : ce fut la première étape vers l'isolement, loin du centre doctrinal de la chrétienté.

CHAPITRE IV.

SUPRÉMATIE RELIGIEUSE DE L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE.

1. — CYRILLE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

L'avènement d'Arcadius (395-408) n'amena aucun changement dans les rapports entre Constantinople et Alexandrie. Son successeur, Théodose II (408-450), se garda d'augmenter l'hostilité des Égyptiens, par des interventions trop fréquentes. Ses préfets Abundantius et Oreste furent impuissants à faire respecter l'ordre dans l'intérieur du pays.

Durant ce règne, les Blémyes reprirent de plus belle leurs attaques contre l'Égypte et ne purent être contenus à la frontière d'Assouan. Ils étendirent leurs ravages jusqu'à l'oasis de Khargeh où ils firent un ample butin. Finalement ils furent repoussés plus par la tribu des Maziques, qui occupaient le désert libyque, que par la faible garnison byzantine. Pour éviter pareil retour, l'empereur divisa en deux provinces la Thébaïde, plaçant la partie supérieure qui touchait au *limes* sous l'autorité d'un préfet qui reçut tout à la fois les pouvoirs civils et militaires. Marcien (450-457), successeur de Théodose II, continua la lutte contre les barbares de la Nubie, mais ne réussit pas à les vaincre : il chargea alors le préfet de la Thébaïde Supérieure, Florus, de traiter avec les ennemis.

A la mort du patriarche Théophile, Abundantius essaya de pousser sur le trône de saint Marc le candidat officiel agréé de la Cour byzantine, mais en vain, car ce fut le neveu du défunt qui l'emporta.

Ce nouvel élu, Cyrille, suivit la même ligne politique que son oncle : faire disparaître ceux qui n'étaient pas chrétiens et abaisser le prestige de son collègue de Constantinople.

2. — LUTTE CONTRE LES JUIFS.

Il commença par combattre les juifs qui troublaient, comme les païens, la sécurité publique et dont le nombre et le prosélytisme l'inquiétaient.

Attirés par le commerce important qui se pratiquait en Égypte, les juifs avaient toujours eu d'importantes colonies dans le Delta et avaient essaimé le long de la Vallée du Nil jusqu'à Éléphantine et surtout dans le Fayoum. Ils jouissaient, comme au temps de l'empereur Claude, du libre exercice de leur culte, mais la puissance romaine n'était plus assez forte pour les inviter à la modération. Ils possédaient à Alexandrie la plus importante juiverie de tout l'Empire. C'est là qu'au temps des Ptolémées furent composées les dernières pages des livres sapientiaux qui, dans certaines parties, s'inspirent de la sagesse égyptienne; c'est là que fut traduit en grec l'Ancien Testament et que Philon enseigna avec la même science et le même éclat que les professeurs païens et chrétiens. N'osant s'attaquer à l'autorité byzantine, les juifs reportèrent toute leur animosité sur les Grecs plus soumis. Remuants et frondeurs, ils suscitaient des révoltes incessantes; l'autorité dut plusieurs fois, comme au temps de Caligula, de Trajan et d'Hadrien, intervenir et étouffer dans le sang leur ardeur belliqueuse.

En 414, l'échauffourée fut plus sérieuse : juifs et chrétiens se battirent dans les rues d'Alexandrie, s'entre-tuèrent et des incendies furent allumés. Avec sa violence coutumière, Cyrille fit cesser le combat, envahit les synagogues et les convertit en églises; l'une d'elles fut placée sous le vocable de saint Georges. Puis il confisqua les biens de ses adversaires. Le préfet Oreste, favorable à ces derniers, tenta de s'opposer à ces mesures rigoureuses, mais Théodose II, ou plutôt sa sœur Pulchérie qui gouvernait en réalité l'Empire, donna raison au patriarche. Devant l'insécurité et le retour de pareilles persécutions, les juifs quittèrent en masse le pays, au détriment du commerce qui, après leur départ, périclita et se releva difficilement.

3. — LUTTE CONTRE LES PAÏENS.

L'année suivante, l'agitation se tourna contre les païens. Cinq cents moines du désert de Nitrie se joignirent à une bande de chrétiens exaltés, qui infestaient les alentours d'Alexandrie, attaquèrent le préfet Oreste, le traitèrent de païen et le molestèrent. Puis ils se répandirent dans la ville pour poursuivre tous les adorateurs de Sérapis.

Or à cette époque, une païenne du nom d'Hypatie, fille du mathématicien Théon, enseignait avec éclat le néo-platonisme. Comme beaucoup de lettrés, Oreste subissait le prestige de sa science et la protégeait. Mais les chrétiens voyaient avec peine l'ascendant de leur rivale et cherchèrent une occasion pour s'en débarrasser. Des moines turbulents qu'on surnommait *Parabalans*, conduits par Pierre le lecteur, se saisirent d'Hypatie en 415, la traînèrent d'abord à l'église du Césaréum, puis dans un endroit appelé *Kinaron*. Là ils la tuèrent et brûlèrent son cadavre. Il semble bien, suivant l'opinion de beaucoup d'historiens, que Cyrille fut étranger à ce meurtre commis uniquement par quelques exaltés.

4. — LE NESTORIANISME.

Cependant les maîtres des deux grandes écoles théologiques continuaient à élucider le problème christologique. Le débat se porta, au milieu du v[e] siècle, non plus sur les deux natures déjà examinées et définies par le concile de Nicée, mais sur la personne de Jésus. L'École d'Antioche, représentée par Diodore de Tarse et surtout Théodore de Mopsueste, recherchait dans le Verbe incarné les rapports entre l'humain et le divin et lui reconnaissait deux personnes distinctes ou *hypostases*. Elle en déduisait que Marie n'était pas la mère de Dieu ou *Théotokos*, mais la mère de l'homme. Elle se heurtait au sentiment unanime des Pères de l'Église, surtout à Origène et à ses disciples de l'École rivale. Un moine d'Antioche qui avait suivi l'enseignement de cette ville, Nestorius, monta sur le trône patriarcal de Constantinople et se mit à propager la doctrine des

deux personnes avec un art consommé et un succès grandissant. Lorsque ces théories parvinrent à Alexandrie, Cyrille partit aussitôt en guerre sur le mot *théotokos,* comme l'avait fait son prédécesseur Athanase sur l'*omoousios.*

Des lettres furent d'abord échangées entre les deux patriarches, mais sans résultat. Chargé par le pape Célestin de condamner Nestorius, Cyrille réunit un concile à Alexandrie et lança contre son adversaire douze anathèmes ou *anathématismes.* Loin de se plier et d'abjurer ses erreurs, Nestorius riposta par douze autres *anathématismes.*

Le parti cyrillin eut alors recours au pape qui, de Rome, insista pour l'ouverture d'un concile. Il eut lieu le jour de la Pentecôte, 7 juin 431, à Éphèse; c'est le III[e] concile œcuménique. Cependant Cyrille, organisateur de cette assemblée, mena tout avec sa fougue habituelle. Il s'était composé une sorte d'armée de moines turbulents et gagnés à sa cause; ce furent eux qui forcèrent les évêques orientaux à condamner Nestorius. Beaucoup étaient égyptiens et parmi eux, si l'on en croit les actes coptes, se trouvaient Victor, supérieur de Tabennêsé et surtout, le fondateur d'une congrégation à Akhmîm, Shenouda dont nous parlerons à propos de l'affaire du concile de Chalcédoine. Finalement la majorité des Pères lança l'excommunication contre Nestorius, dont l'attitude fut peu brillante et déconcerta même ses admirateurs.

La joie fut universelle; lorsque le peuple de Constantinople apprit la condamnation de l'hérésiarque, il exalta Cyrille et, dans les rues de la capitale, on entendait ces cris : «Que ce nom subsiste à jamais! Que le nom de Cyrille vive jusqu'aux générations des générations!» La dévotion envers Marie, Mère de Dieu, tenait trop au cœur des chrétiens pour être ainsi diminuée par le nestorianisme.

Cyrille fut à ce moment le pape de l'Orient; tout pliait devant son magistère, aussi bien les autres patriarches que l'empereur. Il avait obtenu cette victoire parce qu'il avait su soutenir l'orthodoxie chrétienne et s'appuyer sur la catholicité représentée par le pape d'Occident, le successeur de l'apôtre saint Pierre à qui Jésus avait confié la garde de ses nombreux

fidèles. La conduite des grands patriarches alexandrins, Athanase, Théophile et Cyrille portait enfin ses fruits et par eux Alexandrie dominait Constantinople; cette politique excitait le sentiment patriotique des Égyptiens et par contre-coup avivait la haine de la nation occupée envers la nation occupante.

La lutte n'était cependant pas terminée. Rebelle et déchu, Nestorius resta sur la brèche. Il profita du retard de plusieurs évêques pour tenir une réunion avec ses partisans et Jean d'Antioche. Cette assemblée excommunia à son tour le patriarche d'Alexandrie. Cyrille ne tarda pas à être inquiété et fut même arrêté. Il put enfin reprendre le chemin de l'Égypte et de son siège patriarcal continua à combattre. Il poursuivait ainsi deux buts déterminés : rentrer en grâce auprès de l'empereur et faire déposer Nestorius. Il y réussit grâce aux largesses qu'il distribua aux personnages influents de la cour byzantine. Dans le bordereau de ces dons ou eulogies, nous relevons la mention de seize autruches, de rideaux, de tapisseries, de tables, tabourets et fauteuils d'ivoire, de linges précieux, enfin de sommes d'argent. Plus d'un million de notre monnaie fut ainsi dépensé et le trésor de l'Église d'Alexandrie mis à sec; Cyrille eut même recours aux emprunts. Ses efforts furent couronnés de succès et le «Pharaon», comme on l'appelait alors, put voir son adversaire chassé de son siège et exilé à Pétra en Arabie, puis à l'Oasis de Khargeh en Égypte. La tranquillité de l'hérésiarque fut encore troublée dans cette dernière relégation par les Maziques, tribus libyennes qui, dans une razzia, s'emparèrent de l'ancien patriarche; après son rachat, il ne reprit pas le chemin de l'Oasis, mais demeura dans la Thébaïde, à Panopolis (aujourd'hui Akhmîm). A son avènement, Marcien dépêcha un tribun de sa garde pour le ramener à Constantinople, mais Nestorius mourut sur ces entrefaites.

Le complice de l'hérétique, qui était Jean patriarche d'Antioche, fit la paix avec son collègue d'Alexandrie, à la joie des fidèles des grandes Églises d'Orient.

CHAPITRE V.

L'ÉGYPTE MONOPHYSITE.

1. — DIOSCORE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

Cyrille mourut en 444. Les fidèles et le clergé d'Alexandrie s'empressèrent alors de choisir pour pasteur un archidiacre de leur Église du nom de Dioscore, qui avait fait partie de la délégation égyptienne au concile d'Éphèse.

Ce pontificat commença dans une atmosphère d'apaisement et de concorde. Le premier soin de Dioscore fut d'aviser le pape Léon de son élection par l'apocrisiaire Posidonius. Puis il s'efforça de remplir le trésor patriarcal mis précédemment à sec et pour cela ne craignit pas de recourir à des mesures de rigueur contre la famille de son prédécesseur que l'on accusait d'avoir trop favorisé le népotisme. Il sut ensuite se concilier de nombreux partisans par des largesses adroitement distribuées.

Depuis trois ans, Constantinople était troublée par Eutychès, archimandrite à mœurs austères, grand favori de la plèbe et qui voyait son ascendant grandir auprès de l'empereur Marcien, grâce à l'influence de son ami le spathaire Chrysaphe. Il avait repris le problème de l'Incarnation tant de fois discuté et cherchait principalement à définir les Natures ou *Physis* de Jésus, dont le nombre avait été mis en cause à propos de la dernière hérésie de Nestorius. Se basant sur des paroles de Cyrille, Eutychès soutenait qu'il ne pouvait y avoir dans le Verbe fait chair qu'une seule personne et surtout qu'une seule nature, ou plus exactement que les deux natures divine et humaine en Jésus s'étaient unies pour former une nature composée. Comme l'a dit avec justesse un historien, «la formule

qui résume les idées de ceux que l'on appelle le parti monophysite serait plutôt l'Hénotique de Zénon, en 482 : condamnation de Nestorius et d'Eutychès, acceptation des douze chapitres de Cyrille, négation des deux natures après l'union, refus d'accepter le concile de Chalcédoine».

Cette doctrine où, suivant le mot de J. Maspero, tout est obscurité, fut appelée monophysisme ou d'une seule nature, terme que ni Eutychès, ni Dioscore, ni aucun partisan ne voulut accepter; ils se nommaient entre eux orthodoxes et ont gardé ce nom jusqu'à nos jours. Comme ils faisaient remonter en somme cette querelle au premier concile d'Éphèse, ils appelèrent leurs adversaires Nestoriens, mais plus généralement Melchites (du mot arabe *malik*, roi) à cause de leur fidélité à l'empereur.

La doctrine d'Eutychès, véritable tissu de contradictions, ne fut jamais reconnue par l'Église copte qui l'excommunia. Cependant par l'appui que lui donna le patriarche Dioscore, elle fut la véritable cause qui amena le schisme entre Alexandrie et Rome et provoqua cet isolement qui fut fatal à l'Égypte devant les invasions futures.

Alarmé de l'extension que prenaient les idées eutychéennes et peut-être jaloux de l'influence qu'exerçait leur propagateur, le patriarche de Constantinople, Flavius, fit comparaître ce dernier en 448 devant un synode de sa ville, l'excommunia et le déposa de ses fonctions d'archimandrite. Eutychès déchu mais non vaincu, en appela au pape et à Théodose II. Cet empereur crut habile de convoquer, le 1er août de l'année suivante, un concile œcuménique dans la ville d'Éphèse.

Les eutychéens se composèrent habilement une majorité conquise à leurs idées et donnèrent la présidence au patriarche d'Alexandrie, Dioscore, tout dévoué à leur cause et heureux de jouer un rôle de premier plan comme l'avaient fait ses prédécesseurs Athanase et Cyrille.

Le pape Léon, invité, envoya une délégation à la tête de laquelle se trouvait le diacre Hilaire son futur successeur. Le parti romain était porteur d'une lettre papale appelée *Épître à Flavien* et devenue célèbre sous le nom de *Tome* de Léon; c'était un véritable traité de l'Incarnation, dans lequel le pape proclamait «qu'il coexiste en Jésus-Christ immuablement, distinctement et indivisiblement, unité de personne, dualité de nature» et condamnait à la fois Nestorius et Eutychès.

Dioscore empêcha la lecture du Tome de Léon et déposa les évêques qui avaient combattu le monophysisme. Dans l'exposé de sa foi, il soutint que sa théologie était conforme à celle de son illustre prédécesseur Cyrille et que ses adversaires avaient dévié de l'orthodoxie en adoptant l'erreur de Nestorius. Bien plus, il fit appel à la soldatesque qui se livra aux pires violences; le patriarche de Constantinople fut maltraité avec tant de barbarie qu'il mourut trois jours après, des suites de ses blessures. Quand il apprit ces tristes événements, le pape surnomma ce concile «le brigandage d'Éphèse».

2. — CONCILE DE CHALCÉDOINE.

L'année suivante (450), aussitôt après son avènement, Marcien prit le parti du pape. D'accord avec sa femme Pulchérie, il mena avec ardeur la lutte contre la suprématie religieuse d'Alexandrie. Par ses ordres un concile fut réuni à Chalcédoine, le 8 octobre 451, en présence de six cents évêques. Cette fois, bien loin de le présider, Dioscore y comparut en accusé et sa théologie fut solennellement condamnée, tandis qu'en revanche le Tome de Léon devenait la seule autorité dogmatique.

Pour achever d'abaisser le patriarche égyptien, le concile de Chalcédoine proclama la prééminence de Constantinople sur les autres sièges d'Orient, décision qui amena une protestation du pape, déclarant que cette ville a ses avantages, d'ailleurs ils sont purement temporels et qu'Alexandrie ne doit pas perdre le second rang pour les divergences doctrinales de Dioscore, ni Antioche le troisième.

Un courrier impérial fut dépêché pour porter en Égypte les décrets de Chalcédoine et proclamer la déchéance ainsi que l'exil de Dioscore. L'empereur envoya l'ancien patriarche d'Alexandrie finir ses jours avec Macaire, évêque d'Edkou, à Gangres, dans la Paphlagonie, où il mourut en 454.

3. — L'ÉGYPTE, PATRIE DU MONOPHYSISME.

Tout l'épiscopat égyptien n'avait pas suivi la politique religieuse de Dioscore, ni désapprouvé le Tome de Léon. De retour dans leur patrie, les partisans de Chalcédoine ou melchites trouvèrent aussitôt un prêtre alexandrin du nom de Protérius qu'ils élurent patriarche et qui ne resta sur son trône qu'avec l'appui de deux mille hommes de troupes, après un siège en règle d'Alexandrie. Leurs adversaires attendirent la mort de Dioscore pour remplacer leur propre chef par le diacre Timothée Élure.

Dès lors le schisme divisa l'Égypte, et l'histoire du pays durant les deux derniers siècles est toute pleine de ces compétitions religieuses. Cependant on peut dire que la grande majorité de la population copte était en faveur de Dioscore et demeura fidèle à ses successeurs directs, non pas par conviction dogmatique, mais par fidélité au siège de saint Marc et en réaction contre le pouvoir impérial. Si la faction contraire put avoir ses patriarches, c'était le plus souvent grâce à l'appui de Constantinople et chaque fois qu'elle le pouvait, la populace alexandrine se débarrassait par la sédition et le meurtre du malheureux candidat de la cour byzantine.

L'Égypte embrassa la doctrine dite monophysite avec une remarquable persévérance. Les Coptes de nos jours gardent encore fidèlement la foi que leur légua leur pasteur Dioscore. Ni les tentatives de conciliation des empereurs, ni la violence des préfets byzantins, ni les objurgations pressantes et réitérées de Rome, ni les persécutions musulmanes et les nombreuses conversions à la religion musulmane, rien n'eut raison de leur attachement à la foi. C'est que la résistance venait du peuple dont le nationalisme s'était réveillé au contact de l'occupation romaine. Fier de son passé, l'Égyptien puisait dans les légendes pharaoniques qui lui sont parvenues par la Bible et la littérature grecque, les raisons de son orgueilleuse attitude. Le christianisme, dont le Fondateur passait, d'après quelques récits, pour être né sur les bords du Nil, devint une religion nationale; tout un cycle épique et faux adopta pour héros égyptiens ces empereurs romains qui les avaient commandés et opprimés; enfin les patriarches sont tous

indigènes, leur siège est un des plus anciens et repose sur la pierre angulaire de l'Église chrétienne, l'apôtre Pierre dont Marc l'Évangéliste avait été le disciple et l'envoyé.

Cette foi ardente qui anime le courage des Coptes fait en même temps leur faiblesse, car pour résister à Rome et à Byzance, ils essaient finalement devant le danger de s'allier à l'Église d'Antioche; mais celle-ci ne peut leur être d'un grand secours; à l'arrivée des Arabes, ils se donneront à ces nouveaux conquérants, mais au lieu de trouver des sauveurs ou des alliés, ils seront obligés de subir des maîtres rigoureux et despotes.

Les Égyptiens, fidèles à la doctrine de Dioscore, furent appelés monophysites ou jacobite, termes qu'ils ont toujours repoussés. Ils se donnaient le nom de Coptes (*Qibt* dérivés de Αἰγύπτιοι ou Égyptiens) qu'ils ont gardé jusqu'à nos jours. Leurs adversaires, qui reconnaissaient les décisions du concile de Chalcédoine et qui continuèrent à rester attachés au siège de Rome, reçurent le nom de melkites; ils étaient la minorité.

L'avènement des deux patriarches Timothée surnommé Élure ou le Chat et Protérius fut l'occasion d'un grand soulèvement. La garnison alexandrine, qui avait essayé de le réprimer fut rapidement débordée et brûlée vive au Sérapéum où elle s'était réfugiée. Des massacres ensanglantèrent la ville; la principale victime fut Protérius que l'on tua dans son église.

Le châtiment ne se fit pas attendre. A son avènement, l'empereur Marcien rétablit le calme par des mesures sévères grâce au zèle du préfet Florus et déporta à Gangres l'auteur de toutes ces intrigues, Timothée Élure. En 471, fut entreprise une expédition militaire qui partit d'Égypte combattre les Vandales dans l'Afrique du Nord. Malgré leur vaillance et leur succès, les troupes égyptiennes, commandées par Héraclius, durent rebrousser chemin parce que leurs mouvements n'avaient pas été secondés par la flotte impériale.

Avec le patriarche orthodoxe Timothée Salophaciole, l'Égypte connut quinze ans de tranquillité. Mais à sa mort, les troubles reparurent quand il fallut trouver un nouveau pasteur. Les orthodoxes choisirent un moine de l'obédience de Tabennêsé et en même temps économe du siège

patriarcal, Jean Talaïa, tandis que leurs adversaires élurent Pierre Monge ou l'Enroué. Ce dernier chercha à s'appuyer sur Acace, son collègue de Constantinople, pour renverser son concurrent égyptien; les deux monophysites décidèrent l'empereur Zénon en 482 à promulguer un décret qu'on appela l'*Hénotique,* sorte de compromis entre les deux doctrines. Cette tentative de conciliation par ce formulaire de foi chrétienne ne donna satisfaction à personne; car des troubles éclatèrent aussitôt et Pierre Monge se vit abandonné d'un bon nombre de partisans qui fondèrent une secte, nommée *acéphale* parce qu'elle n'avait point de chef.

Ces luttes de doctrines et ces compétitions nous révèlent en Égypte une force nouvelle et puissante, sur laquelle il faut compter. Ce sont les moines dont nous avons déjà décrit l'origine et l'organisation. Aux différentes congrégations s'ajoute à présent celle que fonda Shenouté ou Shenouda (334-452) dans la région d'Akhmîm avec une règle qui s'inspirait de celle de Pakhôme et à laquelle il apporta plusieurs perfectionnements. Il joignait à son activité religieuse un certain talent d'écrivain; ses œuvres parvenues jusqu'à nous renferment les meilleures pages de la littérature copte. Il fut un grand démolisseur de temples et un persécuteur acharné des païens, comme la plupart de ses collègues, et l'exemple de sa vie nous montre comment le christianisme finit par triompher dans la Vallée du Nil.

Il naquit en 334 à Shénalolé (aujourd'hui Shandaouîl) dans le canton d'Akhmîm. Dès son enfance, il fut mis à l'école ascétique de son oncle Bgoul, fondateur d'un couvent à Athribis appelé par la suite Deir Abiad ou Couvent Blanc. Après un dur noviciat, il succéda à son parent et sut si bien faire prospérer la communauté naissante qu'elle atteignit le nombre de mille deux cents moines. C'est là qu'il demeura jusqu'à sa mort, qui survint à l'âge de 117 ans. Celui qu'on n'appela plus que le Patriarche et le Prophète et qui fut le moine le plus populaire de l'Égypte, devint vite célèbre grâce à sa prodigieuse activité, à son éloquence passionnée et imagée, grâce aussi à ses relations auprès des gouverneurs des provinces, notamment des comtes Chosroas, Élien, André, Césaire, Jovien etc. L'un

des buts de son long apostolat fut la lutte qu'il entreprit contre les païens et les juifs. Il les dénonçait aux préfets, pénétrait même dans leurs demeures et leurs temples, finissait toujours par les chasser de sa région. Comme ses adversaires appartenaient à la classe riche des propriétaires, Shenouda avait l'appui des fellahs ou paysans qui voyaient avec plaisir les persécutions dirigées contre leurs puissants oppresseurs. Dans sa lutte contre les hérétiques de l'époque, il combattit surtout le nestorianisme; il semble même qu'il ait assisté au concile d'Éphèse avec son patriarche saint Cyrille. Au cours de sa vieillesse, il soutint la doctrine naissante du monophysisme et encouragea Dioscore dans sa lutte contre le concile de Chalcédoine. Sa vie, avec le merveilleux qui accompagne toute œuvre copte, fut écrite par son successeur Bésa ou Visa.

Le schisme qui avait mis la discorde dans le clergé, sema également la zizanie dans les nombreux couvents égyptiens. Le patriarche Théophile avait dû faire appel au concours de l'armée pour détruire plusieurs monastères du désert de Nitrie, qui s'étaient révoltés contre son autorité. Au concile de Chalcédoine, nous avons vu quels éléments de troubles avaient apporté les moines dans les discussions théologiques. Aux heures d'effervescence, ils descendaient par bandes du fond de leur laure et se mêlaient à la tourbe des bas-fonds d'Alexandrie, suscitant ces courtes mais violentes révoltes qui ensanglantèrent si souvent la métropole.

Sous le pontificat de Pierre Monge, trente mille d'entre eux et dix évêques essayèrent d'imposer leur volonté par leur présence turbulente. L'autorité centrale de Constantinople avait fort à faire pour calmer ces esprits en perpétuelle effervescence, qui se dressaient continuellement contre elle.

D'autre part, elle dut entreprendre des opérations militaires pour contenir la poussée des barbares qui convoitaient l'Égypte. A l'ouest, il est vrai, les Vandales n'essayèrent pas de franchir les limites de la province d'Afrique qu'ils avaient conquise sur l'Empire romain; mais les tribus nomades de la Libye, particulièrement les Maziques, opéraient de fréquentes razzias et coupaient parfois la Haute-Égypte du Delta.

Sous le règne d'Anastase (491-518), les Perses qui avaient réussi à franchir les frontières de la Syrie, s'avancèrent au cœur du Delta; bien loin de les combattre, les troupes d'occupation se réfugièrent dans les murs d'Alexandrie et attendirent le départ des envahisseurs. Pour éviter une nouvelle attaque, Anastase conclut un traité d'alliance avec les Sarrasins pour faire de leur pays une sorte d'État-tampon.

Même faiblesse envers les Blémyes, dont les incursions deviennent de plus en plus fréquentes et qui occupèrent la Haute-Égypte durant plusieurs années. La population égyptienne ne trouvait de sécurité qu'à l'abri des hautes murailles des couvents, comme se réfugiaient au moyen âge les paysans de France, dans les châteaux forts de leur seigneur. Mais ici comme là, l'agriculture en souffrait et la misère en était le résultat.

Au temps de Marcien, le général Maximin conclut en 452 avec les Blémyes une trêve de cent ans et leur permit de venir célébrer chaque année le culte isiaque dans le temple de Philæ. Vers 535, ces barbares furent écrasés par leurs voisins les Nobades.

Justin Ier (518-527), successeur d'Anastase, poursuivit la même politique de vigilance à l'égard de l'Égypte, car ce pays formait avec l'Asie Mineure et la Libye les principales provinces nécessaires à l'existence de Constantinople.

Poussé par ses sujets qui réclamaient la communion avec Rome, l'empereur convoqua en 519, dans sa capitale, un nouveau concile qui rétablit la doctrine de Chalcédoine et obligea le clergé à confesser la foi catholique. Cette mesure provoqua une violente réaction dans les provinces orientales et amena la persécution.

La Vallée du Nil cependant demeura dans le calme, quoique les deux patriarches qui se succédèrent à cette époque fussent de fervents orthodoxes. C'est que le clergé et les moines étaient définitivement gagnés à la cause monophysite; désormais, lorsque le pouvoir central envoie un candidat chalcédonien avec l'appui de la soldatesque byzantine, l'agitation ne dépasse pas les lagunes qui entourent Alexandrie. Voyant que l'alliance avec le patriarche de Constantinople ne leur apportait aucune aide efficace dans leur lutte pour la foi et pour leur tranquillité, les Égyptiens se tournèrent vers l'Église d'Antioche. Une occasion se présenta alors, qui facilita ce rapprochement.

4. — ALLIANCE D'ALEXANDRIE ET D'ANTIOCHE.

La persécution religieuse qui sévissait à Alexandrie causait en Syrie les mêmes troubles; les dirigeants du parti monophysite durent fuir et beaucoup d'entre eux gagnèrent les bords du Nil. Dans leurs rangs se trouvait le patriarche d'Antioche Sévère qui était leur plus illustre théoricien. Tout en errant de couvent en couvent et en abordant les humbles villages égyptiens sous des haillons de pauvre, depuis le Delta et le désert de Nitrie jusqu'à Louxor, Sévère encourageait la résistance, prêchait sa doctrine et raffermissait les consciences. Il devait mourir dans cette terre d'Égypte où il avait tant vécu et tant combattu pour sa foi, à Xoïs, ville du Delta, le 8 février 838. Aussi l'Église d'Alexandrie qui lui doit beaucoup, le tint-il en grande vénération; elle conserva pieusement ses écrits qui furent englobés dans les prières officielles, célébra sa fête avec éclat aussitôt après sa mort et le désigna sous le seul nom de «Patriarche». De pieuses légendes coururent alors sur son exil et ses miracles longuement racontés dans la littérature arabe-chrétienne; la dévotion en lui est toujours chère au cœur des Coptes d'aujourd'hui.

Un autre réfugié de marque, Julien d'Halicarnasse, eut avec son collègue d'Antioche des démêlés théologiques au sujet du corps du Christ, corruptible selon les uns et incorruptible selon les autres; de là naquirent des sectes qui ne servirent qu'à diviser les Égyptiens et accroître leur mécontentement. Le nom d'Aphthardocètes ou Phantasiates fut donné aux partisans de Julien et de celui de Phthartolâtres réservé à ceux de Sévère.

CHAPITRE VI.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'OCCUPATION BYZANTINE.

1. — JUSTINIEN.

A. — ANARCHIE RELIGIEUSE.

L'avènement de Justinien (527-565) n'amena en Égypte aucun changement dans la politique religieuse. De caractère faible et irrésolu, ce prince suivit assez mollement la religion catholique de Justin Ier, tout en se laissant influencer par les diverses sectes opposées. Peut-être agissait-il ainsi pour ne mécontenter personne et maintenir dans la paix les provinces de l'Empire, qui ne demandaient qu'à profiter d'une occasion pour secouer le joug de leur maître.

Il était dominé et souvent contrecarré par l'impératrice Théodora que des légendes coptes font à tort naître en Égypte mais qui, au cours de la vie aventureuse qui précéda son mariage avec l'empereur, visita ce pays et résida même à Alexandrie. C'était une ennemie de Rome et par contrecoup la protectrice attitrée du monophysisme.

Les effets de cette double politique, on le devine, ne tardèrent pas à se faire sentir à l'occasion de l'élection au siège de saint Marc du successeur de Timothée III. A la mort de ce patriarche, Théodora voulut imposer son candidat, un diacre du nom de Théodose, du parti de Sévère d'Antioche. Mais le peuple et les moines, en majorité julianistes, se soulevèrent et proclamèrent Gaïanus, seul héritier des Athanase et des Cyrille.

A peine intronisé, le favori des Égyptiens fut destitué par Narsès, envoyé de l'impétueuse basilissa et exilé en Sardaigne, d'où il ne revint plus. Appuyé par une imposante force armée, Théodose fut invité à reprendre

son siège. Aussitôt la populace se souleva et une fois de plus le sang coula dans les rues d'Alexandrie. La répression fut atroce : trois mille habitants périrent dans les massacres et des quartiers entiers furent livrés aux flammes.

Finalement l'armée ramena le calme, mais non la docilité; et, devant l'obstination des Égyptiens plus opiniâtres qu'avant, Justinien rappela à tout jamais l'intrus dans sa capitale.

Si les deux personnages de cette tragédie disparurent, leurs sectateurs, Théodosiens et Gaïanites, restaient en présence, désunis sans doute entre eux, mais prêts à faire front pour combattre tout patriarche venu de Constantinople. Malgré cet état d'esprit, l'empereur essaya d'envoyer un nouveau candidat, non seulement tout consacré, mais également muni des attributions du pouvoir civil. Nouvelle tentative qui fut vouée à un nouvel échec, car Paul le Tabennésiote, abandonné de tous les fidèles et même compromis dans un meurtre, fut destitué et disparut.

Cette politique religieuse, surnommée la «terreur catholique», continua ainsi jusqu'à la mort de Justinien en 565. Elle échoua, comme d'ailleurs ses projets de restauration de l'Empire romain et comme ses réformes administratives et juridiques qu'il promulgua par l'Édit XIII, en 551 et que nous examinerons au chapitre suivant.

B. — FIN DU PAGANISME.

Cependant l'empereur fut plus heureux dans sa lutte contre le paganisme auquel il donna le coup de grâce par un édit qui ordonnait la fermeture des écoles païennes d'Alexandrie. En Égypte, le meurtre d'Hypatie et les persécutions chrétiennes n'avaient pas réussi à déraciner le paganisme, qui tenait trop fortement depuis quatre mille ans au vieux sol égyptien. On peut dire qu'au VIe siècle, la moitié de la population était païenne et pratiquait ouvertement le culte des idoles, aussi bien dans les grandes villes telles qu'Alexandrie, Abydos, Akhmîm, Koptos, Thèbes et Syène que dans les humbles bourgades plus arriérées et plus fermées

au christianisme. Ce n'étaient pas tant les dieux helléniques qui n'avaient pas réussi à conquérir en province de nombreux adeptes que les antiques divinités pharaoniques avec leurs animaux sacrés et leurs sacrifices qui résistaient, malgré la pression de la religion officielle. On y pratiquait un culte idolâtre dégénéré, sur le compte duquel circulaient des bruits fâcheux, accusant les prêtres païens de pratiquer des sacrifices humains et spécialement d'immoler des enfants chrétiens.

Au Ve siècle, la littérature hellénistique refleurit dans les principaux centres de l'Empire byzantin, à Athènes, à Constantinople, à Beyrouth, à Antioche, à Édesse et à Gaza. En Égypte, elle connut un dernier éclat. Le paganisme avait pour principal soutien un clan de philosophes imbus des doctrines de l'École d'Alexandrie et conservant soigneusement l'esprit hellénistique, moins par conviction que par haine de Byzance. Ils enseignaient les belles-lettres et les sciences dans la métropole et dans les chefs-lieux des provinces. On vit principalement en Moyenne-Égypte où ils s'étaient réfugiés, Asclépiadès, Horapollon, Olympiodore de Thèbes, vanter «la sagesse égyptienne», expliquer les hiéroglyphes et écrire l'histoire de leur pays; les poètes Nonnos de Panopolis, Collouthos de Lycopolis, Tryphiodore l'Égyptien essayaient de faire revivre l'antique épopée grecque et mettaient en vers les amours des dieux et des déesses de l'Olympe.

Comme nous l'avons vu à maintes reprises, l'Église d'Égypte s'appliqua, depuis la paix de Constantin, à réduire les îlots païens qui s'étendaient dans toutes les provinces. Elle était aidée par les moines qui furent les plus ardents à anéantir les idoles. Par des homélies, des lettres et l'action directe, Shenouda au Ve siècle, Macaire d'Antaiopolis au VIe, Moïse, supérieur d'un couvent d'Abydos, Pisentios de Koptos au VIIe et tant d'autres, chassent les prêtres des temples et mettent en poudre les statues divines.

En ordonnant la fermeture des temples, Justinien porta au paganisme un coup mortel dont il ne se releva plus. La dernière génération des «philosophes» qui s'étaient péniblement groupés après les persécutions du patriarche Cyrille se retirèrent en Perse; ceux qui restèrent, vaincus

et désabusés, se rallièrent au christianisme, comme ce Nonnos de Panopolis dont nous venons de parler, qui termina ses jours en commentant en alexandrins homériques l'évangile selon saint Jean.

D'ailleurs les violences et les décrets étaient inutiles, car le parti païen, sans appui officiel, s'effritait rapidement, par la conquête pacifique du christianisme. Au cours des deux derniers siècles qui précédèrent l'arrivée des Arabes, l'infiltration chrétienne avait remonté le cours du Nil de Philæ jusqu'en Nubie; elle avait établi sur les deux rives du fleuve des missions qui se constituèrent ensuite en évêchés calqués sur les circonscriptions civiles.

C. — ÉVANGÉLISATION DE L'AFRIQUE ORIENTALE.

Nous possédons des détails sur l'histoire des conquêtes chrétiennes dans quelques localités et nous pouvons, par l'exemple suivant, arriver à expliquer la christianisation de toute l'Égypte. Ainsi, dans la région d'Assouan, qui formait l'extrême limite méridionale, les chrétiens s'étaient établis de bonne heure; le premier évêque de Philæ était, au dire des Coptes, un ancien fonctionnaire du nom de Macédonius que consacra saint Athanase. A cette époque, la population de cette île était presque toute païenne et les rares chrétiens recevaient les secours religieux du clergé de la ville voisine, Assouan. A l'arrivée de ce dignitaire épiscopal, les conversions se multiplient; des prêtres païens passent au christianisme et l'un d'eux, Psoulousia, est choisi pour évêque et sacré par le patriarche Timothée. Mais comme ce mouvement religieux amenait des haines et des rixes, Justinien dépêcha en 543 l'un de ses généraux, Narsès, avec l'ordre de fermer les temples de Philæ et de transporter les statues à Constantinople; du coup, les Blémyes n'eurent plus l'occasion de venir chaque année troubler la paix de la région en accomplissant leur pèlerinage à la déesse Isis. Un chrétien put alors écrire sur le mur du grand temple : «La croix a vaincu».

Nous ne possédons aucun renseignement sur l'activité de l'Église alexandrine hors de ses frontières, alors qu'il en existe un grand nombre

pour son triomphe dans les persécutions et les hérésies. Il semble que l'évangélisation des contrées voisines a dû se faire en dehors d'elle; mais nous savons que le premier évêque était de règle consacré par le patriarche d'Égypte, qui englobait alors ces pays environnants dans sa juridiction ecclésiastique.

C'est ainsi que, déjà sous le règne de Constantin, le christianisme s'implanta en Abyssinie et fut l'œuvre de marchands syriens; cependant l'un d'eux, Frumence, après ses premiers succès évangéliques, se rendit à Alexandrie et reçut l'onction épiscopale des mains d'Athanase. Depuis lors, l'Église abyssine resta toujours fidèlement attachée à son aînée, malgré les tentatives des Byzantins de s'en faire une alliée. Elle suivit même la doctrine de Dioscore, grâce à la prédication des *Neuf Saints* dont les principaux sont Yared, Pantalewon, Mikhaël, Isaac et Liqanos. Sa dépendance fut telle que le métropolite ou chef religieux d'Abyssinie fut depuis ce temps un évêque égyptien, qui seul posséda le pouvoir d'ordination; ce régime fonctionne encore de nos jours.

Au nord, s'étendait un immense territoire connu sous le nom de Nubie où se mouvaient de grandes tribus sur lesquelles l'histoire sait encore peu de chose; les principales étaient les Nobades et les Blémyes dont les incursions en Égypte causaient tant de dégâts. Les premiers occupaient les contrées de l'ancien royaume de Méroé, tandis que les seconds campaient depuis le règne de Dioclétien en Basse-Nubie, dans la partie de la Vallée du Nil appelée Dodékaskoinos, comprise entre Syène (Assouan) et Hiérasykaminos (Maharraqa). L'impératrice Théodora, épouse de Justinien, rêva de les convertir au christianisme. D'accord avec le patriarche dépossédé d'Alexandrie Théodose, successeur de Timothée III, elle envoya un prêtre monophysite, Julien, prêcher les Nobades qui occupaient à ce moment toute la Basse-Nubie. Après avoir brillamment réussi dans sa mission, le nouvel apôtre revint à Constantinople et désigna pour lui succéder Théodore, évêque de Philæ, qui acheva l'évangélisation de ces contrées sauvages. Après leur conversion, ces deux grands peuples se firent la guerre et aux environs de 535, le roi nobade Silco vainquit ses voisins

et les refoula définitivement sur le désert arabique, où de nos jours sont installés les Bedjas et les Bicharis.

Encore plus au sud, dans les confins du Soudan et de l'Abyssinie, Longin, successeur des deux premiers évêques des Nobades, convertit au christianisme le roi d'Alouah ou des Alodes ainsi que tout son peuple.

On a moins de renseignements sur l'installation du christianisme à la périphérie orientale et occidentale de l'Égypte; les actes apocryphes des Apôtres racontent bien que les oasis avaient été converties par l'apôtre Barthélemy; mais c'est là une légende que rien ne prouve; cependant il est certain qu'il existait déjà au IIIe siècle une communauté chrétienne à Khargeh, qui servait de lieu de relégation durant les persécutions. Sur les côtes de la mer Rouge, des prêtres aidés de diacres s'établirent, on ne sait au juste à quelle époque, pour permettre aux marchands égyptiens de s'approcher des sacrements durant leurs fréquentes escales.

Enfin, toujours dans cette région orientale, Mavia, reine des Sarrasins, demanda, en 377, au patriarche Pierre II, un évêque égyptien pour son pays; on lui envoya un moine du nom de Moïse.

2. — JUSTIN II (565-578).

La politique religieuse de Justin II eut aussi peu de succès que celle de Justinien. Les hésitations doctrinales qu'on lui reprocha provinrent sans doute de son désir de concilier les différentes doctrines théologiques qui divisaient l'Empire en deux camps d'égales forces et de son dessein d'assurer l'unité de la foi. Mais ses avances furent repoussées surtout dans les deux grandes provinces de la Syrie et d'Égypte. Dans ce dernier pays, le patrice chargé des propositions impériales fut fort mal reçu et ce grave échec attira aux monophysites la persécution et le bannissement. L'anarchie fut alors à son comble au sein de l'Église alexandrine; dans un grand nombre de diocèses, les évêques manquaient et de nouvelles hérésies divisèrent les partisans antichalcédoniens en de nombreuses sectes qui s'appelèrent Trithéites, Agnoètes, Actistètes et qui jointes à celles des

Gaïanites, des Corrupticoles, des Aphthartodocètes, des Acéphales, des Condobaudites, et de tant d'autres, achevèrent de jeter le désarroi parmi les Coptes. Chacune d'elles chercha à mettre sur le trône de saint Marc des gens de sa doctrine; et l'on eut le spectacle de plusieurs patriarches monophysites qui, à part le chef melchite que personne ne reconnaissait, devenaient des rivaux et se combattaient avec acharnement.

Cependant ce désarroi n'était qu'apparent, car il suffisait de voir surgir une forte personnalité comme l'avaient été Dioscore et Sévère d'Antioche pour changer la situation en Égypte. En l'occurrence, ce rôle fut dévolu à Jacques Baradée, moine syrien, puis évêque d'Édesse, qui parcourut tout l'Orient, en perpétuel proscrit vers la seconde moitié du VIe siècle, prêchant la doctrine de la nature unique et rétablissant l'unité dans tous les territoires conquis au monophysisme.

Son action, dans la Vallée du Nil, fut profonde. Car il secoua l'inertie du patriarche Théodore, convoqua un concile à Alexandrie, et consacra douze évêques ainsi qu'une multitude de prêtres. Si l'Église copte orthodoxe, appelée parfois jacobite à cause de lui, subsiste de nos jours, c'est à cet agitateur qu'elle le doit; toutefois, on chercherait en vain son nom dans les annales égyptiennes; c'est que, comme leurs compatriotes, les Coptes avaient vu avec irritation la mainmise des Syriens sur la direction de leurs affaires ecclésiastiques et ne pouvaient souffrir l'immixtion d'Antioche — comme d'ailleurs de Constantinople — dans leur Église nationale. On vit même, sous le pontificat égyptien de Damien (578-604), ces querelles s'envenimer et le schisme régner entre les deux grandes factions monophysites.

Malgré ces vives animosités, le patriarche égyptien Damien chercha à ramener la concorde entre les deux grandes Églises d'Alexandrie et d'Antioche; après de longues péripéties qui n'intéressent que l'histoire religieuse, les tractations échouèrent. Elles furent cependant reprises par son successeur Anastase; elles aboutirent enfin à la réconciliation de 616, qui fut marquée par des fêtes solennelles, sans que les divergences doctrinales eussent été complètement aplanies.

3. — TIBÈRE II ET MAURICE.

En montant sur le trône, Tibère II (578-582) résolut d'apaiser, par une large tolérance, les différents conflits qui s'élevaient périodiquement parmi les différentes communautés chrétiennes de l'Empire et principalement entre melchites et monophysites. Il leur tendit une main fraternelle et sut même se faire aimer de l'Église copte. Malheureusement son règne fut de courte durée.

L'Égypte ne garda pas de son successeur, Maurice (582-602), un aussi bon souvenir. Une sérieuse révolte éclata dans le Delta, suscitée par trois frères coptes d'Aykelah ou Zaouiet, près d'Alexandrie. Ces rebelles s'emparèrent de plusieurs villes et mirent l'embargo sur un convoi de blé prêt à partir pour la métropole byzantine. Comme il arriva souvent, Jean, gouverneur d'Égypte, fut vite débordé et destitué par l'empereur; mais il courut se justifier à Constantinople, obtint sa grâce et reçut pleins pouvoirs pour étouffer ce nouveau soulèvement. La répression fut dure : Aykelah livrée aux flammes, les rebelles massacrés et leurs biens confisqués. Une autre cité de la Haute-Égypte, Panopolis (Akhmîm), prit part aussi à cette insurrection, mais par des mesures non moins énergiques, elle fut promptement ramenée à l'obéissance.

Malgré l'intérêt qu'ils portaient à la tranquillité de leur vaste Empire, ces deux derniers empereurs byzantins continuèrent d'envoyer régulièrement en terre monophysite des patriarches melchites que devait protéger l'armée d'occupation. L'histoire a retenu les noms d'Euloge et de Jean l'Aumônier que Rome canonisa et qui surent même s'attirer la sympathie de leurs adversaires.

4. — HÉRACLIUS.

A. — RÉVOLTE CONTRE PHOCAS.

Sous le règne de Phocas (602-610) éclata, dans le diocèse d'Afrique, une révolte militaire soulevée par un général, Héraclius, qui se proclama

empereur. Ce nouveau prétendant envoya son émissaire Nicétas s'emparer de l'Égypte et priver ainsi Constantinople de son centre d'approvisionnement en blé. Mais un préfet de Syrie, Bonosus, qui quelques années auparavant avait étouffé une insurrection égyptienne, accourut dans le Delta et battit les troupes d'Héraclius qui assiégeaient Athribis. Il remonta ensuite vers Alexandrie et fut moins heureux contre Nicétas; finalement il regagna Constantinople, laissant le pays entre les mains des rebelles. Pendant ce temps, Héraclius, qui avait préparé à Thessalonique (aujourd'hui Salonique) une puissante armée et une flotte nombreuse, marcha contre Phocas qu'il réussit à détrôner. Il était temps, car les Avares avaient atteint le Bosphore et avaient même pénétré jusqu'au faubourg des Blachernes et il fallait un militaire pour débarrasser l'Empire des hordes barbares qui le menaçaient de toutes parts.

Le clergé et le peuple accueillirent avec enthousiasme les troupes d'Héraclius; ils profitèrent des châtiments qui suivirent la révolte pour assouvir leur vengeance et dénoncer leurs adversaires. En même temps, les préfets faisaient une prompte soumission.

A la suite de ces victoires, Nicétas, qui y avait participé dans une large mesure, fut nommé préfet augustal d'Égypte. D'accord avec le pouvoir central, pour achever de gagner la faveur des Alexandrins, il leur fit grâce de trois années de taxes.

Le nouvel empereur Héraclius (610-641) chercha d'abord à amener la conciliation dans toutes les communautés religieuses divisées par les hérésies. Une enquête que mena Nicétas révéla la complète désaffection des Égyptiens envers le pouvoir civil et l'inutilité de toute tentative d'apaisement : on en eut la preuve quand l'évêque du Phase, Cyrus, apporta en 633 un édit ou *Ecthêsis*, par lequel il proposait une formule de foi qui pouvait concilier toutes les doctrines et apaiser toutes les consciences, tentative qui rappelait l'Hénotique de Zénon : aucun parti ne voulut l'accepter.

B. — INVASION PERSE.

Pourtant, comme nous l'avons vu, cette union était nécessaire, car l'heure était grave par suite du danger menaçant des barbares.

Déjà, vers 583, les Maziques, qui détenaient le centre des provinces libyques, envahirent l'Égypte et s'avancèrent jusque sur les bords du Nil, dévastant les couvents de Nitrie et de Scété qui ne s'en relevèrent jamais complètement. Mais ils durent promptement reculer après une bataille que leur livra le duc augustal Aristomaque.

Au sud, malgré leur conversion au christianisme, les tribus nubiennes continuaient, comme par le passé, à razzier la Thébaïde et même la Moyenne-Égypte. Héraclius, résolu de leur barrer la route, fortifia solidement l'île de Philæ.

A l'est enfin, le danger était plus sérieux. Depuis le IVe siècle, nous l'avons déjà vu, les Perses essayaient d'envahir les riches plaines de la Syrie et du Delta. Sans cesse refoulés, ils renouvelaient à chaque règne leur tentatives, car ils comptaient pour réussir sur une défaillance fortuite des Byzantins. Ceux-ci, pour se préserver de leurs attaques, leur opposèrent les Nabatéens qui, depuis Aurélien, n'avaient plus osé envahir l'Égypte et dont le pays servait d'État-tampon, système d'ailleurs en vigueur tout le long du *limes romanus* gardé par des peuples fédérés sur qui pouvait compter la métropole. En même temps, Anastase et Justin Ier avaient demandé aux Himyarites de barrer la route aux envahisseurs, mais les querelles de cette peuplade avec les Axumites les en avaient empêché. De son côté, Justinien avait installé une puissante forteresse au pied du Sinaï, par où débouche la route qui mène de la Nabatène en Égypte. Cette construction militaire devait servir plus tard de couvent aux moines de la région, qui lui donnèrent le nom de Sainte-Catherine.

Toutes ces précautions défensives ne servirent à rien; elles ne réussirent pas à éviter la double tentative qui amena la catastrophe finale et changea la face de l'Égypte.

Lorsque Héraclius eut éloigné les Avares plus par des distributions d'argent que par le succès des armes, il se tourna contre les Perses qui devenaient plus menaçants que jamais. Ceux-ci, dès 611, sous le règne de leur roi Chosroès II s'étaient avancés victorieusement en Syrie et s'étaient emparés d'Antioche; en 614, Jérusalem et le reste de la Palestine tombaient entre leurs mains. Cinq ans plus tard, sans que l'empereur eût pu les arrêter, ils envahirent l'Égypte.

Évitant les fortifications du Sinaï, ils empruntèrent la route habituelle des invasions qui longe le littoral de la Méditerranée. La première ville sur la frontière égyptienne, Péluse, n'offrit aucune résistance et l'armée perse put descendre jusqu'à la forteresse de Babylone qui capitula facilement; de là, elle se dirigea sur Alexandrie qui, après quelques mois de siège, fut obligée de se rendre, grâce à un traître qui ouvrit, la nuit, une des portes à l'envahisseur. Un oracle avait prédit, quelques années auparavant, l'entrée des ennemis dans la métropole égyptienne.

Les Perses parcoururent ensuite l'Égypte et poussèrent leur randonnée jusqu'en Nubie : toutes les villes furent livrées au pillage et principalement les couvents et les églises qui renfermaient de grandes richesses et des approvisionnements abondants. L'auteur arabe de l'Histoire des Patriarches affirme même que les moines des six cents monastères qui entouraient Alexandrie furent tous passés au fil de l'épée. Les chefs religieux et civils, le patriarche en tête, s'enfuirent hors d'Égypte ou se cachèrent dans les tombes abandonnées, comme Pisentios, évêque de Coptos, qui trouva un asile dans la nécropole thébaine.

Après les cruautés qu'ils exercèrent contre les Égyptiens pour vaincre toute résistance et terminer leur conquête, les Perses parurent alors user de tolérance. Les Coptes eurent la liberté de relever leurs couvents et leurs églises en ruines et de continuer l'exercice de leur religion; ils réussirent même à effacer les traces de la misère qu'une disette avait provoquée. Grâce à une large tolérance, les monophysites purent apprécier les bienfaits de l'occupation perse et les comparer aux mesures tracassières des Byzantins; c'est une leçon qui ne sera pas perdue à la conquête arabe.

Héraclius n'envoya point d'armée au secours de l'Égypte; mais, en 629, il mena une vigoureuse offensive en Mésopotamie. Pour ne pas voir leurs communications coupées avec leur pays, les ennemis furent contraints d'évacuer la Vallée du Nil.

Au cours de leur occupation qui dura dix ans, les Perses avaient laissé sur son trône le patriarche orthodoxe Andronicus. A sa mort, un moine, originaire de Farshout, le remplaça en 624. Son rival, le melchite Jean l'Aumônier qui s'était enfui devant l'invasion, était allé mourir à Chypre; Byzance lui donna pour successeur Cyrus, évêque du Phase, qui allait non seulement assister à l'arrivée des Arabes, mais sous le nom probable de *Mukawkis* laisser sans résistance ce nouveau peuple s'installer en Égypte. Investi par l'empereur des fonctions civiles de gouverneur, en même temps que de celles de patriarche, il exerça dans le pays, avec l'appui de l'armée et de son clergé ainsi qu'avec la connivence des Byzantins, une sévère dictature, devant laquelle l'opposition une fois de plus ne put que s'incliner, tout en le traitant de tyran et de féroce persécuteur. Il commença par inspecter soigneusement toute la Vallée du Nil, relevant les forteresses et renforçant les garnisons. Il voulut aussi unifier les différentes sectes chrétiennes, mais son rival, le patriarche Benjamin, s'enfuit sans vouloir discuter avec lui. Il parcourut ensuite les principaux monastères du pays pour ramener les moines à la foi établie par le concile de Chalcédoine; malgré les mesures énergiques dont il usa envers eux, comme nous le voyons d'une façon vivante dans la biographie de Samuel de Qalamoun, il échoua là encore dans sa tentative de réconciliation.

C. — FIN DU RÉGIME BYZANTIN.

Le peu de résistance des Égyptiens envers les envahisseurs aurait dû être pour Constantinople un sérieux avertissement. Héraclius ne le comprit pas, car il ne songea ni à renforcer ses moyens de défense, ni à augmenter ses effectifs militaires. Il ne sut pas voir qu'au cœur de l'Arabie une nouvelle religion venait de naître, prêchée par Mahomet, qui avait

uni dans une même foi les principales tribus de cette contrée auparavant si divisée. Cette nouvelle force, puissamment aguerrie, avait commencé à se manifester par des razzias, à la manière des nomades des déserts. Puis les Arabes passèrent naturellement des raids pour le pillage, aux conquêtes et à l'occupation militaire, grâce à la faible résistance de leurs adversaires. C'est ainsi qu'ils combattirent en 629, près de la frontière byzantine, à Moutah. Cinq ans plus tard, leur succès était tel qu'Héraclius qui avait épuisé le trésor impérial, désorganisé son administration et affaibli son armée par les guerres précédentes, avait dû évacuer tout le nord de la Palestine. Bientôt Jérusalem et Damas succombèrent, de même Gaza en 640. Dès lors la route qui menait aux terres fertiles et riches de la Syrie et de la Vallée du Nil, était ouverte devant eux. Amrou, général du calife Omar, n'hésita pas; avec une faible armée il se présenta devant les portes de l'Égypte : le fameux grenier de Constantinople était désormais à lui.

Dans les pages précédentes, nous avons expliqué comment les continuelles querelles religieuses avaient amené la haine des Coptes contre les Byzantins et suscité le sentiment national qui devint de plus en plus fort et frondeur. Il nous reste à montrer, dans les deux chapitres suivants, comment la désorganisation politique, militaire et administrative, la disparition de la classe moyenne, les impôts écrasants consommèrent la ruine d'un pays jadis célèbre par sa prospérité.

Nous comprendrons alors pourquoi l'action civilisatrice du christianisme échoua sur l'antique terre des Pharaons et pourquoi la nouvelle conquête arabe fut rapide et définitive.

CHAPITRE VII.

VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATION.

1. — CADRES POLITIQUES.

Lorsque Dioclétien se fut emparé du pouvoir, il procéda en premier lieu à une refonte générale des institutions impériales dont l'application ne répondait plus aux nécessités du moment.

Nous avons vu, au chapitre 1er de cette histoire byzantine, par quels remèdes il voulut guérir le régime politique de la continuelle anarchie et des troubles qui revenaient invariablement à chaque avènement d'empereur; mais son système de tétrarchie ne lui survécut pas. Dans le domaine militaire et économique, il ne fut pas plus heureux : le morcellement excessif du pouvoir impérial dans les différentes provinces ne fit qu'alourdir la machine administrative, qui ne fonctionna pas mieux qu'auparavant. Ses successeurs, par des demi-mesures, essayèrent de ramener la bureaucratie à plus de simplicité; Justinien, à son tour, supprima l'œuvre dioclétienne de réorganisation et en prit résolument le contre-pied dans les différents édits qu'il promulgua au cours de son long règne.

Dioclétien avait trouvé l'Égypte bénéficiant, depuis la conquête romaine, d'un régime spécial. Désormais, le pays vécut de la même vie politique et administrative que les autres contrées impériales. Il fit partie du diocèse d'Orient qui comprenait la Cilicie, Chypre, la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie et la Libye.

Depuis Vespasien, la Vallée du Nil était divisée politiquement en trois grandes provinces ou épistratégies : le Delta ou Égypte proprement dite, l'Heptanomide et la Thébaïde. A ces noms, Dioclétien substitua, en 297,

ceux d'*Aegyptus Jovia* qui comprenait Alexandrie et le Delta; l'*Aegyptus Herculia* qui correspondait à l'Heptanomide et au nome Arsinoïte ou Fayoum. Quant à la Haute-Égypte, elle continua de porter le nom de Thébaïde. Plus tard, vers 341, une quatrième province fut créée; elle s'appela d'abord Augustamnique, puis Arcadie.

Chacune de ces grandes divisions territoriales prit, au lieu d'épistratégie, l'appellation générale de duché.

A la tête du diocèse d'Égypte se trouvait le préfet augustal qui représentait l'empereur et siégeait à Alexandrie, capitale du pays, jusqu'à la chute du régime byzantin. C'était, depuis Justinien, une sorte de vice-roi tout-puissant et maître absolu; il tenait en main les différents pouvoirs civils et militaires que Dioclétien avait jadis répartis entre plusieurs fonctionnaires; il administrait la justice et les finances, commandait en chef, depuis 538, la police et l'armée. C'était lui, — et c'était sa tâche la plus importante, — qui rassemblait à Alexandrie l'impôt en espèce et en nature et le transmettait à Byzance. Malgré une puissance si étendue, les révoltes des préfets furent rares et la confiance impériale ne fut presque jamais trompée.

En réalité, il jouissait d'une autorité qui s'étendait au duché uniquement de l'Égypte au sens étroit, c'est-à-dire à la partie occidentale du Delta qui avait Alexandrie pour métropole. Car les autres ducs possédaient, dans leur province, des prérogatives aussi étendues et une indépendance presque complète. Comme, à partir de Justinien, l'idée de diocèse n'existait plus, l'Égypte n'était qu'une réunion de duchés et leurs gouverneurs, nommés directement par la cour byzantine, relevaient seulement de l'empereur par l'intermédiaire du *Praefectus praesidio Orientis.* Leurs prérogatives étaient donc en réalité très limitées et lorsque éclataient les révoltes périodiques d'Égyptiens contre le pouvoir central, le préfet se trouvait toujours débordé et vaincu. Il fallait que Constantinople lui envoyât d'autres troupes et des pouvoirs dictatoriaux pour venir à bout des massacres, des pillages et des incendies.

Ces ducs, y compris l'augustal, étaient au début des étrangers; mais ils

furent de plus en plus choisis parmi les Égyptiens, coutume que légalisa Justin II en 569; désormais l'empereur se contenta de ratifier le choix du gouverneur désigné par les évêques, les propriétaires et les notables du pays. A leurs fonctions étaient attachés les titres de noblesse et de patriciat qui leur assuraient un rang élevé à la Cour impériale.

Chacun d'eux avait auprès de lui une sorte de bureau ou *officium* qui exécutait les ordres et expédiait les affaires du duché. Ces fonctionnaires se répartissaient en greffiers, traducteurs, collecteurs d'impôts ou *numerarii* et *scriniarii* aux multiples occupations.

Les Coptes englobaient dans une même haine les empereurs et leurs gouverneurs. Au XVIIe siècle, ils avaient encore gardé un horrible souvenir de leurs exactions et de leurs injustices. Le P. Sicard raconte en effet qu'il avait entendu dire dans les communautés religieuses que ces gouverneurs byzantins forçaient, à leurs repas, quatre Égyptiens à soutenir la table et ils s'essuyaient les mains à leurs barbes; les moines assuraient aussi à ce missionnaire qu'en un jour trente mille des leurs avaient été égorgés à Alexandrie pour avoir refusé de se soumettre au concile de Chalcédoine et qu'Apollinaire, sacré patriarche sous l'empereur de Justinien, vers 552, arriva à Alexandrie avec une armée et tua une infinité d'Égyptiens qui s'obstinaient à ne pas le recevoir.

On chercherait en vain, dans la terminologie byzantine, le mot de duché appliqué aux provinces proprement dites pour lesquels on trouve les expressions vagues de *limes* ou de *χώρα*. C'est, dans l'Édit XIII, le terme *éparchie* qui prévaut et désigne les grandes divisions territoriales du pays. Celles-ci comprenaient la division de chaque duché en deux parties; on eut par exemple l'Égypte première et l'Égypte seconde; l'Arcadie seule resta entière.

A la tête des éparchies se trouvait le *praeses* qui était directement sous l'autorité du duc; aussi ses fonctions étaient peu étendues, car ce ne fut surtout qu'un juge et un simple collecteur d'impôts. Un bureau divisé en quatre sections l'aidait dans cette modeste tâche.

Il existait, à côté des pagarchies, des cantons autonomes ou *autopraktoi*,

placés sous la dépendance directe des ducs et s'administrant eux-mêmes. Leur fonctionnement n'est pas encore parfaitement connu.

Sous cette large trame, continuait de subsister l'antique répartition par nomes dont le terme persista dans les papyrus jusqu'à l'époque arabe. Bientôt cette appellation n'eut plus aucune signification politique. A une date qu'on ne saurait placer avant le IVe siècle, ils auraient survécu sous le terme de pagarchies; leur nombres et leurs limites furent sujets pour des raisons fiscales à de continuelles fluctuations que l'on n'est pas encore parvenu à déterminer exactement; le Synecdème de Hiéroclès en compte 84 pour tout le diocèse. Les pagarchies remplaçaient la division en *pagi* établie par Maximin Daia vers 310.

Comme le stratège à l'époque romaine pour le nome, le pagarque son successeur posséda des fonctions aussi étendues et aussi importantes. Officiellement subordonné au duc, il ne pouvait être révoqué par son chef, car il était nommé directement par l'empereur et ne pouvait être destitué que par un décret venu de Byzance. C'était une sorte d'inspecteur général qui surveillait la bonne marche de la justice, des finances, de la police, soit dans sa métropole, soit dans les villages de son département. Cependant, ces fonctionnaires qui tenaient de si haut leur nomination, n'avaient aucun pouvoir sur les domaines des grands seigneurs et de la curie. Et même leur autorité de plus en plus morcelée s'affaiblit dès le Ve siècle et finit par se borner uniquement à leur métropole.

Tout au bas de la hiérarchie, se tenaient les notables des bourgs et des villages qui sous les titres de comarques et de protocomètes administraient les finances et assuraient la sécurité de leur territoire.

D'ailleurs le temps, la routine et la volonté des empereurs finirent par supprimer les institutions particulières à l'Égypte gréco-romaine, par exemple les privilèges des Grecs et des cités helléniques, l'autonomie des municipalités, l'existence des sénats, etc. Durant toute cette période byzantine ou du Bas-Empire, la domination impériale imposa à l'Égypte les lois et les coutumes qui régissaient ses autres possessions.

Pour assurer le calme et la sécurité, chaque pagarchie possédait un corps de police qui dépendait directement de l'épistratège; les chefs subalternes qu'on lui avait donnés portaient les titres de *nyktostratèges* ou veilleurs de nuit pour les villes et *archepodes* ou *cirénarches* pour les villages; mais la principale défense de l'intérieur était réservée à l'armée, qui participait aussi aux opérations de police, comme nous le verrons plus loin.

2. — LES FINANCES.

Tout ce cadre administratif que nous venons d'esquisser, et qui en réalité fut plus enchevêtré que nous ne l'avons décrit, ne prit jamais une forme définitive, mais fut soumis à de perpétuels remaniements par le pouvoir central qui n'en était jamais satisfait. C'est que ces divisions territoriales et cette organisation sans cesse remaniées étaient uniquement appropriées à la politique financière de Byzance qui n'occupait la Vallée du Nil que pour les revenus qu'elle en tirait.

Chaque année, le pouvoir central fixait lui-même le montant des impôts d'après le chiffre de ses dépenses et répartissait la somme à payer entre les différents diocèses de l'Empire. Sur l'ordre du préfet du prétoire, une délégation se rendait ensuite pour l'annoncer auprès des gouverneurs locaux qui commençaient la levée des différentes prestations.

Les contributions égyptiennes comprenaient d'abord les impôts indirects qui portaient sur les péages, les douanes et les métiers. En outre les habitants étaient astreints à l'entretien des digues et des canaux, aux dépenses de l'armée et des municipalités.

Mais les principales charges fiscales consistaient dans l'impôt direct. Celui-ci était fourni par l'impôt foncier réparti entre les propriétaires, les colons et les artisans. Il était payé soit en nature, soit en espèce. Par espèce, on entendait surtout *l'annona civica* qui obligeait l'Égypte à envoyer à Rome, puis à Constantinople un lourd tribut en blé. Il était variable suivant la crue du Nil et l'abondance de la récolte qui était jugée par les géomètres impériaux. Aussitôt la moisson terminée, le blé était enfermé dans les dépôts publics en attendant d'être transporté, avec des

soins minutieusement fixés par les édits, à Alexandrie par des flottilles égyptiennes. De là, une partie du grain restait dans le pays pour les traitements et les dons en nature établis par ordonnance impériale. Puis le reste était chargé à deux époques de l'année à destination de la métropole, qui l'attendait avec la plus vive impatience; car si, par hasard, la récolte était déficitaire, si le mauvais temps ou la guerre empêchait l'annone d'arriver à destination, c'étaient, à Constantinople, des émeutes suscitées par la population affamée.

On comprend dès lors quelle était l'importance de la levée de l'annone et pourquoi tous les fonctionnaires, appuyés par l'armée, devaient y participer, depuis le simple collecteur d'impôt ou curiale jusqu'au préfet augustal qui prenait toutes les responsabilités.

Comme l'a fait remarquer M. J. G. Milne, les impôts et les différentes taxes levées autrefois par les Ptolémées servaient aux dépenses de la Cour et de leur gouvernement; finalement l'argent ne sortait pas du pays et contribuait à la prospérité locale. Aux époques romaine et byzantine, au contraire, la plus grande partie des revenus allait enrichir la population de Rome et de Constantinople, car l'Égypte était devenue une terre d'exploitation, comme une sorte de colonie, système qui épuisa la fertilité proverbiale du vieux sol égyptien ainsi que la richesse de ses laborieux habitants.

Les charges fiscales ne varièrent pas durant la période de l'occupation byzantine; elles s'alourdirent d'année en année, sans que le Trésor y trouvât son compte. Elles devinrent de plus en plus difficiles à recouvrer, par suite des curiales qui se dérobaient à leurs devoirs en s'enfuyant dans les déserts ou les couvents; à cause de la rapacité des fonctionnaires dont les concussions révoltaient la population, enfin à cause de la haine séculaire des Égyptiens envers le fisc. Les empereurs, Théodose et Justinien principalement, eurent beau prononcer des peines allant jusqu'à l'exil et la confiscation des biens, rien n'y fit; la bastonnade, qu'avaient jadis employée les Pharaons et les Ptolémées, donnait, seule, un assez bon résultat.

Lorsque la bourgade tardait à payer ses impôts, le pagarque ajoutait

des amendes et prélevait à son profit une taxe supplémentaire. Si le malheureux contribuable était insolvable, on confisquait ses terres et on le jetait en prison. A la moindre résistance, la troupe mobilisée malmenait durement les récalcitrants et se livrait au pillage.

Contre la rapacité des fonctionnaires et pour la protection des contribuables, le pouvoir central avait institué un agent appelé *defensor civitatis;* mais bientôt cette charge s'avéra inutile et même nuisible, car ces prétendus défenseurs allèrent grossir l'armée des concussionnaires.

D'ailleurs toutes ces charges retombaient sur les petits propriétaires qui étaient devenus nombreux depuis le Bas-Empire et qui occupaient les anciennes terres impériales ou publiques. On verra dans le chapitre suivant comment ils essayèrent de se dérober au fisc, par le système de l'*autopragie*.

De plus les innombrables couvents, qui formaient parfois une véritable ceinture autour des villes et des villages, possédaient des biens de mainmorte sans cesse grossissants; ils étaient non seulement exemptés des contributions, mais recevaient une partie des recettes fiscales.

Quant aux paiements de l'impôt en espèce, le problème était aussi ardu, par suite de la dépréciation monétaire. Là encore, les empereurs et à leur tête Justinien s'appliquent à assainir le cours de la livre d'or, en ordonnant d'inscrire le poids réel des pièces et non plus leur valeur nominale.

3. — ARMÉE.

L'armée byzantine d'occupation avait hérité des Romains de la division en légion, cohorte et aile. Au milieu du v[e] siècle, Justinien substitua à ces appellations, le terme *arithmos* qui devint l'unité militaire et qui comprenait de 300 à 500 hommes.

Bien que dépendantes du *Magister militum per Orientem* qui siégeait à Constantinople, les troupes égyptiennes n'eurent en réalité aucun chef suprême; elles obéissaient aux cinq ducs d'Égypte au sens étroit, d'Augustamnique, d'Arcadie, de Thébaïde et de Libye. Dioclétien avait eu soin de

séparer l'autorité militaire de l'administration. Mais Justinien ne vit, dans ce système, que des inconvénients et, en 532, il remit l'armée aux préfets des provinces qui devinrent généraux tout en étant gouverneurs de province, juges et directeurs des contributions. Le mal empira, car leur rôle d'administrateur civil les tenait éloignés de la vie des camps et des lois de la stratégie; souvent des rivalités éclataient entre eux et ils ne savaient pas faire taire leurs mesquines querelles et leurs dissensions religieuses devant les révoltes et les invasions.

Venaient ensuite, suivant la hiérarchie, les tribuns ou stratélates qui étaient à la tête des *arithmoi*. Ils habitaient dans le chef-lieu de la pagarchie et étaient différents des pagarques.

L'armée ne s'éleva jamais à plus de 25.000 à 30.000 hommes; on la répartissait soit à certains points des frontières, soit dans les principales villes. Le recrutement militaire se faisait sur place et par conséquent des simples soldats aux officiers supérieurs, l'armée était égyptienne; ces soldats ou *stratiotai* avaient le droit de se marier et même d'exercer un métier civil.

Le grand triangle du Delta possédait à chacune de ses pointes les plus imposantes fortifications du pays. C'était à l'est Péluse et Rhinocolure, point le plus vulnérable par où pénétraient toutes les invasions; Alexandrie, à l'ouest, dont la chute décidera de l'avenir de l'Égypte; au sud Babylone (Vieux-Caire) où, depuis la conquête romaine les légions tinrent garnison.

Au sud de ces trois grandes citadelles tout le long du corridor de la Haute-Égypte des postes militaires étaient établis dans les principaux centres, par exemple à Coptos pour protéger le trafic commercial avec la mer Rouge; Ophieion (El-Hipha), dans la plaine de Thèbes; Syène (Assouan) qui possédait avec Philæ, Éléphantine et quelques autres îlots de la cataracte un système défensif, avec une double ligne de *castra*, suffisamment efficace pour arrêter les barbares du sud.

Le reste de l'armée était réparti dans les villes de l'intérieur et principalement dans les métropoles des pagarchies qui étaient aussi entourées

d'une enceinte de murailles, à l'exemple des autres contrées de l'Empire. Le désert rendait inutiles les fortifications continues; exception était faite pour les oasis, qui étaient solidement gardées par une garnison sous les ordres d'un tribun, afin de protéger l'agriculture et le commerce.

Telle était l'armée que Constantinople avait établie dans la Vallée du Nil. Commandée par des chefs incapables, composée de soldats recrutés sur place et cantonnés dans les mêmes garnisons, elle n'offrait évidemment aucune qualité militaire. Le pouvoir central ne s'en servit jamais pour repousser les barbares qui menaçaient la Syrie et la Mésopotamie. La préoccupation dominante était d'empêcher les razzias bédouines que l'on ne parvenait pas toujours à contenir et d'aider à la perception de l'impôt, en un mot elle se bornait aux seules opérations de police intérieure. Quoi d'étonnant dès lors si une telle armée ne put supporter les chocs des Perses et des Arabes et si Amrou conquit si aisément l'Égypte!

CHAPITRE VIII.

VIE ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

1. — VIE ÉCONOMIQUE.

Peuple essentiellement agricole depuis la plus haute antiquité, les Egyptiens tiraient de leur terre féconde des récoltes en blé qui formaient leur principale richesse. Ils possédaient en outre d'abondants vergers, des vignobles, des oliviers, des dattiers ainsi qu'un nombreux bétail. Une grande partie de ces produits servaient à payer l'impôt en nature et le reste était exporté dans les contrées voisines.

La méthode d'exploitation du sol égyptien était la même qu'à l'époque pharaonique; si elle bénéficia sous la domination romaine de quelques progrès, elle subsistera sans plus de changement jusqu'au début du XIXe siècle.

Les empereurs de Rome avaient légué à l'Égypte une industrie suffisamment prospère que leurs successeurs de Byzance laissèrent peu à peu péricliter. A l'époque qui nous intéresse, Alexandrie était encore célèbre par ses objets d'art, ses ivoires sculptés et ses verreries. A l'intérieur du pays, s'étaient établis des ateliers de tissage dont les étoffes de lin finement brodées étaient renommées à l'étranger; nous les verrons prendre une plus grande extension à l'époque musulmane.

Le commerce du papyrus resta florissant jusqu'au VIIe siècle. Les chancelleries étrangères le préféraient à celui des autres pays et l'employaient couramment; Marseille en avait un important dépôt et en fournissait à toute l'Europe occidentale.

Les Byzantins se livrèrent peu à l'exploitation des mines du Sinaï et du désert oriental d'où les Lagides et les Romains avaient pourtant tiré de l'or,

des émeraudes, des péridots et des turquoises; ils se contentèrent d'extraire et d'exporter de ces contrées les marbres précieux, le porphyre, le basalte, le granit, etc.

Chaque bourg possédait naturellement ses artisans dont les produits suffisaient aux besoins courants de la population locale. Les gens de métier étaient, ce semble, groupés par corporation, sous la surveillance de fonctionnaires publics qui vérifiaient les prix des denrées et prélevaient une taxe. Il existait des foires annuelles et des marchés hebdomadaires qui, comme aujourd'hui dans les villages d'Égypte, assuraient la vente des produits agricoles.

Mais, au point de vue commercial, l'Égypte était avant tout la grande voie de transit entre l'Extrême Orient et l'Occident. Après avoir doublé le cap des Aromates et franchi le Bab el-Mandeb, les convois venus de Chine et des Indes, chargés d'aromates, de bois, de soieries et de céramiques, remontaient la mer Rouge; ils s'arrêtaient aux escales que les Byzantins avaient héritées des Ptolémées et qui portaient les noms de Bérénice, de Leukos Limen, de Philotéra et de Myos Hormos. De là les nauclères ou navigateurs remettaient leur fret à des caravanes qui gagnaient Coptos, descendaient le Nil sur des flottilles spéciales et parvenaient en douze jours à Alexandrie, qui devint la fameuse métropole des épices durant tout le moyen âge. Par cette voie arrivaient aussi les produits africains que l'on chargeait à Adoulis, principal port du royaume axumite sur la mer Rouge; c'étaient l'émeraude des Blémyes, l'ivoire d'Éthiopie, l'ébène du centre du continent noir et l'or d'un pays mystérieux appelé Sasou par Cosmas Indicopleustès.

Depuis le VIe siècle, le trafic par cette route fut complètement délaissé, car on le trouvait trop long et peu sûr par suite des razzias des Blémyes qui avaient fui la Nubie en 535 pour se réfugier dans le désert oriental. Le courant commercial se porta ensuite vers Clysma (aujourd'hui Suez) et se dirigea d'est en ouest par un canal qui débouchait à Babylone et qui cessa d'être navigable au début du VIIe siècle. Puis les trafiquants, généralement grecs ou syriens, continuaient leur route par une des branches du Nil jusqu'aux rives de la Méditerranée, à Rosette, à Damiette et à Alexandrie. Une vingtaine de jours étaient nécessaires pour aborder Ostie.

Une autre artère commerciale fut celle qui amenait les produits de la Mésopotamie et de la Palestine et qui passait par Gaza et Péluse : c'était la vieille route pratiquée depuis les Pharaons qui l'appelaient les « chemins d'Horus »; il fallait alors éviter les terres marécageuses du bas Delta ainsi que les branches du Nil et les nombreux canaux. Les caravanes empruntaient dans ce cas la grande voie de transit qui traversait l'isthme à la hauteur de Kantara, remontait par Bilbéis et Héliopolis et redescendait jusqu'à Alexandrie. On utilisait la navigation sur les canaux du Delta; pour les voyages sur terre, les marchandises étaient chargées sur des chameaux et des ânes; les chevaux, devenus rares depuis l'époque romaine, étaient réservés aux armées.

Le commerce qui s'était intensifié pendant la belle époque impériale, de Néron à Aurélien, se ralentit durant le Bas-Empire. Peu à peu, les villes de la mer Rouge furent délaissées et, vers la fin du VIe siècle, Clysma, protégée par un solide castrum, resta, sur cette ancienne voie commerciale, l'unique port de transit.

La fondation de Constantinople détourna vers cette nouvelle capitale les produits que l'on exportait jadis vers Rome et les pays latins. Puis la route d'Égypte fut abandonnée, car le commerce avec l'Extrême-Orient préférait le golfe Persique et de là gagnait la Méditerranée par l'Arabie Pétrée, la Nabatène et la Syrie. D'autres caravanes, enfin, traversaient la Perse et l'Asie Mineure; mais, au VIe siècle, Justinien chercha à s'affranchir de cette voie à cause des Perses qui entravaient le transit en le taxant de plus en plus lourdement. Il réussit alors à faire dériver le mouvement commercial de l'Extrême-Orient par l'océan Indien et la mer Rouge.

De l'époque de Justinien, date le voyage entrepris par Cosmas Indicopleustès, marchand d'Alexandrie qui, vers 527, parcourut la mer Rouge et l'océan Indien, connut Ceylan, l'Abyssinie et toute la côte orientale de l'Afrique jusqu'à Zanzibar. Retiré comme moine au monastère du mont

Sinaï, il rédigea sous le titre de *Topographie chrétienne,* le recueil précieux de ses observations.

C'est par les voies que nous venons de décrire qu'arrivaient en Égypte les voyageurs qui parcouraient l'Orient, en quête non pas, comme de nos jours, de satisfaire leur curiosité artistique ou touristique, mais de prier aux sites célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament, admirer la vie monastique égyptienne et s'instruire auprès des écoles célèbres du temps. C'était, pour ne citer que les plus connus, Osius de Cordoue, Grégoire de Nazianze et son ami Basile, Eusèbe de Verceil, Mélanie l'Ancienne, saint Jérôme, Paul Orose, Pierre l'Ibérien, Palladius, Rufin, Cassien.

Aux yeux de ces illustres visiteurs, l'Égypte offrait le même spectacle que de nos jours, avec ses plaines verdoyantes du Delta entrecoupées de canaux et de digues, avec ses cultures enserrées par les falaises désertiques de la Haute-Égypte. Sur une proéminence, à l'abri de l'inondation, s'élevaient les gros bourgs et les villages avec leurs maisons de boue, pressées les unes contre les autres, où l'on continuait de vivre comme à l'époque pharaonique, car l'influence hellénistique n'y avait jamais pénétré. Plus loin, à la lisière des déserts, les nombreux couvents abritaient des centaines de moines. Durant toute la période du Bas-Empire, la population se maintint au chiffre de 7.000.000 d'habitants, non compris Alexandrie, qui à elle seule en comptait 300.000. L'Égypte était par conséquent de tout l'Empire romain, le pays le plus dense.

Dans les villes, telles que Philæ, Coptos, Panopolis (Akhmîm), Antinoé, Lycopolis (Assiout), Canope, Alexandrie et les principaux chefs-lieux des pagarchies, la vie byzantine s'était organisée à l'instar des autres cités de l'Empire, érigeant de remarquables monuments que le génie hellénistique avait parés de grâce et de splendeur, comme à Ravenne, à Salonique et à Byzance. On y voyait des temples où le culte païen était célébré, à côté des basiliques chrétiennes, des thermes et des forums. Dans les théâtres, on déclamait les épopées homériques, les chants d'Hésiode et on jouait les œuvres des tragiques grecs, les comédies d'Aristophane et de Ménandre, malgré les persécutions dont étaient l'objet les chefs-d'œuvre païens et

leur suppression apparente au IVe siècle. Les gymnases enseignaient le néo-platonisme et les œuvres classiques. Dans les cirques, l'Égyptien se passionnait pour les factions Bleues, défenseurs de Byzance, et les Vertes, adversaires du régime impérial, les véritables nationalistes de l'époque; par leurs querelles, c'étaient des éléments continuels de trouble. Durant l'insurrection d'Héraclius contre l'empereur Phocas, la faction verte maltraita sa rivale bleue, pilla et massacra ouvertement, sans qu'on pût l'en empêcher.

Les deux grandes capitales des Pharaons, Thèbes et Memphis, avaient complètement perdu leur éclat et leur importance. Les voyageurs n'en parlent jamais et les écrivains ne les citent plus. La première, qui continuait de s'appeler, dans de rares documents coptes *Nê* (la *No-Amon* ou *Nouit* des hiéroglyphes), était délaissée au profit d'Antinoé qui devint la capitale de la Thébaïde byzantine; elle n'était même plus le siège d'un évêché; seule la ceinture des nombreux couvents installés sur ses collines lui donnait un semblant de vie. Memphis était toute aussi déchue. Une ancienne forteresse voisine, qui renfermait à l'époque romaine une garnison, devint peu à peu une cité importante; à ses portes s'établit plus tard la Fostât (ou *fossaton*) arabe, préparant ainsi la fondation du Caire, qui devint la capitale de l'Égypte durant la période musulmane.

Au-dessus de toutes les cités d'Égypte dominait la fameuse métropole alexandrine, reine opulente des cités méditerranéennes, gardienne de l'esprit et de la culture hellénistiques, trait d'union entre l'Orient et l'Occident. Malheureusement, dès le temps de Dioclétien, cette ville avait déjà perdu de sa splendeur et, durant toute la période du Bas-Empire, elle s'appauvrit graduellement. La révolte de 294, réprimée si durement par Byzance, avait commencé la ruine des principaux monuments. Lorsque le christianisme eut triomphé du paganisme, les évêques et les moines cherchèrent à détruire le Sérapéum, l'Académie, le Théâtre, le temple de Dionysios, le Césaréum, qui d'ailleurs s'écroulaient faute d'entretien. Sur ces emplacements s'élevèrent des couvents et de nombreuses églises. Ceux-ci, à leur tour, furent saccagés par l'invasion perse et leurs richesses

disparurent à tout jamais. Si malgré ces déchéances Alexandrie subsistait, c'était grâce à la solidité de ses remparts; il fallut un long siège, la ruse plus que la force, pour s'en emparer. Finalement elle ne légua aux Arabes que des monceaux de ruines sur lesquel Amrou refusa d'établir sa capitale.

Nous avons montré, à maintes reprises, le caractère frondeur et turbulent des Alexandrins, toujours à l'affût des rixes et des troubles qui souvent finissaient dans le sang, le pillage et l'incendie. Cité cosmopolite, la capitale égyptienne offrait, à côté de ses célèbres écoles, de ses églises et de ses emporia, des théâtres, des cirques et des lieux de plaisir qui valurent aux habitants de cette époque une bien mauvaise réputation. «Aussi vicieux qu'un Alexandrin, disait alors un proverbe, ou davantage ajoute Eunape, s'il y a quelque chose de plus vicieux qu'un Alexandrin».

A l'image de sa métropole, l'Égypte ne fit que décliner sous le Bas-Empire. En vain les empereurs s'ingénièrent par des mesures administratives à ramener la prospérité dans la Vallée du Nil. Malheureusement les chefs que se donnait le pays étaient non seulement des incapables, mais des concussionnaires effrénés qui ruinaient leur province par des exactions sans nombre. Pressurés chaque année par le fisc et par les fonctionnaires, les cultivateurs étaient en même temps exposés à la misère par les crues insuffisantes du Nil et par les incessantes razzias des bédouins nomades. A partir du VIe siècle, le paysan cherche une protection auprès du riche propriétaire qui savait frauder le fisc et repousser les agents du pouvoir, au besoin avec l'armée de leurs serviteurs; il lui offre sa terre et en reste le fermier ou le serf attaché à la glèbe. Dès lors, s'il perd sa liberté et n'est plus maître de ses biens, les fonctionnaires ne peuvent plus venir lui réclamer des impôts excessifs et des taxes nombreuses; ce sont les grands propriétaires qui s'en acquittent eux-mêmes, avec plus d'équité et de mesure, car il y va de leur propre intérêt. Ce nouveau régime, appelé *autopragie,* eut pour conséquence de supprimer la petite propriété qui est, comme on sait, une sauvegarde économique et sociale, dans un État bien organisé. Honorius et Théodose essayèrent de tourner cette difficulté, en faisant payer l'impôt par le patron, devenu autopracte.

Malgré les prohibitions des empereurs, ce *patrocinium* s'étendit de plus en plus; les grands propriétaires se multiplièrent et formèrent une sorte de féodalité, analogue à celle qui s'organisait à cette époque dans une partie de l'Occident. Ils possédaient une troupe armée de serviteurs ou *bucellaires* qui se rétribuaient eux-mêmes en ruinant le pays.

Il en fut de même des bourgs et des villages qui, pour éviter les exactions du fisc et la tyrannie des pagarques, se mirent sous le puissant patronage de la maison impériale; c'était alors un fonctionnaire spécial, envoyé expressément par l'empereur qui procédait chaque année à la levée des taxes.

2. — LA LITTÉRATURE.

Quand on parle de littérature égyptienne durant la période byzantine, il faut distinguer celle qui fut écrite en copte et celle qui le fut en grec. Comme on le verra, elles sont d'inégale importance.

La langue copte, divisée en plusieurs dialectes, était parlée par la masse de la population. Les Égyptiens, dont la majeure partie se composait d'agriculteurs, ignoraient le grec et étaient généralement illettrés. Les seuls centres littéraires coptes étaient les couvents qui possédaient des bibliothèques dont les principales, parvenues jusqu'à nous, comprennent celles du Couvent Blanc à Sohag (près d'Akhmîm), du couvent de Saint-Michel à Hamouli (au Fayoum) et de Saint-Macaire dans le Wadi Natroun. Il est probable que les autres centres religieux étaient tout aussi riches en livres. Chacun d'eux possédait des moines lettrés qui se consacraient aux traductions du grec en copte ou recopiaient les textes des manuscrits anciens; le monastère de Totoun, au sud du Fayoum, passait pour posséder les copistes les plus habiles.

Toute bibliothèque conventuelle ne comprenait, à de rares exceptions près, que des œuvres chrétiennes. Les livres bibliques formaient le fonds principal, car ils étaient lus quotidiennement. Puis venaient tous les apocryphes qui connurent une grande vogue, les innombrables actes des

martyrs, récits plus légendaires qu'historiques où domine le merveilleux, la traduction des ouvrages théologiques et patristiques; enfin les biographies des fondateurs de congrégations religieuses, ainsi que leurs règles monastiques, surtout les œuvres du célèbre Shenouda et de son disciple Visa. Dans le domaine de l'histoire, le copte s'est surtout préoccupé de recueillir les annales détaillées de ses patriarches qui étaient principalement rédigées au Ouadi Natroun; elles furent utilisées par les auteurs ecclésiastiques de langue arabe; seuls quelques passages en copte sont parvenus jusqu'à nous. Cependant nous possédons, à travers une traduction éthiopienne, l'œuvre presque entière de Jean de Nikiou qui écrivit ses précieuses chroniques à la fin du VIIe siècle. Signalons enfin quelques bribes de l'histoire d'Eusèbe que l'on a traduite en copte. Des sciences et autres domaines intellectuels profanes, on ne trouve rien, sauf quelques recettes médicales imprégnées de magie, vieil héritage de l'époque pharaonique. Il existe aussi des œuvres d'imagination où se révèle l'inspiration byzantine; ce sont surtout des sortes de romans pieux, des historiettes édifiantes, comme par exemple le roman d'Eustathe et de Théopiste, ceux de Cambyse et d'Alexandre, les légendes de sainte Marine, de Salomé, d'Hilaria, fille de l'empereur Zénon. C'est dire, en définitive, que de telles bibliothèques pouvaient passer pour un arsenal réservé à la défense du christianisme le plus orthodoxe, nécessaire à l'exercice du culte et à l'édification des moines.

Il faut évidemment mettre à part la correspondance en copte des particuliers qui s'écrivait sur des tessons de poterie que nous appelons *ostraca,* car le papyrus coûtait fort cher et était réservé aux contrats et aux testaments. Elle n'avait aucun caractère littéraire ou historique.

Cependant le milieu cultivé copte était au courant de l'histoire de la géographie de son pays et des autres peuples. La jeunesse était instruite dans les gymnases où l'on enseignait toutes les sciences et la littérature hellénistique. Seulement on ne crut pas utile de répandre les ouvrages qui traitaient de ces questions, nécessaires à l'instruction, mais inutiles au christianisme; on jugeait suffisant d'insérer dans les récits d'édification

certains faits historiques déformés et légendaires; c'est ainsi que les œuvres coptes renferment les noms de Ptolémée, de Dioclétien, de Constantin, de Basilisque, de Zénon, des termes géographiques mentionnant l'Ibérie, la Perse, l'Arménie, l'Abyssinie, etc.

La littérature grecque est infiniment plus précieuse et plus riche; c'est elle surtout qui manifeste le mouvement intellectuel durant la période byzantine et qui fit de l'Égypte, jusqu'à la conquête arabe, le centre le plus important de l'Orient. Les Ptolémées avaient hérité du précieux patrimoine du génie hellénique et l'avaient fait fructifier avec l'éclat que l'on sait dans leur capitale alexandrine et les principaux centres de l'Égypte. A l'époque romaine, nous avons vu (t. I, p. 241) se lever une ample moisson d'écrivains, de philosophes et de savants. Le christianisme s'imprégna de cette culture et produisit alors des œuvres remarquables, comme celles d'Origène, de Clément d'Alexandrie, d'Athanase, de Cyrille et d'une foule d'auteurs qui écrivirent dans une langue presque aussi châtiée et attrayante que celle des célèbres prosateurs de l'Attique. Enfin la littérature grecque s'enrichit des derniers poètes hellénistiques païens que nous avons déjà énumérés.

Une telle persistance est due au fait que le grec demeura jusqu'à la conquête arabe la langue officielle du gouvernement, de l'Église, de l'enseignement, du commerce et des relations extérieures; aussi la littérature classique resta-t-elle toujours en faveur, bien que pour le chrétien d'Égypte le mot hellène servait à désigner les païens. Comme on peut le constater par les fouilles, c'est par centaines que l'on retrouve les textes des auteurs anciens, d'Homère et d'Hésiode, jusqu'à Lucain et aux écrivains de la décadence.

Il faut également tenir compte de l'éclosion aux VIe et VIIe siècles d'études bibliques et théologiques rédigées en syriaque, par suite des rapports étroits qui unissaient alors les deux grandes Églises monophysites et grâce au séjour des nombreux Syriens répandus parmi le clergé et les monastères d'Égypte.

Toute cette brillante activité intellectuelle qui avait commencé par les

Écoles païennes et juives, puis continué par le christianisme ne cessa pas d'attirer sur les rives du Nil l'élite de l'Orient qui voulait s'instruire, dans la patrie d'Origène, d'Ératosthène, d'Euclide, de Philon et de Ptolémée l'astronome, de littérature, de théologie, de philosophie, d'astrologie, de grammaire et de toutes les sciences. C'est à ces sources importantes de l'esprit humain que plus tard, du IXe au XIVe siècle, puisèrent les écrivains de langue arabe, continuateurs de l'hellénisme égyptien.

3. — LES ARTS.

Cette même influence hellénistique s'est exercée sur l'art égyptien qui adopta suivant son génie les formules byzantines et syriennes répandues dans les autres provinces de l'Empire. Elle donna naissance à l'art chrétien d'Égypte qui, durant le Bas-Empire jusqu'à la conquête arabe, produisit des œuvres aussi remarquables que dans les autres provinces romaines.

Nous possédons peu de vestiges du christianisme remontant aux trois premiers siècles de son établissement en Égypte. Son influence commence à apparaître timidement dans quelques catacombes d'Alexandrie et dans les chapelles funéraires de l'oasis de Khargeh. Le règne de Théodose permit aux chrétiens de donner libre essor à leurs tendances artistiques. Comme on peut le constater à Dendéra et à Sohag, on vit alors s'édifier des églises de type basilical dans lesquelles apparaissent les influences byzantines et surtout syriennes; les nefs de ces constructions sont allongées et entourées d'élégantes colonnes à chapiteaux composites; autour du sanctuaire se trouve disposée une triple abside de forme tréflée, ornée de niches et de colonnes superposées.

De cette première étape de l'art chrétien d'Égypte bien peu de monuments ont survécu jusqu'à nos jours; l'un d'eux est la célèbre et immense basilique du désert maréotique qui fut construite par ordre de l'empereur Arcadius sur le tombeau d'un saint du nom de Ménas, vénéré par toute la chrétienté d'alors; des foules de pèlerins accouraient de l'Orient et de l'Occident, jusque des confins de la Germanie, pour demander la guérison

à une eau miraculeuse. Une autre église remarquable, d'un style aussi pur, subsiste de nos jours près d'Akhmîm; le grand moine Shenouté ou Shenouda l'édifia dans son célèbre monastère Blanc, grâce à la munificence du comte Césaire.

Le seul monument non religieux de cette époque est l'enceinte de l'ancienne Babylone (aujourd'hui le Vieux-Caire) avec ses tours imposantes. Cette construction date, ce semble, du règne de Trajan et fut restaurée par Héraclius.

Les innombrables couvents que l'on édifia durant le Bas-Empire ont presque tous disparu et furent reconstruits du IXe au XIVe siècle, suivant d'autres formules orientales. Dans les édifices qui subsistent à Saqqara et à Baouit, l'art copte excelle dans la décoration sur pierre et sur fresque : on voit répandus à profusion d'élégantes volutes de fleurs et de feuillages, des entrelacs et des dessins géométriques qui révèlent un art consommé fait de délicatesse, de finesse et de goût, mais où domine la recherche orientale pour le clinquant. Les colonnes aux fûts élancés, taillées dans le granit d'Assouan ou le calcaire de Haute-Égypte sont surmontées de chapiteaux extrêmement variés et fouillés, où l'on retrouve une inspiration aussi heureuse et une technique aussi parfaite. Ce souci dans la décoration apparaît également sur les stèles funéraires, les conques des niches et les boiseries des panneaux.

La peinture est en honneur et orne suivant les meilleures formules byzantines et hellénistiques les murs, les voûtes, les niches des églises et des couvents. On y voit représentés, les différents sujets tirés de la Bible et de l'hagiographie chrétienne. La représentation des saints en particulier s'inspire nettement des portraits peints qui à l'époque précédente ornaient le chevet des sarcophages païens.

Enfin la miniature égyptienne était renommée, comme on peut le constater dans la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleustès et les fragments de la *Chronique alexandrine*.

Ce mouvement artistique d'inspiration hellénistique ne sera pas perdu après l'invasion arabe; elle connaîtra un renouveau plus brillant encore à

l'époque musulmane, et servira encore de base à des chefs-d'œuvre incomparables.

4. — CONCLUSION.

Bien qu'elle ait vécu, durant toute la période d'occupation byzantine, dans une semi-indépendance et sans grande secousse politique, l'Égypte ne fut pas heureuse. Aussi montra-t-elle envers le régime impérial qui l'exploitait une hostilité et une haine chaque jour grandissantes.

Une des principales causes de cette profonde désaffection, nous l'avons déjà vu, était la lourde politique fiscale du gouvernement et les continuelles exactions des fonctionnaires byzantins qui pressuraient le contribuable pour s'enrichir eux-mêmes. Les empereurs ne voyaient dans l'Égypte qu'un grenier abondamment pourvu; ils l'exploitaient comme une colonie sur qui ils croyaient pouvoir toujours compter et leurs sujets comme une terre où l'on faisait aisément fortune; aussi se souciaient-ils peu de la prospérité de la Vallée du Nil, de la sécurité dans les campagnes, des disettes et de la famine qui parfois la ravageaient.

L'Égyptien savait aussi qu'il était le peuple dont le clergé eut le plus à souffrir dans sa foi par suite de l'ingérence byzantine. Il avait sous les yeux les continuelles persécutions des empereurs contre les patriarches qui souvent préférèrent l'exil aux brillantes prérogatives de leur charge, les excommunications des conciles contre les doctrines de ses théologiens; les interventions brutales et réitérées de Constantinople qui cherchait à installer sur le trône de saint Marc des candidats à son choix, ce qui amenait des rixes et des massacres.

Bien loin de favoriser le commerce, l'industrie et l'agriculture par des mesures de sécurité et des travaux d'utilité publique, les Byzantins laissèrent tomber en ruines l'excellent système économique que Rome avait auparavant établi. Toutes les transactions se faisaient par une monnaie dépréciée qui risquait de n'avoir plus cours aux changements de règne. La misère par conséquent augmentait dans les campagnes désertées et dans

les villes dépeuplées, derrière des frontières sans cesse menacées et plusieurs fois franchies. Les paysans abandonnaient en masse leurs terres qui devenaient incultes et l'on voyait des parents engager la liberté de leurs enfants pour une modique somme ou en faire donation à quelque couvent du voisinage.

Que les Byzantins par leur politique aient amené la décadence progressive de l'Égypte, de tels faits le prouvent suffisamment. Ils n'eurent cependant pas tous les torts : une grande partie vint des administrés eux-mêmes.

Durant tout le cours de l'occupation étrangère, l'histoire n'arrive à mentionner aucune de ces fortes personnalités égyptiennes qui auraient pu améliorer le sort du pays par son intelligence, son activité ou une légitime ambition. Bien qu'ils soient parvenus à occuper les situations les plus hautes et qu'en pratique ils aient tenu en main tous les rouages de l'administration civile et militaire, les Égyptiens ne valaient pas mieux que leurs oppresseurs; ils préféraient gémir, et surtout se livrer aux mêmes concussions. Du haut en bas de l'échelle sociale, c'était la même indolence et le même esprit de lucre.

Seul le patriarche émerge de la masse de ses concitoyens, mais son orgueil et son intransigeance religieuse repoussent continuellement les louables tentatives des empereurs, qui de Zénon à Héraclius s'efforcent à ramener la paix par des compromis fort acceptables.

La mauvaise volonté du peuple dans les questions fiscales n'est pas non plus étrangère à cette décadence. C'est à qui se dérobera aux impôts. Par milliers, les contribuables délaissent leurs terres, abandonnent leurs entreprises, se ruinent eux-mêmes plutôt que d'acquitter les impôts. Quand les agents du fisc se présentent, ils prennent la fuite, entrent dans les couvents ou se mettent sous la protection des grands. Ceux-ci de leur côté se dérobent avec la même insouciance par la force ou la ruse. Ce triste exemple qui paralyse les finances de l'État s'étend aussi au clergé et aux monastères qui non contents de ne rien payer, réussissent à émarger fortement au budget égyptien. Justinien est le premier à se

plaindre dans l'Édit XIII des détournements de ses fonctionnaires, de leur négligence à restaurer les monuments publics; essayant de combattre la misère, il recommande de rétablir au profit des pauvres d'Alexandrie les 105.600 hectolitres de blé qui leur étaient distribués depuis le temps de Dioclétien.

Enfin une dernière cause est le caractère turbulent du peuple dont nous avons montré à chaque page les manifestations bruyantes et parfois sanglantes; l'insécurité dans les provinces, les troubles dans la métropole, les persécutions contre les religions païenne et juive amènent la ruine du commerce et de l'industrie, malgré le caractère travailleur des habitants.

Une situation aussi précaire et aussi pitoyable explique pourquoi l'Égypte se donna à son nouvel envahisseur arabe, sans grande résistance, espérant voir se lever des jours prospères et tranquilles. La majorité du peuple égyptien qui adopta la religion musulmane, connut aux siècles prochains de brillantes destinées, qui seront exposées dans les pages suivantes. Mais la minorité qui resta chrétienne, souffrit dans ses croyances et revit les pires jours de la domination romaine; l'avenir prouvera que les Coptes ne firent que changer de maître, suivant le mot de Sévère d'Ashmounaïn sur ses compatriotes : « Enfin Dieu les délivra des Grecs en les livrant aux Ismaélites ».

H. Munier.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

POUR L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE EN ÉGYPTE.

I. — SOURCES PRINCIPALES.

1. Sources coptes. — Elles sont peu importantes. Voir la bibliographie de la littérature copte par A. Mallon dans sa *Grammaire* (3e édition, Beyrouth, 1926, spécialement les pages 302-305).

Amélineau (E.). Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux ive et ve siècles (*Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. IV, 1er fasc., 1888; *Annales du Musée Guimet*, t. XVII, 1889).

Amélineau (E.). Histoire des deux filles de l'empereur Zénon (*Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, t. X, 1888, p. 181-206).

Krall (G.). Koptische Beiträge zur ägyptischen Kirchengeschichte (*Mitteil. Papyrus Rainer*, t. IV, 1888, p. 63-74).

Zoega. Catalogus codicum coptorum. Rome 1810.

2. Sources grecques et latines. — Elles comprennent d'une façon générale :

A. Les histoires ecclésiastiques d'Ammien Marcellin, Cédrenus, Eusèbe, Philostorge, Rufin, Socrate, Sozomène, Théodoret, Théophane, Zosime et le Chronicon Paschale (voir les grands recueils byzantins de Paris et de Bonn, ainsi que la Bibliotheca Teubneriana).

B. Les œuvres des patriarches d'Alexandrie, des théologiens et des polémistes qui prirent part aux événements que nous venons de décrire, comme Clément d'Alexandrie, Athanase, Théophile, Cyrille, etc. (voir la *Patrologie grecque* et la *Patrologie latine* de Migne).

C. Les Actes des Conciles publiés par Mansi (*Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*) et par Hefele-Leclercq (*Histoire des Conciles*).

D. Les recueils des papyrus qui existent dans les collections publiques et particulières (voir une excellente bibliographie dans G. Rouillard. *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, p. 250-252).

E. Divers documents publiés dans les ouvrages suivants :

Bauer (A.) et Strzygowski (G.). Eine alexandrinische Weltchronik. Text und Minia-

turen eines griechischen Papyrus der Sammlung Golenischef, Wien, 1905. (Voir compte rendu par Seymour de Ricci dans la *Revue archéologique*, 4e série, t. XI, 1908, p. 108-116.)

Crum (W. E.). Eusebius and Coptic Church Histories (*Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, t. XXIV, 1902, p. 68-84).

Ghedini (G.). Lettere cristiane dai papiri greci del III° e IV° secolo. Milan 1923.

Lefebvre (G.). Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte. Le Caire 1907.

Letronne (J. A.). Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Arabes. Paris 1842-1848, 2 vol. — C. r. par Hase dans le *Journal des Savants*, 1848, p. 528-538, 616-626.

Notitia Dignitatum Imperii Romani. Ed. Otto Seeck. Berlin 1876.

Parthey (G.). Hieroclis Synecdemus et notitiæ græcæ episcopatuum. Accedunt Nili Doxapatrii notitia patriarchatuum et locorum nomina immutata. Berlin 1866.

Preisigke et Bilabel. Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten. Strasbourg et Leipzig 1913-1927, 3 vol.

3. Sources syriaques. — Brooks (E. W.). A collection of letters of Severus of Antioch from numerous Syriac manuscripts (*Patrologia orientalis*, t. XII, p. 165-342; t. XIV, p. 1-310).

Die Kirchengeschichte des Johannes von Ephesus. Aus dem Syrischen übersetzt mit einer Abhandlung über die Tritheiten, von J. M. Schönfelder. München 1862.

Jean Rufus, évêque de Maïouma. Plérophories. Témoignages et révélations contre le concile de Chalcédoine. Version syriaque et traduction française éditées par F. Nau (*Patrologia orientalis*, t. VIII, 1912, p. 1-208).

Nau (F.). Histoire de Dioscore, patriarche d'Alexandrie, écrite par son disciple Théopiste (*Journal asiatique*, 1903, p. 5-108, 241-310; 1904, p. 181-183).

Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199). Chronique, éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. Chabot. Paris 1900, 3 vol.

Sévère, patriarche d'Antioche 512-518. Textes syriaques publiés, traduits et annotés par M. A. Kugener (*Patrologia orientalis*, t. II, p. 1-115, 205-400).

Sévère d'Antioche. Homélies cathédrales. Traduction syriaque de Jacques d'Édesse, éditées et traduites en français par M. Brière (*Patrologia orientalis*, t. IV, p. 7-83; t. VIII, p. 99-394).

4. Sources arabes. — Abudacnus (J.). Historia Jacobitarum seu Coptorum. Leyde 1740.

Abû-l'Barakat (Ibn Kabar). Livre de la lampe des ténèbres et de l'exposition lumineuse du service (de l'Église). Texte arabe édité et traduit par Dom L. Villecourt, E. Tisserant et G. Wiet (*Patrologia orientalis*, t. XX, p. 579-733).

Agapios (Mahboub) de Menbidj. Kitab al-'Unwan. Histoire universelle, éditée et traduite en français par A.-A. Vasiliev (*Patrologia orientalis*, t. V, p. 557-692; t. VII, p. 457-591; t. VIII, p. 397-550).

Eutychii patriarchæ Alexandrini Annales. Ed. L. Cheikho (*Corpus scriptorum christianorum orientalium*, IIIe série, t. VI, 1906, 2 vol.).

Maqrizi. Historia Coptorum Christianorum in Ægypto. Arabice edita et in linguam latinam translata ab H. J. Wetzer. Salsbourg 1828.

—— Geschichte der Copten aus den Handschriften zu Gotha und Wien, mit Uebersetzung und Anmerkungen von Karl Wüstenfeld. Gœttingen 1845.

—— A short history of the Copts and of their Church. Translated from the Arabic by the Rev. S. C. Malan. London 1873.

Petrus Ibn Rahib. Chronicon orientale. Ed. L. Cheikho (*Corpus scriptorum christianorum orientalium*, IIIe série, t. I, 1903, 2 vol.).

Sévère Ibn al-Mokaffa', évêque d'Ashmounaïn. Réfutation de Sa'id Ibn Batriq (Eutychius) (Le Livre des Conciles). Texte arabe publié et traduit par P. Chébli et L. Leroy (*Patrologia orientalis*, t. III, p. 127-242; t. VI, p. 469-640).

Severus ben al-Mokaffa'. Historia patriarcharum Alexandrinorum. Ed. F. Seybold (*Corpus scriptorum christianorum orientalium*, IIIe série, t. IX).

Homélie sur saint Marc, apôtre et évangéliste, par Anba Sévère, évêque de Nestéraweh. Texte arabe, publié avec une traduction et des notes par l'abbé J. J. L. Bargès, le tout contenant la vie de saint Marc et l'autre histoire de sa prédication et de son martyre dans la ville d'Alexandrie, par Anba Sévère Ibn el-Moqaffa', évêque d'Oschmounaïn. Paris 1877.

History of the Coptic Church of Alexandria. Arabic text edited, translated and annotated by Evetts (*Patrologia orientalis*, t. I, 1907, p. 103-214, 381-518).

Le synaxaire arabe-jacobite (rédaction copte). Texte arabe publié, traduit et annoté par René Basset (*Patrologia orientalis*, t. I, III, XI, XVI, XVII et XX).

5. Sources éthiopiennes. — Chronique de Jean évêque de Nikiou, texte éthiopien publié et traduit par H. Zotenberg, Paris 1883 (d'après un original grec perdu). Nouvelle édition : The Chronicle of John, bishop of Nikiu, translated from Zotenberg's Ethiopic Text by R. H. Charles. Londres 1916.

II. — PRINCIPAUX OUVRAGES GÉNÉRAUX MODERNES À CONSULTER.

ALBERTINI (E.). L'Empire romain. Dans la collection *Peuples et civilisations*, par Halphen et Sagnac, Paris 1929. (On trouvera aux pages 429-431 une bibliographie générale de l'Histoire romaine sous l'Empire et le rôle de l'Égypte durant cette période. Ajouter : WILCKEN (U.). Zur Geschichte des Usurpators Achilleus (*Sitzungb. Berl. Akad.*, t. XXVI, p. 270-276).

AMÉLINEAU (E.). Le christianisme chez les anciens Coptes (*Revue de l'histoire des religions*, t. XIV, 1886, p. 308-345; t. XV, 1887, p. 52-87).

BUTCHER (E. L.). The story of the Church of Egypt. Londres 1897, 2 vol.

BUTLER (A. J.). The ancient Coptic Churches of Egypt. Oxford 1884, 2 vol.

CHAINE (M.). La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie. Paris 1925.

FAIVRE (J.). Alexandrie (article dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. II, 1914, col. 289-369).

HECKEL. Die Kirche von Aegypten. Ihre Anfänge, ihre Organisation und ihre Entwicklung zur Zeit Nicänums. Strasbourg 1918.

LE QUIEN. Oriens christianus. Paris 1740.

LETRONNE (A. J.). Matériaux pour l'histoire du christianisme en Égypte et Abyssinie (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. IX et X).

LOT (F.). La fin du monde antique et le début du moyen âge, Paris 1927, dans la collection : Bibliothèque de synthèse historique.

MALAN (S. C.). A short history of the Copts and of their Church. Londres 1873.

MASPERO (J.). Histoire des Patriarches d'Alexandrie, ouvrage revu et publié après la mort de l'auteur par Ad. Fortescue et G. Wiet. Paris 1923.

MILNE (J. G.). A history of Egypt under Roman Rule. Third edition revised and enlarged. Londres 1924.

PAULY et WISSOWA. Real-Encyclopädie, *passim*.

QUATREMÈRE (Ét.). Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte et sur quelques contrées voisines. Paris 1811, 2. vol.

RENAUDOT. Historia Patriarcharum Alexandrinorum. Paris 1713.

SCHNEIDER (O.). Beiträge zur Kenntniss der griechisch-orthodoxen Kirche Aegyptens, 1874.

SCHUBART (W.). Aegypten von Alexander dem Grossen bis auf Mohammed. Berlin 1922.

TILLEMONT. Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique. Paris 1700.

VANSLEB. Histoire de l'Église d'Alexandrie, Paris 1677.

VILEGER (A. de). The origin and early history of the Coptic Church. Lausanne 1900.

ZOGHEB (A. de). L'Église d'Alexandrie (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 1894, p. 7-37).

III. — PRINCIPAUX OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE BYZANTINE.

1. ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME EN ÉGYPTE. — GROFF (W.). Les origines du christianisme en Égypte. L'Église d'Alexandrie (*Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1898, p. 55-66).

—— L'aurore du christianisme en Égypte (*Id.*, p. 159-166).

—— Le premier évangéliste en Égypte (*Id.*, p. 189-196).

HAASE (F.). Altchristliche Kirchengeschichte nach orientalischen Quellen. Leipzig 1925.

A. HARNACK. Mission und Ausbreitung des Christentums in der ersten drei Jahrunderten. Leipzig 1906 (Bref résumé dans J. RIVIÈRE. La propagation du christianisme dans les trois premiers siècles. Paris 1907).

LEGGE (F.). Forerunners and rivals of Christianity, London 1915.

MÉAUTIS (G.). L'introduction du christianisme en Égypte (*Rev. de Théol. et de Philos.*, 1921, p. 169-185).

WESSELY (C.). Les plus anciens monuments du christianisme écrits sur papyrus (*Patrologia orientalis*, t. IV, 95-210; t. XVIII, p. 345-508).

2. LES PERSÉCUTIONS CONTRE LES CHRÉTIENS. — Voir bibliographie dans la *Grammaire copte* du R. P. Mallon (3ᵉ édition, 1926, p. 295-302), où l'on trouvera les références relatives aux ouvrages d'Amélineau, Balestri, Bouriant, Budge, Hyvernat, Munier, Rossi, Winstedt, etc.; ajouter : DELEHAYE (H.). Les martyrs d'Égypte (*Analecta Bollandiana*, t. XL, 1923); STADE (K.). Der Politiker Diocletian und die letzte grosse Christenverfolgung. Wiesbaden, 1926.

3. LE MONACHISME. — A la même bibliographie ajouter : AMÉLINEAU (E.). Étude historique sur saint Pakhôme et le cénobitisme primitif dans la Haute-Égypte (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 1886, p. 306-399).

—— Saint Antoine et les commencements du monachisme en Égypte (*Revue de l'histoire des religions*, t. LXV, 1912).

BESSE (Dom J. M.). Les moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine (451). Paris 1900.

BUTLER (E. Cuthbert). The Lausiac history of Palladius. Cambridge 1898-1904, 2 vol.
CHIWIETZ (S.). Das morgenländische Monchtum. Mainz 1904-1913, 2 vol.
DELEHAYE (H.). La personnalité historique de saint Paul de Thèbes (*Analecta Bollandiana*, t. XLIV, 1926, p. 64-69).
GRÜTZMACHER. Pachomius und das älteste Klosterleben. Ein Beitrag zur Mönchsgeschichte. Fribourg et Leipzig 1896.
LADEUZE (P.). Étude sur le cénobitisme pakhomien pendant le IVe siècle et la première moitié du Ve siècle. Louvain 1898.
LEIPOLDT (J.). Schenute von Atripe. Leipzig 1903.
MACKEAN. Christian monasticism in Egypt to the close of the fourth century. London 1920.
VAN CAUWENBERGH. Étude sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine (451) jusqu'à l'invasion arabe. Paris 1914.

4. LE GNOSTICISME. — AMÉLINEAU. Pistis Sophia. Ouvrage gnostique de Valentin, traduit du copte en français. Paris 1895.
HORNER. Pistis Sophia, litterally transcribed from the Coptic. London 1924.
LA FAYE (E. de). Gnostiques et gnosticisme, 2e édition. Paris 1925.
SCHMIDT (C.). Gnostische Schriften in Koptischer Sprache. Leipzig 1892.
SCOTT MONCRIEFF (P. D.). Gnosticism and early christianity in Egypt (*Church Quarterly Review*, LXIX, 1909, p. 61-83).

5. L'ARIANISME. LE CONCILE DE NICÉE. — On trouvera dans la Patrologie de Migne, dans l'histoire des conciles de Hefele-Leclercq, ainsi que dans les différents manuels d'histoire de l'Église, les sources et les ouvrages généraux sur la querelle de l'arianisme.

Nous signalons les publications suivantes, qui se rapportent plus spécialement à l'histoire de l'Égypte :
ALÈS (A. d'). Le dogme de Nicée. Paris 1926.
BAYNES (Norman H.). Athanasiana : 1° The recall of Arius from Exile. — 2° An Athanasian forgery? — 3° The return of Athanasius from his first Exile (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. XI, 1925, p. 58-59).
BELL (H. I.). Athanasius. A chapter in Church History (*The Congregational Quarterly*, III, 1925, p. 158-176).
GELZER, HILGENFELD et CUNTZ. Patrum Nicaenorum nomina (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig 1898.
HAASE (F.). Die koptischen Quellen zum Konzil von Nicaea. Paderborn 1920.
LAMMEYER. Die sogenannten Gnomen des Konzils von Nicaea. Beyrouth 1912.

LENORMANT (Ch.). Fragmenta versionis copticae libri synodici de primo concilio œcumenico Nicaeno. Paris 1852.
—— Mémoire sur les fragments du premier concile de Nicée, conservés dans la version copte. Paris 1853.
REVILLOUT (E.). Le concile de Nicée d'après les textes coptes. Paris 1873, 1881. 2 vol.
RIEDEL (W.) et CRUM (W. E.). The canons of Athanasius of Alexandria. The Arabic and Coptic versions. Londres 1904.
SCHMIDT (C.). Der Osterfestbrief des Athanasius vom Jahre 367. Goettingen 1898.

6. JUIFS ET CHRÉTIENS. — BELL (H. I.). Jews and Christians in Egypt. The Jewish troubles in Alexandria and the Athanasian controversy. Londres 1924.
—— Juden und Griechen im römischen Alexandreia (*Beihefte zum «Alten Orient»*, n° 9). Leipzig 1926.
BRECCIA (Ev.). Juifs et chrétiens de l'ancienne Égypte. Alexandrie 1927.

7. LE PAGANISME ET LE CHRISTIANISME. — CHEETHAM (S.). The destruction of the Serapeum at Alexandria (*The Academy*, 1895, n° 219, p. 207).
DUCHESNE (Mgr). Le sanctuaire d'Aboukir (*Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, n° 12, 1910, p. 3-14).
ERMAN (A.). Heidnisches bei den Kopten (*Zeitschrift für ägypt. Sprache*, t. XXXIII, 1895, p. 43-46).
GASELEE (S.). Ἕλλην in Coptic (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. I, 1914, p. 207-208).
MASPERO (J.). Horapollon et la fin du paganisme égyptien (*Bulletin de l'Institut français d'archéologie*, t. XI, 1914, p. 163-195).
SCOTT-MONCRIEFF (P. D.). Paganism and Christianity in Egypt. Cambridge 1913.
WILCKEN (U.). Heidnisches und Christliches aus Aegypten (*Archiv für Papyrusforschung*, t. I, 1901, p. 396-436).

8. LE NESTORIANISME. LE CONCILE D'ÉPHÈSE. — AMÉLINEAU. Mémoire sur un manuscrit copte contenant une série de pièces sur le Concile d'Éphèse (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1890, p. 212-219).
BATTIFOL (P.). Les présents de saint Cyrille à la Cour de Constantinople (*Études de liturgie et d'archéologie chrétiennes*, Paris 1919, p. 154-179).
—— Un épisode du concile d'Éphèse (juillet 431) d'après les Actes coptes de Bouriant (*Mélanges Schlumberger*, 1924, t. I, p. 28-39).
BOURIANT (U.). Actes du Concile d'Éphèse. Texte copte traduit et publié (*Mémoires de la Mission archéologique du Caire*, t. VIII, 1892).

Kraatz (W.). Koptische Akten zum Ephesinischen Konzil von Jahre 431. Leipzig 1902.

9. Le monophysisme. — Le dossier de cette querelle doctrinale avec ses conséquences politiques et religieuses est particulièrement chargé et la littérature considérable. Nous ne mentionnerons que les publications suivantes.

Amélineau (E.). Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux ive et ve siècles : Le panégyrique de Macaire de Tkôou par Dioscore d'Alexandrie; IV Lettres de Pierre Monge et d'Acace (*Mémoires de la Mission archéologique du Caire*, t. IV, p. 92-164, 196-228).

Benigni (U.). Bisanzio ed Alessandria nella storia del giacobitismo (*Bessarione*, 1897).

Brooks (E. W.). The Patriarch Paul of Antioch and the Alexandrine Schism of 575 (*Heisenberg Festschrift*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, XXX, 1929-1930, p. 468-476).

Crum. Coptic texts relating to Dioscorus of Alexandria (*Proceedings of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, 1903).

—— Sévère d'Antioche en Égypte (*Revue de l'Orient chrétien*, t. XXIII, 1922-1923, p. 92-104).

Delehaye (H.). Une vie inédite de saint Jean l'Aumônier (*Analecta Bollandiana*, t. XLV, 1927, p. 5-74).

Gelzer (H.). Leontios' von Neapolis Leben des Heiligen Johannes des Barmherzigen Erzbishofs von Alexandrien. Fribourg en Brisgau et Leipzig, 1893.

Haase (F.). Patriarch Dioskur I. nach monophysitischen Quellen (Max Sdralek, *Kirchengeschichtliche Abhandlungen*, t. VI. Breslau 1908).

Jülicher (A.). Zur Geschichte der Monophysitenkirche (*Zeits. neut. Wissens.*, t. XXIV, 1925, p. 17-43.

Thompson (H.). Dioscorus and Shenoute (*Mélanges Champollion*, 1922, p. 367-376).

10. Les dernières années de l'occupation byzantine. — Amélineau. Étude sur le christianisme en Égypte au viie siècle. Un évêque de Keft au viie siècle (*Mémoires de l'Institut égyptien*, t. II, 1889, p. 261-424).

Baynes (Norman H.). Alexandria and Constantinople. A study in ecclesiastical diplomacy (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. XII, 1926, p. 145-156).

—— A note on the Chronology of the Reign of the Emperor Heraclius (*Byzantinische Zeitschrift*, t. XXVI, 1926, p. 55-56).

Bell (H. I.). The decay of a civilisation (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. X, 1924, p. 207-216).

Bréhier (L.). La transformation de l'Empire byzantin sous les Héraclides (*Journal des

Savants, 1917, p. 401-415, 445-453, 498-506). (Compte rendu de l'ouvrage de Julien Koulakow, *Istoriia Vizantii*, t. III, 1915).

Butler (A. J.). The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of the Roman Dominion. Oxford 1902.

Diehl (C.). Justinien et la civilisation byzantine au vie siècle. Paris 1901.

Lumbroso (G.). Documenti nuovi su l'Egitto greco alla vigilia della conquista araba (*Rendiconti Accad. Lincei*, Ve série, t. XII, 1903, p. 311-316).

Milne (J. G.). Egyptian Nationalism under Greek and Roman Rule (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. XIV, 1928, p. 226-234).

11. Évangélisation de l'Afrique Orientale. — Crowfoot (J.). Christian Nubia (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. XIII, 1927, p. 141-150).

Crum (W. E.). La Nubie dans les textes coptes (*Recueil de travaux*, t. XXI, 1899, p. 223-227).

Griffith (F. Ll.). Christian documents from Nubia (*Proc. of British Acad.*, t. XIV, 30 p.).

Krall (J.). Beiträge zur Geschichte der Blemyer und Nubier. Vienne 1898.

Leipoldt (J.). Berichte Shenutes über Einfälle der Nubier in Aegypten (*Zeitschrift für die aegyptische Sprache*, t. XL, 1902, p. 126-140).

Macmichael (H. A.). A history of the Arabs in the Sudan, and some account of the people who preceded them and of the tribes inhabiting Darfur. Cambridge 1922, 2 vol. (excellente bibliographie sur l'époque qui nous intéresse).

Maspero (J.). Théodore de Philæ (*Revue de l'histoire des religions*, t. LIX, 1909, p. 299-317).

Revillout (E.). Mémoire sur les Blemmyes, à propos d'une inscription copte trouvée à Dendour (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1re série, t. VIII, 2e partie, 1869, p. 371-445).

12. Vie politique et administrative. — Pour les inscriptions et les papyrus, consulter la liste publiée par G. Rouillard, *L'Administration civile de l'Egypte byzantine*, 2e édition. Paris 1928, p. 249-252.

Bell (H. I.). The Byzantine Service State in Egypt (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. IV, 1917, p. 36-106).

—— Hellenic culture in Egypt (*Id.*, t. VIII, 1922, p. 139-155).

—— The episcopalis audientia in Byzantine Egypt (*Byzantion*, t. I, 1924, p. 139-144).

Boak (A. E. R.). Byzantine Imperialism in Egypt (*Amer. Historical Review*, t. XXXIX, p. 1-8).

CANTARELLI (L.). La serie dei prefetti di Egitto, III (*Mem. d. R. Accad. dei Lincei, cl. di science mor. stor. e filol.*, 5e série, t. XIV, 1913, 7e mém.).
— Il prefetto di Egitto nei documenti Atanasiani (*Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, n° 11, 1909, p. 289-293).
— Niceta non fu augustale di Alessandria (*Id.*, n° 14, 1912, p. 215-221).
GELZER (M.). Studien zur byzantinischen Verwaltung Aegyptens. Leipzig 1909.
— Altes und Neues aus der byzantinisch-ägyptischen Verwaltungsmisere, vornehmlich im Zeitalter Justinians (*Archiv für Papyrusforschung*, t. V, 1911, p. 346-377).
MASPERO (J.). L'organisation militaire de l'Égypte byzantine. Paris 1912.
MILNE (J. G.). The ruin of Egypt by Roman mismanagement (*Journ. of R. Soc.*, t. XVII).
PIGANIOL. L'impôt de capitation sous le Bas-Empire romain. Paris 1928.
ROSTOVTZEFF. The social and economic history of the Roman Empire, Oxford 1916.
ROUILLARD (G.). Notes sur deux inscriptions d'Ombos (*Mélanges Schlumberger*, 1924, t. I, p. 85-100).
— L'administration civile de l'Égypte byzantine, 2e édition. Paris 1928.
SCHUBART (W.). Die Griechen in Ägypten (*Beihefte zum «Alten Orient»*, n° 10). Leipzig 1927.
STEIN (E.). Untersuchungen zur Geschichte und Verwaltung Aegyptens in der römischen Herrschaft. Stuttgart 1915.
VOGT (J.). Römische Politik in Ägypten (*Beihefte zum «Alten Orient»*). Leipzig 1924.

13. LA MONNAIE. — MILRE (J. G.). The currency of Egypt in the Fifth Century (*Numism. Chron.*, 5e série, t. VI, 1926, p. 43-92).
MONNERET DE VILLARD (U.). Exagia bizantini in vetro (*Riv. ital. di Numismatica*, 1922, fasc. 2 et 3).
— Sui diversi valori del soldo Bizantino (*Id.*, 2e sér., t. VI, 1923, p. 33-40).
VOGT (J.). Die Alexandrinischen Münzen. Gründlegung einer alexandrinischen Kaisergeschichte. Stuttgart, 2 vol.

14. LE COMMERCE. — BOULARD (L.). La vente dans les actes coptes (*Études d'histoire juridique offertes à P. F. Girard*, 1912, t. II).
CHARLESWORTH (M. P.). Trade routes and commerce of the Roman Empire. Cambridge, 1924.
HARTZFELD (J.). Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique. Paris 1919.
HEYD (W.). Histoire du commerce du Levant au moyen âge. Traduction française par Furcy Reynaud. Leipzig 1886. 2 vol.

MURRAY (G. W.). The Roman roads and stations in the Eastern desert of Egypt (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. XI, 1925, p. 138-150).
RAWLINSON (H. G.). Intercourse between India and the Western World from the earliest times to the fall of Rome. Cambridge 1916.

15. DROIT. — A l'excellente bibliographie déjà citée de G. ROUILLARD. *L'administration*, etc., ajouter :
BOYÉ (J. A.). Le Droit romain et les papyrus d'Égypte (*L'Égypte contemporaine*, 1929, t. XX, p. 529-559).
STEINWENTER (A.). Die Rechtsstellung der Kirchen und Klöster nach den Papyri (*Zeitschr. Savigny-Stift., Kan. Abt.*, t. XIX, 1930, p. 1-50).

16. LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS. — AMÉLINEAU (E.). Contes et romans de l'Égypte chrétienne. Paris 1888, 2 vol.
BROCKELMANN (C.), FINCK (A.), LEIPOLDT (J.) et LITTMANN (E.). Geschichte der christlichen Litteraturen des Orients. Leipzig 1909.
DEIBER (A.). Clément d'Alexandrie et l'Égypte (*Mémoires de l'Institut français d'Archéologie du Caire*, t. X, 1904).
DENIS (J.). De la philosophie d'Origène. Paris 1884.
FAYE (E. de). Clément d'Alexandrie. Étude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque au IIe siècle. Paris 1906.
— Origène. Sa vie, son œuvre, sa pensée. Paris 1923-1928.
GASIOROWSKI (S. J.). A fragment of a Greek illustrated papyrus from Antinoë (*Journal of Egyptian Archaeology*, t. XVII, 1931, p. 1-9).
GIRON (N. Aimé). Légendes coptes. Paris 1907.
LEHMANN (F.). Die Katechetenschule zu Alexandria. Leipzig 1896.
LEIPOLDT (J.). Didymus der Blinde von Alexandria. Leipzig 1905.
MALLON (A.). Bibliographie de la littérature copte (dans sa *Grammaire copte*, 3e édition. Beyrouth 1926, p. 246-325).
MATTER. Histoire de l'École d'Alexandrie. Paris 1840.
MONNERET DE VILLARD (U.). Christian art in Egypt (dans *Egypt and Sûdan, Handbook for travellers*, by K. Baedeker, 8e édition. Leipzig 1929, p. CLXXXVII-CXCI).
— La scultura ad Ahnâs. Note sull'origine dell'arte copta. Milano 1923. (Voir aussi les monographies que cet auteur a consacrées aux monastères d'Assouan, de Sohag et du Ouadi Natroun).
— Saggio di una bibliografia dell'arte cristiana in Egitto (*Boll. R. Ist. di archeol. e stor. dell'arte*, t. I, 1922, 1er fasc.).
— Sul castrum romano di Babilonia d'Egitto (*Aegyptus*, t. V, 1924, p. 174-182).

Munier (H.). Géographie historique (*Bibliographie géographique de l'Égypte publiée sous la direction de M. Henri Lorin*, t. II, spécialement la quatrième partie : périodes gréco-romaine, copte et byzantine).

Radford (L. B.). Three teachers of Alexandria : Theognostus, Pierius and Peter. A study in the early history of origenism and anti-origenism. Cambridge 1908.

Strzygowski (J.). Koptische Kunst. Vienne 1904.

—— Hellenistische und koptische Kunst in Alexandria (*Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, n° 5, 1902).

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉGYPTE MUSULMANE

DE LA

CONQUÊTE ARABE À LA CONQUÊTE OTTOMANE

PAR

GASTON WIET.

CHAPITRE PREMIER.

LA CONQUÊTE ARABE.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES.

Au cours de l'année 17 (638), la quatrième du règne du calife ʿUmar, six ans après la mort de Mahomet, un congrès se tint dans une petite ville de Palestine, à Djabiya; stupéfaits de leur avance rapide, les généraux arabes éprouvaient le besoin de se concerter et de délibérer sur les mesures à adopter pour l'administration de leurs récentes et faciles conquêtes. Le calife ʿUmar était venu de Médine pour présider cet important conseil de guerre, et, au cours d'une réunion, un des généraux fit valoir au souverain les avantages que retirerait le califat de la possession de l'Égypte, «pays très riche, impuissant à se défendre».

Ce projet était mis à exécution dès la fin de l'année suivante : l'armée arabe, commandée par ʿAmr ibn al-ʿAs, se présentait devant Farama (Péluse), dont elle se rendait maîtresse après un mois d'efforts. C'était la route naturelle des invasions venant de Syrie, suivie notamment par les troupes de Cambyse, et, quelque vingt ans avant la ruée arabe, par les Perses de Chosroès II. La marche des Arabes s'infléchit vers le sud, en direction de Babylone, arrêtée encore un mois devant Belbeis.

Babylone était défendue par une puissante forteresse, dont les tours massives se voient encore, au Vieux-Caire, à proximité de l'église el-Muʿallaka : c'est le Kasr el-Shamʿ, dont le dernier mot cache une transcription du copte *chêmi*, qui était précisément le nom indigène de Babylone. Cette vieille citadelle, qui datait de l'empire romain, arrêta pendant sept mois les troupes arabes, qui, renforcées, pouvaient compter environ quinze

mille hommes. Après sa reddition, le 21 rabiʿ II 20 (9 avril 641), un traité fut signé, qui arrachait à la domination byzantine le territoire égyptien, ou, plus exactement, le sort de la population indigène. Les auteurs arabes précisent bien, en effet, qu'après la prise du Kasr el-Shamʿ, les Coptes acceptèrent de bon cœur des stipulations, anodines en apparence, qui ne modifiaient guère leur statut et paraissaient même l'améliorer.

Les textes arabes donnent au fonctionnaire qui organisa la défense de l'Égypte, puis signa le traité de capitulation, le surnom encore inexpliqué de *Mukaukis*. Ces chroniques essaient aussi de nous faire croire que le même personnage avait accueilli, en l'an 6 (628), une ambassade de Mahomet, à laquelle il avait répondu par un envoi de cadeaux. De toutes façons, ce n'est pas le même homme qui administrait l'Égypte, au nom de Byzance, en l'année 6 et en l'année 20. Entre les deux préfets, celui qui aurait reçu un message du Prophète, et celui qui négocia avec ʿAmr après la prise de Babylone, c'est évidemment ce dernier qui joue le rôle historique le plus important et le plus certain. Il paraîtrait donc plus vraisemblable de supposer que ce fut à lui que s'appliqua le surnom de Mukawkis, donné par les Arabes, surnom qui fit oublier le nom personnel de celui qui en fut gratifié. On convient généralement qu'il s'agit du patriarche melchite Cyrus, à qui Héraclius avait confié l'administration civile du pays.

Les premiers historiens musulmans prirent probablement ce surnom, qu'ils ne comprenaient déjà plus, pour un titre de fonction, et l'attribuèrent tout naturellement au préfet contemporain de Mahomet. D'ailleurs, les relations du Prophète avec l'Égypte semblent avoir été inventées après coup par des traditionnistes, d'origine indigène, soucieux de prouver que Mahomet avait particulièrement recommandé aux Arabes d'être compatissants envers les Coptes.

Le patriarche Cyrus, qui, entre temps, avait rejoint Byzance, fut désavoué avec indignation par l'empereur Héraclius, et d'ailleurs, les Grecs n'étaient pas vaincus définitivement parce qu'une de leurs garnisons venait de capituler à Babylone. Les Byzantins concentrèrent tout leur effort

à Alexandrie, dont ils avaient fait la capitale du pays et que les Égyptiens d'alors considéraient comme une ville grecque.

Le général arabe, ʿAmr ibn al-ʿAs, marcha donc sur Alexandrie, non sans avoir été arrêté sur sa route par des détachements grecs, qui retardèrent son avance, à Tarnut (l'actuelle Tarraneh), à Kôm Sharik, à Sultais (l'actuelle Sonteis) et à Karioun. Les traditions musulmanes ne s'accordent pas sur la date ni sur la durée du siège d'Alexandrie par les Arabes : la résistance byzantine dura de trois à quatorze mois, et, comme nous connaissons les doléances du calife ʿUmar sur la lenteur des opérations, nous pouvons facilement admettre ce dernier chiffre. En tout cas, ce seul exemple prouve que la chronologie précise de toutes ces opérations est une chose impossible.

Nous devons nous arrêter ici à un incident d'une importante gravité, sur lequel nous formulerons des conclusions avec une parfaite sérénité. Un écrivain arabe, particulièrement sérieux, ʿAbd al-Latif, mort en 629 (1231), parlant de la colonne Pompée, écrit que c'est le dernier vestige d'un édifice où enseignèrent Aristote, et, après lui, ses disciples. L'éminent médecin de Bagdad ajoute : « C'était là qu'était placée la bibliothèque que brûla ʿAmr ibn al-ʿAs, sur l'injonction de ʿUmar ». Ce texte précis, utilisé en Occident pour des besoins de polémique, a donné lieu à des commentaires, qui ont provoqué des explosions d'indignation dans les cercles musulmans contemporains. Ici, ce sont des exagérations nouvelles, qui prétendent mettre en cause toute la civilisation arabe. Il faut restreindre le problème à ses vraies limites, car nous n'ignorons pas que les musulmans ont eu, sur ce chapitre, à souffrir des malheurs de la guerre, nous bornant à citer l'incendie de la bibliothèque de Tripoli par les Francs et de celle de Bagdad par les Mongols. Mais, précisément la conquête arabe fut momentanément, du point de vue intellectuel, aussi nuisible à l'humanité que la ruée mongole, et les Arabes du VIIe siècle, croyons-nous, s'intéressaient fort peu à la littérature tout court, et, à plus forte raison, à une littérature rédigée dans des langues étrangères. Ce n'est donc pas médire de la civilisation musulmane que de considérer les soldats de ʿAmr comme

capables d'avoir incendié une bibliothèque : d'ailleurs, au témoignage, tardif aussi, mais peu négligeable, d'Ibn Khaldun, les Arabes auraient jeté à l'eau et au feu tous les livres des Perses, qui, en fait, ont bel et bien disparu. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie est donc un fait possible, qui cadre avec l'état d'esprit que nous pouvons prêter, sans choquer la vraisemblance, aux guerriers arabes. Ceci dit, nous sommes à l'aise pour nier l'authenticité de l'incident. Pour rédiger l'histoire des pays musulmans, nous sommes souvent réduits, faute de mieux, à utiliser des textes de basse époque. Mais, précisément pour cette narration de la conquête de l'Égypte, nous possédons des ouvrages relativement anciens, ceux d'Ibn ʿAbd al-Hakam, de Baladhuri, de Tabari, de Masʿudi, de Kindi. Or, aucun d'eux ne fait la plus petite allusion à cet incendie, et il serait léger de croire à son historicité sur le témoignage de ʿAbd al-Latif, postérieur de six cents ans.

ʿAmr poursuivit sa route vers l'ouest, et, après avoir pris Barka, s'empara de Tripoli, au plus tard, en 23 (644). Un corps de troupes était, entre temps, dirigé sur la Haute-Égypte, et parvenait jusqu'à la frontière nubienne. Pour toute la partie méridionale, les renseignements font presque complètement défaut : Baladhuri signale des traités avec certaines villes de la Moyenne-Égypte. Les Arabes semblent avoir, pendant quelques mois, ignoré l'existence du Fayoum, et leur marche vers cette région dut être entravée par de biens sanglants combats pour avoir donné naissance à ce roman historique, intitulé la *Conquête de Bahnasa*.

Les Grecs revinrent à la charge et réoccupèrent Alexandrie, et ʿAmr, qui n'était plus préfet, en fit une seconde fois la conquête, en 25 (646). Pendant les sept années qui suivirent, les Arabes furent tenus en respect par les habitants du Bashmur (l'ancienne Éléarchie), célèbres de toute antiquité pour leur esprit de rébellion, et qui feront parler d'eux dans la suite. C'est peut-être cette résistance qui décida l'empereur Constant II à tenter, en 34 ou 35 (655), un débarquement à Alexandrie, mais, malgré la supériorité numérique de ses vaisseaux, il fut battu par la flotte arabe : c'est l'engagement que les écrivains orientaux appellent la bataille

des Mâts. C'en était fait des Byzantins, car ce ne sont que des raids de corsaires qui aboutissent, en l'an 53 (673), à l'occupation de Borollos, en l'an 101 (720), à celle de Tinnis, dans le lac Menzaleh, et en l'an 238 (853), à celle de Damiette. Cette dernière affaire paraît toutefois avoir été sérieuse et poussa le préfet d'Égypte à faire fortifier tous les ports de la côte méditerranéenne.

Dès son avènement, le calife ʿUthman avait investi un nouveau préfet, ʿAbd-Allah ibn Saʿd : c'est lui qui, sous son prédécesseur, ʿAmr, avait poussé jusqu'en Nubie. Il avait conclu un traité avec les Nubiens, mais, lorsqu'il rebroussa chemin, ceux-ci le suivirent et se livrèrent au pillage en Haute-Égypte. En l'an 31 (652), ʿAbd-Allah dirigea contre eux une seconde expédition, au cours de laquelle il s'empara de Dongola. Le prince nubien, épouvanté du mangonneau qui accompagnait l'armée arabe, demanda la paix et l'obtint. Car ce ne fut pas un traité de protection, mais un traité de paix qui fut signé : les Nubiens s'engageaient à donner aux Arabes une certaine quantité d'esclaves annuellement et à permettre l'accès de la Nubie aux musulmans; ils recevaient, en échange, du blé, de l'orge, des lentilles, des vêtements, des chevaux et même du vin. Ce pacte, — car il est curieux qu'il porte dans l'histoire arabe le nom de *bakt*, — fut renouvelé en 216 (831), mais avec une diminution de la contribution égyptienne et la suppression du vin. La population de la frontière n'était pourtant pas calme, surtout le groupe des Bédja, dont les incursions aboutissaient parfois jusqu'à la banlieue de Fustat, et un raid fut organisé en 241 (855) : il fut particulièrement meurtrier pour les Nubiens. Mais le principe du traité semble avoir duré jusque sous les Fatimides.

L'ATTITUDE DES COPTES.

Pour corser l'intérêt de cette conquête extraordinairement rapide, les traditions arabes prétendent qu'elle eut lieu à l'insu, voire même contre le gré du calife ʿUmar. Cette assertion est peu vraisemblable, car l'expédition

contre l'Égypte se produit à un moment extrêmement favorable, dont seul un pouvoir central pouvait être juge. Aucune diversion n'était alors à prévoir du côté des Perses, écrasés deux ans auparavant, à Kadisiya : la Perse avait été assez facilement réduite, parce qu'affaiblie par les luttes contre les Byzantins et les incursions des hordes turques. D'autre part, les Byzantins, coupés de l'Égypte par l'occupation arabe de la Palestine et de la Syrie, ne pouvaient venir à son secours : Byzance, surprise par l'invasion arabe, pansait des blessures récentes, puisqu'en 614, les armées perses avaient un instant occupé la Palestine, la Syrie et l'Égypte. Les deux pays étaient, en outre, en proie à des difficultés intérieures qui avaient entravé l'union nationale contre l'envahisseur arabe; d'ordre social et dynastique en Perse, religieux à Byzance.

Le gouvernement d'Héraclius avait pu se méprendre : de fait, les premières incursions arabes en Palestine n'ont rien à voir avec des opérations militaires conçues dans un but de conquête. Mais la débâcle des Byzantins avait fait réfléchir les chefs arabes et les avait amenés à envisager l'occupation définitive du pays. Le calife 'Umar donna à cette conquête une consécration officielle en venant lui-même prendre possession de Jérusalem, et nous savons qu'on lui fit entrevoir alors la possibilité de s'emparer de l'Égypte.

Car il ne faut pas dédaigner une considération très importante : ces premiers succès militaires avaient fait naître chez les Arabes une immense avidité. C'est, en effet, après la prise de Kadisiya et la conquête de la Syrie, que le calife 'Umar, en complet accord avec les principaux compagnons de Mahomet, se voit forcé d'édicter des règles précises pour le partage du butin.

Nous ne saurions toutefois méconnaître l'enthousiasme extraordinaire qui poussa les Arabes à la conquête du monde, dans la joie du prosélytisme religieux, qui devait conduire des incrédules à la vraie foi. Les premières victoires hors de la péninsule arabique donnèrent, en outre, aux tribus arabes, une conscience exaltée de la supériorité de leur race, et la guerre sainte musulmane se confondit en quelque sorte avec une

cause nationale. Ainsi, le patriotisme allait de pair avec le sentiment religieux : le Prophète n'était-il pas arabe, et le Coran n'avait-il pas été révélé dans la langue nationale? Ce fut donc, à l'époque héroïque, aussi bien une guerre de races qu'une lutte religieuse.

Ce côté spirituel de l'expansion musulmane et arabe eut sans doute une influence considérable sur la célérité des résultats atteints, mais la sincérité d'un élan n'a jamais suffi à assurer une victoire, même momentanée. On est surpris de la rapidité avec laquelle une poignée d'Arabes, presque incultes, s'installèrent irrésistiblement dans des régions d'une civilisation plus avancée. Mais les Arabes n'eurent pas en face d'eux « des populations attachées à leurs maîtres ni des chefs militaires capables d'user avec discernement des ressources immenses que possédaient les contrées envahies », sans quoi, écrit de Gobineau, « les 'Amr et les Khalid se seraient fait rudement et promptement reconduire dans leurs déserts ». On sait aujourd'hui combien les populations rurales de la Mésopotamie, en majorité des Arabes chrétiens, supportaient mal le joug perse, qui les accablait d'impôts. En Syrie et en Égypte, la situation était encore plus favorable pour les nouveaux conquérants : en Égypte particulièrement, c'est Byzance qui était attaquée, et, en abandonnant leurs maîtres détestés, les Coptes n'ont d'aucune façon abdiqué leur dignité nationale.

Depuis l'installation de la dynastie des Perses jusqu'aux temps modernes, l'Égypte a eu la triste destinée d'être gouvernée, comme une colonie, par des maîtres étrangers. La population a passé son temps à accueillir, avec indifférence ou avec soulagement, une nouvelle domination au moment où elle croyait se sentir lasse de la précédente. Laissons de côté la profonde rupture que furent pour les Égyptiens l'abandon de l'écriture hiéroglyphique et la conversion au christianisme. Prenons-les au moment de la conquête arabe : les Égyptiens d'alors ne se trouvaient aucun lien de solidarité avec leurs maîtres byzantins, dont ils ne parlaient pas la langue et dont ils ne partageaient pas les croyances. Alexandrie, que Byzance avait gardée comme capitale, était un centre de culture grecque : le reste du pays conservait sauvagement, contre son propre intérêt intellectuel,

l'emploi de la langue copte, qui, malgré l'alphabet grec, attachait les indigènes à leur antiquité nationale.

Il ne semble pas que le christianisme ait donné à l'Égypte une civilisation nouvelle : selon M. Lefebvre, «il ne changea rien à l'esprit de la race, ne pénétra pas la vie intime des individus, et les âmes ne furent jamais sincèrement et foncièrement chrétiennes». Ce qui n'existait pas en Égypte, au moment où les Arabes y pénétrèrent, c'est la foi, l'esprit religieux. Le christianisme des Coptes se bornait à des querelles dogmatiques contre les Byzantins, car, d'assez bonne heure, on perçoit chez eux une sorte de réaction vaniteuse, nous dirions un sentiment national négatif. Les manifestations les plus nettes d'un nationalisme égyptien prennent corps à la suite du concile de Chalcédoine, si bien qu'on est en droit de se demander si les Coptes ne s'exaspérèrent pas dans la doctrine monophysite moins par conviction positive que par haine de la domination byzantine. Dans notre esprit, il n'est pas douteux que l'adoption du credo monophysite est l'expression d'un patriotisme copte pour faire opposition à Byzance. C'est en ce sens que nous croyons devoir interpréter une phrase de Sévère d'Ashmunain, qui nous assure que la thèse chalcédonienne n'avait pu pénétrer dans certain couvent, «parce que les moines y étaient tous égyptiens». De son côté, le pouvoir byzantin, pour les mêmes raisons peut-être, c'est-à-dire, par haine religieuse et par sentiment de supériorité intellectuelle, persécutait les indigènes, dont on fermait peu à peu les églises et les couvents, vidés de leurs moines.

Les Coptes crurent donc avoir tout à gagner avec l'invasion arabe : la population indigène n'aida pas les Grecs, qui ne purent même pas compter sur sa neutralité. On conçoit aisément combien les Arabes ont pu profiter des défections d'un certain nombre de hauts fonctionnaires d'origine locale, et de l'attitude passive, sinon bienveillante, de certaines garnisons, composées, en majeure partie, de Coptes. Ainsi favorisés par l'appui des éléments nationaux, les Arabes furent, au témoignage des écrivains chrétiens eux-mêmes, accueillis comme des libérateurs : «ce ne fut pas un léger avantage pour nous, écrit Michel le Syrien, à la fin du XIIe siècle, que d'être délivrés de la cruauté des Romains, de leur méchanceté, de leur colère, de leur zèle cruel vis-à-vis de nous, et de nous trouver au repos».

Ainsi, les Arabes furent considérés en Égypte comme des sauveurs : les croyances monophysites, que Byzance réussissait mal à étouffer, allaient, grâce à eux, s'étaler librement, et le culte national devait reprendre sans entraves. La situation des Coptes parut donc momentanément améliorée, puisque les Arabes ne songeaient à les inquiéter ni dans leurs convictions ni dans leurs pratiques religieuses. La population put donc savourer à son aise la joie ressentie à la suite de l'irrémédiable désastre subi par les Byzantins.

Les Coptes firent d'ailleurs passer dans la littérature arabe d'Égypte quelques raisons pour excuser leur conduite. Ils avaient déjà considéré Alexandre, Dioclétien et Théodora, comme des compatriotes, s'étaient fait gloire d'avoir accueilli de nombreux prophètes, avaient émis l'hypothèse que Jésus était né en Égypte, que leur pays avait fourni le premier martyr, avant saint Étienne. Mahomet fut donc censé avoir prescrit aux Arabes d'être bons envers les Coptes, parce que Agar, l'esclave d'Abraham, et Mariya, celle du Prophète, étaient Coptes. Enfin, ʿAmr, le conquérant de l'Égypte, était prédestiné à sa mission, parce qu'au cours d'un voyage antérieur, il avait assisté, à Alexandrie, aux jeux du cirque, et qu'une balle, qui, jetée au hasard, devait désigner le futur souverain du pays, était tombée sur lui.

Un autre facteur, l'aide de tribus arabes voisines de l'Égypte, a pu intervenir, mais il est impossible d'en préciser la valeur. Quelques tribus arabes parcouraient la côte de la mer Rouge, depuis le Sinaï jusqu'à hauteur de la Thébaïde, et on a noté que Strabon qualifiait Koptos (Keft) de ville semi-arabe.

CHAPITRE II.

LE PROTECTORAT ARABE

LES PRÉFETS DU CALIFAT

20-254 (641-868).

SUBDIVISIONS DE CETTE PÉRIODE.

Un nouvel État naissait en Égypte, et les Coptes allaient apprendre à leurs dépens qu'il était fondé uniquement sur la religion : ils s'aperçurent que la situation était plus tragique que dans le passé. Le danger était autrement grave et les Égyptiens se réveillèrent au contact d'une cuisante réalité. L'occupation arabe devait désorienter une fois de plus ce peuple, provoquer une nouvelle rupture de traditions et amener fatalement une désagrégation du sentiment national. La langue indigène allait céder le pas à la langue arabe, parce que les conversions augmentaient.

Le résultat pratique d'un tel état de choses causa la dislocation de toute unité, en créant des clans de partisans de telle ou telle individualité politique ou religieuse. Les Égyptiens ne se sentirent aucun idéal commun avec leurs gouvernants, qui ne furent jamais nationaux, et, s'ils n'eurent jamais le courage ou la force de les chasser, ils n'eurent pas pour eux l'attachement qu'auraient pu faire naître des liens de solidarité. La religion commune empêcha l'éclosion d'une haine de race, mais cette différence des nationalités prolongea chez le peuple égyptien une passivité indifférente, qui n'a pas échappé aux voyageurs étrangers, tant d'Orient que d'Occident. La situation morale de l'Égypte resta donc, pendant tout le moyen-âge et jusqu'à l'accession de Méhémet-Ali, ce qu'elle était au jour de la conquête. Il y eut deux groupes, nous dirions deux castes, les

gouvernants et les gouvernés, et on pourrait écrire, sans trop d'invraisemblance, les vainqueurs et les vaincus. Fait émouvant, les gouvernés, les vaincus, ce furent les nationaux, dont les maîtres furent Grecs, Arabes, Berbères, Turcs.

Ancienne colonie grecque, l'Égypte devint une colonie arabe, administrée par des gouverneurs nommés par les califes : la substitution de la dynastie omeyyade de Damas au califat électif de Médine, puis l'avènement des Abbassides de Bagdad, ne changèrent pas le régime administratif du territoire pendant près de deux siècles.

Pratiquement conquise en 20 (641), en vertu du traité qui suivit la prise de Babylone, l'Égypte eut donc à sa tête des préfets du califat jusqu'en l'année 254 (868), date de l'arrivée d'Ibn Tulun, d'ailleurs en qualité de préfet. Il y a plusieurs façons d'envisager des subdivisions de cette période, suivant l'importance qu'on attache à certains faits. On peut considérer la résidence des gouverneurs : c'est ce qu'a fait Makrizi, qui distingue les préfets qui ont habité Fustat, et ceux qui, à compter de shaʿban 133 (mars 751), résidèrent à al-ʿAskar. Si l'on se place du point de vue national, on envisage trois époques : l'une, qui va jusqu'en l'an 107 (725), représente l'adaptation du régime colonial arabe, cette lourde machine fiscale; une seconde, qui marque l'effort des Coptes pour se soustraire à leurs obligations, caractérisée par de sanglants combats; puis, à partir de l'an 215 (830), tout rentre dans l'ordre, et les chrétiens forment la minorité.

Il vaut mieux, selon nous, considérer l'Égypte pour ce qu'elle était alors, une province du califat, et sans méconnaître que certains événements, et le principal, les révoltes coptes, n'ont rien à voir avec les changements de dynasties, nous notons quatre procédés différents de gouvernement, ce qui a d'autant plus d'importance que le dernier éclaire l'avènement des Toulounides. Les conceptions du califat électif de Médine, qui n'eut l'Égypte en mains que jusqu'en rabiʿ I 38 (août 698), n'ont guère le temps de s'affirmer en Égypte, mais il est précisément intéressant de montrer comment les Arabes, moins de vingt ans après leur installation dans un pays étranger, peuvent, sans risques, se livrer à leurs petites querelles. La véritable organisation administrative fut l'œuvre des califes omeyyades de Damas, et ils en supporteront les premières marques de réaction. L'avènement des Abbassides se place en rabiʿ I 132 (août 749), et l'Égypte n'a plus de préfets syriens. Enfin, à une date qui ne peut être précisée avec certitude, mais qui semble antérieure à l'année 212 (827), l'Égypte fut affermée à l'héritier présomptif du califat, puis ultérieurement, à un grand officier turc, et ce bénéficiaire désigna lui-même les préfets.

LES QUERELLES AUTOUR DU CALIFAT.

Les Arabes furent loin d'être au repos pendant les vingt premières années qui suivirent leur installation en Égypte, car ils ne purent pas se dispenser de prendre parti dans les intrigues qui se nouaient un peu partout contre les successeurs du calife ʿUmar. C'est d'ailleurs d'Égypte principalement que partit le mouvement de réprobation contre le calife ʿUthman, ce qui devait provoquer son assassinat : il donna lieu, dans le pays même, à des troubles, qui laissèrent les indigènes indifférents. Puis, ce fut le duel engagé entre le calife ʿAli et son célèbre gouverneur de Syrie, Muʿawiya, qui allait fonder la dynastie omeyyade. Il est extrêmement intéressant de voir ce dernier manœuvrer contre les préfets que son adversaire envoya administrer l'Égypte. Le premier, Kais, était intelligent : Muʿawiya s'arrangea adroitement à le rendre suspect au calife, qui le rappela. Le second, Malik, mourut, mystérieusement empoisonné, à Kolzoum, alors qu'il était en route pour rejoindre son poste : il paraît difficile de croire à l'innocence absolue de Muʿawiya en cette occasion. Le troisième fut heureusement choisi par ʿAli : fils du premier calife, Muhammad ibn Abi Bakr devait pouvoir gagner tous les suffrages à cause du prestige du souvenir de son père, le meilleur ami de Mahomet. Le nouveau préfet commit l'imprudence de refouler sur la Syrie les partisans de Muʿawiya, contribuant ainsi à grossir les rangs de son armée et laissant

croire qu'il cherchait les hostilités. Celui-ci se décida alors à conquérir l'Égypte pour son compte : le corps expéditionnaire fut commandé par un homme que nous connaissons déjà, ʿAmr ibn al-ʿAs qui, après avoir arraché le pays aux Byzantins, venait, moins de vingt ans après, l'enlever à des coreligionnaires, et attaquer peut-être d'anciens camarades de combat. Muʿawiya n'hésitait pas à récompenser les dévouements : il avait octroyé à ʿAmr le gouvernement de l'Égypte à titre de fief précaire. L'armée de Muhammad se défendit avec beaucoup de vaillance, mais fut battue par les troupes envoyées de Syrie : le malheureux fils d'Abu Bakr fut tué, et son cadavre, enveloppé dans la peau d'un âne, fut brûlé à Fustat. ʿAmr devenait le maître de l'Égypte, au début de l'an 38 (658), avant la mort de ʿAli, pour le compte de Muʿawiya, à qui l'assassinat de son rival allait procurer le califat, en ramadan 40 (janvier 661). On sait que trois sectaires, lassés de ces luttes fratricides, avaient décidé de supprimer le même jour, à l'heure de la prière solennelle, à Kufa, à Damas et à Fustat, les trois hommes qu'ils en rendaient responsables : ʿAli fut tué, Muʿawiya, légèrement blessé, mais ʿAmr, malade ce jour-là, s'était fait suppléer à la direction de la prière par son préfet de police, qui fut assassiné à sa place.

ʿAmr mourut en fonctions, en 43 (664) : en vingt-trois ans, cinq préfets avaient administré l'Égypte, l'un d'eux à deux reprises, et un autre n'eut pas le temps de s'y installer. Nous devons ajouter qu'entre shawwal 35 (avril 656) et dhul-hidjdja 36 (juin 657), le pouvoir avait été occupé, hors du califat, par un officier, qui avait groupé les Arabes mécontents de l'attitude du calife ʿUthman, et que des troubles sanglants s'étaient produits dans le Delta, après l'assassinat du souverain, entre ses partisans et ses adversaires. En définitive, l'armée arabe d'occupation, en Égypte, est remuée par les causes mêmes qui agitèrent l'Arabie, la Syrie et la Mésopotamie, hésitant entre la piété réelle, mais un peu naïve, des Alides, qui, avec la force du droit, prétendent conserver le califat, et l'adresse intelligente des Omeyyades, qui le revendiquent avec autant de patience que d'opiniâtreté.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Nous avons estimé que ces faits gagnaient à être exposés tout d'abord, car nous pensons que c'est surtout la dynastie omeyyade qui eut vraiment la possibilité d'envisager, dans le calme, la conduite à tenir vis-à-vis des populations étrangères, tributaires de l'islam. Sans doute, les Arabes n'attendirent pas vingt ans pour percevoir l'impôt de capitation, prévu par le traité, et nous ne saurions attribuer aux Omeyyades seuls le mérite d'avoir conservé l'organisation byzantine. Mais, ce qui est juste, c'est qu'à ce point de vue, nous ne connaissons presque rien de la période que nous venons d'examiner, et ce sont bien les préfets omeyyades qui mirent au point et perfectionnèrent, en l'arabisant et en l'islamisant, le protectorat sur l'Égypte.

Nous devons nous étendre quelque peu sur les principes strictement musulmans qui présidèrent à la construction de l'édifice administratif, dont les fonctionnaires augmentèrent avec le temps. Le cadre général n'en fut toutefois pas modifié : les préfets devinrent des califes ou des sultans, mais si la pompe est alors plus grandiose, sous les chamarrures le pouvoir restera absolu; le souverain sera assisté d'un organisme financier, héritier du premier intendant des finances, quels qu'en soient son nom, son importance toujours croissante, à mesure que des impôts indirects, de plus en plus nombreux, viendront s'ajouter aux taxes coraniques, manifestement insuffisantes à la vie d'un État musulman; le juge essentiel sera jusqu'à nos jours le cadi, et peu en importe le nombre; enfin, et nous ne sommes plus alors dans un domaine propre à l'islam, l'institution de la police vient appuyer le bon fonctionnement de l'État et assurer le calme dans le pays.

L'administration générale de l'Égypte fut donc confiée aux soins d'un préfet, que les textes arabes nomment *amir* ou *wali*, et qui est appelé *symboulos* dans les papyrus grecs. Ses fonctions étaient triples : direction politique, en arabe *salat*, «prière», c'est-à-dire qu'il présidait à la prière

publique du vendredi, où il représentait donc le calife; gérance des finances, en arabe *kharadj*, «impôt foncier»; police, ou *harb*. Très souvent l'administration des finances fut confiée à un fonctionnaire distinct, nommé par le calife, donc indépendant : ce dualisme fut rarement une source de conflit, car il suffisait au préfet que la solde des troupes fût payée, et, nous le verrons bientôt, le budget n'avait pas alors des complications susceptibles de gêner l'autorité politique.

Les services judiciaires étaient dévolus à deux fonctionnaires, un préfet de police et un cadi. Le premier, toujours nommé par le préfet, fut en fait son mandataire et, en cas d'absence, son suppléant politique : l'intendant des finances, lorsqu'il y en eut un, ne dirigea jamais la prière, bien qu'investi directement par le califat. Le préfet de police, en même temps gouverneur de la capitale, est chargé des opérations de police et du maintien de l'ordre : sorte de lieutenant criminel, il surveille l'exécution des peines correctionnelles; responsable de l'ordre public, il édicte les mesures convenables pour prévenir ou supprimer les troubles, réprime le brigandage. Nous le voyons exercer sa sévérité dès que les femmes se réunissent un peu trop et légiférer en matière d'établissements de bains et de funérailles, faire appliquer, par ailleurs, les règlements concernant les cérémonies du culte musulman. Il a sous ses ordres des agents de police, dont nous ne connaissons pas le nombre, que leur brutalité, peut-être nécessaire, rendit très vite impopulaires : les contes arabes et les recueils d'anecdotes les prirent souvent à partie.

La justice était rendue par le cadi, dont la compétence *ratione materiæ* était sans limites, aussi bien au civil qu'au pénal. Le cadi en chef, qui dut être seul pendant les premières années, fut d'abord appelé le *cadi d'Égypte* : sa nomination, signée dans les premiers temps par le préfet, revint au calife, au début de la dynastie abbasside. La charge du cadi d'Égypte prit une certaine importance à l'avènement des Fatimides : il porta le titre de *cadi des cadis* et joignit à ses fonctions celles de directeur de la propagande des doctrines shiites. Sous les Ayyoubides, le grand cadi devait appartenir au rite shaféite, et cette situation ne cessa qu'avec le

sultan Baibars Ier, qui institua un grand cadi pour chacun des quatre rites.

La compétence territoriale de ce magistrat fut tout naturellement aussi étendue que les pouvoirs politiques du préfet ou du souverain. La mosquée servit de tribunal, au début, et, pendant près de deux siècles, le cadi tenait audience à la porte de la mosquée lorsqu'un non-musulman était partie au procès. On sait qu'en droit musulman, le témoignage oral joue un rôle considérable, aussi fut-il entouré de garanties sévères. Il fallait être habilité comme témoin, sous certaines conditions de conduite ou de moralité : les témoins, ainsi admis, à la suite d'une enquête discrète, étaient inscrits sur un registre spécial et soumis à des investigations semestrielles, aux fins de savoir si leurs noms pouvaient être maintenus. Dans chaque affaire, d'ailleurs, un témoin pouvait être récusé, pour inimitié tribale, ou religieuse, s'il s'agissait de la déposition d'un chrétien contre un musulman; le témoignage des enfants n'était admis qu'en matière criminelle.

L'organisation fiscale fut, au début, extrêmement simple. Au dire des traditionnistes musulmans, les Arabes imposèrent à l'Égypte un traité, dont Tabari prétend avoir conservé le texte. Les Coptes auraient été astreints, notamment, à verser une taxe personnelle de deux dinars (une livre or) par adulte mâle. Ce cliché est reproduit par tous les historiens arabes, mais les papyrus en démontrent l'inexactitude en ce sens que la taxe fut proportionnelle à la fortune. Sur cette question, on ne saurait mieux faire que de citer textuellement l'exposé fort clair de van Berchem. «Deux taxes principales frappaient les contribuables : un impôt très fort en numéraire (*djizya* = δημόσια), payable en monnaie d'or (*dinar*), et un impôt moins lourd en nature (*dariba* = ἐμβολή), payable en mesures de froment (*ardabb*). Ces deux recettes étaient balancées, dans le budget de l'État, par deux dépenses également distinctes : la djizya subvenait à la solde de l'armée (*'ata al-djund*), la dariba fournissait les distributions en nature assurées aux soldats et à leurs familles (*arzak al-djund*). Djizya et dariba étaient des impôts de communauté, de véritables tributs, dont le chef de district répondait auprès du préfet. Plus tard, à la suite des

troubles causés dans l'assiette de l'impôt par la conversion des non-musulmans et par l'accroissement de la propriété foncière musulmane, le *kharadj* devint un impôt foncier frappant le sol même, quel qu'en fût le propriétaire. »

La solde payée, le reliquat de l'impôt était envoyé au Trésor du calife. En outre, une partie du blé perçu en nature, fut dirigé sur les villes saintes d'Arabie, d'abord parce que Médine fut la capitale des premiers califes : dans la suite, personne n'osa supprimer cette libéralité, qui s'est maintenue jusqu'aux temps modernes. Ce qu'il faut remarquer enfin, c'est que le budget dépenses ne prévit jamais un service de travaux publics, sauf en ce qui concerne les chaussées, dont le bon état était indispensable en période d'inondation du Nil : c'est une habitude qui subsistera jusqu'à l'époque moderne, et nous aurons souvent l'occasion de constater, chez les auteurs, que la fondation ou l'entretien des édifices d'intérêt public furent financés par les bénéficiaires, en ce qui concerne les matériaux, et qu'on recourut à des prestations pour la main-d'œuvre. C'est ainsi que le préfet ʿAbd al-ʿAziz ibn Marwan, celui qui, fuyant la peste qui sévissait à Fustat, se réfugia à Hélouan, se signala par d'importants travaux d'utilité publique; «il employa le peuple comme le faisait le Pharaon» : on peut croire que, sous la plume de Sévère d'Ashmounain, cette appréciation n'a rien d'un éloge. D'ailleurs il obligea les notables de chaque *kura* à construire à Hélouan une maison d'habitation.

Les écrivains arabes nous procurent, pour certaines années, les chiffres de la totalité de l'impôt, mais on ne peut pas toujours les considérer comme exacts, tant les variantes sont nombreuses. Les chiffres fournis pour le premier siècle variant entre 10 et 15 millions de dinars (entre 5 et 7 millions 1/2 de livres), mais la moyenne obtenue, à partir du IIe siècle de l'hégire jusqu'à la conquête fatimide, procure, à 100.000 dinars près, le chiffre donné pour les années 355-357 (966-968), qui est 3.270.000 dinars (1.635.000 livres). Le califat retirait, en tout cas, un bénéfice assez important, car Muʿawiya reçut 600.000 dinars (300.000 livres), défalcation faite de la solde des troupes et de leurs

familles, des traitements du personnel administratif, des frais d'entretien des chaussées et du blé transporté au Hedjaz.

Les Arabes bénéficièrent en Égypte, comme en Syrie, d'un ordre administratif qu'ils eurent l'intelligence de maintenir, sans songer à gouverner par des procédés originaux. Immédiatement après la conquête, nous trouvons le pays divisé en deux gouvernements principaux, la Haute et la Basse-Égypte, vastes territoires qui provenaient de la fusion, par groupes de deux, des quatre *duchés* byzantins. Ces deux provinces se morcellent elles-mêmes en districts appelés *kura*, transcription du grec χώρα, qui se rencontre, avec ce sens, dans des papyrus d'époque arabe. La *kura* n'est autre chose que la *pagarchie* de l'ancienne domination : les Arabes n'ont donc fait que conserver la géographie administrative des Byzantins. L'origine grecque de la kura se révèle encore dans l'appellation des fonctionnaires. Elle a à sa tête un *sahib el-kura*, où l'on reconnaît la traduction exacte du grec πάγαρχος, puis, sous ses ordres, on trouve le *gustal* ou αὐγουστάλιος, le *mazut*, où l'on pense reconnaître le μειζότερος, les *ghrafisu*, qui représentent les γραφεῖς ou scribes. Les chefs-lieux eux-mêmes ont peu changé, car, de la liste des 72 chefs-lieux de pagarchie, dressée vers le premier tiers du VIe siècle par Hiéroclès, 47 se retrouvent dans les listes arabes, d'autres sont remplacés par des villes très voisines, comme par exemple, Philæ par Assouan. La géographie de la Basse-Égypte a quelque peu changé; mais l'ancienne Arcadie byzantine est encore intacte avec ses huit pagarchies restées les mêmes; en Thébaïde également, les modifications sont insignifiantes. La nouvelle capitale du pays conserva même son nom grec Φοσσᾶτον, arabisé en Fustat. Une légende est née, après coup, prétendant que la ville fut fondée autour de l'emplacement de la tente — *fustat*, — de ʿAmr, au sommet de laquelle une colombe avait installé son nid. Contre cette tradition, d'ailleurs charmante, il y a les papyrus gréco-arabes qui donnent la correspondance. A une époque qui nous est inconnue, le préfet d'Égypte eut autorité sur la région du Sinaï et de la zone septentrionale du Hedjaz, et, en 148 (765), le district de Barka fut annexé à l'Égypte.

LES ARABES ET LA POPULATION INDIGÈNE.

Les Arabes eurent encore la sagesse de laisser gérer le pays par des Coptes, surveillés et d'ailleurs dociles : d'après les papyrus et les auteurs, tous les fonctionnaires provinciaux restent chrétiens jusqu'à la fin du régime omeyyade, soit pendant cent années d'occupation. C'est dans l'administration des finances surtout que le gouvernement du califat n'utilisa que rarement des fonctionnaires de race arabe. Sur ce chapitre, les Arabes n'étaient pas doués d'une compétence particulière, et il faut faire honneur à leurs chefs de l'avoir reconnu franchement. «Les Arabes, écrit Ibn Khaldun, étaient grossiers, sans instruction, et peu habiles dans les arts de l'écriture et du calcul; aussi prirent-ils, pour tenir leurs comptes, des Juifs, des Chrétiens ou des affranchis étrangers, ayant un certain talent comme calculateurs.» Le conquérant de l'Égypte aurait tenu à dégager sa responsabilité par une lettre prudente adressée au calife ʿUmar : «Les musulmans ne connaissent pas encore réellement le pays, et ils ne peuvent se rendre compte de la quotité d'impôt qu'on peut lui appliquer. Je prends donc à mon service un chrétien compétent et connu pour son honnêteté : nous pourrons le remplacer quand nous connaîtrons bien le pays.» On peut d'ailleurs, pour l'époque primitive, suggérer une seconde raison : sans incriminer l'honnêteté de Bédouins d'hier, qui pouvaient être tentés par le contact de l'or, il était difficile, en cas de prévarication, de faire rendre gorge à un Arabe. Des difficultés tribales n'auraient pas manqué de surgir, la tribu du délinquant étant amenée à prendre son parti. Rien de tel avec les tributaires, qu'on pouvait forcer à effectuer les remboursements voulus. Quoi qu'il en soit, les bureaux de la comptabilité, le ministère des finances, restèrent jusqu'à l'époque contemporaine peuplés de chrétiens. Les Coptes ont acquis, en matière financière, une sérieuse réputation : connaissant les ressources du pays, habiles à faire payer l'impôt à des gens qui mettaient leur point d'honneur à ne satisfaire le fisc que sous le bâton, ils ont su se rendre indispensables. En tout

cas, les Arabes trouvèrent au début un grand avantage politique à cette conception de gouvernement : en gardant des Coptes dans le cadre des fonctionnaires subalternes, dont ils surent faciliter la gestion par le maintien de leurs méthodes et de leur langue, ils créèrent, en fait, une sorte de caste-tampon entre eux et la masse des contribuables.

Nous ne saurions mésestimer la puissance de ces scribes, avec lesquels l'autorité devait compter; mais il nous faut noter que, dans l'ensemble, les personnalités égyptiennes n'ont presque jamais été admises à s'instruire pous accéder aux plus hauts grades, politiques ou militaires. D'ailleurs, si les administrations civiles étaient peuplées de fonctionnaires indigènes, les Égyptiens ne pénétrèrent pas dans l'armée. Le traité qui scelle la conquête arabe déchargeait la population de toute obligation militaire. Cette prescription ne doit pas être considérée comme une faveur, mais comme un geste de calcul politique : les conquérants voulaient signifier aux Égyptiens qu'ils leur interdisaient tout service militaire. Par là, ils poursuivaient deux fins : ils désarmaient une population qui pouvait leur donner des sujets d'inquiétude et lui retiraient la défense de leur propre patrie. Les Arabes savaient se souvenir de l'attitude équivoque des garnisons égyptiennes au moment de leur entrée dans le pays, et leur premier soin fut de les supprimer.

Il n'y a pas de quoi s'étonner que les Arabes aient eu lieu de se méfier des indigènes, bien que ceux-ci les aient accueillis comme des libérateurs : ils étaient quelques milliers en regard d'une nombreuse population, dont ils ne comprenaient ni la langue ni les coutumes. Les musulmans furent d'ailleurs très vite réduits à se craindre les uns des autres : à lire les récits des historiens arabes, on est étrangement frappé que, presque chaque année, dans les régions les plus diverses de l'empire musulman, surgit un prétendant au pouvoir souverain. Cette crainte perpétuelle des soulèvements intérieurs poussa les préfets et les sultans à se fortifier contre l'ennemi du dedans. Lorsqu'avec le temps, des négociants avaient fini par s'installer autour du premier campement militaire, qui constituait la capitale, le premier préfet abbasside se transporta plus au nord, par

méfiance de sympathies omeyyades, en un point qui fut appelé, — le fait est caractéristique, — *al-ʿAskar*, le «camp». C'est ainsi que, peu de temps après la fondation de Bagdad, le calife Mansur repoussa, hors de l'enceinte de la ville, tous les marchés, de crainte qu'il ne s'y fît de la propagande politique.

Le traité qui suivit la conquête arabe montre donc une préoccupation très nette : diriger le pays comme une colonie, dont les habitants sont considérés comme des protégés, assujettis à l'impôt. Les Arabes devaient bien vite poursuivre une tâche d'assimilation, en islamisant le pays et, par voie de conséquence, en lui imposant leur propre langue : il nous faut donc examiner les étapes et les moyens de cette islamisation.

L'armée arabe d'invasion, formée principalement de Yéménites, compta de 12.000 à 15.000 hommes : elle aurait perdu 3200 hommes au seul siège de Babylone, ce qui prouve une défense courageuse des Grecs. L'armée d'occupation fut répartie entre Fustat, Alexandrie, et un certain nombre de postes, dispersés sur le littoral méditerranéen, sur les frontières désertiques du Delta et sur les confins nubiens. Nous manquons d'éléments d'appréciation pour dénombrer ces contingents qui furent sérieusement augmentés puisque, en 43 (663), 12.000 hommes étaient nécessaires pour la seule Alexandrie. Après la conquête, les éléments musulmans représentant la force armée ne se mêlent pas à la population indigène : pour des raisons de sécurité, ils ne se dispersent pas, et, en vue d'augmenter leur cohésion, ils furent, à Fustat et dans sa banlieue tout au moins, répartis par groupes tribaux : à la tête de chaque groupe se trouvait un syndic, chargé du contrôle numérique de la tribu et de la gestion de certains fonds, comme, par exemple, des biens des orphelins. C'est le procédé qui dut être mis en usage un peu partout : nous connaissons, en tout cas, l'exemple analogue de Kufa, en Mésopotamie.

En l'année 109 (727), l'intendant des finances d'Égypte fit installer dans la région de Belbeis une fraction importante de la tribu de Kais : le chiffre de 3000, qui nous est fourni, semble comprendre les femmes et les enfants. Ces Kaisites, qui coopérèrent comme chameliers au trafic

de la route de Fustat à Kolzoum, devaient probablement le service militaire, puisqu'ils étaient inscrits sur les registres de solde. Nous allons voir que ces renforts furent nécessités par la première révolte des Coptes, qui s'était produite en 107 (725).

Tout à fait au début, les Coptes se trouvèrent plus heureux que sous le régime byzantin : les évêques exilés, patriarche en tête, reprirent possession de leurs sièges. Ils vécurent tellement dans le calme qu'ils ne jouèrent aucun rôle dans les graves événements auxquels participèrent les troupes musulmanes d'Égypte. C'est l'armée d'Égypte qui contribue à la chute du calife ʿUthman : les Égyptiens ne bougent pas. Muʿawiya peut faire occuper le pays, soumis nominalement au calife ʿAli. Ils assistent impassibles au différend entre Ibn Zubair et Marwan Ier, qu'ils n'ont pas ignoré, puisque ce dernier fut forcé de venir combattre en Égypte. C'est sous les yeux des Égyptiens indifférents que le dernier calife omeyyade, Marwan II, est mis à mort.

«Les Arabes, écrivait un évêque nestorien une quinzaine d'années après le début de leur expansion, les Arabes, à qui Dieu a accordé de nos jours la domination, sont devenus aussi nos maîtres; mais ils ne combattent point la religion chrétienne; bien plutôt ils protègent notre foi, ils respectent nos prêtres et nos saints hommes et font des dons à nos églises et à nos couvents.» Il est aujourd'hui acquis que les Arabes ne persécutèrent personne à cause de ses idées religieuses. Les Coptes, à de très rares exceptions près, ne seront jamais mis en demeure d'apostasier pour conserver la vie, et on ne trouve, dans toute l'histoire de l'Égypte musulmane, aucune mesure qu'on puisse comparer à la persécution de Dioclétien : c'est faire fi des données historiques que d'opposer, comme on l'a fait, «la tolérance romaine au fanatisme musulman».

Aussi bien sous les Omeyyades que sous les Abbassides, les chrétiens jouirent de la liberté du culte; les préfets se préoccupèrent seulement de se faire traduire les prières et leçons coptes pour voir s'il ne s'y mêlait pas des insultes à l'islam. Les évêques purent se réunir en conciles : le gouvernement faisait surveiller ces réunions, surtout dans le cas d'élection

d'un patriarche. Il s'enquérait aussi des relations que le clergé pouvait entretenir avec une puissance étrangère, notamment la Nubie et l'Abyssinie.

Les chrétiens, à l'exception des vieillards, des femmes et des enfants, durent donc verser de 40 dirhems à 4 dinars (de 1 à 2 livres or), fournir, pour l'entretien de l'armée, du blé, de l'huile, du miel, de la toile, et procurer le logement pendant trois jours à tout musulman. Comme les moines, au début, avaient été exemptés de la *djizya*, nombreux furent les Coptes qui prirent l'habit pour échapper à l'impôt. Or, ces moines, au témoignage des auteurs byzantins, possédaient des richesses considérables. Dès avant 86 (705), les moines furent soumis à un recensement et astreints à payer un dinar (une demi-livre) par an. Promulguée par le calife ʿUmar ibn ʿAbd al-ʿAziz, dont les écrivains chrétiens signalent l'esprit tolérant, cette prescription, recommandée par des chrétiens, fut renouvelée par l'intendant des finances Usama ibn Zaid, sous des sanctions terribles. Quelques années plus tard, le préfet Kurra ibn Sharik, que les écrivains musulmans honnissent autant que les chrétiens, appauvrit tellement les églises que les prêtres durent se servir de calices en verre et de patènes en bois. C'est le même gouverneur qui, semble-t-il, islamisa les cadres des fonctionnaires subalternes, mais la mesure ne fut généralisée que vers l'an 100 (718).

LES RÉVOLTES COPTES.

Les Coptes s'efforcèrent par tous les moyens de se soustraire à l'impôt. Quand il leur fut inutile de se réfugier dans les monastères, ils se décidèrent à quitter les villages où ils étaient inscrits et à aller s'installer dans d'autres localités, où moins connus, ils risquaient d'échapper au fisc. Ce mouvement de « fugitifs » (*φυγάδες* = *djaliya*) fut presque général, et tous les efforts furent tentés par le gouvernement pour le rendre inopérant. Nul ne put circuler hors de sa résidence sans être muni d'un passeport, et les délinquants devaient être marqués au fer rouge. C'est probablement à ce fait qu'il faut rattacher une mesure prescrite en 112 (730), le recensement général de la population : le préfet Walid ibn Rifaʿa y présida en personne et inspecta pendant six mois la Haute-Égypte jusqu'à Assouan, et l'on possède un papyrus contenant ses instructions.

Certaines mesures sont plus vexatoires, mais elles paraissent avoir été réalisables à cause de l'état d'esprit qui régnait dans l'empire byzantin. Dès 70 (689), l'ordre fut donné de détruire les emblèmes religieux à l'extérieur des églises. Renouvelé à deux reprises, cinq et vingt-cinq ans plus tard, ce décret fut repris d'une façon impitoyable en 104 (722), mais on ne peut pas ne pas être frappé du fait qu'il précède alors de quatre ans le premier édit iconoclaste de Léon l'Isaurien. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que le mouvement contre les images fut particulièrement violent en Syrie. La mesure fut ordonnée pour l'ensemble de l'empire : nous avons des documents pour la Haute-Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte. Toutes les statues, en pierre, en bois ou en bronze, furent impitoyablement démolies, les peintures effacées, les croix supprimées, les miniatures lacérées : on note même la destruction d'une statue pharaonique. C'est, à coup sûr, un geste de mépris vis-à-vis des tributaires, geste que le calife Yazid II ose faire parce qu'il sent, à Damas, que les chrétiens de Syrie vont, sinon approuver sa manière brutale, du moins laisser les destructions s'accomplir.

C'est pourtant uniquement pour se soustraire à leurs dures obligations fiscales que les Coptes se décidèrent à la révolte ouverte. Mais on se souvient que les Arabes n'avaient pas rencontré en Égypte, au moment de la conquête, la résistance obstinée qu'ils trouvèrent en Afrique du Nord et en Espagne, attitude qui créera de puissants souvenirs et permettra ultérieurement, ici, de chasser définitivement les musulmans, là, d'installer des dynasties nationales. Aussi, ces rébellions des Coptes semblent s'être produites sans cohésion, et non seulement sans direction, mais encore sans des ententes locales, qui auraient pu être le germe d'une union nationale contre le pouvoir arabe et musulman. Ce furent des mouvements

anarchiques plus que des épisodes d'une véritable révolution : en tout cas, le sang coula en Égypte, dans le Delta principalement, pendant plus d'un siècle. Le premier soulèvement éclata en 107 (725) : on enregistre ensuite des rébellions en 121 (739), celle-ci en Haute-Égypte, en 132 (750), 135 (752), 150 (767), 156 (773). Les révoltes des Coptes, commencées sous la domination omeyyade, ne peuvent donc être mises au compte d'une brutalité particulière des Abbassides; les préfets de la nouvelle dynastie furent amenés à considérer les indigènes comme des rebelles, puisque les mouvements se poursuivaient. La dernière révolte, la plus sanglante peut-être, se produisit en 214-215 (829-830) : la lutte fut menée par les chrétiens de la partie centrale de la Basse-Égypte, les habitants du Bashmur (l'ancienne Éléarchie), dont Ibn Ridwan notera plus tard la férocité et la stupidité. Leur conduite scandalisa même leurs coreligionnaires, et le clergé copte s'évertua en vain à calmer leur effervescence. Le calife Mamun, alors en Syrie, fut amené à venir en Égypte : très libéral, il chargea un ecclésiastique de sa suite, le patriarche Denys de Tell-Mahré, d'obtenir par la douceur la soumission des rebelles. Les Bashmurites ne voulurent rien entendre : ils furent écrasés et massacrés, et une grande partie des survivants, femmes et enfants compris, fut transportée dans la région de Bagdad.

Entre temps, les juristes musulmans avaient eu le loisir d'étudier la situation sociale des chrétiens et fait admettre qu'on devait les marquer d'un signe distinctif. Comme beaucoup d'institutions musulmanes, on en fait remonter l'initiative au calife ʿUmar : il semble toutefois qu'une telle préoccupation fut beaucoup plus tardive et qu'on doive en attribuer la paternité au calife Harun al-Rashid, et même l'édit le plus célèbre, celui du moins qu'enregistrent les historiens de l'Égypte, émane-t-il de Mutawakkil, ce fanatique partisan de la création du Coran. On interdit donc aux chrétiens de s'enturbanner autrement qu'en jaune, et ils durent, en outre, porter un lambeau d'étoffe distinctif (*ghiyar*), ainsi qu'une ceinture dite *zunnar*. Par ailleurs, la question des édifices cultuels préoccupa davantage les dirigeants musulmans : on imposa aux chrétiens de ne construire aucune église ni aucun couvent nouveaux, et il fut, de plus, interdit de relever les bâtiments tombés en ruines. En droit strict, les chrétiens ne pouvaient donc qu'entretenir les temples qui continuaient à servir au culte. En fait, ce décret, d'origine religieuse pure, qui ne prévoyait pas de dispense, a toujours été appliqué dans un sens fiscal, et, moyennant finances, les chrétiens ont toujours obtenu les autorisations voulues.

LES CONVERSIONS À L'ISLAM.

Mais, même au témoignage des écrivains chrétiens, les révoltes qui marquèrent tout le IIe (VIIIe) siècle, n'eurent pas pour mobiles l'humiliation d'un costume ou les exigences du culte. Les Coptes voulaient s'évader de l'oppression fiscale : toutes ces rébellions furent réprimées avec la dernière énergie. Puis, les Coptes, dit Makrizi, «furent dès lors soumis sur tout le territoire égyptien et leur puissance fut définitivement anéantie; aucun d'eux ne fut en mesure de se révolter ou même de résister au gouvernement, et les musulmans eurent la majorité dans les villages». En effet, cette fiscalité impitoyable avait eu en Égypte des conséquences que les musulmans n'avaient pas prévues : c'est pour s'y soustraire, et non parce que la nouvelle religion avait provoqué un irrésistible amour de la masse, que les Coptes se convertirent à l'islam. Ils abjurèrent la religion chrétienne avec une telle rapidité que l'impôt de capitation, qui, sous Muʿawiya (41-60/661-680), rapportait 5 millions de dinars (2 millions 1/2 de livres), s'abaissait, sous Harun al-Rashid (170-193/786-809), à 4 millions, pour tomber un peu plus tard à 3 millions. D'ailleurs, à la fin du Ier (VIIe) siècle, les préfets voulurent arrêter l'élan des conversions, qui appauvrissait le Trésor, et, si, le calife ʿUmar ibn ʿAbd al-ʿAziz ne s'y était pas opposé, les nouveaux convertis auraient dû continuer à payer la *djizya*. On lui prête alors cette déclaration, qui n'est pas sans noblesse : «Je serais bien heureux si les chrétiens se faisaient tous musulmans, car Dieu a envoyé son prophète comme apôtre et non comme publicain».

Les Arabes gardèrent pendant plus de deux siècles le souvenir de leur tribu d'origine, et dans la plupart des stèles funéraires, des cimetières d'Assouan et de Fustat, le nom du défunt est habituellement suivi de l'ethnique désignant la tribu. C'était le titre de noblesse arabe, et les Coptes convertis furent, au début, des musulmans de seconde zone, qui ne payaient peut-être plus l'impôt de capitation, mais ne participaient point à la solde et n'étaient admis dans les groupes tribaux qu'à titre de *clients*. Ces nouveaux convertis obtinrent-ils davantage? Un scandale judiciaire, datant de 194-196 (810-812), prouve, au moins, que certains Coptes l'essayèrent, mais que les tribus arabes étaient encore assez puissantes pour en appeler à Bagdad du jugement d'un cadi véreux, conférant à des Coptes la qualité d'Arabes de race. Un nouveau cadi fut nommé, qui cassa le jugement et fit cette déclaration, ne manquant pas d'orgueil : «Les Arabes n'ont nul besoin d'un arrêt judiciaire. Si vous étiez vraiment Arabes, personne ne vous le contesterait». Or, nous avions déjà observé que les surnoms relatifs à des tribus étaient remplacés, au cours du IIIe (IXe) siècle, par des surnoms évoquant une précision géographique : c'est frappant, par exemple, pour les cadis d'Égypte. Nous convenions toutefois que les textes arabes, manipulés par des générations de copistes, ne pouvaient fournir sur ce point un argument décisif. Mais voici qui est plus sérieux et offre une solide confirmation : les stèles funéraires nous procurent, au cours du IIIe (IXe) siècle, des surnoms toponymiques; et nous pensons avoir, en ce cas, affaire à des descendants de convertis. Nous notons, par ordre chronologique, des individus originaires de Nasa, dans le Khorassan (202), de Tripoli, d'Afrique probablement (202), de Nubie (208), de Harran (210), de Kufa (214), de la Mecque (214), de Homs (220), d'*Assouan* (222), de Perse (223), de Damas (226), de *Philæ* (229), du Khorassan (230), de Bassorah (234), de Balbek (235), du Kharezm (237), de Bagdad (241), d'Espagne (241), du Tabaristan (245), de *Kolzoum* (246), d'Alep (253), de *Kous* (254), de Médine (262), du Maghreb (263), du *Hauf* (265), d'*Akhmim* (271), d'*Edfou* (272), d'Anbar, en Mésopotamie (274), de Tunis (284), et le célèbre ascète Dhul-

Nun, d'origine nubienne probablement, est surnommé l'*Égyptien*, sur sa stèle, datée de 245. L'ensemble forme, on le voit, un mélange des plus variés. Ces stèles constituent, en tout cas, un commentaire vivant des conséquences d'une mesure que nous allons signaler et qu'il est utile de rappeler ici : c'est à partir de l'année 218 que les Arabes ne font plus partie de l'armée, et, en Égypte, la rupture tribale est consommée et les musulmans indigènes n'ont plus rien à envier aux descendants arabes des conquérants. Seule, la minorité chrétienne se fait reconnaître parce qu'elle parle encore le copte, et probablement moins dans la capitale qu'en province. Les musulmans de Fustat devaient être, à cette aurore du IIIe siècle de l'hégire, en majorité, des autochtones, installés dans tous les emplois sédentaires, dans l'administration ou dans le commerce : les Arabes, occupés à réprimer des révoltes dans le Delta au cours du siècle précédent, puis rayés des contrôles militaires, avaient probablement repris à la campagne l'occupation principale de leurs ancêtres, l'élevage. En tout cas, dans la suite de l'histoire, ils ne feront plus jamais parler d'eux dans les villes. Lorsque l'historien chrétien du patriarcat alexandrin rend compte de l'installation de la tribu de Kais dans le Delta, en 109 (727), il écrit déjà : «Une tribu se trouvait dans le désert oriental de l'Égypte, entre Belbeis et Kolzoum au bord de la mer : c'étaient des musulmans, qu'on appelait *Arabes*». Cette façon de s'exprimer paraît établir, selon nous, que les musulmans indigènes, alors minorité nationale sans doute, étaient toutefois plus nombreux que les étrangers. Si les Arabes ont réussi à imposer leur langue, c'est uniquement parce que c'était celle du Coran, et, par ailleurs, l'influence de leur race fut complètement nulle.

La langue arabe allait s'implanter en Égypte suivant le rythme des conversions à l'islam. Tout d'abord, l'occupation arabe rendit un instant la vie à la langue copte : les leçons de l'Écriture, qui étaient aux offices, lues en grec et expliquées en copte, ne furent plus récitées qu'en copte en attendant que des commentaires en langue arabe devinssent nécessaires; de même, l'épigraphie chrétienne devint copte, alors qu'elle avait été grecque jusqu'au VIe siècle. Dans le domaine des dénominations géographiques

on assiste à un phénomène nationaliste assez curieux : les noms grecs des localités, des chefs-lieux de pagarchie notamment, disparaissent complètement pour faire place à des transcriptions coptes des anciens toponymes égyptiens. Cette revanche des Coptes sur les Byzantins sera définitive, puisqu'aujourd'hui encore de nombreux noms de lieux sont calqués sur les dénominations coptes : Akhmim et non Panopolis, Ahnas et non Héracléopolis, Ashmounain et non Hermopolis. Par ailleurs, l'examen des papyrus d'époque arabe procure le classement suivant : le premier papyrus bilingue grec-arabe date de 22 (643), le dernier date de 101 (719); mais les protocoles de ces papyrus restent bilingues jusqu'en 102 (720). A côté d'eux existent des papyrus entièrement grecs, dont les derniers datent de 164 (780). Le premier papyrus rédigé uniquement en arabe date de 90 (709). Le gouvernement arabe accepta bien des communications en copte, mais ne paraît pas s'en être servi habituellement.

Un rude coup fut porté à la langue copte, lorsqu'en 87 (706), le préfet ʿAbd-Allah ibn ʿAbd al-Malik imposa l'emploi de l'arabe dans les pièces officielles. D'autre part, les conversions en masse, — 24.000 au moment de la tragique équipée de Marwan II, — amenèrent les nouveaux musulmans à apprendre la langue du Coran. Puis, peu à peu, la nécessité de vendre et d'acheter dans les villes, contraignit les Coptes des campagnes à apprendre l'arabe. Au IIe siècle de l'hégire on parlait encore couramment le copte à Fustat, et, lors de son séjour en Égypte, en 217 (832), le calife Mamun se fit accompagner d'un interprète. Mais déjà le clergé copte apprenait l'arabe.

L'ARMÉE. — LES OFFICIERS TURCS.

L'Égypte est donc, jusqu'au commencement du IIIe (IXe) siècle, une province d'un empire qu'on peut encore qualifier d'arabe. Puis, à partir du règne de Muʿtasim (218/833), «l'esprit national des Arabes avait presque disparu, écrit Ibn Khaldun, et les califes ne purent soutenir leur puissance qu'à l'aide de leurs clients persans, turcs, dailémites, seldjoukides ou autres». En matière politique, on ne pouvait demander à des Bédouins d'avoir un sens inné de l'administration : déjà ce furent les Syriens qui firent la grandeur du califat omeyyade, comme celle des Abbassides peut être revendiquée par les Persans et les Turcs. Les Arabes n'ont jamais mérité l'admiration que certains leur ont voué en Occident, par esprit d'exotisme parfois, mais plus souvent par suite d'une confusion dont ils bénéficient. Ne va-t-on pas jusqu'à parler d'art arabe, expression qui est absolument vide de sens. Il y eut une conquête arabe, et ce fait historique est déjà prodigieux. Il existe une littérature arabe, rédigée par des musulmans instruits, connaissant tous les secrets de la langue du Coran, mais il reste à démêler la race des grands écrivains, et bien peu sont Arabes. Il est piquant de constater que les premiers grammairiens arabes, les premiers collecteurs des traditions du Prophète, étaient des Persans; de même, ajoute notre guide habituel, Ibn Khaldun, «tous les grands savants qui ont traité des principes fondamentaux de la jurisprudence, tous ceux qui se sont distingués dans la théologie dogmatique, et la plupart de ceux qui ont cultivé l'exégèse coranique, étaient des Persans». La Perse fut donc la grande éducatrice des musulmans, et non seulement dans le domaine de la littérature, mais dans ceux de l'art et de l'administration. D'ailleurs, ce sont les Persans qui contribuèrent à l'installation du pontificat abbasside de Bagdad. Le génie politique des Persans les amena à prendre à leur compte le deuil officiel de l'assassinat tragique du petit-fils de Mahomet à Kerbéla, et à dépasser ainsi les Arabes dans leur amour pour la famille du Prophète. Ibn Khaldun a fort bien compris toute cette évolution, mais il a eu tort d'écrire ailleurs, parlant de la Mésopotamie et de l'Égypte : «L'un de ces pays avait des troupes perses pour le garder, et l'autre des troupes grecques. Quand les musulmans eurent expulsé les garnisons, il n'y eut plus de résistance ni de révoltes à craindre.» Le grand historien nous a habitués à plus de clarté et à moins de naïveté : on ne peut comparer les deux régions. L'une était défendue par des garnisons grecques, mais étrangères, qui disparurent du pays; l'autre était soutenue par des troupes perses, mais nationales, qui, battues, furent, si l'on peut

dire, démobilisées sur place. Les vues d'Ibn Khaldun sont exactes dans les résultats, mais il a omis là un fait essentiel : si les Mésopotamiens ne se révoltèrent plus, car il ne faut pas oublier l'assaut contre les Omeyyades, c'est qu'ils s'étaient emparés du pouvoir.

A côté de cette influence persane, qui domine la vie intellectuelle de l'islam, nous voyons poindre presque en même temps la puissance militaire des Turcs, qui devait permettre dans la suite aux divers États musulmans de conserver leur indépendance politique : c'est en 218 (833), que, par ordre du calife Mu'tasim, les Arabes furent rayés des contrôles de l'armée et remplacés par des Turcs. L'organisation des troupes arabes avait été établie par Mu'awiya : nous savons qu'un dixième de l'armée, soit 4000 hommes, touchait une solde annuelle de 200 dirhems (près de 5 livres), sans compter des allocations de vivres et de vêtements. A titre de comparaison, il est bon de savoir que le cadi d'Égypte avait, environ trente ans plus tard, un traitement de 200 dinars par an (100 livres). Pour des raisons de sécurité et de contrôle, ces hommes furent groupés par tribus, à la tête de chacune desquelles était un syndic, qui vérifiait les naissances et les arrivées. Ces soldes furent soumises à quatre révisions pendant le premier siècle de l'hégire, la dernière en 102 (720-721). Sur cette question de solde, les Arabes se montrèrent intraitables, et les préfets ou les califes furent impuissants à en diminuer le montant : en 124 (742), on dut revenir à l'ancien taux de 12 ardabbs de blé par tête, au lieu de 10, un instant appliqué; Marwan II supprima la solde une fois, mais devant le mécontentement, il fit, l'année suivante, payer la solde arriérée avec celle de l'année courante. Les Arabes se révoltent de même lorsque le préfet augmente le taux de l'impôt foncier, procédé nouveau pour diminuer la solde. En 193 (809), le préfet prétendit verser la solde, un tiers en espèces, un tiers en vêtements, un tiers en blé : cela ne fit pas l'affaire des troupes, et, lorsque le convoi transportant le tribut califien parvint à Ramleh, en Palestine, il fut enlevé, et les troupes s'emparèrent des fonds; il fallut revenir à un système que les soldats jugeaient plus avantageux.

Le geste de Mu'tasim ne procura donc pas le calme, mais la révolte qui éclata dans la région de Damiette fut réprimée énergiquement et matée en moins d'un an. Au fond, les Arabes ne devaient plus être très nombreux dans les cadres de l'armée : une partie des troupes abbassides, celles que les écrivains chrétiens appellent les armées du Khorassan, accrues lors des troubles entre les partisans d'Amin et de Mamun, avaient dû en éliminer un certain nombre. Le décret de Mu'tasim consacrait officiellement presque une situation de fait.

LES PRÉFETS.

Nous enregistrons donc d'une part les révoltes des Coptes, qui ne veulent pas payer l'impôt, et les rébellions de soldats, qui entendent recevoir une solde convenable : tels sont les faits spéciaux à l'Égypte pendant cette administration préfectorale. Les autres incidents appartiennent à l'empire musulman tout entier et ne sont, dans le pays même, que des épisodes de guerres de partisans : c'est Marwan Ier qui veut enlever l'Égypte à l'obédience d'Ibn Zubair, qui y gagnait de la popularité, Marwan II, qui, poursuivi par les Mésopotamiens, vient mourir misérablement en Haute-Égypte. En 167 (784), un prétendant omeyyade arrive à soulever une bonne partie de la Haute-Égypte; au bout de deux ans d'efforts, le gouvernement en vient à bout. C'est enfin la répercussion de la lutte qui se déroulait à Bagdad entre Amin et Mamun : elle se complique à Alexandrie, du fait de l'entrée en scène d'Arabes d'Espagne exilés de Cordoue.

Au fond, c'est, dans l'histoire de l'Égypte, une période relativement calme. Entre 43 (664), date de la mort de 'Amr ibn al-'As, et 254 (868), année de la prise de fonctions d'Ibn Tulun, il y eut, durant la dynastie omeyyade, vingt et un préfets, dont deux occupèrent la charge deux fois, et un trois fois; l'un d'eux administra le pays au nom du prétendant Ibn Zubair, et fut expulsé par le calife Marwan Ier. Sur les vingt autres fonctionnaires, dont cinq furent parents de califes, six moururent à leur poste, onze furent appelés à d'autres fonctions ou mis en disgrâce,

un d'entre eux démissionna, un autre fut expulsé par les troupes, parce qu'il avait réduit la solde; le dernier semble avoir été exécuté par les Abbassides. L'un d'eux ne resta que seize jours en fonctions, et le plus long stage fut de vingt ans. Si nous passons à la dynastie abbasside, nous dénombrons soixante-quatre préfets, dont neuf occupèrent la charge deux fois, et cinq trois fois; six furent nommés, sous le règne de Mamun, par les troupes restées fidèles au souvenir d'Amin. Sur ces quarante-quatre autres fonctionnaires, dont douze furent parents de califes, dix moururent à leur poste, trente furent appelés à d'autres fonctions ou disgrâciés, deux furent mis à mort et un chassé par les troupes révoltées, et un d'entre eux résigna ses fonctions pour passer aux rebelles. Par rapport à la période omeyyade nous notons un nombre bien plus considérable de mutations : on sent que le pouvoir central est au loin, à Bagdad, et que le calife ne désire pas laisser aux préfets le temps de se rendre populaires. Cette crainte de la popularité est un trait immuable de l'inquiétude des souverains musulmans : elle a peut-être causé le massacre des Barmékides, qui ternit la mémoire du calife Harun al-Rashid. Mais cette instabilité préfectorale ne profitait en aucune manière au pays : comment un fonctionnaire, de race étrangère, certain de ne pas durer, pouvait-il se préoccuper d'une organisation un peu sérieuse?

Les quatre derniers préfets sont Turcs. L'Égypte voit arriver le premier préfet turc en 242 (846), mais, depuis quelque temps, les faibles califes de Bagdad obéissaient à des militaires venus de l'Asie centrale. Le suprême pontificat musulman n'avait plus la force de gouverner un empire trop vaste, dont l'Égypte était la dernière province occidentale, depuis que le calife Harun al-Rashid avait concédé l'Afrique du Nord aux Aghlabides en fief héréditaire. Il avait donc fallu trouver une conception plus souple; dès le début du IIIe (IXe) siècle, l'Égypte fut confiée à titre d'apanage précaire, tantôt à l'héritier présomptif du califat, tantôt à des officiers turcs. Le bénéficiaire assurait au Trésor public une somme, prenait à sa charge les frais d'administration et, conséquemment, nommait les préfets et les intendants des finances. Le califat était loin d'astreindre à la résidence

les bénéficiaires, qui auraient vite acquis leur indépendance, mais il n'avait pas prévu celle des préfets : ce fut le cas d'Ibn Tulun.

A de rares exceptions près, le califat n'envoya en Égypte aucun préfet de grande valeur, et il n'en sentit pas le besoin : une machine avait été mise en mouvement, et il suffisait d'un homme attentif, mais moyen, pour surveiller la bonne marche des rouages. Le mécanisme a comme principe une idée invariable, heureusement exprimée par le P. Lammens : «L'Égypte ne possède qu'une importance économique : elle produit des céréales et rend des impôts».

LES FÊTES.

Ceci fait, l'islam sut s'accommoder des coutumes qu'il trouva dans le pays : les premiers préfets se désintéressèrent même dans une certaine mesure de la question religieuse, puisqu'il leur fallut près d'un siècle pour se rendre compte que les emblèmes chrétiens pouvaient être choquants. Les solennités des fêtes chrétiennes n'ont pas été inventées par les Ikhshidides et les Fatimides : les fastes du christianisme, pendant toute la période qui nous occupe, ont pu se dérouler au milieu de l'indifférence des pouvoirs publics, mais ils ont été tolérés.

Il y avait aussi les fêtes du Nil, qui, dans l'antiquité, étaient des plus solennelles et des plus gaies qu'il y ait, et au cours desquelles les paysans s'enivraient brutalement. Le populaire continua à manifester sa joie après l'introduction de l'islamisme. Malgré les doctrinaires, d'ailleurs souvent étrangers à l'Égypte, l'islam changea peu de chose aux habitudes du peuple et conserva, dans les rapports sociaux tout au moins, un caractère indéniable de tolérance. Les anciens Égyptiens adoraient le Nil comme un dieu bienfaiteur du pays, ce qui est attesté par un hymne célèbre, et, si le christianisme en a supprimé le culte, il n'a pas dû faire disparaître certaines cérémonies destinées à se rendre le fleuve propice et à obtenir une crue suffisante à la prospérité générale. Les écrivains musulmans nous ont conté l'histoire du sacrifice d'une vierge, jetée dans le

Nil pour que la crue soit abondante : cette coutume aurait été abolie par le calife ʿUmar, qui adressa au Nil une lettre comminatoire que l'on jeta dans les flots. Il est peu vraisemblable de croire que les chrétiens aient conservé la pratique d'un sacrifice humain, qui n'est d'ailleurs attesté par aucun texte antique. Ultérieurement il est fait allusion à une cérémonie probablement authentique : les chrétiens avaient l'habitude de plonger dans le fleuve une petite châsse contenant le doigt d'un martyr. Cette pratique, interdite une première fois de 702 à 738 (1303-1337), fut définitivement prohibée en 755 (1354) et le doigt du martyr fut incinéré. En somme, on jetait quelque chose dans le Nil, ce qui n'a rien d'extraordinaire : ainsi Xerxès jeta une coupe d'or dans la mer pour qu'elle lui fût clémente. La lettre du calife ʿUmar peut même, sinon dans son énoncé, du moins dans sa teneur générale, être authentique : elle nous prouverait alors, dans ce pays où les coutumes millénaires survivent, le maintien d'une vieille tradition, car, à cette occasion, le pharaon jetait dans le Nil un papyrus scellé. Le thème de la «fiancée du Nil» était connu dès l'antiquité, mais les historiens musulmans commirent l'erreur de croire à sa réalité vivante : on se contentait de marier des statues du Nil avec des statues de sa fiancée.

Ainsi prié de procurer au pays une crue abondante, le Nil était remercié et fêté lorsqu'il répondait convenablement aux désirs de la population : c'était une manifestation à la fois solennelle et joyeuse en l'honneur de ce grand artisan de la richesse générale. Les chrétiens avaient donné à cette cérémonie un sens religieux en la célébrant à une date fixe, qui coïncidait, à peu de jours près, avec le maximum de crue, le 17 tut : en ce jour, qui, jusqu'à la réforme grégorienne du calendrier, correspondait au 14 septembre, l'Église chrétienne commémorait l'Exaltation de la sainte croix. Les musulmans laïcisèrent la fête et finirent par lui donner une date variable dans le calendrier, coïncidant avec le jour où le fleuve «tenait réellement sa promesse», car tel est le sens qui convient parfaitement au mot arabe *wafa*, qui s'applique au maximum de crue. Les historiens arabes n'ont pas daigné nous donner des renseignements sur cette fête pour les

premiers siècles de l'occupation musulmane : il est pourtant inadmissible que les Fatimides l'aient inventée, et qu'ils aient choisi pour cela, malgré leurs sympathies envers les Coptes, une date chère aux chrétiens.

Mais, quelquefois, la crue était inférieure à l'indice normal de seize coudées ou encore tardait à l'atteindre : les musulmans appliquèrent en ce cas leur rituel des prières pour la pluie, et les auteurs nous donnent parfois des renseignements curieux.

En 124 (742), le préfet d'Égypte présida la cérémonie dans la mosquée de ʿAmr : il monta en chaire, et, face à l'assistance, prononça la khutba et récita des invocations, puis, tournant le dos au public, reprit ses invocations en regardant la kibla, invoqua Dieu de nouveau en ayant pris soin de mettre son manteau à l'envers; enfin, il descendit de la chaire, face au peuple et fit la prière. Nous trouvons là un geste essentiel de magie sympathique, constant dans la prière musulmane pour la pluie, retourner son manteau pour provoquer un changement de temps. Quelques années plus tard, peut-être en 139 (756), selon l'historien des patriarches d'Alexandrie, les chrétiens se rendirent processionnellement au bord du Nil avant l'aurore, et pendant trois heures consécutives crièrent : *Kyrie eleison.* Au dire du chroniqueur copte, ces prières attirèrent une hausse du fleuve, que des cérémonies musulmanes ultérieures ne purent faire continuer.

Aux fêtes du Nil on peut rattacher le jour de l'an copte, puisqu'il coïncidait plus ou moins avec le maximum de crue : cette fête du 1er tut se nomma d'un vocable persan, *nauruz,* probablement parce que la cour de Bagdad avait l'habitude de solenniser le premier jour de l'année perse.

LE COMMERCE. LES OBJETS D'ART.

L'occupation musulmane, dans l'ensemble, ne modifia guère la façon de vivre des habitants du pays : c'est dire assez qu'elle fut loin de nuire à la prospérité commerciale de l'Égypte. Avant l'islam, les ports de Clysma (Kolzoum), d'Aïla et de Bérénice (ʿAidhab), sur la mer Rouge,

recevaient les vaisseaux venant des Indes ou de la Chine, dont les marchandises étaient mises, à Alexandrie, à la disposition des clients de Byzance ou d'ailleurs. Un texte célèbre d'Ibn Khurdadbeh, qui écrivait au milieu du IIIe (IXe) siècle, nous montre que la conquête arabe ne bouleversa nullement cet état de choses : «Des marchands juifs, qui parlent l'arabe, le persan, le grec, les langues franque, espagnole et slave, voyagent de l'Occident à l'Orient, et de l'Orient à l'Occident, tantôt par terre, tantôt par mer. Ils apportent de l'Occident des eunuques, des femmes esclaves, des garçons, du brocart, des peaux de castor, des pelisses de martre et autres pelleteries, et des épées. Ils s'embarquent dans le pays de France, sur la mer occidentale, et se dirigent vers Farama (l'ancienne Péluse); là, ils chargent leurs marchandises à dos de chameaux, et se rendent par terre à Kolzoum, à une distance de 25 parasanges. Ils s'embarquent sur la mer orientale et se rendent de Kolzoum à Djar (le port de Médine) et à Djedda (le port de la Mecque); puis ils vont aux Indes et en Chine. A leur retour de Chine, ils se chargent de musc, de bois d'aloès, de camphre, de cannelle et autres productions des contrées orientales, et reviennent à Kolzoum, puis à Farama, où ils s'embarquent de nouveau sur la mer occidentale. Quelques-uns font voile pour Constantinople, afin d'y vendre leurs marchandises aux Grecs, d'autres se rendent à la résidence du roi des Francs pour y placer leurs articles.» Le même géographe nous met au courant des routes commerciales qui reliaient l'Égypte au reste du monde musulman. L'une d'elles menait de Fustat à Ramleh, en Palestine; une autre, qui servait aux pèlerins, reliait la capitale de l'Égypte à la Mecque, passant par Kolzoum et Aïla, mais on pouvait descendre le Nil jusqu'à Kous et s'embarquer à Kousaïr ou à ʿAidhab; enfin, vers l'ouest, on pénétrait en Tripolitaine par Barka. Bien entendu, Damiette recevait par le Nil les marchandises venant de Fustat à destination d'outre-mer, et un canal dérivé de la branche de Rosette leur permettait d'atteindre Alexandrie : c'est dans ces deux ports que les Occidentaux vinrent s'approvisionner en épices jusqu'au XVIe siècle, et ce dernier port conserva, sous la domination musulmane, la prospérité commerciale qui avait fait, en partie, sa gloire durant la période antique. Dans la seconde moitié du Ier (VIIe) siècle, donc très peu de temps après la conquête arabe, le pèlerin Arculf décrit Alexandrie un rendez-vous de «peuples innombrables». Pendant un siècle environ, un canal reliait le Nil à la mer Rouge : il fut entretenu pour acheminer le blé d'Égypte sur les villes saintes d'Arabie. Mais lors d'une révolte alide dans cette région, qu'il importait d'affamer, le calife Mansur fit obstruer le canal de Fustat à Kolzoum.

Une des industries les plus anciennes du pays était sans contredit le papyrus, qui était, au VIe siècle, exporté jusqu'à Marseille, au témoignage de Grégoire de Tours. Les premiers auteurs arabes signalent des papeteries à Bura, localité disparue du lac Menzaleh : les anciens papyrus arabes mentionnent, comme centres de fabrication, en dehors de Bura, qu'ils connaissent, Afradjun, l'ancienne Phragonis, et le Fayyoum; il y en avait également à Fustat. Ces papeteries étaient tellement renommées que le calife Muʿtasim fit venir des spécialistes d'Égypte au moment de la fondation de Samarra. Les artisans égyptiens restèrent chrétiens jusqu'au commencement du VIIIe siècle, car le filigrane portait les mots : «Père, Fils et Saint-Esprit», qu'une formule musulmane vint remplacer, cependant que les scribes continuèrent à tracer le signe de la croix au verso des pièces du gouvernement.

L'Égypte peut s'enorgueillir de ses sculpteurs sur bois et ces artistes ont gardé leur maîtrise jusqu'au XVIe siècle, évoluant dans leur système décoratif avec une habile souplesse suivant le goût à la mode. Le pays fut, de toute antiquité, très pauvre en bois, et nous essaierons, en traitant des matériaux de construction, de savoir d'où il était importé. Mais la rareté même de cette matière poussa probablement les artisans locaux à l'ouvrager à la manière d'un métal précieux. Pour toutes les époques, nous possédons des pièces admirables. Les fragments les plus anciens nous feraient songer à l'art chrétien d'Égypte du VIe siècle, empreint à la fois d'influences hellénistiques et sassanides, si des versets du Coran ne venaient nous attester que les Arabes sont là depuis quelque temps.

L'Égypte a possédé aussi un art textile fort développé, et, dans tout

l'Orient musulman, on estimait particulièrement les tissus d'Égypte : on disait des *kabati*, c'est-à-dire des «coptes», comme nous disons mousseline, sans penser à Mossoul. C'est à nous de tirer de cette dénomination tout ce qu'elle veut dire, car si l'expression usitée n'évoque pas l'Égypte elle-même, — comme on dira du Shata, du Dabik, du Damiette, ou du Tinnis, — c'est que les ouvriers des ateliers de tissages restèrent très longtemps, en majorité, chrétiens. En effet, *Kibt*, — dérivé d'ailleurs d'*Aigyptios*, — est le nom donné par les Arabes aux chrétiens d'Égypte. L'extension de l'art textile dans ce pays, au moyen âge, est due non seulement à l'initiative individuelle, mais aussi au gouvernement, qui, jusqu'à la fin du IX[e] (XV[e]) siècle, avec plus ou moins de fortune, fit fonctionner des ateliers d'État. Les Arabes ne doivent pas avoir inventé cette organisation de fabriques officielles, dénommées en arabe *tiraz* (broderie). Ils conservèrent probablement une institution qui existait à Byzance, et que les Grecs avaient vraisemblablement installée en Égypte : nous voulons parler des ateliers des gynécées impériaux, qui avaient le monopole, consacré par des ordonnances, de fabriquer certaines étoffes précieuses.

On a cru quelque temps que l'armée arabe d'invasion s'était fait suivre d'une équipe d'artisans : la publication d'une collection inestimable de papyrus grecs d'époque arabe vient attester précisément le contraire. Ils nous font constater que le préfet d'Égypte faisait réquisitionner, en les payant d'ailleurs, certains artisans, destinés à travailler dans la capitale, ou même hors d'Égypte, à Jérusalem notamment : des forgerons, des charpentiers, des spécialistes de constructions navales. On sait que, suivant une tradition, c'est un charpentier copte de Dendéra qui serait venu installer dans la mosquée de ʿAmr une chaire offerte par le prince de Nubie au préfet ʿAbd-Allah ibn Saʿd. Les chantiers de constructions navales étaient, au début de l'occupation arabe, prospères, au point que, lors de l'établissement d'un arsenal à Tunis, le préfet ʿAbd al-ʿAziz ibn Marwan y envoya trois mille Coptes.

Ces constatations sont tout à fait naturelles. Le peuple arabe, qui était ainsi parti à la conquête du monde, et qui, dix ans après la mort de

Mahomet, avait envahi la Perse, conquis l'Égypte, et menaçait l'Afrique, n'apportait avec lui aucun germe d'une civilisation nouvelle. Les Arabes étaient inférieurs à tous leurs voisins : certes, leurs aptitudes commerciales les avaient amenés à ne pas rester confinés dans leur territoire improductif, «de la plus désolante stérilité», où l'on devait importer les vivres les plus indispensables, du vin, de l'huile et surtout du blé. De leurs voyages en Syrie, de leurs périples dans l'océan Indien, les caravaniers ou les navigateurs avaient pu rapporter des objets d'art, susceptibles de flatter le goût de leurs compatriotes. Mais il ne semble pas que des artisans indigènes aient imité sur place ces produits importés, premiers essais d'art embryonnaire, qui auraient pu servir de point de départ à un art national. D'ailleurs l'artisanat restait confiné dans les rangs des esclaves ou des affranchis, donc exercé par des étrangers, abyssins, grecs, perses, égyptiens peut-être, si nous en croyons la tradition, par laquelle nous apprenons que la Kaʿba fut recouverte d'une toiture, grâce à un charpentier nommé Pacôme. Cette question a été bien mise en lumière dans un passage d'Ibn Khaldun, qui ne manque pas d'une brutale franchise. «La pratique des arts est en général très limitée dans les pays dont les Arabes sont originaires et dans les contrées dont ils se sont emparés depuis la promulgation de l'islamisme. C'est au point qu'ils sont obligés de tirer de l'étranger beaucoup de choses dont ils ont besoin. Voyez, au contraire, combien les arts sont florissants dans les pays habités par les Chinois, les Hindous, les Turcs et les chrétiens, et comment les autres peuples en tirent des marchandises et des denrées.»

Lorsqu'au milieu du VII[e] siècle se produit cette brusque catastrophe, l'Égypte subissait l'empreinte des deux grandes civilisations qui dominaient dans le bassin oriental de la Méditerranée : celles de Byzance et de la Perse sassanide. Les traditions de l'Égypte antique étaient bien oubliées, et, de même que les gouvernants, jusqu'à l'époque moderne, ne devaient plus être nationaux, de même les artisans indigènes, dont l'éloge n'est plus à faire, s'inspireront de techniques et de décorations importées. C'est dire assez que l'art de l'Égypte, durant la période musulmane, offre le

caractère d'une incroyable variété, chaque dynastie ayant marqué de son empreinte personnelle aussi bien les institutions politiques que les formes architecturales.

Ce que nous convenons d'appeler l'art musulman a certainement mis plus d'un siècle à se former. Nous résumerons, au moment où nous étudierons la période fatimide, les principes de décoration chers aux artistes des pays musulmans. Mais, dès les premiers siècles, on sait que ceux-ci ont compris tout le parti qu'ils allaient tirer de l'alphabet arabe, dont les hampes et les boucles se prêtent à d'harmonieuses combinaisons. On sait que l'écriture arabe se décompose en deux grandes variétés principales, le coufique et le naskhi : la première expression est une dénomination d'origine, tirée de la ville mésopotamienne de Kufa, et la seconde, issue d'un radical qui signifie «copier», correspondrait à ce que nous appelons l'écriture cursive. Le style coufique, aux caractères anguleux, fut donc quelque chose de voulu, tandis que le naskhi, né sur le papyrus avec la plume de roseau, est une écriture naturelle, où les réflexes n'étaient pas bridés. Le coufique se présenta tout d'abord d'une façon simple : les caractères en étaient gravés en creux et, en ce cas, présentaient un aspect grêle, ou sculptés en relief, épais et trapus. Bientôt vinrent s'ajouter, en haut des hampes ou à la queue des lettres finales d'un mot, des motifs floraux, dont la magnificence et l'élégance frappent même ceux qui ne peuvent lire l'écriture. Le classement d'une série très importante de stèles funéraires nous révèle qu'il y eut en Égypte, entre 240 et 250 (854-864), un atelier d'artistes : plusieurs d'entre elles sont signées, dont certaines portent la signature d'un même calligraphe, Mubarak le Mecquois. A cette époque, le décor floral est comme un prolongement de la lettre, conçu dans le même style et avec les mêmes largeur et épaisseur. Ainsi la calligraphie, sur les monuments comme dans les manuscrits, ne fut donc pas, dans les pays musulmans, un art mineur. Là, les sculpteurs, ici, les dessinateurs, s'y sont d'autant plus attachés que la religion musulmane a été amenée à proscrire officiellement la représentation des êtres animés, hommes ou bêtes.

MOSQUÉES ET MAISONS D'HABITATION.

Au début de l'occupation arabe, certaines mosquées de la province furent tout simplement installées dans les églises, peut-être à mesure que les chrétiens perdaient la majorité dans les villages; ils se bornèrent à en intervertir l'orientation, plaçant le mihrab à la place de la porte d'entrée. Ainsi, quelques siècles plus tôt, les Coptes avaient-ils abrité leurs chapelles dans les temples pharaoniques.

La fondation de la mosquée de ʿAmr, dont on voit, au Vieux-Caire, les longues murailles, bariolées en blanc et rouge, n'est guère qu'un souvenir sentimental, car, dans l'ensemble, l'édifice a subi de sérieux remaniements jusqu'au XVIIIe siècle. Lorsque ʿAmr ibn al-ʿAs revint du premier siège d'Alexandrie, soit probablement au début de l'an 22 (643), il donna l'ordre de fonder la première mosquée, à Fustat. Construite en briques, conçue sur un modèle très primitif, sans décoration ni pavement, cette simple salle ne possédait ni minaret, ni mihrab incurvé, ni chaire : c'était la reproduction fidèle de la cour, garnie d'une galerie couverte, dans laquelle Mahomet réunissait ses fidèles, à Médine. Les premiers minarets apparaissent, en Égypte, en 53 (673); le mihrab était alors indiqué par une lance, attribut du chef; il semble avoir été introduit avec sa forme d'abside, à la mosquée de ʿAmr, en 92 (711); le minbar peut très bien être contemporain de la fondation de la mosquée; nous savons, en tout cas, que des chaires furent installées dans les mosquées des chefs-lieux de *kura*, en l'an 132 (750). Il est établi que la mosquée atteignit ses dimensions actuelles en l'an 212 (827), et le plan de la *mosquée à portiques* était alors fixé d'une façon immuable. Autour d'une cour centrale s'élèvent quatre portiques (*liwans*), dont trois comprennent généralement le même nombre de nefs; le quatrième, plus profond, est le liwan qui représente la direction de la Mecque (*kibla*), vers laquelle tout fidèle doit se placer au moment de la prière.

Les mosquées à portiques nécessitèrent de nombreuses colonnes : les

édifices chrétiens, privés peu à peu de leurs fidèles, ou voués à une ruine certaine par une loi qui interdisait de les restaurer, fournirent aux musulmans une telle profusion de colonnes et de chapiteaux que ceux-ci n'en fabriquèrent presque jamais. Les chapiteaux étaient si nombreux que dans beaucoup de mosquées ils sont, outre leur place naturelle, utilisés comme bases. De fait, l'historien des Patriarches d'Alexandrie enregistre, un peu avant 96 (715), «l'ordre d'enlever des églises les colonnes et le marbre». Les colonnes de la mosquée de ʿAmr proviendraient, d'après les auteurs arabes, d'églises d'Alexandrie, d'al-ʿArish et du Delta.

L'Égypte ancienne était déjà pauvre en bois et cette situation ne s'est jamais améliorée. Pour les toitures légères et pour le chaînage des murs en briques on utilisa des troncs de palmier : les papyrus grecs nous en informent à propos de l'hôtel de la résidence du préfet d'Égypte, à Fustat. Mais, au témoignage d'Ibn Haukal, on importait du pin d'Alep, car le palmier ne pouvait servir en toutes circonstances, et il était notamment inutilisable pour les constructions navales.

Bien entendu, les habitations privées n'ont guère survécu à leur époque, et aujourd'hui encore, il est bien difficile de conserver aux générations futures les rares palais qui ont subsisté. Tout au moins, les fouilles de Fustat ont mis à jour des fondations de nombreuses demeures, et nous constatons que ces maisons furent construites, en général, sur un modèle à peu près uniforme. Elles comportaient une cour centrale plus ou moins spacieuse, munie parfois d'un bassin. Cette cour était bordée, sur une des faces, d'un portique à trois baies inégales, la plus large formant la salle centrale, sans communication avec les deux baies voisines. Sur les trois autres faces de la cour étaient ménagées des niches de profondeur variable, allant de la capacité d'une salle assez vaste à celle d'un léger enfoncement. Une de ces maisons offre le plan cruciforme, qui sera adopté plus tard pour les madrasas : une cour centrale, pourvue en son centre d'un bassin à jet d'eau et flanquée de quatre liwans, dont un plus profond que les autres.

Tous les voyageurs ou géographes s'accordent à dire que les maisons

de Fustat, bâties en briques cuites ou crues, avaient plusieurs étages. Le plus ancien, Ibn Haukal, note que les immeubles avaient de six à sept étages, que le rez-de-chaussée, occupé par des boutiques, était inhabité, et que certaines demeures contenaient jusqu'à deux cents locataires. La ville moyennageuse de Fustat devait être constituée par un enchevêtrement invraisemblable de petites ruelles tortueuses, protégées des ardeurs du soleil, soit par une toiture, soit par les balcons à encorbellement des maisons que les bordaient. Ces ruelles étaient coupées, çà et là, par des portes que l'on fermait la nuit pour faciliter la surveillance.

CHAPITRE III.

LES TOULOUNIDES.

254-292 (868-905).

LES FAITS HISTORIQUES.

Avec Ibn Tulun commence vraiment l'histoire de l'Égypte musulmane, aux points de vue politique et artistique. Le nouveau prince voulut une capitale, un palais, une mosquée, destinés à perpétuer son souvenir, et, si brève qu'ait été la durée de la dynastie, il est légitime de parler de puissance et d'art toulounides. La situation morale et matérielle du gouvernement des Toulounides, dans la première moitié de leur règne, tout au moins, était bien supérieure à celle du califat mésopotamien, obligé de compter avec l'Égypte.

Nous avons montré comment le pontificat abbasside avait été amené à affermer, pour ainsi dire, l'administration de la province d'Égypte. C'est ainsi qu'un jour, Ahmad ibn Tulun fut appelé à administrer l'Égypte pour le compte d'un des commandants de la milice turque de Bagdad. Adroitement, Ibn Tulun, favorisé par de forts appuis auprès du calife, réussit à former une armée à sa dévotion, arriva à se rendre indépendant. Ses descendants lui succédèrent pendant plus d'un quart de siècle, puis l'Égypte reçut à nouveau des préfets abbassides.

Voici les étapes principales de l'ascension de ce prince : il arrive en Égypte le 23 ramadan 254 (15 septembre 868), comme préfet, pour le compte d'un officier turc, Bakbak, apanagiste d'Egypte au nom du calife Muʿtazz, et nous devons noter qu'il amène avec lui des troupes. En radjab 255 (juin-juillet 869), le calife Muhtadi monte sur le trône, et

Bakbak, assassiné, est remplacé dans son apanage par un certain Yardjukh, qui se trouve être précisément le beau-père d'Ibn Tulun; ce dernier, qui, au début, n'administrait même pas tout le territoire égyptien, se voit adjuger Alexandrie, qui échappait à son autorité; et Yardjukh laisse son gendre complètement libre. Entre temps, celui-ci avait fait occuper une partie de la Syrie, jusqu'à Damas, au nom du califat, qui prudent, semble l'avoir empêché d'y aller de sa personne : le préfet de cette région, qui, non seulement ne voulait plus payer le tribut, mais s'était emparé de celui d'Égypte, traversant son territoire, fut battu et mis à mort. Pourtant, à ce moment, Ibn Tulun songe à son indépendance : il se constitue une armée et il commence la fondation de sa nouvelle capitale. En 259 (873), il ne paie plus le tribut, arguant pour son excuse qu'il n'a pas la responsabilité des finances : il avait été obligé de ménager l'intendant en fonctions, un «diable des plus rusés». Le nouveau calife, Muʿtamid, montre sa faiblesse, en confiant au prince la gestion financière de l'Égypte et en y ajoutant l'administration des marches syriennes. Du coup, les frontières de l'Égypte étaient reportées à Tarsus, en Asie Mineure, face à l'empire byzantin. C'est à ce moment que Bagdad voit le danger et songe à se débarrasser d'Ahmad ibn Tulun : une armée est constituée contre lui, mais ne dépasse d'ailleurs pas la frontière de la Haute-Mésopotamie. En tout cas, les ponts sont coupés; le Toulounide organise sa défense et équipe une flotte de guerre : nous le verrons fortifier le port de Saint-Jean d'Acre. Nous sommes en 263 (877) : deux ans plus tard, il inaugure sa nouvelle mosquée, et un document officiel, l'inscription de fondation, ne fait aucune allusion au calife régnant. La faiblesse avouée du pontificat abbasside incite Ibn Tulun à l'audace : il traverse la Syrie à la tête d'une armée formidable et fait le siège d'Antioche, dont il s'empare en 265 (878). Puis, après une période de tranquillité, se présente un événement qui ne peut mieux mettre en évidence la puissance du prince toulounide : c'est le calife qui lui demande sa protection contre son frère Muwaffak, qui, chargé de réprimer la révolte des esclaves nègres, au sud de la capitale mésopotamienne, abusait de son autorité contre le calife. Muwaffak

et Ibn Tulun se maudirent réciproquement du haut des chaires : celui-ci songea à prendre l'initiative des hostilités, marcha sur Tarsus, Adana, Mopsueste, mais, par un hiver rigoureux, tomba malade et revint précipitamment mourir à Fustat, le 10 dhoul-kaʿda 270 (10 mars 884).

Ahmad ibn Tulun était un Turc, dont le père avait été compris dans le lot d'esclaves que le préfet de Bokhara avait l'obligation d'envoyer annuellement au calife : Tulun était arrivé à Bagdad, sous le règne de Mamun, en l'année 200 (816). On place la naissance de son fils Ahmad vingt ans plus tard : celui-ci reçut une éducation beaucoup plus soignée que les autres esclaves turcs, et se fit remarquer par sa piété, son ardeur au travail, son courage militaire, car il se distingua en escortant un riche convoi dirigé de Byzance sur Samarra, son sentiment de l'honneur, puisqu'il refusa de tremper dans l'assassinat du calife Mustaʿin contre la promesse d'une préfecture. La cour abbasside était, depuis 221 (836), installée, au nord de Bagdad, à Samarra, sur laquelle il n'est plus besoin d'insister depuis que les fouilles allemandes nous en ont fait admirer les vestiges. Il est important pour l'histoire de l'art de savoir qu'Ibn Tulun passa sa jeunesse dans cette ville : nous savons maintenant, par les auteurs et surtout par les documents, que sa mosquée d'Égypte est la réplique, dans son plan général et dans sa décoration, de la grande mosquée de Samarra. Mais nous sommes à même de montrer qu'en d'autres circonstances, Ibn Tulun fut hanté par le souvenir de Samarra. Tout comme l'avait fait Muʿtasim, il fonde une localité nouvelle, qui contiendra son palais, son armée, ses services, et les commerçants strictement indispensables à la vie de cette cité militaire. Il l'appelle *Kataïʿ*, mot qui a été traduit à la légère par «fiefs», car il faut comprendre les «Concessions»; or, précisément, Samarra était divisée en un certain nombre de concessions, qui se dénomment bien *kataïʿ*. Il fonde cette nouvelle ville parce que l'ancien hôtel du gouvernement ne pouvait plus contenir la multitude de ses soldats et de ses esclaves : ainsi, Muʿtasim résolut de quitter Bagdad à cause du désordre causé en ville par ses esclaves turcs, trop nombreux pour l'agglomération. En Égypte, dans la nouvelle cité, les Nubiens

eurent, aussi bien que les Grecs, un emplacement séparé, auquel ils donnaient leur nom, et, de même, chaque classe de négociants avait un marché particulier; à Samarra, chaque spécialité de commerce avait été établie à part et les divers groupes de la population avaient été isolés les uns des autres. Il ne peut y avoir là qu'un souci prémédité d'imitation, et la ressemblance des deux mosquées n'a rien d'étonnant.

A l'intérieur, bien qu'Ahmad ibn Tulun finît par rester le maître, le calme ne régna pas toujours, et, comme bien d'autres princes musulmans, comme plus tard Badr Djamali dans des circonstances analogues, Ibn Tulun apprend à ses dépens qu'il convient de se méfier de ses parents les plus proches. Pendant qu'il se trouvait en Syrie, au début de 265 (878), son fils ʿAbbas manifesta des idées de révolte, dont le père fut immédiatement prévenu. Suppléant son père au gouvernement, ʿAbbas réussit à se faire livrer les fonds du Trésor public, et, à l'annonce que son père rentrait en Égypte, fila sur Alexandrie, de là sur Barka, d'où, tenté de se constituer une petite principauté indépendante, il marcha sur Lebda, qu'il mit à feu et à sang, puis sur Tripoli, où il se fit battre par les Ibadites de la région, les Berbères du Djebel Nefousa et l'armée du prince aghlabide. ʿAbbas n'avait agi ainsi que pour prendre le large et essayer de se soustraire à la punition paternelle, qui se fit d'ailleurs attendre quelque temps, car ce n'est qu'en 268 (881) qu'Ibn Tulun partit pour Alexandrie à la tête d'une centaine de mille hommes. C'était ridicule, car ʿAbbas était presque abandonné, et un détachement en vint à bout près de Barka.

Dans le sud, les écrivains arabes nous content l'étrange histoire d'un aventurier, descendant du calife ʿUmar, d'où le surnom ʿUmari par lequel il est connu. Ce personnage, qui avait vécu à Cairouan, à la cour des Aghlabides, dont la culture était aussi profonde que variée, acheta des esclaves pour former une armée et fonda une principauté, au sud d'Assouan, dans une région de mines d'or. Il eut des démêlés avec les princes nubiens, se fit craindre d'Ibn Tulun, et fut finalement assassiné.

Si nous ajoutons deux révoltes alides en Haute-Égypte, rapidement

étouffées, nous aurons passé en revue les épisodes essentiels du règne d'Ibn Tulun. Quelques constatations importantes s'en dégagent : le califat avoue son impuissance à dicter ses lois au monde musulman; un prince égyptien peut gouverner d'une façon indépendante, mais, pour sa sécurité, il est obligé de reculer vers l'est les frontières de l'Égypte, donc d'annexer la Syrie. Ce fut d'ailleurs la préoccupation constante des gouvernements ultérieurs : seuls, les Mamlouks la réalisèrent complètement.

Son fils et successeur, Khumarawaih, se tourne vers le luxe : ainsi, deux cents ans plus tard, Afdal Shahanshah jouira avec volupté de ses richesses, et son existence se trouvera en frappante opposition avec la carrière active et énergique de Badr Djamali, son père. Khumarawaih enjolive le palais paternel, tout en l'agrandissant, le dote d'un jardin artificiel, avec des arbres argentés et dorés, suivant une mode mésopotamienne, qui émerveillait les ambassadeurs byzantins. Pour des raisons de santé, nous assure-t-on, il se fait bercer sur un bassin rempli de mercure. Il possède une ménagerie et apprivoise un jeune lion, qui ne le quitte jamais. Enfin, il s'entoure d'un nombre prodigieux de jeunes et jolies femmes, de chanteuses renommées, avec lesquelles il semble avoir passé la plus grande partie des journées de son règne. Tout ceci, aux yeux des Égyptiens, contraste singulièrement avec la vie des préfets, qui n'avaient jamais eu les moyens de s'offrir un tel luxe : l'Égypte possédait maintenant une véritable cour, et Bagdad sentit si bien l'importance de tout cet appareil extérieur, que les palais toulounides furent, par ordre, impitoyablement rasés à la chute de la dynastie.

La mort d'Ibn Tulun n'améliora pas les relations avec la cour de Bagdad. Les armées du calife, après avoir bousculé un premier contingent égyptien, parvinrent assez facilement jusqu'à Damas, puis infligèrent une sérieuse défaite à Khumarawaih en Palestine. Une série de combats se livrent, avec Damas pour enjeu, mais des deux côtés on sent la lassitude et un traité est conclu, qui ressemble à la convention de Harun al-Rashid et des Aghlabides. Khumarawaih se voit garantir la possession de l'Égypte et de la Syrie, avec promesse de succession dans sa lignée pour une durée de

30 ans, mais il doit rétablir la khutba en l'honneur du calife : cet accord fut signé en 273 (886). D'ailleurs le califat montre lui-même qu'il le considère comme précaire, puisqu'à son avènement, le calife Muʿtadid éprouve le besoin de le renouveler : Khumarawaih et ses descendants ont la libre disposition des territoires compris entre l'Euphrate et Barka, avec le droit d'y nommer tous les fonctionnaires; il doit payer un tribut annuel de 300.000 dinars (150.000 livres), mais, clause curieuse, le Toulounide doit, en outre, acquitter 200.000 dinars par année écoulée depuis le premier traité. L'année suivante en 281 (894), le calife épouse une fille de Khumarawaih.

Les troupes toulounides, n'ayant plus à se battre, montrent vite un esprit de rébellion : Khumarawaih est assassiné, son successeur, déposé et emprisonné. La faiblesse de l'empire toulounide se perçoit rapidement, lorsque l'armée égyptienne se fait battre par les Carmathes, en Syrie, en 290 (903) : nous n'insistons pas, pour l'instant, sur ces sectaires que nous reverrons en étudiant les Fatimides. La décision du califat se précisa tout de suite, et d'une façon si brusque que, dès l'année suivante, une armée mésopotamienne campait dans le Delta. La famille toulounide espéra tout sauver en assassinant le quatrième prince de la dynastie, mais le général des troupes califiennes ne voulait rien entendre. Après un règne de douze jours, si l'on peut dire, le dernier souverain toulounide, abandonné de ses troupes, se rendait à la merci de son adversaire : la dynastie s'effondrait le 1er rabiʿ I 292 (11 janvier 905), après moins de trente-sept ans de pouvoir.

Pour conserver leur indépendance, dans des conditions relativement précaires, les Toulounides durent entretenir une armée d'une certaine ampleur. Elle comprenait, sous Ibn Tulun, 24.000 Turcs, 40.000 Nègres, dont beaucoup de Nubiens, et 7000 soldats d'origine libre, recevant une solde, recrutés probablement par engagements volontaires : ce prince aurait même levé un contingent de 100.000 hommes à un moment donné. Il fut le premier à introduire en Égypte la pompe des cortèges solennels, et la revue des troupes toulounides était un événement que l'on

comparait aux grandioses cérémonies de la khutba califienne, à Bagdad. Plus tard, son fils Khumarawaih recruta dans la partie orientale du Delta des individus, qui selon le qualificatif arabe servant à les désigner, exerçaient surtout la profession de brigands. Ces gaillards, choisis pour leur grande taille et leur corpulence, renommés pour leur bravoure et leur méchanceté, formaient la garde particulière de l'émir. D'autre part, Ibn Tulun, par crainte de désordres intérieurs, abandonna Fustat et al-ʿAskar, et poussant toujours vers le nord, fit construire autour de sa mosquée, qui subsiste encore, au sud du Caire, palais et casernes. Les murs d'enceinte de la mosquée sont d'une hauteur imposante et l'ensemble des édifices devait donner, à l'époque, une sérieuse impression de sécurité.

La population elle-même vécut dans le calme absolu, et on s'habituait à voir les non-musulmans s'associer à des manifestations collectives : c'est ainsi qu'au moment de la dernière maladie d'Ibn Tulun, les chrétiens et les juifs participèrent aux prières publiques prescrites pour obtenir la guérison du prince. Il semble bien que le gouvernement ait tenu les chrétiens en estime : Ibn Tulun fit, il est vrai, emprisonner le patriarche Michel III, mais parce qu'il ne se libérait pas d'une amende. Nous verrons que Khumarawaih se plaisait à visiter les couvents : il est permis de croire que les Coptes surent en profiter.

LES ARTS.

Ce prince aimait à séjourner dans les monastères parce qu'il était épris d'art. Les Toulounides introduisirent, en effet, en Égypte l'amour du luxe, se souvenant de la vie fastueuse que, sous l'influence des Persans, on menait à la cour mésopotamienne. Khumarawaih, écrit Makrizi, fit bâtir dans son palais un pavillon à portiques, appelé la Maison dorée, dont tous les murs étaient enduits d'une couche d'or, sillonnée de rinceaux faits d'une pâte de lapis-lazuli, d'un découpage très élégant, remarquablement incrustée. Il y fit placer, en avant des murs, des statues grandes

d'une fois et demie la taille humaine : ces statues, en bois, qui le représentaient lui-même, en compagnie de ses favorites et de ses chanteuses habituelles, étaient admirablement faites, et revêtues des couleurs les plus riantes. Leurs têtes étaient ceintes de diadèmes en or massif le plus pur et le plus fin, et de turbans sertis de toutes sortes de pierres précieuses, et à leurs oreilles étaient suspendus de lourds pendants d'oreilles, d'une confection parfaite. Le corps de ces statues, clouées aux murs, était recouvert d'un enduit figurant leurs vêtements, aux nuances merveilleuses. Ce pavillon était un des plus superbes édifices du monde. Or, nous savons que des statues semblables s'étaient rencontrées dans certains palais de Samarra, et il paraît impossible de voir là, comme on l'a écrit, une branche tardive de l'art indigène, et encore moins un rappel des travaux anciens des dynasties thébaines pharaoniques.

Nous savons, par un autre récit, que Khumarawaih aimait les arts : «Il y avait, écrivent Abu Salih et Makrizi, sur un plateau, au sommet de la montagne (au sud du Mokattam), un monastère, le monastère d'al-Kusair, dont la chapelle était décorée d'une mosaïque en cubes de verre doré ou émaillé, polychromes, d'une technique aussi parfaite, nous assure-t-on, que les célèbres mosaïques de Bethléem : la scène représentait la Vierge portant l'Enfant Jésus, entourée d'anges et des douze Apôtres. Ce tableau attirait une foule de curieux. L'émir Khumarawaih se fit construire, sur la terrasse de ce couvent, un belvédère à quatre fenêtres donnant sur les quatre points cardinaux : il se rendait souvent, à l'improviste, dans ce monastère, pour contempler ce tableau, qu'il trouvait magnifique et sur lequel il ne lassait pas de jeter les yeux.»

Les palais d'Ibn Tulun et de son fils Khumarawaih ont complètement disparu, et de cette période, en dehors de la célèbre mosquée, à laquelle nous consacrons ci-dessous une courte description, il ne subsiste plus qu'une partie d'un aqueduc, entre le Vieux-Caire et Basatin. Pour construire celui-ci Ibn Tulun fit appel à un chrétien, bon et habile architecte : le texte arabe dit *nasrani*, et s'il s'était agi d'un Copte, on aurait trouvé *kibti*. On est donc en droit de penser à un Mésopotamien, que le prince aurait

amené de Samarra. Le malheureux fut mis en prison à la suite d'un incident ridicule, survenu précisément lors de l'inauguration de l'aqueduc, mais Ibn Tulun sut bien le tirer de sa geôle pour lui confier la construction de sa mosquée.

Commencée en 263 (877), celle-ci fut achevée en ramadan 265 (mai 879), date fournie par l'inscription commémorative. La mosquée de ʿAmr n'avait pas été suffisante pour le culte du vendredi, et un autre sanctuaire avait été construit, à al-ʿAskar, en 169 (785-786) : à l'avènement d'Ibn Tulun, cette mosquée fut reconnue trop exiguë, ce qui décida le prince à fonder la sienne. A en croire les historiens, ce nouvel édifice ne fut même pas assez grand, car l'affluence y était si considérable le vendredi qu'un médecin se tenait sur place pour donner les premiers soins en cas d'accident.

Cette mosquée est donc le plus ancien témoin architectural intact de la civilisation musulmane en Égypte, et il n'en est pas le moins admirable, que l'on s'arrête à l'harmonie de ses proportions, à la grâce de sa décoration sur stuc, à la noblesse des gigantesques merlons qui dominent le mur d'enceinte, à l'étrangeté de son minaret, qui, à travers un prototype mésopotamien, vient rappeler les pyrées du culte zoroastrien. L'aspect étrange du minaret donna naissance à une curieuse anecdote : Ibn Tulun, qui ne plaisantait jamais, prit un jour une feuille de papier qu'il enroula machinalement autour de son doigt; mais, s'apercevant soudain de ce qu'il faisait, il laissa supposer que son geste n'avait pas été inconscient. Mandant l'architecte et lui montrant le cornet de papier, il le lui présenta comme modèle de son minaret. L'anecdote prouve que ce minaret avait pour les contemporains une forme inusitée, mais aussi que sa silhouette précise avait été expressément voulue, soit qu'Ibn Tulun ait fait dessiner le plan de celui de Samarra, soit que l'architecte, d'origine mésopotamienne, eût été à même de le voir. Dans sa forme actuelle, ce minaret, extérieur à l'enceinte de la mosquée proprement dite, construit en pierre, alors que tout le reste de l'édifice est en briques, fait partie d'une entreprise de restauration qui date de la fin du VIIe (XIIIe) siècle. Mais la forme singulière de

son escalier extérieur, à rampe hélicoïdale, prouve qu'il est la copie d'un minaret aussi original, et ici encore, le minaret de Samarra offre un élément important de comparaison. Le plan général de la mosquée est celui de la mosquée à portiques entourant une cour centrale : le liwan de la kibla est de cinq nefs, tandis que les trois autres n'en comportent que deux. Le mur de fond contient un mihrab incurvé, surmonté d'une demi-voûte à arc brisé. Cette niche est flanquée, à droite et à gauche, de deux colonnettes de marbre : telle sera la disposition générale de tous les mihrabs des mosquées du Caire. Dans la mosquée d'Ibn Tulun, ce sont les seules colonnes; les portiques sont, en effet, supportés par des piliers massifs en briques, aux angles desquels sont engagées des colonnettes de briques, lesquelles ne sont qu'un motif décoratif. Les arcades des portiques forment des arcs brisés et faiblement outrepassés, dont l'intrados était recouvert d'une ornementation tapissante, à motifs géométriques, sculptés dans le plâtre. Au sommet des portiques, au-dessus d'une célèbre inscription coranique, aux caractères trapus, sculptés sur bois, se trouve une longue frise qui, comme l'inscription, faisait le tour de tous les portiques. Elle se compose d'éléments curvilignes juxtaposés, sculptés dans le plâtre, qui se répètent à l'infini; cette frise, aux volutes profondément fouillées, vient encore rappeler la décoration de la mosquée de Samarra, qui, au dire, ainsi vérifié, des auteurs arabes, n'aurait pas été sans influence sur l'art de la mosquée d'Ibn Tulun.

Ce sont encore des traditions mésopotamiennes qui inspirent la décoration et la technique de la céramique de cette époque, qui offre, sur des fonds blancs ou crème, un décor lustré jaune olivâtre ou marron. Dans ce domaine s'affirme encore la maîtrise des Persans, car l'origine générale de la fabrication de cette série de céramiques semble devoir être attribuée à Rhagès.

Mais tout cet effort artistique devait disparaître avec la chute de la dynastie, ne survivant pas à la personnalité d'Ibn Tulun et de son fils. On doit supposer, toutefois, que sous leur impulsion le goût de la population put s'affiner.

LES WAKFS.

Les rouages administratifs ne semblent pas avoir reçu de modifications importantes : elles ne s'imposaient d'ailleurs pas, car la conception gouvernementale ne s'écartait guère de celle des derniers préfets. On voit poindre toutefois l'extension, au profit du budget de l'État, d'une institution sociale qui allait prendre dans la vie musulmane une place considérable. Toutes les sociétés ont connu, de tout temps, l'immobilisation d'un immeuble en faveur d'une œuvre charitable : les biens qui font l'objet d'une telle fondation sont inaliénables et leur destination est perpétuelle. Mais il n'était pas venu à l'idée, pendant deux siècles et demi, de faire bénéficier le culte musulman de ces générosités. Le personnel des mosquées était appointé par le gouvernement et les édifices cultuels, qui se bornaient aux mosquées, étaient entretenus par ses soins. Lorsqu'Ibn Tulun fonda une mosquée, un hôpital et un aqueduc, il consacra à leur existence religieuse et matérielle les revenus de certains immeubles construits; on n'envisageait pas encore que des champs cultivés puissent servir à des fondations pieuses.

Cette innovation eut-elle le don de déplaire? Les sommes englouties dans la construction de la mosquée parurent-elles fabuleuses? On prétend que les frais s'élevèrent à 620.000 dinars (60.000 livres). Toujours est-il que le prince semble avoir répliqué à des critiques lorsqu'il fit graver, dans l'inscription qui en commémore la fondation, ces mots significatifs : « cette mosquée a été bâtie à l'aide des revenus de source pure et légitime que Dieu lui avait accordés ». Le peuple voulut bien croire qu'Ibn Tulun avait découvert un trésor.

CHAPITRE IV.

LES IKHSHIDIDES.

292-358 (905-969).

Le général qui avait renversé la dynastie toulounide était un ancien secrétaire d'un officier d'Ibn Tulun. Son premier soin fut de faire démolir tous les palais toulounides, dont on mit en vente les matériaux, afin d'avoir la certitude qu'il n'en resterait rien, et le nom de Kataï' fut complètement oublié. Il installa un nouveau préfet, ordonna de nombreuses exécutions et rentra à Bagdad, ramenant triomphalement tous les membres de la famille d'Ibn Tulun. Un officier toulounide lui faussa compagnie en Syrie et réussit à s'emparer de Fustat, gênant ainsi pendant sept mois la gestion du préfet.

C'est alors que l'on commence à connaître, en Égypte, le danger fatimide, notamment par l'arrivée, en 296 (909), du dernier prince aghlabide, Ziyadat-Allah III, chassé par la poussée des Fatimides, qui, après avoir pris Barka, deviennent ainsi les voisins de l'Égypte. La cour de Bagdad envoie des renforts, qui n'empêchent pas deux occupations fatimides d'Alexandrie, et une incursion qui, débouchant du Fayyoum, parvient jusqu'à Ashmunain. Cependant, le désordre est à son comble dans le pays, les troupes, mécontentes de leur solde, commettent des meurtres, se livrent au pillage et sèment l'incendie dans la capitale; préfets et intendants des finances ont leurs partisans respectifs : c'est la guerre civile. En 320 (932), le préfet Takin est tellement peu rassuré sur l'état d'esprit des troupes qu'il préside à la prière publique à l'hôtel de la préfecture et non à la mosquée, ce qui ne s'était jamais vu. Ces luttes favorisent les Fatimides : c'est ainsi qu'à la fin de 323 (935), les éléments rebelles au nouveau préfet, Muhammad ibn Tughdj, s'emparent de toute sa flotte, mouillée près de l'arsenal de Fustat, filent sur Alexandrie et voguent vers Barka rejoindre les Fatimides.

Même pour la lointaine Bagdad, le grand ennemi, c'était le Fatimide, qui se présentait comme un anticalife et qui menaçait la cour mésopotamienne par deux terribles antennes, les Carmathes du Bahrein et ceux de Syrie. Aussi, croyons-nous que telle est la raison pour laquelle l'Abbasside prit l'initiative d'accorder l'indépendance au premier préfet qui rétablit le calme intérieur : il valait mieux, estima-t-on, lui laisser les mains libres pour organiser la défense contre les Shiites. On donna, en 327 (939), un titre de l'Asie centrale, dévolu autrefois aux princes de Ferghana, *Ikhshid,* au préfet Muhammad ibn Tughdj, qui se prétendait de cette lignée.

Mais, c'est à nouveau en Syrie que le nouveau prince doit se battre : une première fois pour posséder effectivement la Palestine, une seconde, pour réussir, après de sanglants combats, à arrêter momentanément la poussée des Hamdanides sur Alep. Le héros de cette dernière guerre est le nègre Kafur, un eunuque gros et bedonnant, à la lèvre fendue et aux pieds contrefaits, auquel, comme aux Bouyides, un astrologue avait autrefois prédit la plus brillante destinée. Kafur essaiera de prendre sous sa tutelle les deux fils et successeurs d'Ikhshid, puis assumera seul le pouvoir, mais pour mourir après cent jours de règne, le 20 djumada I 357 (22 avril 968). Quelques mois plus tard, l'armée fatimide enlevait l'Égypte à un petit-fils d'Ikhshid, qui avait succédé à Kafur et venait d'apprendre qu'un de ses cousins lui avait ravi la Syrie.

Les Ikhshidides mirent sur pied, tant en Syrie qu'en Égypte, une armée de 400.000 hommes, et leur grand ministre, le nègre Kafur, enrôla de nombreux nègres. Mais ce qui est frappant, durant cette période, c'est le rôle important que jouent les flottes du Nil, et ceci nous amène à grouper ici les renseignements que nous possédons sur l'état des arsenaux d'Égypte, depuis la conquête arabe.

Le premier arsenal fut établi en 54 (674), dans l'île qui devait s'appeler plus tard et jusqu'à nos jours l'île de Rauda, mais qui était alors nommée l'île de l'arsenal (*djazirat al-sinaʿa*) concurremment avec l'expression «île de Misr». Les dépenses pour la flotte se montaient à environ 7000

dinars par an (3500 livres). Cette fondation fut faite à la suite d'une attaque effectuée l'année précédente par la flotte byzantine sur la ville de Borollos, et au cours de laquelle les musulmans subirent des pertes importantes. Pourtant, les Byzantins purent entreprendre une descente sur Tinnis, s'en emparer momentanément en l'an 101 (720), et réussir sur Damiette, en 238 (853), une opération plus considérable. Le préfet d'Égypte, ʿAnbasa ibn Ishak, en même temps qu'il faisait fortifier tous les ports de la côte méditerranéenne, s'occupa alors activement de la mise en chantier d'une flotte.

La situation de cet arsenal allait devenir dangereuse pour la sécurité de l'Égypte, au moment des premières entreprises fatimides, qui se déroulèrent dans la banlieue de la capitale : la résistance militaire pouvait se trouver annihilée par la perte de l'arsenal, situé au milieu du Nil. De fait, en 323 (935), l'arsenal fut incendié par des troupes rebelles, qui, après s'être emparés au Fayyoum de la flotte égyptienne, l'utilisèrent pour s'enfuir à Alexandrie et de là à Barka. Aussi deux ans plus tard, Muhammad ibn Tughdj inaugurait un autre arsenal, au nord de Fustat, cependant qu'il convertissait l'île en jardin de plaisance.

La dynastie ikhshidide eut la mauvaise fortune de paraître à une époque où elle ne put donner toute sa mesure. Malgré ce que nous venons d'exposer, elle marque pourtant une période brillante de l'empire égyptien, et si les historiens arabes l'ont un peu sacrifiée, c'est à cause de sa courte durée et surtout parce qu'elle fut immédiatement suivie du califat fatimide, dont l'éclat fut plus caractéristique. Aux yeux des écrivains musulmans qui ont traité de l'histoire générale du monde islamique, comme pour beaucoup d'orientalistes, les Ikhshidides sont éclipsés par des princes contemporains, plus brillants qu'eux peut-être, et auxquels on attribue volontiers le mérite d'un renouveau d'activité islamique. A Bokhara règnent les Samanides, auxquels on est redevable, pour une part, de la renaissance persane et qui furent les artisans d'une intense prospérité matérielle. La Perse et la Mésopotamie méridionale obéissaient aux Bouyides, et c'est leur nom qui venait sur les lèvres de tout musulman qui pensait

au calife, par eux tenu en tutelle. Les Hamdanides possédaient la région d'Alep, Mossoul et Diyarbékir, et semblaient porter seuls sur leurs épaules la défense de l'islam, car on connaît leurs luttes épiques avec Nicéphore Phocas. Si l'on se tourne du côté de l'Occident, on trouve en Espagne le règne le plus long et le plus brillant du califat omeyyade, et c'est, nous ne l'ignorons pas, l'époque de la splendeur de la mosquée de Cordoue, de la fondation de Madinat al-Zahra. Cependant, en Afrique du Nord, les Fatimides étendent de plus en plus leur empire et leur autorité.

Le voyageur Masʿudi passe en Égypte à cette époque : il s'extasie sur la prospérité du pays : «C'est, écrit-il, un centre commercial où l'on apporte de tous les royaumes que baignent ses deux mers tout ce qu'il y a de plus remarquable, de plus rare et de meilleur en fait de parfums, d'aromates, de drogues, de femmes et d'esclaves, ainsi que des denrées alimentaires, des boissons et des étoffes de toutes sortes. Les marchandises de tout l'univers affluent sur ce marché.»

C'est par le même écrivain que nous apprenons le libéralisme de ces princes envers les chrétiens, dont l'influence devint importante dans la gestion des affaires de l'État. Évidemment, un rescrit califien, daté de 313 (925), avait préparé un apaisement général dans toute l'étendue de l'empire musulman, en décidant que la djizya ne serait plus imposée aux évêques, aux moines et aux laïcs nécessiteux. Le régime ne saurait donc être rendu responsable des violences antichrétiennes qui éclatèrent à Fustat, en 349-350 (960-961), à la nouvelle des victoires de Nicéphore Phocas. Bien mieux, les Ikhshidides rehaussent de leur présence les manifestations publiques auxquelles les fêtes chrétiennes donnaient lieu : ces Turcs, païens d'origine plus ou moins lointaine, n'avaient pas, nous ne disons pas l'intolérance, mais la méfiance des premiers préfets. Le bon Masʿudi, qui nous signale cette attitude, est loin de s'en montrer choqué, témoin cette description enthousiaste : «La nuit de l'Épiphanie est une des grandes solennités de l'Égypte, et tous les habitants sont alors sur pied : elle a lieu le 10 janvier. J'ai assisté à cette fête nocturne, l'an 330 (942), pendant qu'Ikhshid Muhammad ibn Tughdj habitait l'hôtel nommé *Mukhtar*, dans l'île qui est à cheval sur les deux bras du Nil. Par son ordre, tout un côté de l'île et la rive de Fustat étaient éclairés par deux mille torches, sans compter les illuminations particulières. Musulmans et chrétiens, au nombre de plusieurs centaines de mille, encombraient le Nil, les uns sur des barques, les autres dans des kiosques voisins du fleuve, d'autres sur le rivage. Toute cette foule, avide de plaisir, rivalisait de luxe, en nourriture et boisson, dans ses vêtements, dans sa vaisselle d'or et d'argent et ses bijoux; partout retentissaient le son des instruments, le chant des festins et le vacarme des danses. Rien, en Égypte, n'égale la beauté et l'animation de cette nuit; les portes des différents quartiers restent ouvertes et la plupart des habitants se plongent dans le Nil, avec la conviction que c'est un remède ou un préservatif contre toute espèce de maladie.»

La dynastie ikhshidide a possédé un grand ministre, ancien esclave comme tant d'autres, ce nègre que, par antiphrase, son premier propriétaire nomma Kafur (camphre), véritable «maire du palais», adversaire heureux des princes hamdanides, vanté par un des plus grands poètes arabes, Mutanabbi, qu'il sut accueillir en Égypte. Ce n'est pas pour lui un mince honneur que d'être, par Ibn Khaldun, mis sur le même pied que les Barmékides.

De cette époque, particulièrement troublée, il ne nous est rien resté, aucun monument, aucun objet d'art d'attribution certaine : nous connaissons seulement deux inscriptions, dont une a, par surcroît, disparu depuis vingt ans. Mais la pompe des fêtes, le faste déployé dans les cortèges et les pèlerinages, n'auront probablement pas été sans influence sur l'attitude de leurs successeurs : deux hommes d'État purent assurer cette continuité, le vizir Djaʿfar ibn Furat, qui fit accepter par les notables égyptiens les clauses de la capitulation imposée par le général fatimide, et le juif converti Yaʿkub ibn Killis, qui avait abandonné depuis quelque temps ses premiers maîtres pour conseiller les Fatimides, et que, dans la suite, ceux-ci utilisèrent comme vizir. Ikhshid s'était fait construire un palais dans l'île de Rauda, et Kafur avait fait aménager un parc splendide, que les Fatimides, qui avaient du goût, surent conserver.

Au point de vue de la politique que les souverains ultérieurs de l'Égypte tiendront par-dessus tout à faire triompher, Kafur a conquis un privilège d'une importance considérable : l'autorité sur la Mecque et Médine. C'est au lendemain d'événements graves, qui n'intéressent encore l'Égypte qu'indirectement, parce que les Fatimides y sont mêlés. Les Carmathes du Bahrein s'étaient, en 317 (930), emparé de la Mecque, qu'ils avaient saccagée, et avaient emporté dans leur capitale la fameuse pierre noire, que tout pèlerin doit baiser lors de sa visite à la Kaʿba. A la suite de pénibles négociations, mais surtout d'un ordre du calife fatimide, encore en Afrique du Nord, cette pierre fut remise en place en 339 (950), mais les Carmathes continuèrent à encaisser des taxes pour assumer la protection du pèlerinage. Les califes abbassides sont alors de pauvres prisonniers de leurs ministres et de leurs troupes : Muktadir fut destitué, restauré, puis assassiné; Kahir fut déposé et aveuglé; Radi eut une existence heureuse, et les historiens se plaisent à dire qu'il fut le dernier à gouverner seul son empire; Muttaki fut obligé de s'enfuir à Mossoul et, à son retour dans la capitale, il fut déposé et eut les yeux crevés; le même sort fut réservé à Mustakfi; et nous ne relatons que treize années d'histoire (320-334/939-945). La double poussée des Carmathes, en Arabie méridionale et en Syrie, annihilait les efforts du pouvoir qui siégeait à Bagdad. Kafur a-t-il pris de lui-même une suzeraineté vacante, à la suite de négociations avec les Carmathes? Nous serions tenté de le croire, car nous voyons le chef des Carmathes restituer à l'Égypte des objets volés par des Arabes lors d'un pèlerinage, cependant que, pour faire plaisir aux Shiites, Kafur fait impitoyablement effacer, en 356 (967), des inscriptions que de pieux inconnus avaient tracées sur les murs de la mosquée de ʿAmr, à Fustat, parce qu'elles comportaient des louanges à l'adresse de Compagnons de Mahomet, que les Shiites ne portaient pas dans leur cœur. Cette autorité de Kafur sur les villes saintes fut sans doute bien illusoire, mais il n'est pas indifférent de noter que les Fatimides en trouvèrent la trace dans les archives de leurs prédécesseurs.

CHAPITRE V.

LES FATIMIDES.

358-567 (969-1171).

LA PROPAGANDE FATIMIDE. LA CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE.

La période ikhshidide reste encore confuse à nos yeux, et, d'ailleurs, les événements n'ont pas plus permis à Ikhshid qu'au nègre Kafur de donner toute leur mesure : les Fatimides ont mis trente ans à les réduire, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire des Ikhshidides. L'époque fatimide est une des plus passionnantes de l'histoire de l'Égypte musulmane, ne serait-ce que par son intense floraison artistique, sur laquelle l'enthousiasme des écrivains arabes semble loin d'être excessif. Au point de vue purement historique, d'ailleurs, il n'est pas indifférent de connaître ce qui se passe en Égypte, pendant que les Normands s'emparent de la Sicile et que les Croisés occupent la Syrie et la Palestine.

Le nouveau gouvernement venait de conquérir son indépendance absolue, sans tribut à verser à qui que ce soit; cet état de choses devait durer jusqu'à la conquête ottomane. Les nouveaux califes ne firent pas proprement appel au sentiment national de la population, mais craignant des antipathies sunnites dans les milieux musulmans, furent assez favorables aux chrétiens, sans lesquels, d'ailleurs, l'administration intérieure, nous entendons la bonne rentrée des impôts, eût pu être faussée. La défense du pays fut assurée par des miliciens, successivement des Berbères, des Nègres, des Turcs, des Arméniens. Sous le régime fatimide, comme à Bagdad, il y eut, suivant les personnalités, une lutte d'influence

entre les califes et leurs premiers ministres, et ce sont tantôt les uns, tantôt les autres, qui exercent le pouvoir dictatorial; le vizir est le premier des fonctionnaires, ou bien le calife est prisonnier dans son palais. En somme, il y eut toujours un chef, le calife ou le vizir, avec une éclipse au milieu du règne de Mustansir, et l'on ne peut pas comprendre les faits de cette époque en ignorant les conceptions de celui qui commande.

Nous venons, à propos de la pierre noire de la Kaʿba, de montrer les relations qui unissaient les Fatimides et les Carmathes : il nous faut donc présenter ces derniers, qui ont contribué à asseoir la domination alide en Égypte.

Il nous suffit, dans cet exposé, d'indiquer le côté politique de la propagande carmathe, en laissant délibérément de côté la doctrine religieuse et ésotérique de la secte, qui, pour les régions égyptienne et syrienne, allait donner le jour à une dynastie, les Fatimides, à un groupe de partisans redouté, les Assassins. Nous ne pourrions donner une définition plus précise du but et des moyens que ne l'ont fait Dozy et de Goeje, à qui nous empruntons les lignes suivantes.

« Relier dans un même faisceau les vaincus et les conquérants; réunir dans une même société secrète, dans laquelle il y aurait plusieurs grades d'initiation, les libres penseurs, qui ne voyaient dans la religion qu'un frein pour le peuple, et les bigots de toutes les sectes; se servir des croyants pour faire régner les incrédules et des conquérants pour bouleverser l'empire qu'ils avaient fondé; former enfin un parti nombreux, compact et rompu à l'obéissance; telle est l'idée bizarre et audacieuse qui fut réalisée avec un tact étonnant, une adresse incomparable, et une profonde connaissance du cœur humain. Pour parvenir à ce but, on inventa un ensemble de moyens qu'on peut, à juste titre, qualifier de sataniques : on se fondait sur tous les côtés faibles de l'homme, présentant la dévotion aux croyants, la liberté ou même la licence aux étourdis, la philosophie aux esprits forts, des espérances mystiques aux fanatiques et des merveilles à la masse. Ainsi, encore, on donnait aux Juifs un Messie, aux Chrétiens un Paraclet, aux Musulmans un Mahdi et, enfin, une théologie

philosophique aux partisans du paganisme perse et syrien. Et l'on mit ce système en œuvre avec un calme et une résolution qui excitent notre étonnement, et qui, si l'on pouvait oublier le but, mériteraient notre plus vive admiration. »

Les Carmathes apparaissent en Syrie, nous l'avons vu, en 290 (903); à cette date, ils attaquent victorieusement les troupes du préfet de Damas, qui s'enferme dans la ville et finit par traiter avec eux. Les troupes de ces sectaires regagnent la Syrie du Nord et s'installent entre Hama et Balbek. Mais l'année suivante, l'armée mésopotamienne, qui allait supprimer la dynastie toulounide, met un frein à leur puissance en leur infligeant une défaite sévère. En 307 (919), les Fatimides avaient ordonné aux Carmathes d'attaquer l'Égypte, mais cette expédition ne put avoir lieu et cette région de l'empire musulman resta tranquille. Ce n'était qu'un répit : obtenant des Hamdanides la fourniture du fer nécessaire à leur armement, ils attaquèrent à nouveau en Syrie en 353 (964), sans autre résultat qu'un abondant butin, puis, en 357 (968), de concert avec les Fatimides qui se préparent à envahir l'Égypte, s'emparent définitivement de Damas. Pendant tout ce temps, les Fatimides n'étaient pas restés dans l'inaction : en 302 (914), ils occupent Alexandrie, mais se font battre en marchant sur Fustat; en 307 (919), c'est une nouvelle descente dans Alexandrie, et la même année, la flotte fatimide subit une grave défaite près de Rosette : on fit un tri des prisonniers, parmi lesquels on trouva des marins de Cairouan, de Tripoli, de Barka, de la Sicile, puis des Berbères, et on extermina ces derniers; l'année suivante, l'armée fatimide marche d'Alexandrie sur le Fayyoum et occupe Ashmunain; mais, en 309 (921), l'Égypte est libérée. Les Fatimides étaient tenaces : ils reviennent à la charge dès 324 (936), occupant encore Alexandrie, mais se voient mettre en déroute dans le Delta et retournent assez rapidement en Tripolitaine. Toutes ces tentatives infructueuses d'invasion avaient dû coûter assez cher aux troupes fatimides, et, avant de se remettre en campagne, le calife préfère affaiblir ses adversaires par des attaques d'alliés occasionnels : en 330 (942), c'est le soulèvement d'un prétendant alide, renouvelé, encore

vainement, en 335 (946); enfin, entre 339 (950) et 351 (962), ce sont trois incursions nubiennes sur le territoire égyptien, dont l'une parvient jusqu'à Akhmim. Elles obligent les Ikhshidides à envoyer une expédition de représailles, qui fut particulièrement sanglante et aboutit à l'occupation momentanée d'Ibrim.

Ces actions militaires, dont nous venons de montrer la coordination méthodique, qui faisait attaquer l'Égypte de trois côtés, étaient accompagnées d'une intense propagande sur les terrains politique et religieux. Nous savons qu'en Afrique du Nord, on accueillait tous ceux qui, par crainte de châtiments, quittaient le territoire égyptien, et que des délégués allaient en Égypte même semer le mécontentement. Ces menées shiites ne furent certainement pas étrangères à toutes les émeutes qui se produisirent durant la première moitié du IVe siècle de l'hégire. En 307 (919), pendant que les Africains occupent Alexandrie, les troupes d'Égypte refusent nettement de marcher et réclament une augmentation de solde. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'il y avait parmi ces troupes de contingents originaires du Maghreb et que des Berbères habitaient la Béhéra. D'autre part, si, en 305 (917), de pieux musulmans vont inscrire sur les murs de la mosquée de ʿAmr des louanges à l'adresse des Compagnons du Prophète, c'est que des discussions passionnées avaient eu lieu dans la rue. Il est de fait que ces inscriptions, qu'en d'autres circonstances tout le monde se fût accordé à trouver parfaites, causèrent une petite émeute : un siècle plus tôt, personne n'aurait songé à célébrer sur une muraille les mérites du calife Abu Bakr, par exemple, tant cela allait de soi. On pourrait même se demander si ces graffiti ne furent pas l'œuvre d'agents provocateurs, puisqu'à la même époque, de semblables manifestations se produisaient à Bagdad, en sens inverse d'ailleurs : l'important, c'était de rompre l'unité et de provoquer des discussions, qui ne manqueraient pas de dégénérer en troubles. On retrouve les mêmes incidents sous le règne de Kafur, dont l'attitude, nous l'avons montré, fut pour le moins douteuse. Nous avons, par surcroît, la preuve de la présence de missionnaires shiites, attendu qu'un certain nombre d'entre eux subirent

des supplices ou furent incarcérés, par l'ordre du préfet d'Égypte. Des documents encore plus certains que les textes historiques, des stèles funéraires, font aussi valoir les résultats tangibles de l'effort shiite : dès 347 (958) apparaissent les formules alides, parlant de la «pure famille» du Prophète, qui ne manqueront jamais dans les eulogies de l'époque fatimide. Enfin, les auteurs ne nous cachent pas que, disposant de très abondantes ressources, le calife fatimide consacrait à sa propagande en Égypte des sommes considérables. Et, lors de la dernière et victorieuse invasion, le général Djauhar avait emporté avec lui mille charges d'or, qu'il destinait à la solde des troupes, aux gratifications et aux frais de la guerre.

Rien n'avait donc été épargné, pas plus les moyens financiers que les soldats, et on comprend vraiment qu'ait pu naître l'anecdote contée par un historien arabe. En arrivant en Égypte, le calife Muʿizz, invité à prouver son ascendance alide, tira son épée du fourreau et dit : «Voilà ma généalogie!», et, répandant autour de lui des poignées de pièces d'or : il ajouta : «Et voilà ma noblesse!». Trop précise pour être authentique, cette double déclaration, justifiée par les faits que nous venons d'exposer, a le mérite de poser la question de l'origine des Fatimides.

L'avènement de la dynastie suscite chez les historiens de l'Égypte des inquiétudes et des rancunes, qui ne paraissent pas trop correspondre à l'état d'esprit des contemporains. Nous constatons aujourd'hui que ces maîtres shiites de l'Égypte donnèrent au pays une impulsion civilisatrice qui ne sera jamais égalée, et il nous importe peu de savoir si les Fatimides appartenaient bien à la famille du Prophète, ou si leur descendance de Fatima, fille de Mahomet, est une assertion mensongère. Le voudrions-nous contrôler, d'ailleurs, que nous n'en aurions pas le moyen. Mais, selon nous, cette question a passionné bien peu de personnes de leur vivant. Les procès-verbaux répétés, revêtus des signatures des plus illustres magistrats, par lesquels la cour de Bagdad infirmait la légitimité des prétentions fatimides, ne semblent pas avoir causé beaucoup d'émotion dans l'empire musulman d'alors. De leur côté, les Égyptiens, qui venaient

d'obéir à l'esclave nègre Kafur, devaient attacher bien peu d'importance à la généalogie de Muʿizz, et les protestations platoniques du pontificat abbasside leur en imposaient moins que les miliciens berbères.

C'est à main armée que le général fatimide Djauhar s'empara de la banlieue de Fustat, et d'habiles négociations provoquèrent la soumission de la capitale. Sans doute, Djauhar poursuivit jusqu'en Syrie les débris de l'armée ikhshidide, mais peut-être s'était-il rendu compte que la possession de région était nécessaire à quiconque voulait sauvegarder son indépendance en Égypte.

L'INSTALLATION EN ÉGYPTE. FONDATION DU CAIRE.

Les Fatimides et les Carmathes étaient devenus voisins; mais, écrit de Goeje, «au grand dommage de leurs rapports mutuels. L'orage éclata-t-il subitement ou bien s'était-il amassé depuis quelques années? L'ambition avait-elle été froissée et de légitimes revendications n'avaient-elles pas trouvé satisfaction? Ou plutôt l'idéal perdit-il son prestige en se laissant voir de plus près? C'est ce qu'il est bien difficile de dire. Toujours est-il que l'année même de la conquête fatimide, en 358 (969), et immédiatement après l'expédition de Syrie, il éclata parmi les Carmathes une révolution qui, de soutiens qu'ils étaient, les changea en ennemis des Fatimides et leur fit saisir les armes contre le maître qu'ils avaient servi avec tant de zèle depuis plus d'un demi-siècle.» Deux ans plus tard, ils chassaient le gouverneur fatimide de Damas et préparaient une invasion en Égypte : en prévision de leur attaque, Djauhar fortifia la nouvelle capitale, le Caire, qu'il venait de fonder, au nord de Fustat. La bataille s'engagea près d'Héliopolis et se termina par une fuite éperdue des Carmathes qui ne s'arrêtèrent qu'en Palestine. Ils continuèrent toutefois à harceler les armées fatimides; on les trouve à Tinnis, en 362 (973), et ils se font battre dans le Delta l'année suivante. Aussi, après la mort de Muʿizz, son fils et successeur, ʿAziz, voulant prévenir les effets d'une nouvelle révolution qui venait d'éclater à Damas, sous la conduite d'un ancien officier

bouyide, prit lui-même l'offensive. Sa victoire est suivie d'heureuses négociations qui n'empêcheront pas les combats de rues entre les habitants de Damas et la milice berbère, mais son succès supprimera définitivement le danger des Carmathes, dont les chefs regagnent le Bahrein.

L'occupation fatimide offrait une rupture absolue avec les anciennes traditions, et, plus que les préfets, les nouveaux gouvernants avaient, en principe, le droit de tout craindre d'une population dont l'attachement au sunnisme était bafoué, les liens avec le califat de Bagdad brusquement rompus. Aussi, les califes fatimides édifièrent-ils, pour leur cour et tous leurs services, administratifs et militaires, au nord et à une certaine distance des faubourgs de leurs prédécesseurs, une nouvelle ville, le Caire, pourvue d'une enceinte particulière, ce qui la mettait à l'abri des émeutes populaires. Cette enceinte fut agrandie et renforcée, à la fin du vᵉ (xiᵉ) siècle : ces derniers remparts du Caire ont aujourd'hui presque partout disparu, et, dans la partie septentrionale, où ils ont subsisté, ils sont malheureusement noyés dans de sordides masures, qui empêchent d'en apprécier la masse. Si l'on évoque cette formidable enceinte, surmontée de puissants créneaux, pourvue de chemins de ronde couverts, percée de portes monumentales flanquées de bastions, on devine que Badr Djamali, venant assumer une charge écrasante dans un pays appauvri par des crises économiques terribles, et affolé par des combats de rues meurtriers, prévoyait la nécessité de décréter des mesures draconiennes, qui ne devaient pas enchanter tout le monde. Lui aussi, inquiet, mésestimait la docilité des Égyptiens, se fortifiait contre l'ennemi de l'intérieur : l'aspect puissant des murailles dut le rassurer.

La ville du Caire fut fondée le 17 shaʿban 358 (6 juillet 969), et les quartiers distribués entre les différents corps de troupes, dix mois plus tard : la nouvelle cité, pourvue d'une muraille d'enceinte en briques, s'étendait du minaret sud de la mosquée d'al-Hakim à la porte Bab Zuwaila; ses limites orientales correspondaient aux limites actuelles du Caire, mais vers l'ouest elles ne dépassaient pas la rue du Khalidj. Le palais royal, d'après des plans conçus par le calife Muʿizz en personne, fut construit en

même temps que la ville : sa façade occidentale allait de la mosquée al-Akmar à la madrasa de Malik Salih Ayyub. «Les murs de ce palais, écrit Nasir-i-Khusrau, sont en pierres si bien liées entre elles qu'on les croirait taillées dans un seul bloc.» Le 24 djumada I 359 (4 avril 970), on posait la première pierre de la mosquée el-Azhar, qui était achevée le 7 ramadan 361 (22 juin 972).

Un an plus tard, le 7 ramadan 362 (11 juin 973), le calife Mu'izz venait officiellement prendre possession d'une capitale complètement achevée; il venait en Égypte sans esprit de retour en Afrique du Nord, apportant avec lui les ossements de ses ancêtres, qui furent enterrés dans le palais royal. Nous venons de montrer que, du côté de l'est, son autorité ne dépassait pas Damas et qu'elle y était assez chancelante : par contre, le calife avait la satisfaction importante de faire prononcer, à la Mecque, la khutba à son nom.

En 360 (971), on put lire sur les murs de quelques maisons, au Vieux-Caire, l'inscription suivante : «Le meilleur des hommes après l'Envoyé de Dieu, c'est l'émir des croyants 'Ali, fils d'Abu Talib», cependant que, depuis deux ans déjà, les muezzins faisaient retentir du haut des minarets l'appel shiite à la prière : «Venez à la meilleure œuvre». Les Coptes s'étaient en masse convertis à l'islam : on demandait aujourd'hui à leurs descendants musulmans d'abandonner le sunnisme, personne, parmi la population, ne broncha.

LES PREMIERS CALIFES.

Le règne de Mu'izz se termine avant que le calife ait pu donner sa mesure en Égypte, et son fils 'Aziz monte sur le trône en 365 (975). Nous possédons de lui une profession de foi étonnante : «Je désire voir la prospérité chez tous, et je serais heureux que les populations me doivent personnellement tous leurs biens, or, argent, pierres précieuses, chevaux, vêtements, domaines et propriétés bâties». Son règne paraît avoir été calme sur tout le territoire égyptien : en Syrie, la situation reste précaire,

mais il nous faut compter avec la conception du califat à cette époque. Les préfets qui se succèdent à Damas ne sont pas des fonctionnaires fatimides, pas plus que les Ikhshidides n'avaient été investis par les Abbassides : ce n'est plus déjà qu'une question de khutba. Pour prendre une expression moderne, les régions comprises entre le Caire et Bagdad sont partagées en deux zones d'influence, dont la limite de séparation va être infiniment élastique pendant un siècle. A ce moment, en Syrie, il faut tenir compte des Byzantins, particulièrement agressifs, qui occupent la banlieue d'Alep, tenue par les Hamdanides, et le calife 'Aziz songeait même à envoyer une armée contre les Grecs, lorsque la mort le surprit. Mais il avait eu la joie de savoir que la khutba était récitée à son nom à Mossoul et dans le Yémen.

L'étude des objets d'art de l'époque fatimide laisse supposer qu'ils sont pour la plupart l'œuvre des Coptes, les tissus certainement, les bois sculptés très probablement, et cette constatation cadre à merveille avec les données historiques. Tous les écrivains arabes, chrétiens comme musulmans, s'accordent à mettre en relief la faveur dont les chrétiens bénéficièrent sous le régime des Fatimides, avec lesquels s'ouvre une grande ère de prospérité pour les églises et les couvents coptes. En arrivant au Caire, le calife Mu'izz supprime bien les manifestations publiques des fêtes chrétiennes, mais ces cérémonies, sous son successeur 'Aziz, reprirent avec plus d'éclat que par le passé, et il en fut ainsi pendant toute la durée des Fatimides, avec une éclipse sous Hakim. La faveur dont jouirent les chrétiens est attestée par un premier fait : le transfert du patriarcat d'Alexandrie au Caire. 'Aziz avait une épouse chrétienne, dont il nomma lui-même les deux frères, respectivement patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie. Libéral, il favorisa des controverses entre chrétiens et musulmans et refusa de poursuivre les renégats musulmans.

Le ressentiment des milieux islamiques dut être terrible : il explique et excuse en partie l'exaspération de Hakim, qui poursuivit les chrétiens de sa haine, précisément pour abattre leur influence grandissante. Persécuteur enragé, ce calife condamna les chrétiens à porter des marques

distinctives humiliantes, leur interdit de posséder des esclaves, d'avoir des musulmans à leur service, s'empara des biens d'église, fit brûler un nombre considérable de croix et procéder à une destruction systématique des églises. Au dire, sans doute exagéré, des écrivains arabes, il aurait, entre 403 et 405 (1014-1016), provoqué la destruction de trente mille églises, tant en Égypte qu'en Syrie. Il avait même décidé l'exil de tous les chrétiens, mais l'arrêt fut rapporté avant un commencement d'exécution. Une mesure de licenciement général des fonctionnaires chrétiens aboutit, de même, à un échec complet.

Lorsqu'il monte sur le trône, en 386 (996), Hakim est âgé de 11 ans et demi. Le jeune souverain est avide de commander, mais ne peut guère, vu sa jeunesse, échapper à l'influence d'un de ses ministres. Celui-ci, Bardjawan, un eunuque de race blanche, avait été recommandé à Hakim par son frère ʿAziz, sur son lit de mort. Bardjawan s'assura la sympathie des troupes par des mesures de saine justice et de réelle protection, mais son autorité grandissante effraya le calife Hakim, qui, soucieux de se débarrasser de cette tutelle gênante, le fit mettre à mort en 390 (1000). Il prit alors l'habitude singulière de se promener la nuit, et, outré sans doute de certains spectacles, interdit aux femmes de sortir la nuit. Puis, cinq ans plus tard, les fantaisies commencent : le souverain proscrivit certains mets, les boissons fermentées, fit exterminer tous les chiens, interdit absolument toute circulation pendant la nuit : naturellement, tous les contrevenants recevaient la bastonnade, voire même étaient exécutés. C'est alors qu'un individu, se disant parent des Omeyyades d'Espagne, groupe les nombreux mécontents, principalement des Berbères, mais l'équipée finit lamentablement. Une disette qui sévit, en 398 (1007), paraît avoir vivement impressionné le calife, qui, sur des questions de rituel, fait des concessions aux sunnites, mais les exécutions capitales continuèrent à se multiplier. Puis le calife joue à l'ascète, se promène par la ville, monté sur un âne, vêtu d'un costume de laine blanche, ayant une simple pièce de toile de coton pour turban : il commence à restituer à leurs propriétaires les biens confisqués, puis distribue des concessions à

tout venant, voire même à des gens de la plus basse classe. Une de ces concessions inconsidérées aura des conséquences sur la tranquillité de ses successeurs : une tribu arabe se voit octroyer Alexandrie et toute la Béhéra, et elle montrera plus tard qu'elle n'est pas commode à tenir. Cet être impossible disparut un jour sans laisser de traces, le 27 shawwal 411 (13 février 1021); «toutes ses actions étaient sans motif, et tous les rêves que lui suggérait sa folie n'étaient susceptibles d'aucune interprétation raisonnable» : telle est l'oraison funèbre qu'on lit dans Makrizi.

Son fils, Zahir, inaugura son règne par une mesure de justice, en autorisant le retour à leur religion des chrétiens qui, affolés par la démence de Hakim, s'étaient convertis à l'islam. Ainsi, les peuples respirèrent, on put boire de la bière, manger ce qu'on voulut, entendre de la musique, et, comme les historiens insistent, il semble que personne ne se priva de festoyer. La situation économique devient soudain mauvaise, et la disette s'abat sur le pays : les troupes en prennent à leur aise, s'attaquent aux habitants, dont ils pillent les demeures, puis se battent entre clans, Maghrébins et Turcs ne pouvant pas se sentir. Zahir, qui a laissé faire ses ministres, meurt en 427 (1036), laissant le souvenir d'un homme adonné au plaisir. Nous retiendrons qu'il fit venir en Égypte trois mille artisans, habiles en divers métiers : nous aimerions donner à ce sujet des précisions supplémentaires, qui n'ont pas retenu l'attention des écrivains arabes. L'histoire de la Syrie, sous ces deux derniers règnes, est d'une extrême complication : au repos, dans les villes, l'armée maghrébine des Fatimides se laisse mal supporter, et, en campagne, doit courir de Damas à Alep, de Tyr à la Palestine; c'est partout une épidémie de révoltes, mais anarchiques, sans coordination, heureusement pour les Fatimides. Si Zahir fait la paix avec l'empereur byzantin et obtient la satisfaction, toute platonique, que la khutba soit prononcée à son nom dans la mosquée de Constantinople, il voit surgir une dynastie à Alep, qui ne reconnaît plus son autorité. Une victoire d'un vigoureux gouverneur de Damas, Dizbiri, retarde la perte de cette province, qui deviendra définitive vingt-cinq ans après la mort du calife.

Son fils, Mustansir, dont la mère était une négresse, avait sept ans lors de son intronisation : il allait en régner soixante, sans être, pour ainsi dire, jamais le maître. Parmi ses premiers vizirs, il faut nous arrêter un instant à la personne de Yazuri, dont la présence au pouvoir eut tant de conséquences en Afrique du Nord. Les Fatimides avaient gardé une liaison amicale avec les princes zirides qu'ils avaient d'ailleurs eux-mêmes installés à Cairouan, mais en 443 (1051), le souverain régnant, Muhammad ibn Badis, qui depuis quelque temps se livrait à des manifestations anti-fatimides, rompit brusquement tout lien de vassalité. Yazuri lutta un instant à coup de documents diplomatiques, pour le principe peut-être, car les Fatimides avaient de plus en plus les regards tournés vers l'Orient, nous allons le voir. Lorsqu'il jugea la partie perdue, il n'essaya pas d'organiser une expédition, mais se tira de cette situation par un coup de maître, car nous n'avons pas à écrire l'histoire de la Tunisie, mais celle de l'Égypte. Deux tribus arabes, les Banu Hilal et les Banu Sulaim, réputés pour leurs brigandages insupportables, alliées qui s'imposèrent à la reconnaissance fatimide comme participantes actives du mouvement carmathe, avaient été installées près du désert libyque, en Haute-Égypte. Elles y commettaient les pires excès, et l'idée de génie de Yazuri fut de s'en débarrasser en leur disant : «Nous vous abandonnons la Tunisie, dévastez-la!». Et cette immigration de Bédouins fut pour le Maghreb, selon l'expression de M. E. F. Gautier, «l'immense catastrophe, la fin d'un monde».

Nous sommes, à cette date, à un tournant de l'histoire des Fatimides, et, comme les crises dont nous allons parler vont influer sur la structure de l'État, nous devons nous arrêter ici à l'organisation militaire de cette première période.

L'armée fatimide qui envahit l'Égypte comprenait des Berbères (Kutama, Zuwaila), des Grecs et des Esclavons. Le second calife, ʿAziz, y ajouta des Daïlamites et des Turcs. Tout-puissants jusqu'au règne de Hakim, les Berbères Kutama commencèrent à perdre de leur influence, sous Zahir, qui s'appuya surtout sur des Orientaux, des Turcs principalement. Dans la première partie de son long règne, le calife Mustansir, à l'instigation de sa mère, une négresse, se mit inconsidérément à acheter des Nègres, mais continua à enrôler des Turcs.

Nous possédons, pour l'année 440 (1048), sur l'armée de ce calife des renseignements précis que nous a laissés Nasir-i-Khusrau : «Chaque corps de troupes a un nom et une appellation particulière. Le premier est celui des Kutama, venus de Cairouan avec Muʿizz; ils sont, m'a-t-on dit, au nombre de 20.000 cavaliers. Le second est celui des Batiliya. Ce sont des gens du Maghreb fixés en Égypte avant l'arrivée de Muʿizz. Ils sont à cheval et leur nombre s'élève à 15.000 hommes. Le troisième est celui des Masmuda : ils sont 20.000, me fut-il assuré. Ils combattent à pied avec le sabre et la lance et ne savent pas se servir d'autres armes. Les Orientaux sont Turcs ou Persans. Ils ont reçu le nom d'Orientaux, parce qu'ils ne sont pas d'origine arabe, bien que la plupart d'entre eux soient nés en Égypte. Ils sont au nombre de 10.000 et ont un aspect imposant. Il y a ensuite le corps des esclaves achetés à prix d'argent; leur nombre est évalué à 30.000. Un autre corps est formé de Bédouins du Hedjaz. Ils sont 50.000 cavaliers, tous armés de lances. Il y a ensuite 30.000 esclaves noirs et blancs, achetés pour vaquer à différents services. Les serviteurs attachés aux palais sont des gens de pied, venus de tous pays. Chacun d'eux combat avec les armes en usage dans sa patrie. On en compte 10.000. Les Nègres du Zanguebar combattent tous avec le sabre. Ils sont, dit-on, au nombre de 30.000.»

Nous arrivons, au milieu du ve (xie) siècle, à un événement capital pour l'avenir de la dynastie fatimide. Le calife Mustansir encouragea les menées d'un officier turc, Basasiri, insurgé, à Bagdad, contre son calife : l'effort financier accompli au Caire fut considérable; on «vida tous les coffres du palais royal». Basasiri s'empara bien de Bagdad, s'assura même de la personne de l'abbasside, en 450 (1058); cependant qu'en toute hâte, pour recevoir son royal prisonnier, Mustansir faisait édifier un nouveau palais, celui-là même sur l'emplacement duquel s'élève le mausolée de Kalawun. Cette équipée ne dura qu'un an, et Basasiri fut mis à mort par ordre du Seldjoukide Toghrul Beg, accouru au secours du

calife. Les Seldjoukides, qui y gagnèrent le titre de sultan, n'omirent pas d'exercer des représailles, et, moins de trente ans plus tard, leurs vassaux, les Bourides, occupent Damas. Il faut ajouter que, du point de vue islamique, la rivalité de ces deux grandes puissances qui s'affrontent en Syrie, sur un territoire où naissent des petites principautés qui oscillent entre le sunnisme et le shiisme, facilita étrangement l'installation des Croisés.

La déception de Mustansir dut être terrible, si l'on en juge par le grand nombre des successions ministérielles : l'instabilité en fut telle qu'il y eut plusieurs vizirs par semaine. L'armée elle-même n'était plus sûre, car le gouvernement ne marque aucune réaction de la perte d'Alep, en 452 (1060). Nous approchons d'une des périodes les plus lamentables de l'histoire de l'Égypte musulmane : nous ne nous y arrêterons pas, car elle peut se définir en quelques mots. A la tête, aucune direction, car les ministres remplacent les ministres; les deux groupes principaux de l'armée, les Nègres et les Turcs, se livrent des combats sanglants pendant une dizaine d'années; et sur tous ces désordres, qui sont loin de se limiter au Caire, éclate une terrible disette, qui sévit pendant plusieurs années, avec son point culminant en 461 (1069). La population mangea des cadavres, des charognes d'animaux, et la mortalité fut terrible. C'est à cette époque troublée que la soldatesque fit main basse sur le Trésor du palais royal, dont un scribe indigné nous a précieusement conservé l'inventaire.

BADR DJAMALI. LA DICTATURE DES VIZIRS.

Mustansir se décide, en 466 (1074), à faire appel à un Arménien, qui avait fait preuve d'énergie au gouvernement de Damas, Badr Djamali, alors préfet de Saint-Jean d'Acre. Badr est, à notre avis, une des personnalités les plus marquantes de toute l'Égypte musulmane : il est plus clairvoyant que rusé, plus énergique que cruel, et il sut, sans se laisser abattre par l'immensité de la tâche à accomplir, rendre l'Égypte forte et

prospère. Dictateur, il veut l'être dès la première heure, puisque, pressenti par le souverain, il dicte des conditions, qui ne sont pas discutées. Évidemment il va procéder à des exécutions en masse, mais les historiens arabes ont la sagesse d'en avoir compris la nécessité, et avouent que cette manière forte ramena le calme et la richesse. Les commerçants n'en croient pas leurs yeux : Badr leur emprunte de l'argent pour se constituer une trésorerie; ils s'attendaient, à coup sûr, à des confiscations. Cet emprunt lui permet de donner à l'agriculture un essor formidable, car il commence son règne par la remise aux paysans de trois ans d'impôts. Badr séquestre le calife au palais royal, d'où il ne lui sera plus permis de sortir que pour un rôle d'apparat. Les officiers arméniens et les troupes qui ont accompagné Badr possèdent des instructions minutieusement rédigées : le massacre des miliciens, qui avaient mis le désordre à son comble, est exécuté au plus vite et sans difficulté. Dès la première semaine, les Africains de la tribu de Kutama sont remplacés par des Arméniens, qui mettent d'accord les Turcs et les Nègres en les supprimant pour une bonne partie. La capitale est ainsi vite pacifiée, puis c'est le tour du Delta : c'était là l'important, et la Haute-Égypte pouvait attendre. Badr ne s'y rend qu'en 469 (1076). Un autre danger le rappela vers le nord : le général seldjoukide Atsiz, qui avait pris Damas en 463 (1071), venait d'envahir le Delta.

C'en est virtuellement fini de la puissance fatimide en Syrie, et la possession de la Palestine restera jusqu'au bout très précaire : c'est à la même époque que de petites principautés se fondent à Tyr et à Tripoli.

Badr s'ingénie à prendre à revers l'armée d'Atsiz et lui inflige une sanglante défaite, puis court soumettre des tribus arabes en révolte dans les environs de Barka : jusqu'à sa mort, survenue en 487 (1094), à l'âge de 80 ans environ, quelques mois avant le calife Mustansir, un seul événement grave avait forcé ce général à se mettre en campagne, en 477 (1084), pour châtier un de ses fils, révolté à Alexandrie. En vérité, Badr avait le droit de faire graver l'année suivante, sur la porte Bab al-Nasr, ces mots empreints d'un légitime orgueil : «C'est par la probité de son

gouvernement que Dieu a raffermi l'empire». Sa volonté de rompre avec le passé s'était manifestée par la suppression des pagarchies, remplacées par des départements plus étendus.

Les désordres qui avaient précédé sa venue en Égypte avaient mis la ville du Caire dans une horrible détresse. «C'était, écrit Makrizi, un désert, une ruine; le ville était écrasée sous ses charpentes. Alors Badr donna la permission à tous ceux qui avaient la possibilité de construire, soldats, marins, Arméniens, de le faire à volonté au Caire avec les matériaux pris aux immeubles de Fustat, dont les propriétaires étaient morts. Les gens prirent donc les matériaux des maisons en ruines et se construisirent des maisons au Caire.»

En même temps, Badr agrandissait sensiblement la capitale, qu'il entourait d'une solide enceinte, bâtie en pierres de grand appareil, qui proviennent pour une bonne part des temples d'Héliopolis. Les trois portes qui ont subsisté, Bab Zuwaila, Bab al-Futuh et Bab al-Nasr, d'une mâle élégance et d'une construction soignée, sont l'œuvre de trois frères, originaires d'Édesse. Dans le lointain, la ville de Badr Djamali devait donner une impression de puissance extraordinaire, avec ses grandes murailles crénelées, ses portes garnies de tours massives : on peut s'en faire une idée à la vue de la citadelle du Caire, lorsqu'on la contemple de la pente du Mokattam.

Le fils de Badr, Afdal Shahanshah, bénéficie de l'auréole de son père, et son vizirat se caractérise par un faste inouï : la prospérité est générale, car le rendement des impôts arrive presque au double. Il y a une ombre à ce tableau, l'installation des Croisés en Syrie, qui ne semble pas affecter énormément Afdal. Le calife Mustansir avait désigné comme successeur son fils aîné Nizar. Le vizir n'en tint aucun compte et installa sur le trône un fils plus jeune qui prit le nom de Musta'li. Nizar, qui s'était enfui à Alexandrie, finit par être ramené au Caire et muré dans un cachot. Ce procédé n'eut pas, pour ses partisans, l'avantage d'une exécution publique, et on répandit le bruit que Nizar s'était échappé. Cette croyance allait faire naître, chez les shiites, un vigoureux parti d'opposition, qui

allait donner, en Syrie, un aliment nouveau à la redoutable secte des Assassins, ces derniers résidus de la secte carmathe. Le règne de Musta'li semble s'être écoulé paisible, en Égypte du moins : le calife, installé par Afdal, selon ce que nous venons de dire, accepta de rester confiné dans son palais, jusqu'à sa mort, survenue en 495 (1101).

Il y avait dix-huit mois que les Croisés occupaient Jérusalem. «Les Fatimides, dit un historien arabe, n'auraient pas vu d'un mauvais œil l'invasion franque, escomptant qu'elle arrêterait l'avance des Turcs Seldjoukides sur l'Égypte». On sait, en effet, qu'Afdal avait dû reprendre la ville sainte aux Ortokides quelque temps avant l'arrivée des Francs. Un autre écrivain musulman, faisant de l'histoire romancée, prétend même que les Fatimides auraient appelé les Francs en Syrie pour se défendre contre les Turcs et l'empereur Alexis. Malheureusement pour la singulière documentation d'Ibn al-Athir, nous connaissons l'origine des Croisades. Les Fatimides furent surpris, à Jérusalem, parce qu'ils comptaient sur la force de résistance de leurs ennemis sunnites de la Syrie du Nord. De toute évidence, leur armée n'était alors ni forte ni homogène et se fit écraser sous les murs d'Ascalon un mois après la prise de Jérusalem.

Nous croyons qu'en fait, Afdal se désintéressa un peu de cette question : il aima mieux songer à son bien-être et à ses plaisirs, multiplier, tant au Caire qu'à Fustat, fastueuses résidences et pavillons de plaisir et satisfaire le goût du jeune calife pour les fêtes. Le nouveau souverain, Amir, était âgé de cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. En grandissant, il subissait de mauvais gré la puissance de son vizir, qui, de son côté, devant ces velléités de résistance, avait essayé, dit-on, d'empoisonner son maître. Le calife eut finalement le dessus en faisant assassiner Afdal en 515 (1121). L'inaction contre les Croisés continue et un certain nombre de villes syriennes sont enlevées aux Fatimides : en 497 (1103), Saint-Jean d'Acre; en 502 (1108-1109), Tripoli, Djabala, 'Arka, Baniyas; en 503 (1109-1110), Beyrouth; en 504 (1110), Sidon; en 511 (1117), Tibnin; en 518 (1124), Tyr. Il y eut même, en 509 (1115), un raid de Baudouin, qui parvint jusqu'au territoire égyptien, à Farama; et

la flotte égyptienne se fit battre, en 517 (1125), par les Vénitiens.

L'arrivée au pouvoir du vizir Mamun ressemble étrangement à la récompense d'un complice : calife et ministre s'épient comme deux auteurs d'un mauvais coup, et, dans leurs moments de bonne humeur, s'étourdissent dans des fêtes grandioses, qui plaisent à tous, car elles s'accompagnent de larges distributions d'argent et de victuailles au peuple, de gratifications aux fonctionnaires. Un budget que nous possédons, de l'année 517 (1123-1124), possède les chapitres suivants : fêtes musulmanes et locales, frais des cortèges royaux, réception des ambassadeurs et des hôtes de passage, subventions aux poètes. Sur tous les détails concernant l'ordonnance des cérémonies de cette période, les banquets monstres de la cour, la nature des largesses califiennes, nous sommes admirablement renseignés, parce que Makrizi a conservé de longs extraits d'un ouvrage dû à la plume du fils du vizir Mamun. Fatigué enfin de la semi-claustration que lui imposait son vizir, Amir le fit arrêter, en 519 (1125) : trois ans plus tard, Mamun était pendu.

Ainsi, pendant une première période, le vizir des Fatimides fut, jusqu'au troisième tiers du règne de Mustansir, le premier fonctionnaire du calife. A ce moment, l'Égypte, en pleine anarchie politique, et se relevant mal d'une pénible crise économique, demandait une administration énergique. On trouva un homme qui avait l'étoffe d'un dictateur, Badr Djamali; du rang de fonctionnaire, le vizir passe à celui de souverain effectif, et le califat subit une éclipse assez longue, de 466 (1074) à 519 (1125), car les deux successeurs de Badr, son fils Afdal, puis Mamun, n'entendirent rien abandonner des prérogatives du pouvoir. Le calife Amir, alors âgé de 29 ans, résolut de reprendre toute l'autorité et de ne pas donner à Mamun de successeur ou titre. Un moine copte, Abu Nadjah, devint le conseiller principal du souverain, mais ne fut pas investi du vizirat, et l'histoire n'a même pas conservé les noms de ceux qui aidèrent le calife dans la conduite des affaires du gouvernement, après l'exécution d'Abu Nadjah, en 523 (1129). L'année suivante, le calife était assassiné par des Nizariens fanatiques.

Le passage aux affaires de ce moine chrétien nous amène à examiner la situation morale de la minorité copte, que nous avons laissée heureuse et tranquille sous le règne de Zahir. Le vizir Yazuri fit subir aux chrétiens de nombreuses vexations, ordonna la fermeture des églises et l'incarcération du patriarche Christodule, sous prétexte que ce dernier avait poussé le roi de Nubie à ne pas verser à l'Égypte le tribut convenu. Ces incidents, qui se terminèrent par une forte amende infligée au patriarche, ne furent peut-être pas étrangers à la chute et à la mise à mort de Yazuri. Les émeutes des miliciens nègres et turcs et une cruelle disette de sept années firent passer la question chrétienne au second plan. Musulmans et chrétiens d'Égypte furent unis dans le malheur, et sous la férule autoritaire du grand dictateur arménien Badr Djamali, s'entendirent aussi pour rendre au pays une belle prospérité. D'autre part, la propagation des doctrines ismaïliennes avait aliéné depuis quelque temps une partie de la masse musulmane, et c'est probablement du côté chrétien que les ministres du calife Amir songent à chercher une popularité en partie perdue ailleurs. La mode est, en tout cas, au libéralisme, et des crédits sont prévus au budget pour les frais de la participation gouvernementale aux fêtes chrétiennes : c'est, par ailleurs, une période heureuse de construction ou de restauration des églises et des monastères.

LES DÉSORDRES ET LA DÉCADENCE.

Un cousin d'Amir, Hafiz, fut chargé de la régence du royaume, pendant qu'on mettait en observation une des femmes du calife défunt : celle-ci donna naissance à une fille, ce qui n'écartait plus Hafiz du trône. C'est alors que les troupes exigèrent que les fonctions de vizir fussent confiées à un petit-fils de Badr Djamali, surnommé Kutaifat. Celui-ci fit emprisonner Hafiz immédiatement, et, s'arrogeant des titres pompeux, se montra un partisan résolu des doctrines imamiennes en faisant prier et frapper monnaie au nom de l'*imam attendu*, c'est-à-dire un hypothétique descendant de Nizar, le fils de Mustansir dont nous avons relaté plus haut la

mort. Ceci dura plus d'un an, et ce n'est qu'au début de 526 (1131) que Hafiz réussit à faire assassiner ce tout-puissant ministre. L'aventure servit de leçon au calife, qui prétendit gouverner seul. Il ne devait pas pouvoir se passer de ministres, et nous allons à une série de conflits qui se terminent tous par une tragédie. Le premier vizir, installé avant la fin de l'année, fut Yanis, que sa nationalité arménienne rattache aux familles qui immigrèrent en Égypte à la suite de Badr Djamali. Le calife, jaloux de la puissance dont son ministre prétendait jouir, ne tarda pas à s'en débarrasser, d'une façon abominable. Las d'une organisation administrative, qui entravait son autorité califienne, Hafiz recourut à une autre méthode : il confia le rôle de premier ministre à celui de ses fils, Sulaiman, qu'il venait de désigner comme héritier présomptif. Celui-ci mourait deux mois plus tard, et, comme Hafiz hésitait à faire un choix entre ses autres enfants, deux d'entre eux, Hasan et Haidara, en vinrent aux mains, à la tête de leurs partisans, dans les rues du Caire : nous voici à nouveau avec des révoltes de troupes, et cette fois, elles vont se prolonger jusqu'à la fin du régime fatimide, dont elles contribueront à précipiter la chute. L'une de ces petites révolutions faillit même entraîner le calife : sous la pression de la milice turbulente, Hafiz accepta de se débarrasser de Hasan, qui avait réussi à s'emparer du pouvoir, mais qui n'avait pas su modérer son penchant à la vengeance. Un médecin chrétien se chargea d'empoisonner le malheureux, dont les soldats révoltés voulurent voir le cadavre (529/1135). C'est alors qu'un Arménien chrétien, Bahram, vint en Égypte pour prendre la direction de sa communauté : le calife, ayant eu l'occasion d'apprécier son intelligence, lui confia le vizirat. Contre la haine religieuse des troupes et de la population musulmane, Bahram ne tint pas une année et se réfugia en Syrie. Un certain Ridwan ibn Walakhshi, un sunnite, ancien préfet, après avoir suscité la fuite de Bahram, demanda innocemment au calife ce qu'il devait faire : l'autre le pria de résider à l'Hôtel du vizirat, tellement l'événement lui paraissait inévitable. Ridwan favorisa contre les chrétiens une violente réaction, les chassa de l'administration, opéra des confiscations et ordonna des exécutions sommaires. Mais, furieux de ce que le calife ait fait revenir Bahram, l'ait logé au palais royal, à titre d'ami personnel d'ailleurs, Ridwan quitta, de son côté, l'Égypte pour le Hauran, en 533 (1139), d'où il revint, l'année suivante, à la tête d'une armée. On se battit dans la banlieue du Caire, l'armée du calife fut victorieuse et Ridwan mis en prison : il devait être assassiné huit ans plus tard. Puis le calife se passa de vizir : pendant plus de dix années, jusqu'à sa mort, en 544 (1149), il laissa vacante la place de premier ministre, dans la crainte de se donner un maître, mais en même temps il s'était privé d'un auxiliaire. Son autorité n'en devint pas plus forte, et la fin de ce règne est caractérisée par des révoltes, des rivalités, des complots, l'anarchie véritable enfin, qui transformèrent le Caire en un vaste champ de bataille, livré aux luttes et aux violences des partis.

Son fils et successeur, Zafir, qui était un jeune homme, prit comme vizir un vieillard très âgé, Ibn Masal : ce fut la dernière fois qu'un calife choisira son premier ministre. Les successeurs d'Ibn Masal s'emparèrent tous du pouvoir par la force et le calife régnant ne fera que consacrer une situation de fait en leur faisant adresser par la chancellerie un diplôme d'investiture. Ibn Masal est à peine installé qu'un préfet d'Alexandrie, Ibn Sallar, rassemble des troupes, marche sur le Caire, s'installe sans coup férir dans l'Hôtel du vizirat, abandonné par son prédécesseur, qui périt dans une bataille livrée quelques mois plus tard. Malgré la répugnance et l'aversion qu'il inspirait à Zafir, celui-ci fut bien obligé de l'agréer comme vizir : il essaya toutefois d'organiser contre lui un complot qu'Ibn Sallar éventa et réprima d'une façon sanglante. Les représailles ne se font pas attendre : le vizir mène hardiment la lutte contre son souverain, dont il supprime la garde particulière et qu'il isole davantage dans le Palais royal; pour parer à un guet-apens éventuel, il s'entoure lui-même d'une escorte. Mais il avait compté sans l'ambition d'un fils de sa femme, ʿAbbas, qui, d'accord avec le calife, dépêcha son fils Nasr assassiner son beau-père. Naturellement, ʿAbbas prit le pouvoir. Ce n'est pas le lieu de nous attarder sur les relations scandaleuses de Nasr et du calife : les historiens nous

content comment ce dernier, qui avait réussi à faire admettre par Nasr le monstrueux projet d'empoisonner son père, fut finalement assassiné par son favori, qui, vu leur intimité, l'avait facilement attiré dans sa demeure, en 549 (1154).

Tous ces désordres n'avaient pas encore tué le sentiment de l'honneur et l'esprit offensif des maîtres de l'Égypte : il faut reconnaître toutefois que les Égyptiens admettaient la présence des Francs, et que les expéditions maritimes ordonnées par Ibn Sallar, en 546 (1151), si elles causèrent de grands dommages aux ports de Jaffa, Sidon, Beyrouth et Tripoli, ne furent pas des attaques menées à fond. Il s'agissait d'user de représailles contre les Francs, qui, l'année précédente, avaient saccagé Farama : ces raids auraient pourtant coûté 300.000 dinars (150.000 livres) au gouvernement fatimide. Ce dernier, en tout cas, témoigne une attitude nouvelle vis-à-vis des sunnites de Syrie : à cette époque, régnait à Alep et à Damas l'homme qui consacra sa vie à la guerre sainte contre les Francs, Nur al-din Mahmud ibn Zengui, le Noradin des Croisés. Or, au moment où les Francs assiègent Ascalon, en 548 (1153), c'est d'accord avec les Égyptiens que le prince d'Alep essaie par des diversions de décongestionner la place : l'armée fatimide résista vaillamment, et si la ville fut prise, ce fut peut-être parce que la milice arménienne, restée chrétienne, passa à l'ennemi.

Le vizir ʿAbbas s'empressa, pour conserver sa toute-puissance, de faire proclamer le fils de Zafir, un enfant de 5 ans, à qui on donna le nom de Faïz, et, pour parer à toute compétition, fit assassiner le même jour deux frères de Zafir. C'est alors que Talaïʿ entre en scène, appelé par les sœurs du calife défunt, tantes de Faïz. ʿAbbas n'avait jamais joui de l'estime des troupes ni des habitants du Caire : le sanglant coup d'État qu'il venait d'accomplir avait provoqué au Caire une émeute que le vizir ne réprima pas sans peine.

Officier arménien, Talaïʿ ibn Ruzzik était un fonctionnaire qui avait déjà fait preuve d'énergie : on le trouve investi de la préfecture de la Béhéra, en 538 (1143-1144), date à laquelle il mate une révolte des Berbères

Luwata. Lorsque Faïz monte sur le trône, Talaïʿ était préfet de la province d'Ashmunain et résidait à Minia. Il enrôla en toute hâte des troupes et marcha sur le Caire. ʿAbbas avait résolu de la devancer, mais il en fut empêché par la trahison d'une grande partie de ses soldats : le ministre vint à bout de ces rebelles, qui, après une journée de combat, s'enfuirent de la capitale. Talaïʿ semble avoir voulu éviter l'effusion du sang : il attendit, pour pénétrer au Caire, que ʿAbbas, très éprouvé par la dernière sédition militaire, mît à exécution son projet de se retirer en Syrie. Il avait l'intention d'implorer l'assistance de Nur al-din, auquel d'autres ministres devaient plus tard recourir et qui, on le verra, ne demandait pas mieux que d'intervenir en Égypte. L'historien Usama ibn Munkidh, que nous résumons ici et qui avait été mêlé à toutes ces intrigues, a conté par le menu cette fuite mouvementée de ʿAbbas, qu'il accompagnait. L'histoire de Talaïʿ tient en peu de mots : d'un côté, un enfant malade et angoissé, qui ne règne que de nom, de l'autre, un ministre qui gouverne par la terreur, fait assassiner les officiers du royaume pour ne pas être tué par eux, confisque les fortunes et accapare les récoltes, met à l'encan aussi souvent qu'il le peut les grandes fonctions de l'État. Bien que foncièrement shiite, il s'entend avec Nur al-din pour une action commune contre les Francs, mais ce n'est qu'une velléité : l'expédition égyptienne qui saccagea Tyr, en 550 (1155), n'est qu'un raid de corsaires «parlant la langue des Francs et revêtus de l'uniforme des Francs»; pendant ce temps-là d'ailleurs, les marins du roi de Sicile ravageaient Damiette, Tinnis, Rosette et Alexandrie. L'action de la flotte sicilienne est bien étrange, car les Siciliens venaient de conclure un traité de commerce avantageux avec l'Égypte. Ces épisodes sont suivis d'une trêve : Talaïʿ recommence les hostilités en 552 (1157), harcèle les Francs, fait des prisonniers et ramasse du butin, sans résultat tangible, et ces guérillas se poursuivent l'année suivante.

CHUTE DE LA DYNASTIE.

Faïz mourait en 555 (1160), et le quatorzième et dernier calife fatimide montait sur le trône, ʿAdid, petit-fils de Hafiz, cousin de Faïz. Talaïʿ en fit son gendre, ce qui ne l'empêcha pas de finir comme il l'avait toujours craint, assassiné. Contre son fils, qui voulait prendre sa succession, un préfet de Haute-Égypte, Shawar, prit l'offensive, et, après un premier essai malheureux, réussit à s'emparer du Caire et du pouvoir en 558 (1163). Un de ses propres officiers, Dirgham, parvint à grouper des mécontents et prit sa place quelques mois plus tard.

C'est là que se place le fait essentiel qui va provoquer la chute de la dynastie, parce que ces hommes luttent et intriguent pour commander et qu'il ne faut pas leur parler d'intérêt général. Shawar s'enfuit en Syrie, à la cour de Nur al-din, à qui il promet, en cas d'appui, le tiers des revenus de l'Égypte. Les troupes envoyées par Nur al-din sous le commandement d'un de ses officiers, Shirkuh, marchèrent sur l'Égypte et infligèrent près de Tell Basta une sérieuse défaite aux soldats peu sûrs que Dirgham avait pu grouper. Shawar reprit donc possession du vizirat, en 559 (1164), mais des difficultés surgirent dès les premiers temps avec Shirkuh, et vraiment nous croyons ne pas devoir mettre les torts sur le compte de ce dernier. Shawar avait demandé secours à des sunnites contre des shiites qu'il venait de servir : cette fois, il sollicite l'appui d'Amaury Ier, faisant valoir auprès des Francs le danger de laisser leur ennemi Nur al-din s'installer en Égypte. Ceux-ci n'hésitent pas, dans l'espoir de faire pour leur compte la conquête du pays : Shirkuh, assiégé dans Bilbais, doit capituler et retourner en Syrie. Il revient en 562 (1167), inflige une défaite, en Moyenne-Égypte, à Shawar, toujours allié des Francs, mais Shawar n'est pas vaincu. Shirkuh trouve un point d'appui à Alexandrie, où il installe comme préfet son neveu, Saladin, qui fait ainsi son entrée dans l'histoire de l'Égypte. Shawar réussit toutefois à reprendre Alexandrie, et c'est un nouvel exode de son ennemi sur Damas. Mais les Francs sont

exigeants, ils veulent un tribut annuel, ils ont au Caire des troupes d'occupation et une sorte de Haut-Commissaire. Nous entendons enfin parler d'un calife : le malheureux ʿAdid sollicita l'appui de Nur al-din, car la situation était inextricable. Shawar était alors, en 564 (1168), assiégé dans le Caire par les Francs avec lesquels il avait rompu : c'est à ce moment que le vizir, pour concentrer toutes ses forces au Caire, fit incendier Fustat, et des négociations amenèrent le départ des Francs. Enfin se produit la troisième invasion de Shirkuh, qui est décisive : il fait assassiner Shawar, s'empare du vizirat, qu'il n'occupe que deux mois, car il meurt subitement le 22 djumada II 564 (23 mars 1169).

Il s'était adjoint son neveu Saladin, qui devint premier ministre. Les Francs s'étaient trouvé bien de leur occupation de l'Égypte, et Amaury, s'imaginant que la conquête en serait à nouveau facile, distribuait déjà par avance les territoires qu'il allait prendre : son expédition échoua lamentablement sous les murs de Damiette, dont les Francs ne purent s'emparer, en 565 (1169).

Un danger n'en subsistait pas moins à l'intérieur, puisqu'il y avait dans le pays deux armées : d'une part, celle qui était venue de Syrie, composée de Kurdes et de la tribu turque des Ghuzz, de l'autre, un ramassis de quelque 50.000 nègres, à qui le calife fatimide ne pouvait plus guère donner d'ordres, mais qui conservait quelques chefs remuants. Dès sa prise de possession du pouvoir, Saladin montra qu'il voulait être le maître et procéda à l'arrestation des officiers les plus compromis avec le calife. Leurs camarades, mécontents, n'hésitèrent pas, une fois de plus, à faire appel aux Francs, mais Saladin, ayant éventé le complot, se crut assez fort pour prendre les devants et fit arrêter puis exécuter le principal meneur. Ce geste déclencha l'émeute, et le lendemain, les nègres assiégeaient le palais royal et l'hôtel du vizirat. La révolte fut matée par un frère de Saladin, Turanshah, dont les archers criblèrent les rues de flèches et de pierres et firent un grand carnage de ces nègres, et, à cette occasion, la milice de Saladin brûla dans leurs casernements les troupes arméniennes, qui n'eurent pas le temps de prêter main forte à leurs camarades.

Poursuivis dans les rues, les nègres furent acculés au Bab Zuwaila, refermé sur eux : ce fut un épouvantable massacre, qui dura deux jours et à la suite duquel ces nègres furent presque totalement anéantis. Le calife ʿAdid était dorénavant bien seul.

Dès ce moment, la question du califat fatimide était réglée par des négociations entre le pontificat de Bagdad et le prince Nur al-din, qui ne considérait pas Saladin comme le vizir de ʿAdid mais comme son propre lieutenant. L'Abbasside trouvera d'ailleurs qu'on ne se presse pas suffisamment et il en gardera rancune à Saladin, qu'il mettra trois ans à reconnaître comme souverain de l'Égypte. Le neveu de Nur al-din avait peur, croyant à l'attachement du peuple égyptien à la dynastie régnante. Un politique avisé, d'ailleurs étranger au pays, ayant peut-être soupçonné la valeur et la future chance du nouveau vizir de ʿAdid, prit sur lui de nommer dans la prière le souverain abbasside. On s'attendait à des troubles, mais la paisible population du Vieux-Caire, du Caire ensuite, accueillit la chose avec une parfaite indifférence. Et ceci suffirait peut-être à expliquer l'échec des mouvements fatimides ultérieurs, qui n'eurent pas pour eux l'opinion publique, tout au moins dans la capitale, mais furent seulement soutenus par des conjurés, d'ailleurs bien organisés. ʿAdid ne connut peut-être pas son malheur : il mourut quelques jours après sa déchéance, le 10 muharram 567 (13 septembre 1171).

Tout ceci, aux yeux du peuple égyptien, était bien moins illogique que nous ne pouvons le supposer. En ce qui concerne le shiisme, il y avait déjà plus de vingt ans qu'un vizir sunnite, Ridwan, avait assumé le pouvoir. En outre, sous le régime fatimide, comme à Bagdad, il y eut, suivant les personnalités, une lutte d'influence entre les califes et leurs premiers ministres, et ce sont tantôt les uns, tantôt les autres, qui exercèrent le pouvoir dictatorial : le vizir est le premier des fonctionnaires, ou bien le calife est prisonnier dans son palais. Aussi, le peuple égyptien apprit-il un jour, sans manifester la moindre émotion, qu'un nouveau vizir, le kurde Saladin, avait supprimé le titre d'un calife fatimide, qui, depuis quelques mois, était confiné dans ses appartements.

Dans l'ensemble, ces deux siècles d'histoire ne sont guère brillants dans un domaine qu'on appellerait de nos jours la politique extérieure. La population égyptienne, si l'on excepte la crise économique du règne de Mustansir et les troubles des vingt dernières années, vécut dans le calme et la prospérité. Le libéralisme du gouvernement vis-à-vis de la minorité chrétienne a déjà été signalé, et cette tolérance, qui rapproche les chrétiens des musulmans, va provoquer la disparition graduelle de la langue copte. Un papyrus médical copte, rédigé entre les IXe et Xe siècles, a été exécuté par un auteur qui usait des deux langues avec facilité, mais à qui l'arabe était probablement plus familier que le copte; il donne souvent le pas à la terminologie arabe sur la grecque ou la copte, cite de nombreux médecins de langue arabe et utilise même une traduction arabe de Galien. Vers 325 (985), au témoignage de Mukaddasi, les chrétiens parlaient encore le copte, et, de fait, il existe des poésies populaires coptes de cette époque. Mais on a souvent cité un passage péremptoire de Sévère d'Ashmunain : «J'ai sollicité l'aide des chrétiens qui m'ont traduit en langue arabe les faits qu'ils avaient lus en grec et en copte. L'arabe est, en effet, répandu aujourd'hui en Égypte au point que la plupart de ses habitants ignorent le grec et le copte.» Ainsi, dès le IVe (Xe) siècle, le clergé copte écrit en arabe quand il veut être compris : c'est, outre le cas que nous venons de citer, celui d'Eutychius. Athanase de Kous rédigea en arabe sa grammaire de la langue copte, précisant que, de son temps, deux dialectes étaient encore en usage, mais, au VIe (XIIe) siècle, seules les personnes cultivées du clergé connaissaient encore le copte. On se rend compte que ce sera bientôt la fin, et le patriarche Gabriel II (526-540/1132-1145) fait traduire en arabe les livres liturgiques.

L'ARCHITECTURE.

La période fatimide est donc quelque chose de bien tranché, de bien défini, au point de vue politique : elle fut, en outre, pour l'art, une époque d'intense floraison, sur laquelle l'enthousiasme des écrivains arabes semble

loin d'être excessif. Les deux palais royaux, dont on possède de bonnes descriptions, ont complètement disparu : on sait qu'ils étaient décorés avec beaucoup de richesse. Heureusement, les mosquées ont subsisté assez nombreuses : à des titres divers, les mosquées al-Azhar, d'al-Hakim, al-Akmar, d'al-Salih Talaï^c, suscitent l'admiration. Dans l'ensemble, les Fatimides ont conservé le plan de la mosquée à portiques. S'il ne s'impose pas au premier coup d'œil à la mosquée al-Azhar, c'est parce que des constructions postérieures sont venues s'annexer à l'édifice primitif. Il comportait bien une cour centrale à ciel ouvert, bordée de liwans sur ses quatre faces; celui de la kibla est resté plus profond, il a même été agrandi de quatre travées au cours du XIIe (XVIIIe) siècle, mais le liwan qui lui fait face a disparu en partie au VIIe (XIVe) siècle, au moment de la fondation des madrasas d'Akbugha et de Taibars.

L'art fatimide semble posséder les caractéristiques suivantes. Jusqu'à leur arrivée en Égypte, pour les demeures particulières, les mosquées, et même des ouvrages comme l'aqueduc d'Ibn Tulun, on employa, dans les premiers siècles, uniquement des briques : c'est le cas des mosquées de ^cAmr, d'Ibn Tulun, d'al-Hakim. Ce serait pourtant une erreur de croire que l'usage de la pierre, pour n'être pas habituel, était inexistant : précisément, le monument le plus ancien d'Égypte, le Nilomètre de l'île de Rauda, est en pierre; l'inscription sculptée sur les parois remonte, pour sa plus grande partie, à l'année 247 (861). L'emploi de la pierre dans une mosquée se constate pour la première fois à la mosquée d'al-Hakim, au portail et aux minarets. Le portail, en retrait sur la rue, est encore en partie caché par des maisons; c'est pourquoi l'on écrit souvent que la pierre n'apparaît que dans la mosquée al-Akmar : il est vrai que ce détail est encore important à signaler, puisque là, toute la façade est en pierre. L'ornementation en est d'ailleurs remarquable : on y voit une magnifique rosace à claire-voie dans le fond d'une niche à forme de coquille et à côtes rayonnantes; à droite et à gauche se trouve une niche à fond plat et à arc persan; au-dessous de ces niches se trouvent des stalactites, premier exemple d'une ornementation qui se généralisera sous les Mamlouks.

De même que les idées religieuses des maîtres de l'Égypte, les doctrines shiites, les apparentent à la Perse, ce dernier pays ne sera pas sans influence sur l'évolution des conceptions artistiques. C'est ainsi que les arcs des mosquées fatimides ont le profil persan, sauf dans celle d'al-Hakim, laquelle est dans l'ensemble une réplique de celle d'Ibn Tulun, et sauf dans l'enceinte de Badr, où les arcs et les voûtes sont en plein cintre, montrant donc une influence syrienne.

L'édifice réservé au culte du vendredi, hommage officiel à l'imam, fut nommé tout d'abord *masdjid,* d'où notre français « mosquée », puis, insensiblement, lorsque le nombre des mosquées augmenta dans les villes, celles qui furent réservées à ce geste politique, nommé la *khutba,* furent appelées *masdjid al-djama^ca* « mosquée de l'assemblée ». Sous les Fatimides, — le plus ancien exemple épigraphique est en Égypte, de 470 (1077), — l'usage leur réserva le nom de *djami^c* « assemblant », participe isolé de la locution *masdjid djami^c,* connue des auteurs. L'expression a été maintes fois traduite par « mosquée-cathédrale », qui, à coup sûr, ne convient pas à l'étymologie; mais si l'on veut ne pas oublier que la chaire est l'élément matériel de la *khutba,* nous ne répugnons pas à lui donner droit de cité. Retenons que de nos jours, au Caire, tout édifice réservé au culte s'appelle *djami^c* et que le mot *masdjid* n'y est guère employé.

Les Fatimides créèrent un sanctuaire nouveau, le monument commémoratif au-dessus des tombes des principaux Alides enterrés en Égypte : le plus ancien, dont le plan se soit maintenu intact et dont l'épigraphie révèle officiellement le nom est le *mashhad* dit Djuyushi, au sommet du Mokattam. Le mot dérive d'un radical qui joue un grand rôle dans la religion musulmane. Le credo islamique est bien connu : il consiste à attester qu'Allah est Dieu unique et que Mahomet est son prophète. Le croyant doit, au moment de sa mort, réciter cette attestation, nommée *shahada.* Toute personne qui aura été dans l'impossibilité matérielle de proclamer cette confession, dans des circonstances prévues par la jurisprudence religieuse, est dit *shahid :* comme, à l'époque héroïque, le cas le plus fréquent de cette abstention involontaire était la mort sur le champ

de bataille, le mot *shahid* est souvent traduit par «martyr». Étymologiquement d'ailleurs, les deux vocables ont le même sens. C'est ainsi qu'un sanctuaire fut fondé à Ascalon pour abriter la tête de Husain, fils du calife ʿAli, laquelle, transportée ultérieurement au Caire, causa la fondation de la mosquée de Malik Salih Talaïʿ, qui, en fin de compte, ne devait pas la recevoir; la tête de Zain al-ʿAbidin fut, à la même époque, l'objet d'une semblable vénération, mais le sanctuaire actuel est entièrement moderne.

Le type du mausolée de Djuyushi se reconnaît, dans ses grandes lignes, en celui de Sayyida Rukayya : il est donc permis de croire que la forme générale en est voulue. On pénètre dans une cour, et de là dans un liwan à trois arcades, celle du centre beaucoup plus large que les deux autres; ces trois arcades nous introduisent dans trois salles, qui pouvaient toutes trois être pourvues de mihrabs (Sayyida Rukayya). La salle centrale, la seule qui possède un mihrab à Djuyushi, est recouverte d'une coupole : remarquons, en passant, que c'est la coupole la plus ancienne d'Égypte, celles des mosquées d'Ibn Tulun, al-Azhar, d'al-Hakim, ayant subi des restaurations ou même ayant été refaites entièrement. Il n'est pas douteux que, dans le plan primitif des mosquées à portiques, une petite coupole ait été prévue en avant du mihrab. Mais, selon nous, il s'agit ici d'une coupole funéraire : bien qu'il n'y ait plus trace de tombeau à Djuyushi, le nom de *mashhad* donné au monument par l'inscription commémorative, et la présence d'un tombeau à Sayyida Rukayya, autorisent cette conjecture. Ces coupoles resteront, en Égypte, jusqu'à la conquête ottomane, l'indice extérieur d'un monument funéraire.

On aurait tort, toutefois, de croire que la coupole funéraire naquit avec les Fatimides : la stèle d'un pieux ascète, décédé en 245 (859), stipule que le défunt «a demandé, par testament authentique, qu'on n'élève aucune construction sur sa tombe et qu'on n'y bâtisse pas de coupole». Nous voyons dans cette phrase la preuve qu'avant cette date des tombes à coupole existaient en Égypte. Pourtant les traditions de Mahomet sont formelles : il recommande de n'élever sur les tombes aucune construction, si petite soit-elle, interdisant même d'enduire les tombes de plâtre, mais les habitudes locales ont été les plus fortes.

Les Fatimides avaient fondé, au Caire, une université laïque, appelée *Dar-al-ʿilm*, la «maison de la science» : elle fut abritée dans un édifice, fondé en 395 (1005), qui se trouvait en face de l'endroit où s'élève aujourd'hui la mosquée al-Akmar. Cette université fut fermée durant quelques années, au début du VIe (XIIe) siècle, au moment où les Fatimides sont divisés par le mouvement créé autour du Nizar, fils disparu du calife Mustansir, mais les cours reprirent dans un autre local, en 517 (1123). L'université était pourvue d'une riche bibliothèque : on y enseignait, écrit van Berchem, «les disciplines héritées de l'antiquité, c'est-à-dire les mathématiques, l'astronomie et la géodésie, les sciences physiques et naturelles, la médecine, la grammaire, la poésie et les arts, enfin les diverses branches de la philosophie». C'est le moment de signaler qu'il y eut, au Caire, pendant une vingtaine d'années, un observatoire, qui d'abord installé au sommet du Mokattam, émigra sur une colline au sud de Fustat, sur laquelle on voit aujourd'hui une série d'anciens moulins à vent, et fut enfin transféré au nord du Caire, sur la porte Bab al-Nasr.

Pour faire vivre toutes ces institutions et leur assurer un personnel suffisant, et surtout pour ne pas faire dépendre leur existence du caprice d'un homme, on eut recours aux wakfs. On se rappelle que suivant l'usage on n'immobilisait ainsi que des immeubles de rapport. La dynastie des princes Ikhshidides alla plus loin : c'est ainsi que la ville d'Assiout fut constituée en wakf en faveur des sanctuaires de la Mecque et de Médine. Le premier soin des Fatimides fut d'abolir cette dernière initiative et de revenir aux errements en usage sous les Toulounides : il semble bien que le gouvernement fatimide ait centralisé l'administration des wakfs pour assurer la distribution des fonds au prorata des besoins, complétant, pour les établissements dépourvus de revenus personnels, à l'aide des ressources du Trésor public. Puis, dès le début du Ve (XIe) siècle, on reprend l'habitude de constituer wakf des domaines et des villages entiers, qui s'établira définitivement.

Les actes de wakf que nous connaissons ont tout prévu : il est facile de s'en rendre compte en étudiant un des plus anciens que les auteurs nous aient transmis, celui que fit rédiger le calife fatimide Hakim, en 400 (1010), pour doter d'importants revenus quelques mosquées du Caire, principalement celle d'al-Azhar. Il constitue wakf un certain nombre de maisons de rapport, de marchés et de boutiques, dont les emplacements sont scrupuleusement décrits. Tout cela est immobilisé d'une façon absolue et définitive, sans autoriser ni vente ni donation, et il est stipulé que toutes les clauses devront être respectées. «La première partie du revenu, y est-il écrit, sera consacrée à la mise en valeur des biens constitués en wakf, selon les besoins, et tant que durera la nue propriété, ainsi qu'aux réparations, sans frustrer toutefois les édifices au profit desquels ils ont été immobilisés.» Le surplus sera consacré à l'entretien et aux besoins généraux des mosquées bénéficiaires. Ainsi, au point de vue qui nous occupe, toutes les précautions sont prises pour que le revenu, maintenu à un taux favorable, serve bien à empêcher la dégradation de ces mosquées.

Les descriptions de Fustat que nous possédons pour cette période confirment les détails que nous avons donnés dans un précédent chapitre. Nasir-i-Khusrau surenchérit même avec une certaine exagération sur les renseignements procurés par Ibn Haukal : il aurait vu des maisons de quatorze étages et estime qu'elles pouvaient loger 350 personnes. Déjà, Ibn Ridwan avait signalé le contraste qui régnait à Fustat entre l'élévation des constructions et l'étroitesse des rues : il semble bien que la voirie ait tenu peu de place, car, tant au Caire qu'à Fustat, on se plaignait souvent de l'encombrement des piétons. Le même écrivain ajoute que les rues du Caire sont plus aérées et plus propres, mais ne perdons pas de vue que le Caire n'était alors qu'une résidence califale, abritant le souverain, les troupes et les services administratifs. Les maisons du Caire, écrit encore Nasir-i-Khusrau, sont bâties avec tant de soin et de luxe qu'on les dirait construites avec des pierres précieuses et non point avec du plâtre, des briques et des pierres ordinaires. Toutes ces maisons, dans l'intérieur de

la ville, sont séparées l'une de l'autre par des vergers et des jardins. Idrisi déclare, de son côté, que les habitants de Fustat possèdent de grandes richesses et que la ville se signale par l'abondance de toutes les commodités de la vie et de tout ce qui est beau et bon, que les marchés sont bien fournis et bien achalandés, enfin, qu'à la campagne, les champs cultivés se touchent et sont renommés pour leur fertilité.

LA DÉCORATION DES ÉDIFICES.

N'aurait-on sur les Fatimides que la brillante relation de voyage du Persan Nasir-i-Khusrau, à laquelle nous ferons de fréquents emprunts, ou bien la minutieuse description du trésor du calife Mustansir, recueillie par Makrizi d'après un inventaire du temps, qu'elles seraient suffisantes pour exciter notre admiration. Après la secousse terrible du règne de Hakim, les jours de son successeur, Zahir, s'écoulèrent dans le calme et la tranquillité : le nouveau souverain passait son temps aux plaisirs de table et aux distractions musicales. De son temps, les Cairotes se mirent à dépenser des sommes folles pour se procurer des chanteuses et des danseuses. «J'ai vu en Égypte, écrit le voyageur persan, des richesses si considérables que si je tentais de les énumérer et de les décrire, on n'accorderait, en Perse, aucune créance à mes paroles. Il m'a été impossible d'en faire le dénombrement et l'estimation.» Les richesses des palais califiens ont d'autant plus frappé les historiens arabes qu'elles avaient été dispersées à vil prix en pleine disette.

Les Fatimides ont gardé, en partie, dans leurs mosquées, une décoration sur plâtre qui nous rappelle encore Samarra, mais, dans leurs monuments civils, dont il ne nous est parvenu que des panneaux de boiseries ou des objets mobiliers, nous savons que leurs artistes n'ignorèrent ni Byzance ni la Perse. C'est une époque d'un plein épanouissement artistique, qui paraît avoir évolué en complète liberté, alliant le souci du réalisme le plus vivant dans les représentations animées aux combinaisons les plus variées de fines stylisations florales.

La décoration musulmane s'inspire de trois éléments essentiels : l'entrelacs géométrique, les rinceaux d'ornementation florale et le décor épigraphique. Nous examinerons tout à l'heure, dans son application en Égypte, la question des représentations figurées : il nous suffit de savoir ici que l'interdiction des images a poussé les artistes musulmans, même en ce domaine restreint, à s'inspirer rarement de la nature. C'est ainsi que, dans la plupart des cas, en Égypte tout au moins, les motifs végétaux, tige et feuille, seront stylisés de façon à former une décoration indéfinie : on pourrait presque dire qu'il s'agit d'un décor géométrique procédant par courbes. L'ornementation par réseaux de polygones étoilés n'a pas été inventée par l'islam, mais elle a été commune à tous les pays musulmans, et un traité de mécanique, du VIIe (XIIIe) siècle, dû à la plume d'un Mésopotamien, nous en procure les principes : en Égypte, on rencontre cette décoration polygonale sur toutes les matières, à toutes les époques, et elle se représente avec une variété inouïe de combinaisons.

Le décor épigraphique prend, sous les Fatimides, un aspect nouveau : les tiges semblent sortir de la lettre comme d'un vase et s'épanouissent en rinceaux plus frêles. Un pas nouveau fut franchi lorsque les artistes disposèrent en deux plans les lettres, vigoureuses et trapues, se détachant par un fort relief sur un fond délicat et finement ciselé de feuilles et de tiges enroulées.

Sous les Fatimides, on le sait, les représentations figurées tiennent une place extraordinaire : nous citerons les bronzes et les boiseries, et nous ne voulons ici que reproduire un texte, bien connu, sur des peintres de cette période. Ce passage de Makrizi est capital en ce sens qu'il nous montre une fois de plus combien l'Égypte fut tributaire, dans le domaine de l'art, des influences mésopotamiennes : il est en outre très curieux pour ce qu'il définit de la réaction d'un musulman instruit en face des œuvres d'art. Nous avons tout lieu de croire que Makrizi n'a pas vu ces peintures, puisque, d'ailleurs, cette mosquée fut brûlée lors de l'incendie de Fustat, en 564 (1168), et que toute la citation est empruntée à un ouvrage anonyme, reproduit par Kuda'i (†454/1062).

«La mosquée de la Karafa, nous est-il dit, fondée en 366 (978), est décorée de peintures, aux couleurs de lapis-lazuli, de vermillon et de vert-de-gris et de toutes sortes d'autres teintes; certains endroits sont recouverts de vernis, et les plafonds sont entièrement peints avec des couleurs variées. L'intrados et l'extrados des arcades que supportent les colonnes sont couverts de peintures de toutes teintes, à la manière des peintres de Basra et des Banul-Mu'allim, peintres qui furent les maîtres de Kutami et de Nazuk. On voyait sur les retombées de l'intrados d'un des arcs, une peinture représentant une fontaine à escalier, avec une décoration où se mêlaient le noir, le blanc, le rouge, le vert, le bleu et le jaune. Lorsque, placé sous la clef de l'arc, on levait la tête vers ce décor, on avait la sensation de voir des marches d'escalier en bois, aménagées avec un relief comparable à celui des alvéoles en nid d'abeilles. Mais si l'on se transportait sur un des flancs de l'arc, à l'endroit où se termine sa demi-circonférence, et que, se tenant au début de l'arc, on levait la tête pour regarder à nouveau, on se rendait compte qu'il s'agissait d'une illusion d'optique et que la surface était bien plate sans aucun relief. C'est là le summum de l'art pour un peintre. Cet arc était l'œuvre des Banul-Mu'allim : d'autres artistes étaient venus pour l'imiter mais n'avaient pu y réussir.

«Une histoire du même genre s'est produite avec Kusair et Ibn 'Aziz, sous le vizirat de Yazuri (†450/1058) : celui-ci se plaisait à mettre ces deux peintres en compétition et à les exciter l'un contre l'autre. Ce ministre n'aimait rien tant que regarder un manuscrit à miniatures, un portrait ou une enluminure. Il fut tout à fait subjugué par le talent d'Ibn 'Aziz, qu'il avait fait venir de l'Irak : il l'avait mandé pour le mettre en concurrence avec Kusair, car celui-ci exigeait des rémunérations exorbitantes et tirait trop vanité de son habileté. Il en avait le droit, mais si, en matière de portrait il était l'équivalent d'Ibn Mukla en calligraphie, Kusair pouvait bien être comparé à Ibn al-Bawwab. Tous ces renseignements sont fournis en détail dans un ouvrage consacré à cette matière, le Dictionnaire chronologique des peintres, intitulé : *L'éclat de la lampe et la douceur de la bonne compagnie, procurant l'histoire des peintres.*

«Yazuri recevait donc un jour dans son salon Kusair et Ibn ʿAziz. — «Moi, dit Ibn Aziz, je veux peindre un portrait qui semblera être une figure en relief». — «Et moi, répliqua Kusair, je veux peindre un portrait qui semblera être une figure en creux». — L'assistance convint que cette dernière prétention était extraordinaire, et Yazuri leur ordonna de tenir leurs engagements. Ils peignirent deux danseuses sur deux retombées d'arc, couvertes d'un crépi, qui se faisaient vis-à-vis. L'une des danseuses apparut en relief, l'autre en creux. Kusair avait peint une danseuse, avec des vêtements blancs, sur un fond noir, et la danseuse paraissait être en creux dans le mur; de son côté, Ibn ʿAziz avait peint le costume de sa danseuse en rouge, sur un fond jaune, et elle semblait sortir du mur. Yazuri, émerveillé, les gratifia d'une robe d'honneur et leur donna une somme considérable.

«Il y avait aussi, à la Karafa, dans le palais de Nuʿman, une œuvre de Kutami, représentant Joseph, nu, dans sa citerne. Celle-ci était peinte en noir, et le corps de Joseph apparaissait comme une brèche ouverte dans le fond noir de la citerne.»

On trouva dans le Trésor du calife Mustansir des voiles de soie brochée d'or, sur lesquels étaient reproduits les portraits des souverains et des hommes célèbres de diverses contrées de la terre. Dans le palais du vizir Afdal Shahanshah, au dire d'Ibn Muyassar, il y avait un salon réservé aux beuveries. On y voyait les statues de huit jeunes filles, en deux groupes de quatre qui se faisaient face, les premières, blanches, faites de camphre, les secondes, noires, sculptées dans des morceaux d'ambre. Elles étaient debout, revêtues des costumes les plus magnifiques, et des parures les plus somptueuses, et portaient aux mains des bijoux splendides. Un mécanisme, placé dans le seuil de la porte d'entrée, les inclinait la face en avant lorsque quelqu'un pénétrait dans ce salon, et elles se redressaient lorsqu'on s'asseyait. A la même époque, le calife Amir avait fait peindre, dans un de ses pavillons de plaisance, les portraits des poètes les plus réputés.

LES OBJETS D'ART.

Ces citations viennent témoigner du goût raffiné et délicat des califes fatimides et de leurs vizirs. Pour toute cette période, heureusement, la véracité des écrivains est attestée par les objets d'art conservés dans les musées, tant au Caire qu'en Europe, animaux en bronze, tissus de lin, aux fines décorations et aux nuances les plus exquises, panneaux de bois ou d'ivoire sculptés, aux petits personnages débordants de vie, aiguières en cristal de roche, pièces de céramique.

Les Fatimides ont laissé des animaux en bronze, griffons, lions, cerfs, chevaux, lièvres, paons, à l'aspect naïf et barbare.

En ce qui concerne les tissus, il est indispensable de citer tout au long les réflexions enthousiastes de Nasir-i-Khusrau, qui vit les fabriques en pleine prospérité; celles de Makrizi n'ajouteront presque rien, car nous savons qu'il reproduit, à cette occasion, des textes plus anciens. «On tisse à Tinnis, écrit le voyageur persan, des étoffes de lin de couleur, destinées à faire des turbans, des calottes et des vêtements de femme. On ne fabrique, en aucun lieu, d'aussi belles étoffes. Les étoffes de lin blanc se font à Damiette. Celles qui sont tissées dans les ateliers du gouvernement ne sont ni vendues ni données. C'est aussi à Tinnis, et nulle part ailleurs, que l'on fabrique une étoffe appelée *bukalamun*, dont la couleur change selon les différentes heures du jour. On l'exporte dans les pays de l'Occident et de l'Orient. Les étoffes de lin et le bukalamun fabriqués pour le gouvernement sont payés à leur juste valeur; les ouvriers travaillent donc avec plaisir pour lui, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, où l'administration et le gouvernement imposent des corvées aux artisans. On tisse en bukalamun les couvertures que l'on place sur les chameaux, et les tapis de selle destinés à l'usage particulier du souverain. On fabrique à Assiout une étoffe en laine pour turbans qui n'a point sa pareille dans le monde entier : à son aspect, on la prendrait pour un tissu de soie.» Un siècle plus tard, encore sous la domination fatimide, Idrisi

écrira : «Rien n'égale les étoffes de Tinnis, qui sont tellement belles et précieuses, qu'un seul manteau, lorsqu'il est broché en or, vaut quelquefois 1000 dinars (environ 500 livres), et sans or, 100 ou 200 environ (de 50 à 100 livres). Quant à celles qu'on fabrique à Shata, à Dabik, à Damira et dans les autres îles du voisinage, elles sont sans doute très fines, mais elles n'approchent pas de celles de Tinnis et de Damiette.» Pourtant Makrizi, copiant un auteur plus ancien, fait l'éloge de Dabik, où l'on fabriquait des turbans de lin, enrichis de broderies d'or, qui pouvaient atteindre 100 coudées de long et représentaient, sans compter la soie et le fil, une valeur d'or de 500 dinars (250 livres).

Les fouilles de Fustat, d'une part, et des achats heureux ont fourni aux Musées d'Athènes et du Caire une collection considérable d'étoffes, s'échelonnant de la fin du IIe (début du IXe) siècle jusqu'à la moitié du VIe (XIIe), aux noms d'un certain nombre de califes fatimides et de leurs vizirs; elles nous livrent, en outre, les noms de quelques ateliers, Tinnis, Tuna, Damiette, Alexandrie. Les étoffes les plus anciennes, les abbassides, remarquables par leur finesse, quelques-unes par la beauté de leur épigraphie, sont en général sans décor; par contre, celles qui relèvent de l'époque fatimide possèdent une décoration inouïe, particulièrement des frises de quadrupèdes et d'oiseaux, aux couleurs les plus variées. Cette luxueuse production nationale, dont de beaux exemplaires sont parvenus ainsi jusqu'à nous, n'empêchaient pas la bourgeoisie égyptienne d'apprécier et de payer très cher les tissus de la Sicile, qui releva d'ailleurs de la suzeraineté fatimide jusqu'au milieu du Ve (XIe) siècle : on connaît le fastueux manteau de Roger.

Les deux principaux centres de manufactures, Tinnis et Damiette, étaient trop exposés aux attaques ennemies pour prospérer longtemps. Dès 239 (853), à la suite d'une incursion des Byzantins, le préfet d'Égypte avait fait fortifier ces deux localités, autour desquelles des combats eurent lieu, en 291 (904), lorsque les armées califiennes envahirent l'Égypte pour l'arracher aux derniers Toulounides. Mais, en ce qui concerne Tinnis, les murs d'enceinte servirent à abriter une révolte locale, sous le calife fatimide Mu'izz, qui donna l'ordre de les raser, peu de temps avant une irruption des Carmathes. Les Croisades allaient lui porter le coup fatal : déjà, en 548 (1153), la ville avait été occupée et pillée par les Siciliens, qui, après un essai infructueux en 571 (1175), recommencèrent en 573 (1177), et incendièrent la localité. Deux ans plus tard, Tinnis est à nouveau saccagée par les Francs; aussi est-elle une autre fois mise en état de défense en 577 (1181). Puis une mesure radicale intervient en 588 (1194) : les habitants reçoivent l'ordre d'évacuer la ville, qui fut définitivement démolie en 624 (1227). L'histoire des deux occupations franques de Damiette, au cours du VIIe (XIIIe) siècle, est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre : elles semblent avoir ruiné, sinon le commerce, les industries de la région.

Ces ateliers étaient, pour le gouvernement fatimide, une source de revenus considérable. Voici, d'ailleurs, un texte très important de Mukaddasi, qui montre que l'industrie privée, tout au moins celle qui travaillait pour l'exportation, était très imposée : «Les taxes sont particulièrement lourdes à Tinnis et à Damiette. Aucun Copte ne peut tisser une pièce d'étoffe, à Shata, sans qu'un sceau du gouvernement y soit apposé; elle ne peut être mise en vente que par des courtiers reconnus par l'État, dont un agent inscrit sur un registre les pièces vendues. Chaque pièce est confiée à un employé, qui la roule, à un autre, qui l'attache avec de la fibre de palmier, à un troisième, qui la met dans une boîte, enfin à un dernier, qui ficelle la boîte, et chacun de ces employés perçoit un droit. A la sortie, on doit acquitter une autre taxe. Toutes ces taxes étaient contrôlées par la signature de chacun de ces employés sur la boîte et vérifiées par des inspecteurs à bord des navires en partance.» Par ailleurs, voici quelques chiffres : on nous assure qu'en un seul jour de l'année 363 (974), les manufactures de Tinnis, de Damiette et d'Ashmunain rapportèrent au Trésor la somme, d'ailleurs exceptionnelle, de 220.000 dinars (110.000 livres). Déjà, Nasir-i-Khusrau était étonné que Tinnis rapportât à l'État 1000 dinars par jour (500 livres).

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler la rareté du bois en Égypte.

Les Fatimides se rendaient compte de l'importance du problème et veillaient soigneusement à l'entretien de quelques forêts d'acacia lebakh, en Haute-Égypte, entre Bahnasa et Kous, précisément pour leur flotte, et ce renseignement, donné par les historiens égyptiens, est corroboré par Ibn Khaldun, d'après lequel le gouvernement fatimide déploya des efforts extraordinaires pour le maintien de la marine, qui, nonobstant, commença à décliner dès le milieu du ve (xie) siècle.

Dans le domaine de la sculpture sur bois, la période fatimide offre une variété de motifs décoratifs et une sûreté de technique qui ne seront plus égalées. Les chaires des mosquées de Kous, en Haute-Égypte, du Sinaï, du Haram d'Hébron, le mihrab du mausolée de Sayyida Rukayya, ont été amplement décrits et justement admirés. Les surfaces à décorer ne sont pas toutes d'un même morceau, mais offrent une série de petits panneaux, polygones variés, assemblés par des rainures, dont l'ensemble concourt à former des étoiles ou des polygones : cette technique se maintiendra en Égypte jusqu'à la fin des Mamlouks. Les panneaux sont décorés, en général, de fins entrelacs qui contrastent avec des feuilles de vigne et des grappes. On a souvent cité aussi les splendides frises, provenant selon toute vraisemblance des palais califiens fatimides, sur lesquelles sont sculptées des figures d'animaux, de personnages, isolés, ou groupés en des scènes de musique, de danse, de beuverie ou de chasse. Une clôture de l'église de Sainte-Barbara, au Vieux-Caire, offre des animaux et des portraits de saints, traités dans le même style. Nous croyons trouver là une preuve de l'existence d'ateliers égyptiens, et qui plus est, chrétiens, car nous ne pensons pas que des musulmans auraient travaillé pour le compte des églises; par contre, les ouvriers chrétiens n'avaient pas le choix.

L'Égypte fut, de tout temps, un marché important du commerce de l'ivoire : Nasir-i-Khusrau vit en vente, à Fustat, de superbes défenses d'éléphant. On connaît quelques petits panneaux à personnages d'époque fatimide. Un coffret d'ivoire incrusté, attribué jusqu'ici à l'école espagnole (Musée archéologique de Madrid), est bien au nom du calife fatimide Mu'izz, mais l'inscription porte qu'il a été fabriqué à Mansuriya, et il ne saurait donc relever de l'art de l'Égypte.

On sait que de fines pièces en cristal de roche étaient taillées au Caire, sous les Fatimides. Le fameux trésor du calife Mustansir renfermait plusieurs milliers de vases en cristal de roche : certaines pièces portaient le nom du calife 'Aziz. Précisément, au nombre des aiguières qui ont subsisté jusqu'à nos jours, il en est une, déposée au Trésor de Saint-Marc, à Venise, sur laquelle on lit le nom de ce calife. Celui d'un de ses successeurs, Zahir, se trouve sur un croissant du Musée de Nuremberg. Un autre témoignage est particulièrement précieux : « J'ai remarqué, à Fustat, écrit Nasir-i-Khusrau, du cristal de roche de toute beauté et artistement travaillé par des ouvriers pleins de goût. Il avait été apporté du Maghreb, mais on disait que récemment, on en avait reçu de la mer de Kolzoum (mer Rouge), d'une qualité plus belle et plus transparente que celui du Maghreb. » La décoration de ces pièces consiste le plus souvent en animaux, traités en vigoureux relief : lions, guépards, bouquetins, oiseaux divers.

« On fabrique en Égypte, écrit Nasir-i-Khusrau, de la faïence de toute espèce; elle est si fine et si diaphane que l'on voit, à travers les parois d'un vase, la main appliquée à l'extérieur. On fait des bols, des tasses, des assiettes et autres ustensiles. On les décore avec des couleurs qui sont analogues à celles de l'étoffe appelée *bukalamun;* les nuances changent suivant la position que l'on donne au vase. » L'éclat des pièces de cette époque est, de fait, incomparable, et ces changements de nuances, qui émerveillaient tant le voyageur persan, sont procurés par le reflet métallique. La forme en est toujours d'une souplesse très libre, grands vases à panses volumineuses, ou coupes profondes en modèle de cratères. Les scènes à décoration humaine ou animale y sont les plus fréquentes, personnages en pleine action, danseurs, musiciens, buveurs, femmes gracieuses, aux mines naïvement enjouées.

L'Égypte posséda alors des artisans habiles à orner les murs à l'aide de revêtements de mosaïque, et si nous n'en avons pas la preuve par des documents trouvés dans le pays même, du moins enregistrons-nous trois

témoignages précis : c'est Mukaddasi qui vit sur des mosaïques du temple de la Mecque des signatures d'artisans syriens et égyptiens; c'est le pèlerin Harawi qui nous a conservé le texte d'une inscription en mosaïque signée d'un artisan égyptien; enfin Heyd rapporte qu'un abbé du Mont-Cassin fit venir «de Constantinople et d'Alexandrie des artistes grecs et sarrasins, surtout pour les mosaïques, genre de travail où ils étaient bien supérieurs aux Italiens». De fait, nous pouvons admirer, à Jérusalem, des mosaïques contemporaines du calife Zahir.

LES FÊTES.

Toutes ces constructions, et nous n'avons pas mentionné les hôtels particuliers, tous ces luxueux objets d'art, formaient un décor en rapport avec l'atmosphère de joyeuse insouciance qui régnait en Égypte. Nous connaissons par le menu l'ordonnance des solennités de cette époque, qui étaient extrêmement fréquentes, puisque aux cérémonies de l'islam sunnite, reconnues par les Fatimides, s'ajoutaient les fastes du shiisme, les fêtes chrétiennes, ainsi que les réjouissances qu'une tradition séculaire avait solidement établies dans le pays, telles les joyeuses manifestations de la crue du Nil.

Au cours de l'année musulmane, on fêtait solennellement la rupture du jeûne, *ʿid al-fitr* (1er shawwal), et le jour des sacrifices, *ʿid al-nahr* ou *ʿid al-adha* (10 dhul-hidjdja) : dans l'islam ce sont les deux seules fêtes proprement canoniques, communes à tous les temps et à tous les pays. A côté d'elles, la coutume était établie de solenniser : le premier de l'an musulman (1er muharram), par une cérémonie nocturne, *ras al-sana,* qui se continuait dans la journée, *awwal al-ʿam;* l'anniversaire de la naissance du Prophète, *maulid al-nabi* (12 rabiʿ I); le départ de la caravane des pèlerins vers la Mecque. Il y avait, en outre, durant quatre nuits des mois de radjab et de shaʿban, des cortèges officiels aux flambeaux. Enfin, le jeûne du mois de ramadan se passait, à la cour fatimide, avec une certaine étiquette, notamment au repas de la fin de la nuit (*sahur*), présidé par le calife. Celui-ci distribuait des pâtisseries aux principaux fonctionnaires le 1er ramadan; ce même jour, ainsi que tous les vendredis du mois, il faisait en ville une sortie solennelle.

Les commémorations proprement shiites étaient nombreuses : l'anniversaire de la mort de Husain, *ʿashura* (10 muharram), au cours duquel le calife donnait un banquet, dit de la «tristesse»; ceux des naissances de Husain (5 rabiʿ I), de Fatima (20 djumada II), de ʿAli (13 radjab) et de Hasan (15 ramadan); l'investiture de ʿAli par le Prophète près de l'étang de Khumm, *ʿid al-ghadir* (18 dhul-hidjdja). Enfin on solennisait l'anniversaire de la naissance du calife régnant.

Les califes fatimides donnaient, par leur présence, un grand prestige aux fêtes chrétiennes, Noël, l'Épiphanie, le Jeudi saint, pour lequel le gouvernement faisait frapper des monnaies spéciales. Ils solennisaient aussi le jour de l'an copte, le *nauruz,* et enfin la rupture de la digue du canal du Caire.

Cette dernière cérémonie, qui était l'occasion de réjouissances populaires, se déroulait en deux temps sous les Fatimides, à trois ou quatre jours d'intervalle. Le premier acte consistait à oindre de parfums la colonne du Nilomètre, comme pour la remercier de son zèle, et ce geste était accompli par le souverain lui-même ou par un grand fonctionnaire qu'il déléguait. L'inspecteur du Nilomètre, qui en était chargé plus spécialement, plongeait, tout vêtu, dans le bassin, s'accrochait des pieds et de la main gauche, et de la main droite, accomplissait cette onction parfumée. La pâte consistait dans un mélange de safran et de musc dissous dans de l'eau de rose : on malaxait le tout dans une tasse d'argent. Un sens magique était bien donné à cette cérémonie, puisque la colonne en était privée lorsque les seize coudées n'avaient pas été atteintes. C'était également le souverain qui procédait rituellement à la coupure de la digue, sur laquelle il lançait un javelot, puis les «gens du peuple, dit Nasir-i-Khusrau, se précipitaient aussitôt et attaquaient la digue avec des pioches, des hoyaux et des pelles, jusqu'à ce qu'elle cédât sous la pression exercée par l'eau, qui faisait alors irruption dans le canal».

LES MINES D'OR.

Cet amour du luxe et des fêtes est l'indice d'une grande prospérité économique, et il semble bien que le gouvernement n'ait pas puisé uniquement sa richesse dans l'impôt. Les renseignements précis que fournit Idrisi sur l'exploitation des mines d'or de Nubie nous invitent à penser qu'elles sont à l'origine de la fortune du gouvernement fatimide. Ces chercheurs d'or, nous dit ce géographe, se mettaient en campagne durant la nuit, et là où ils apercevaient des scintillations produites par la poudre d'or dans l'obscurité, ils marquaient l'endroit pour pouvoir le reconnaître le lendemain. Ils y passaient la nuit, et lorsque le jour survenait, chacun se mettait à l'œuvre dans la portion de sable qu'il avait marquée, prenait ce sable et le transportait sur son chameau jusqu'auprès des puits qui se trouvaient là. Ensuite on procédait au lavage dans des baquets de bois, d'où l'on retirait le métal; puis on le mêlait avec du mercure et on le faisait fondre.

Ces mines ne furent, à aucun moment, exploitées directement par les gouvernements de l'Égypte : c'étaient probablement elles qui contribuaient à alimenter les hôtels des monnaies. Les Fatimides conservèrent longtemps en service celui de Fustat, et ce n'est qu'en 516 (1122) que fut fondé, au Caire, le premier hôtel de la monnaie : de fait, les plus anciennes monnaies frappées au Caire portent la date 518.

*
* *

A peine installés en Égypte, les Fatimides organisent doucement leur entreprise, dont un fou, Hakim compromit gravement les heureux résultats. Il faut se réadapter, mais une crise économique sans précédent et des luttes sanglantes entre les corps de la milice menacent de tout faire crouler. Badr Djamali, inaugurant ce qu'on a appelé la période arménienne des Fatimides, remet de l'ordre dans l'empire, qui vit dans une aisance qu'il n'a pas encore connue. Pourtant l'édifice s'écroule brutalement, miné par les révoltes militaires et par la jalousie mutuelle des ministres. Quelle curieuse histoire que celle de ces Fatimides, qui, partis de la Tunisie, font reconnaître leur autorité dans le Maghreb entier et en Sicile, s'installent en Égypte, conquièrent la Syrie, reçoivent l'hommage de la Mecque et de Médine, et galopent jusqu'à Bagdad : cent cinquante ans après, le dernier Fatimide était à peine obéi dans son propre palais. Durant cette période, la Syrie devient un champ clos où les divers partis se livrent des luttes acharnées, que surveillent les Byzantins, qui parviennent un instant jusqu'à Balbek, et plus tard les Croisés. Par ailleurs, l'art de cette époque nous procure des produits d'une humanité plus vraie, plus passionnante, qu'à aucun autre moment de l'histoire de l'Égypte musulmane.

CHAPITRE VI.

LES AYYOUBIDES.

567-648 (1171-1250).

SALADIN.

La puissance ayyoubide était née grâce à l'énergie tenace d'un seul homme, et son originalité, commandée d'ailleurs par les événements, se fit sentir dans tous les domaines : militaire, par la mise en œuvre de toutes les ressources pour chasser les Croisés de Syrie; religieux, par la suppression du shiisme et l'institution de la madrasa; artistique, par la création de formes architecturales et l'apport d'une décoration nouvelle, sans compter la suppression de l'écriture coufique dans l'épigraphie monumentale.

Saladin appartenait à une tribu kurde, installée sur la frontière de l'Azerbaïdjan : son père, Ayyub, après avoir commandé la citadelle de Takrit, en Haute-Mésopotamie, vint se mettre au service des Zanguides d'Alep, qui lui conférèrent en fief la ville de Balbek. Quant à Saladin, nous l'avons vu venir en Égypte avec son oncle Shirkuh.

Le nouveau souverain resta dans une prudente expectative jusqu'à la mort de Nur al-din : il réorganisa et disciplina son nouveau royaume. L'Égypte méridionale continua d'être agitée par la propagande fatimide, soutenue dans l'extrême-sud par une tribu puissante, les Banul-Kanz, qui suscitent des révoltes dans la région de Kous et d'Assouan. Saladin les réduit en 568 (1673), envoyant contre eux son frère Turanshah, qui poussa jusqu'à Ibrim : une inscription copte, qui se trouve dans des tombes en face d'Assouan, relate cette expédition. D'autres insurrections furent sévèrement réprimées en 570 (1174) et en 572 (1176).

L'objectif de toute sa vie sera de chasser les Croisés, mais il ne frappera qu'au moment où il sera fort. Nous le verrons ne pas dédaigner, à un moment donné, l'alliance de l'empereur byzantin, et plus tard, en 585 (1189), solliciter de l'Almohade Yaʿkub Mansur l'appui de sa flotte contre les Croisés. De ce côté, ce fut un échec; les nécessités géographiques étaient là : de même, les musulmans durent lutter en Espagne sans l'appui de l'Orient. La mort de Nur al-din, survenue en 569 (1174), lui laisse le champ libre, et le souverain ne fera aucune offensive de grand style avant d'être maître de toutes les régions musulmanes de la Syrie.

Pourtant, il tenta de se donner de l'air du côté de Karak. En effet, les Francs de la seigneurie de Karak et de Montréal (Shaubak) gênaient considérablement le transit des caravanes qui allaient à la Mecque et à Damas, ou en revenaient. Depuis un siècle, d'ailleurs, on suivait plutôt, pour le pèlerinage, la route Kous-ʿAidhab. Cette occupation n'interrompait pas complètement les échanges commerciaux, puisque les Francs en tiraient revenu en imposant aux caravanes un droit de transit. Deux fois de suite, en 567 et en 568 (1171-1172), Saladin essaya en vain de s'emparer de Shaubak.

En 570 (1174-1175), Saladin sollicite du calife une investiture officielle : de Bagdad, on lui répond par la reconnaissance de sa souveraineté sur l'Égypte et, par avance, sur les conquêtes qu'il pourrait faire dans l'ouest, sur le littoral syrien et dans le Yémen. Du côté du Maghreb, il tenta un raid sans importance et sans profit. Il commence à conquérir la Syrie, non pas le littoral, comme le désirait la cour abbasside, mais le domaine du fils de Nur al-din : cette année même il occupe Damas, grâce à la trahison du commandant de la citadelle. Auparavant, il avait bien battu les Francs à Alexandrie, mais ce n'était qu'une riposte à une offensive franque momentanément heureuse. Saladin subit, en Syrie, l'ascendant des Francs, qui gagnent, en 573 (1177), la bataille du mont Gisart, mais sont repoussés sous les murs mêmes de Damas, l'année suivante (1179). Mais à cette date, le royaume de Saladin s'étendait jusqu'au nord d'Alep, et en 578 (1182) il y joignait une partie de la Haute-Mésopotamie.

Un fils de Saladin, Malik Zahir Ghazi, s'était vu confier la principauté d'Alep, le 22 rabiʿ II 579 (14 août 1183), mais, comme il avait à peine dépassé l'âge de 10 ans, Saladin lui avait désigné un régent. Puis, revenant brusquement sur cette combinaison pour des questions d'opportunité, il confia cette principauté à son propre frère, Malik ʿAdil Abu Bakr. Pour lui avoir été presque imposée, cette solution ne devait pas avoir eu l'heur de plaire au sultan, qui eut d'ailleurs l'occasion de se défier de son frère : aussi, lorsque la prise de Jérusalem l'eut momentanément débarrassé des Croisés, installa-t-il, à Alep, Malik Zahir Ghazi. Ces détails sont donnés ici pour montrer l'inauguration de cette politique de clan, qui va être si désastreuse pour la famille ayyoubide.

C'est alors qu'il fit donner une leçon à Renaud de Châtillon, qui, de la principauté de Montréal, avait osé pousser une expédition jusqu'à une journée de Médine : l'escadre franque fut capturée, et, chose encore inexpliquée, certains prisonniers furent emmenés à la Mecque, où ils furent, le jour de la Fête des Sacrifices, égorgés rituellement comme les bêtes offertes en holocauste ce jour-là. De sa personne, Saladin se trouve presque constamment en Haute-Mésopotamie. Mais, en 583 (1187), il estime que le moment est venu : il prend Tibériade, gagne la bataille de Hittin et prend d'assaut Saint-Jean d'Acre. Une série de forteresses sont emportées, depuis Ascalon jusqu'à Beyrouth, et l'étreinte se resserre autour de Jérusalem, qui succombe assez rapidement; la campagne avait duré moins de quinze mois. L'année suivante, il remonte vers le nord jusqu'à Latakieh, pendant qu'un de ses lieutenants supprime l'enclave de Karak, qui gênait tant les communications entre Damas et le Caire. Peu importe que les Francs aient eu un heureux retour offensif, ce qui procura, en 588 (1192), une trêve de trois ans, avec de légères rectifications de frontières au détriment des conquêtes effectuées, non sans peine, cinq ans plus tôt. Les Croisés avaient subi une dure leçon, mais Saladin mourait le 27 safar 589 (4 mars 1193), et tout l'effort qu'il venait de fournir allait être compromis par ses descendants.

LES SUCCESSEURS DE SALADIN.

Une dizaine d'années avant sa mort, Saladin avait rédigé son testament politique. Mais, déjà, pour tenir son empire dans une tranquillité relative, Saladin dut mener une existence de nomade, et sa personnalité avait un grand prestige. La disparition du chef de la famille laissa voir à nu l'ambition jalouse de tous les petits princes, qui vont passer leur temps à faire et à défaire des alliances et à guetter leurs faiblesses mutuelles. Nous comptons les principautés du Yémen et de la Mésopotamie, qui n'intéresseront plus guère l'histoire d'Égypte; en Syrie, nous énumérerons la principauté éphémère de Balbek, les principautés de Homs, de Baniyas et de Karak, qui disparaîtront avec les premiers Mamlouks, celles de Damas et d'Alep, qui finiront par être réunies sur la même tête et tiendront jusqu'en 658 (1260), celle de Hama, que les Mamlouks laisseront vivre jusqu'en 742 (1341). Sur tous le prince qui règne au Caire voudrait jouer au suzerain, mais il y réussit plus ou moins.

Les querelles de ces roitelets manquent complètement d'intérêt : d'ailleurs, pour les suivre sans commettre d'erreurs, il faudrait des pantins pour ne pas confondre les personnes, une carte avec des petits drapeaux pour constater les annexions et les pertes de territoires. Il suffit de savoir que pendant les premières années on se met en campagne à deux contre un et que l'isolé se préoccupe, souvent avec succès, de dissoudre la coalition d'en face; et on recommence. Mais, du point de vue islamique, c'est lamentable, car les Croisés sont en Syrie : il est vrai qu'à les regarder de près le spectacle n'est guère plus réconfortant.

A titre d'exemple, examinons avec quelque soin les dissensions de la famille ayyoubide pendant les dix années qui suivirent la mort de Saladin. Dès 590 (1194), Malik ʿAziz, sultan d'Égypte, et Malik Afdal, souverain de Damas, se brouillèrent, et le premier vint assiéger son frère dans Damas. Malik ʿAdil, leur oncle, décida Malik Zahir, son autre neveu, prince d'Alep, à prendre la défense de Malik Afdal, qui céda à Malik Zahir les

villes de Djabala, Latakieh, Balatunus, Sahyun, ainsi que leurs dépendances. Lorsque cette cession eût été accomplie, Malik Zahir et Malik ʿAdil marchèrent sur Damas, dont Malik ʿAziz abandonna le siège. Des pourparlers s'engagèrent entre ces frères ennemis et un traité mit fin à cette querelle. L'alliance entre Malik Zahir et Malik Afdal ne dépassa pas l'année suivante, car le second admettait mal que Malik Zahir prétendît être le suzerain du prince de Hama, Malik Mansur. N'obtenant pas satisfaction, Malik Zahir fit volte-face et engagea Malik ʿAziz à venir faire la conquête de la Syrie, lui promettant son appui. Il se mit lui-même en campagne, et envahissant les territoires qu'il convoitait, dévasta la principauté de Hama; mais il arrêta bientôt les opérations militaires, pour se tenir sur une prudente réserve, car Malik ʿAdil et Malik Afdal avaient fait irruption en Égypte, et son nouvel associé était en mauvaise posture.

Les années suivantes devaient provoquer un renversement des alliances : cette fois, ce sont Malik ʿAdil et Malik ʿAziz qui arrivent à chasser de Damas Malik Afdal, malgré les renforts que Malik Zahir avait envoyés à ce dernier.

La mort de Malik ʿAziz, en 595 (1199), avait donné le trône à son fils, Malik Mansur Muhammad, qui n'avait pas dix ans, et les officiers de la cour d'Égypte, après quelque hésitation, avaient confié la régence à Malik Afdal. Le prince d'Alep, Malik Zahir, fut un des premiers à féliciter le nouveau régent, et l'année 595 les trouve d'accord pour assiéger Malik ʿAdil dans Damas. Celui-ci était aux abois : il réussit alors à semer la discorde entre les deux frères, qui regagnèrent leurs États respectifs.

Mais Malik Afdal fut poursuivi par Malik ʿAdil, qui réussit à se faire adjuger le trône d'Égypte et à se faire reconnaître un instant, comme suzerain, au bénéfice de l'âge, par tous ses parents. Cette harmonie ne devait pas être de longue durée, et nous allons retrouver une fois de plus Malik Afdal et Malik Zahir coalisés contre leur oncle. Entre temps, le prince d'Alep avait contraint les princes de Homs et de Hama à faire cause commune avec lui. Puis il marcha sur Damas, bien que ses États fussent envahis par les princes mésopotamiens, qui tentaient cette diversion à la

demande de Malik ʿAdil. Le sultan d'Égypte avait d'ailleurs réussi à faire pénétrer à Damas une forte garnison, avant l'arrivée de ses deux neveux. C'est alors que Malik Zahir laisse voir son ambition de posséder Damas, estimant que cette ville lui revenait de droit parce qu'il faisait tous les frais de l'expédition. C'était la brouille assurée entre les deux frères, et Malik ʿAdil se chargea de l'envenimer. Une fois de plus, Malik Zahir regagna sa principauté d'Alep, et châtia les vassaux qui l'avaient abandonné lors de l'incursion des Mésopotamiens. Ce fut la fin des hostilités véritables (598/1202), et Malik ʿAdil fit à peu près admettre sa suzeraineté.

La cour abbasside reconnaît la prééminence de l'Ayyoubide qui règne en Égypte et entretient au Caire une ambassade permanente : les autres princes, nous l'avons vu, y attachent peu d'importance, nous allons le constater encore en montrant l'extension du titre de *sultan*.

Le mot *sultan* était dans le domaine public, si l'on peut dire, avant de faire partie officiellement d'un protocole. C'est ainsi que Mukaddasi et Nasir-i-Khusrau appellent les Fatimides *sultans*, alors que c'étaient des califes; qu'il arrivera à des écrivains postérieurs d'écrire que le vizir fatimide était le *sultan* d'Égypte, et c'est en ce cas un anachronisme facile à comprendre. Ce vocable a d'ailleurs un sens abstrait, «puissance», qui s'appliqua à un souverain, absolument comme nous disons «Éminence». Le titre fut officiellement conféré aux Ghaznévides, puis aux Seldjoukides, et nous avons personnellement établi, à l'aide de nombreux documents, que Saladin ne le porta pas. Or, nous constatons qu'à ce point de vue, les princes ayyoubides d'Égypte, d'Alep, de Mésopotamie, de Damas, de Balbek, se l'octroient tous presque en même temps, entre 598 et 611 (1202-1214).

Ces sultans ayyoubides sont connus par leur nom propre personnel, ou par des surnoms qu'il convient d'expliquer : le mécanisme n'en est d'ailleurs pas compliqué. Le nom propre personnel n'a pas besoin d'explication, il pourrait correspondre à notre prénom, mais alors que nous appelons nos rois de France Louis ou Charles, il ne viendra jamais à l'idée d'un historien arabe d'appeler Saladin par son vrai nom, le seul qu'il eut à sa naissance, Yusuf. Dès la fin du IVe (commencement du XIe) siècle, les princes Bouyides reçurent des surnoms honorifiques terminés par le mot *din* «religion», et l'usage s'en continua dans l'Orient musulman, atteignant même toutes les classes sociales; nous trouvons *Saif al-din*, le «glaive de la religion», dont les chroniqueurs occidentaux des Croisades ont fait *Saphadin*, de même que, par eux, nous est devenu familier le nom *Saladin*, corruption de *Salah al-din* «le bon ordre de la religion». Enfin, à partir du vizir Ridwan, les premiers ministres fatimides reçurent des surnoms en *malik* «roi», suivi d'un qualificatif, et c'est bien comme vizir fatimide que Salah al-din (Saladin) Yusuf se nomma *Malik Nasir*, le «roi vainqueur». Ces titres en Malik se maintiendront jusqu'à la fin des Mamlouks et seront pris à l'avènement au trône.

Le successeur de Saladin, Malik ʿAziz, est un prince sévère, qui fait la guerre aux cabarets; mais son souvenir est éclipsé par ceux de Malik ʿAdil Ier et de Malik Kamil, qui représentent les beaux règnes de la dynastie. Les deux premières années de Malik ʿAdil Ier furent marquées par une famine effrayante, dont le médecin ʿAbd al-Latif, qui se trouvait au Caire, nous a donné une relation atroce : on mangea les cadavres, puis on s'empara des enfants, que l'on faisait rôtir; les médecins n'osaient plus aller visiter leur clientèle, beaucoup d'entre eux ne reparaissant plus. ʿAbd al-Latif cite des détails horribles, et notamment ce fait que la population prit goût à la chair humaine.

L'effort de Saladin avait réduit les États latins à un mince ruban de territoires côtiers, mais l'Europe n'était pas découragée. La cinquième Croisade n'avait pas l'Égypte comme objectif principal, et l'occupation et le pillage de la localité de Fouah, sur la branche de Rosette, ne fut qu'une diversion. Les Francs se préparaient bien à la reprise de Jérusalem : Malik ʿAdil préféra négocier et réussit à conclure une trêve, moyennant l'abandon de Jaffa en totalité et le partage par moitié des villes de Lydda et de Ramleh. Cinq ans plus tard, en 606 (1209), Malik ʿAdil dirigea, de sa personne, une expédition de représailles contre les Georgiens, qui avaient pillé la province de Khilat, sans que le prince de Mésopotamie fût intervenu. D'ailleurs, pendant tout son règne, Malik ʿAdil

ne tient pas en place, car il a conservé, avec l'Égypte, la principauté de Damas et veille avec soin sur son domaine : vis-à-vis des Francs, il reste dans une prudente expectative, ce qui fera sa faiblesse, bien qu'il ait convenablement mis en état de défense toutes les citadelles de quelque importance. La sixième croisade le surprend en Syrie. Pour excuser les défaites des troupes musulmanes durant cette campagne, les historiens arabes s'étendent sur les nombreux renforts reçus par les Francs. Le 4 rabiᶜ I 615 (31 mai 1218), la flotte des Croisés mouillait devant Damiette et en menait le siège avec vigueur : une armée franque retenait Malik ᶜAdil en Syrie et l'empêchait de secourir l'Égypte, dont la défense était assumée par un fils du sultan, Malik Kamil.

Ce dernier montait sur le trône au cours de ces événements, par suite de la mort de son frère : Damiette succomba et l'armée des Croisés marcha sur le Caire; mais la sanglante défaite de Mansourah les amena à évacuer l'Égypte sans conditions. Malik Kamil est une belle figure : sans rouerie, il préféra les négociations à la guerre; sans faiblesse, il combattit lorsque cela fut nécessaire; cultivé, il entretint une correspondance avec Frédéric II; libéral, il reçut à sa cour saint François d'Assise. Sous son règne, commencé en pleine tragédie, l'Égypte jouit de l'ordre et du calme.

D'ailleurs il faut observer que les auteurs ne signalent pas de troubles intérieurs pendant la dynastie ayyoubide : les services administratifs fonctionnent d'une façon beaucoup plus morale que sous le règne qui va suivre et paraissent moins dispendieux que sous les Fatimides. Ce qui est surtout remarquable, c'est l'esprit de discipline de la troupe : pas de ces combats de rues, que nous venons de quitter et que nous allons retrouver plus fréquents que jamais jusqu'à la fin du xiᵉ (xviiiᵉ) siècle. Ce sont malheureusement les princes qui ne sont pas d'accord et qui intriguent les uns contre les autres, mais ces luttes d'influence ne causent aucun tort aux commerçants ni aux agriculteurs : il est frappant que nous n'ayons aucune insurrection à signaler en Haute-Égypte depuis que Saladin mit fin à la propagande fatimide. Le commerce était florissant, et nous ne citerons, à ce sujet, que le témoignage du voyageur Ibn Saᶜid, stupéfait

du nombre extraordinaire de bateaux qu'il vit sur le Nil, apportant de la mer d'Alexandrie et de la mer du Hedjaz, des marchandises, venant de tous les points du monde.

Sur l'armée ayyoubide elle-même, nous sommes assez mal renseignés, car les historiens font rarement état des fantassins, dont le nombre est difficile à évaluer, chaque cavalier ayant le commandement de 10 à 100 hommes, suivant son grade. A son avènement, Saladin disposait de 14.000 cavaliers Kurdes et Turcs et de 7000 Arabes bédouins; dix ans plus tard, on ne parle plus que de 8640 cavaliers. Sous son successeur Malik ᶜAziz, ce chiffre descend à 8500, qui commandaient à plus de 200.000 hommes.

Le malheur voulut qu'un prince de la branche mésopotamienne, Malik Salih, ait été appelé à monter sur le trône d'Égypte, car c'est précisément son armée qui va apporter un état d'indiscipline qui va tout gâter. Il enrôla d'abord parmi ses troupes une bande de ces Kharizmiens, trop célèbres pour avoir ravagé la Mésopotamie et la Syrie du Nord, et qui, à peine à son service, se révoltent contre lui, puis le servent à nouveau. Mais surtout il a acheté une grande quantité d'esclaves turcs, et si les Kharizmiens ne jouent aucun rôle en Égypte, les Turcs suivirent Malik Salih au Caire. Ce prince n'avait pas eu à se louer des Kurdes, et quand il prit possession du trône égyptien, il continua à acheter une grande quantité d'esclaves, — en arabe *mamlouks,* — de race turque, dont il fit la partie la plus importante de son armée, et notamment sa garde particulière. Pour eux il fit construire une puissante forteresse dans l'île de Rauda, donc au milieu du fleuve, en arabe *bahr,* d'où le nom de *Bahrides,* par lequel ils furent connus. Retenons dès maintenant que les trois sultans Aibak, Baibars Iᵉʳ et Kalawun, furent des mamlouks de Malik Salih.

Lorsque ce dernier mourut, les Francs occupaient Damiette : le trône fut offert à un de ses fils, Malik Muᶜazzam, qui arriva de Mésopotamie en Égypte pour gagner la bataille de Fareskour et faire saint Louis prisonnier. Mais le sultan avait amené avec lui des favoris nouveaux, et les

mamlouks turcs, désireux de ne pas perdre leur influence, assassinèrent le sultan, non sans sauvagerie.

Il fallait ensuite laisser aux ambitions personnelles le temps de s'affirmer : ces esclaves, qui n'avaient pas de traditions, mirent sur le trône une veuve de Malik Salih, nommée Shagarr al-durr «Arbre de perles», ce qui nous transporterait en plein conte de fées, si tout cela ne s'était pas terminé par une atroce tragédie. Un des officiers mamlouks, nommé Aibak, finit par épouser la reine et prit à son compte le sultanat : Shagarr al-durr, qui avait régné moins de trois mois, au grand scandale de la cour abbasside de Bagdad, allait faire assassiner son mari et être mise à mort elle-même, trois jours plus tard, d'une façon lamentable.

Le régime ayyoubide marque donc un contraste avec celui des Fatimides : il dut en être de même pour la tolérance religieuse que pour les autres problèmes politiques. Les nouveaux sultans ne participèrent plus aux fêtes chrétiennes, mais on aurait tort de croire à des persécutions. Deux ordres de faits concourent à prouver que les Coptes ne furent pas opprimés : on continua à restaurer des églises, et, d'autre part, le VII[e] (XIII[e]) siècle fut l'âge d'or de la littérature arabe-chrétienne, car l'idiome copte avait bien disparu. Les Coptes avaient gardé leurs postes dans l'administration, puisqu'en 577 (1181) Saladin leur interdit d'exercer la profession de secrétaire et de médecin : pourtant la cour continua d'employer des médecins chrétiens et les fonctionnaires gardèrent leurs situations. La double invasion de l'Égypte par les Francs, en 615 (1218) et en 647 (1250), ne favorisa certainement pas la tolérance musulmane. Pourtant la vie fut loin d'être pénible pour les chrétiens d'Égypte, puisque des Syriens jacobites s'y réfugièrent dès le début des Croisades. D'ailleurs, suivant des témoignages chrétiens, le gouvernement ayyoubide garda son sang-froid, et, tout comme les Croisés, mais avec des dispositions contraires, fit une distinction entre les Melchites et les Jacobites.

L'ARCHITECTURE. — LA MADRASA.

Saladin dut se défier des chrétiens de l'administration au titre de fonctionnaires fatimides. Son premier soin fut aussi de s'échapper du Caire, et, choisissant la pente du Mokattam, en un point d'où l'on embrassait d'un coup d'œil Fustat et le Caire, fit édifier l'immense citadelle, qui a subsisté intacte, et qui devint, dans la suite, la résidence des Sultans Mamlouks et des Pachas Ottomans. L'eunuque Karakush fut donc chargé de construire la citadelle et de réunir les deux villes par un mur d'enceinte. Pour cela, il fit démolir les petites pyramides de Guizeh, dont le nombre était fort grand, nous assure-t-on. Ce ne fut pas tout : Saladin fit également détruire une muraille à Antinoé : chaque bateau descendant le Nil fut obligé de charger et de transporter au Caire une certaine quantité de pierres. Le voyageur Ibn Djoubair vit, en 579 (1183), des Francs participer aux travaux de la Citadelle du Caire : «Les ouvriers assujettis à la construction, qui assurent tous les services et rassemblent les matériaux, sont des prisonniers Francs (*rumi*) : ce sont eux qui scient le marbre, taillent les pierres, creusent le fossé qui entoure la citadelle. Or, c'est un fossé foré au pic dans la roche. Le nombre de ces prisonniers est considérable, et le sultan n'a pas la possibilité d'employer d'autres travailleurs qu'eux; d'ailleurs, il les utilise en d'autres chantiers.» Saladin ne dédaignait pas de voir par lui-même l'avancement des travaux; ʿAbd al-Latif, qui l'a approché, nous dit «qu'il parlait de la manière de construire des murs et des fossés». Il était alors occupé à entourer Jérusalem d'une enceinte et surveillait en personne ces ouvrages : «il portait même les pierres sur ses épaules», ajoute cet écrivain.

Les citadelles de la Syrie n'ont pas été édifiées par les Ayyoubides, mais presque toutes ont été remaniées par leurs soins, et l'on trouve leurs noms sculptés sur celles d'Alep, de Damas, de Jérusalem, de Bosra, du mont Thabor.

La réaction sunnite des Ayyoubides aboutit à la création d'une nouvelle

institution religieuse, la *madrasa,* et rien ne pourra mieux faire saisir la portée de cette réforme que le texte d'une des premières inscriptions ayyoubides du Caire : «Cette madrasa a été bâtie à la prière du chaikh, du docteur, de l'imam, de l'ascète Nadjm al-din, le pilier de l'islam, le modèle des humains, le mufti des sectes, Abul-Barakat, fils d'al-Muwaffak, al-Khabushani, — que Dieu fasse durer son succès! — à l'usage des juristes disciples de Shafiʿi, — que la satisfaction de Dieu soit sur lui! — caractérisés par une ferme base doctrinale, unifiée selon la méthode d'Ashʿari, à l'encontre des vains raisonneurs (*hashawiya*) et des novateurs. L'édifice a été achevé dans le mois de ramadan de l'an 575 (février 1180).» Ce texte lapidaire est une page d'histoire et contient tout un programme.

Les thèses religieuses du régime déchu y sont durement qualifiées, car, dans l'islam, toute innovation est une erreur. Cette madrasa a été fondée à la demande d'un certain Khabushani : celui-ci avait bien le droit de faire inscrire ce détail sur la pierre, puisqu'il avait pris l'initiative, après avoir contresigné l'acte de déposition du dernier Fatimide, de réciter à la mosquée de ʿAmr la première *khutba* en faveur du calife abbasside, alors que les Égyptiens s'y étaient refusés et que Saladin lui-même était inquiet des conséquences possibles de ce geste. L'inscription met en relief la valeur d'un des fondateurs des quatre rites orthodoxes, l'imam Shafiʿi, mort en Égypte, et ayant exercé dans ce pays une influence qui dure encore : d'ailleurs, la madrasa en question se trouvait à proximité du tombeau de Shafiʿi, recouvert, l'année précédente, d'un magnifique cénotaphe en bois. Enfin, Khabushani est persan, et, nous allons le voir, la madrasa est née en Perse; Ashʿari est un grand docteur mésopotamien du ɪᴠ^e^ (x^e^) siècle, le fondateur de la théologie dogmatique dans l'islam, et la madrasa est un des instruments du mouvement né sous l'impulsion d'Ashʿari.

C'est donc, en partie, contre l'enseignement shiite, d'esprit trop laïque, que fut créée la madrasa : cette école de théologie devint une institution politique, une «forteresse de théologiens», selon le mot d'Ibn Iyas.

Les premiers collèges religieux qui portèrent ce nom furent fondés à Nishapour, dans le Khorassan, dans la première moitié du ᴠ^e^ (xɪ^e^) siècle : Nasir-i-Khusrau en vit une en construction, due à l'initiative du sultan seldjoukide Toghrul Beg, en 437 (1046). Mais la plus célèbre de toutes fut la madrasa Nizamiya de Bagdad, terminée en 459 (1067), fondée par Nizam al-Mulk, le grand homme d'État des Seldjoukides. Le rayonnement d'influence en fut extrêmement rapide, puisque, de son vivant même, un des professeurs pouvait dire, après un voyage en Perse : «Je n'ai passé dans aucune ville, dans aucune bourgade, sans y trouver un de mes élèves exerçant les fonctions de cadi, de secrétaire ou de prédicateur». Le mouvement fut suivi en Syrie, à mesure que des villes importantes échappaient à la suzeraineté fatimide : en ne tenant compte que des textes épigraphiques, nous notons des madrasas, à Damas, en 524 (1130), à Bosra, en 530 (1136), et à Alep, en 543 (1148-1149).

L'Égypte elle-même, sous les Fatimides, avait subi cette impulsion, qui cherchait leur ruine : le calife Hafiz eut un vizir sunnite, Ridwan, lequel fit construire, à Alexandrie, une madrasa shaféite, en 532 (1138); quatorze ans plus tard, un autre collège fut fondé dans la même ville par un premier ministre du calife Zafir. Ce furent toutefois des cas isolés et on peut considérer que le vrai fondateur de la madrasa, en Égypte, ce fut Saladin.

Malheureusement, aucune des madrasas ayyoubides du Caire n'est intacte, et ce n'est pas au moyen de la description d'un auteur arabe que nous pourrons avoir l'idée d'un plan. D'ailleurs, ces premières madrasas n'étaient pas faites pour les quatre rites : toujours, en ne considérant que les inscriptions, en Syrie et en Égypte, entre 529 (1135) et 638 (1240-1241), on compte huit madrasas shaféites (Damas, le Caire, Jérusalem), huit hanafites (Bosra, Alep, Damas, Jérusalem) et une hanbalite (Damas); aucune malékite. Si nous étudions, dans les auteurs, depuis le début de l'institution jusqu'à l'avènement des Mamlouks, la ville de Damas, qui fut longtemps le boulevard avancé du sunnisme, nous décomptons un chiffre imposant de madrasas. Il y en eut quatre-vingt-sept, dont trente-huit

hanafites, trente-quatre shaféites, trois communes à ces deux rites, dix hanbalites, deux malékites. L'offensive religieuse sunnite, on le voit, disposait de nombreux centres d'enseignement dans la ville principale de la Syrie. Si, d'autre part, nous consultons Makrizi, nous trouvons au Caire et à Fustat, pour l'époque ayyoubide, vingt-cinq madrasas, dont huit chaféites, quatre hanafites, une commune à ces deux rites, quatre malékites, une commune aux chaféites et aux malékites. Nous ne possédons aucun renseignement sur six d'entre elles : une seule est affectée aux quatre rites.

Cette première madrasa, dans laquelle fonctionna simultanément l'enseignement des quatre rites, fut celle que fonda au Caire, en 641 (1243), Malik Salih Ayyub, mais ce qui en subsiste ne permet pas encore d'en connaître le plan. Un détail a son importance : le sultan est enterré dans un angle de l'édifice. C'est le premier exemple, au Caire, d'un tombeau à coupole annexé à un monument religieux, ce qui deviendra la coutume sous les Mamlouks.

Les Ayyoubides, qui firent ainsi consolider leur régime dans les madrasas par des professeurs à leur dévotion, importèrent une autre institution, qui, elle aussi, vient de Perse, avec son nom, la *khanakah,* le «couvent» de religieux contemplatifs, de *soufis.* L'histoire veut que ces couvents soient nés dans les environs de l'an 400 (1010), et le mot se trouve dans une inscription de Kazwin, du siècle suivant, recueillie par un historien persan. Saladin fonda le premier couvent, au Caire, en 569 (1174), qu'il installa dans un hôtel particulier, situé en face du couvent actuel de Baibars II : l'institution était faite pour des soufis venant de l'étranger; leur subsistance était assurée par les revenus de biens de mainmorte; les religieux pouvaient à leur gré quitter l'établissement. Le supérieur, nommé par le gouvernement, porta le titre de *shaikh des shaikhs :* ce supérieur suprême eut, par la suite, la surveillance générale des couvents qui se fondèrent ultérieurement, jusqu'en 725 (1325). A cette date, titre et fonction passèrent au supérieur d'un couvent que Malik Nasir Muhammad venait de faire construire, dans un village de la banlieue

nord du Caire, Siryakous, appelé précisément aujourd'hui Khankah, le «Couvent».

Si, des édifices nous passons aux procédés de construction, nous avons la chance de posséder un texte précis. Voici ce qu'écrit ʿAbd al-Latif, à la fin du VIe (XIIe) siècle : «On remarque dans les bâtiments des Égyptiens un art merveilleux et une disposition très sage de toutes les parties : il est bien rare qu'ils y laissent quelque place inutile et qui n'ait sa destination. Leurs palais sont vastes : ils font le plus ordinairement leur demeure dans les étages supérieurs, et pratiquent les ouvertures de leurs habitations à l'exposition du nord. On construit en pierres de taille et en briques cuites; la dimension de ces briques est de la moitié de celle de l'Irak. Quand on veut bâtir un hôtel particulier, un palais pour un prince, ou une halle, on fait venir un architecte, et on lui en confie l'exécution. Il se rend alors sur l'emplacement, le divise dans son esprit, et dispose toutes les parties du plan, suivant la nature du bâtiment qu'on lui demande : après quoi il entreprend successivement les diverses parties l'une après l'autre, et les termine entièrement, en sorte qu'on peut faire usage de chaque partie et l'habiter, à mesure qu'elle est finie, sans attendre que le tout soit exécuté. Une partie terminée, il en entreprend une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que le plan se trouve rempli en entier par la réunion de toutes les parties, sans qu'il y ait aucun défaut d'ensemble, aucun vide ni omission auxquels il faille remédier après coup.»

Si ʿAbd al-Latif est enthousiasmé de la qualité des maisons du Caire, par contre le voyageur espagnol Ibn Saʿid donne, un siècle plus tard, une impression bien défavorable de l'aspect général de la capitale de l'Égypte. «Si tout le Caire, écrit-il, ressemblait à la Place Entre-les-deux-palais, ce serait une ville magnifique, et tout à fait digne des hautes pensées d'un sultan, mais au contraire, cette partie n'a que peu d'étendue, et l'on va de là dans un espace étroit et dans des passages obscurs et resserrés entre des boutiques. Quand les chevaux s'y pressent avec les piétons, on s'y trouve oppressé et on a les yeux brûlants. La plupart des rues du Caire sont étroites, obscures, remplies de poussière et d'immondices. Les

bâtiments qui les dominent sont construits de roseau et de boue séchée, et ont une grande élévation, en sorte qu'entre les deux rangs de maisons, il n'y a ni air ni lumière. Je n'ai vu, dans tout le Maghreb, sous ce point de vue, aucune ville plus inconfortable que le Caire.» Cet écrivain, à l'accent si pittoresque, nous paraît plus croyable qu'Idrisi, qui, un siècle auparavant, trouvait même que les rues de Fustat étaient larges.

LES ARTS DÉCORATIFS.

Saladin devait favoriser en Égypte une autre réforme : la suppression du coufique dans l'écriture lapidaire. Le naskhi apparaît à la fin du vi^e^ (xiie) siècle : cette transformation arrive en Égypte de l'Orient et se trouve donc être un des éléments de la réaction sunnite contre l'hérésie shiite. Le naskhi revêtit, dans les inscriptions historiques, tout au moins, un aspect plus simple : mais les inscriptions purement décoratives, coraniques ou votives, se maintinrent en coufique fleuri jusqu'à la fin des Mamlouks.

Saladin brise tout et il n'a que deux idées en tête, infiniment respectables d'ailleurs, extirper le chiisme et chasser les Croisés : elles seront concrétisées par des madrasas et des citadelles. A son époque, comme l'a noté van Berchem, «l'art proprement dit, surtout les arts mineurs, qui sont des arts de luxe et d'agrément, restent au second plan». Pourtant, nous admirons à Jérusalem un beau panneau mural de mosaïque, inscrit à son nom, au Caire, dans le mausolée de l'imam Shafi'i, un magnifique cénotaphe. L'artiste qui l'a sculpté pouvait légitimement avoir l'orgueil de le signer. Son nom permet de croire qu'il était un parent d'un des artistes alépins qui signèrent la fameuse chaire de Nur al-Din à la mosquée al-Aksa de Jérusalem.

Dans le domaine de la céramique, les potiers continuèrent à s'inspirer des cartons des époques précédentes, mais nous avons affaire à une technique nouvelle, celle de la céramique peinte sous couverte.

Mais les beaux objets d'art de cette époque, ce sont les cuivres incrustés d'or et d'argent, dont beaucoup portent les noms des princes ayyoubides

et présentent une décoration de scènes de chasse ou de danse, ou même d'épisodes empruntés au Nouveau Testament. L'industrie du cuivre rayonna principalement autour des mines de cuivre de la Haute-Mésopotamie, à Mossoul et dans les environs : il est frappant que la plupart des pièces signées donnent le nom d'un artisan de Mossoul. Pour ce qui regarde les représentations inspirées de l'iconographie chrétienne, nous sommes amenés à croire que parmi les artisans de Mossoul se trouvaient des chrétiens chaldéens, qui ont donné le ton; mais il nous suffit de savoir ici que les sultans Ayyoubides, loin de protester, aimaient à s'entourer de telles pièces, ce qui cadre assez avec le libéralisme à la mode dans la première moitié du viie (xiiie) siècle.

L'histoire des Ayyoubides ne saurait nous arrêter longtemps, dans un précis sommaire de l'histoire d'Égypte : il nous faudrait faire un récit des Croisades, ce qui sort de nos limites et est d'ailleurs bien connu. Saladin est hors de pair comme guerrier, mais il n'a pas su organiser la succession de sa dynastie. Si nous ne nous sommes pas arrêté davantage à sa personnalité, ce n'est pas pour la réduire à des proportions injustifiées, c'est bien parce qu'elle est familière à tous. Ses successeurs nous font l'effet d'une collection de barons féodaux : leurs petites affaires sont des histoires, ce n'est pas de l'histoire. Leurs querelles auraient pu profiter aux Croisés, mais par bonheur pour l'avenir de l'islam, les États latins souffrent du même malaise : ce sont des bandes qui tirent chacune de leur côté et les dissensions s'y voient aussi vives que dans le camp des seigneurs ayyoubides. C'est le régime du clan, mitigé par l'ascendant guerrier des individus : tel est le legs qui sera transmis aux sultans Mamlouks.

CHAPITRE VII.

LES SULTANS MAMLOUKS

648-923 (1250-1517).

L'ORGANISATION MILITAIRE ET ADMINISTRATIVE.

Avec les sultans Mamlouks, l'empire égyptien va, une fois de plus, changer de régime : la révolution brutale qui les mit sur le trône rappelle, dans ses conséquences tout au moins, l'avènement des Ayyoubides. Dans les deux cas, le territoire égyptien était envahi par les Croisés, dans les deux cas, le nouveau gouvernement allait susciter deux guerriers, Saladin et Baibars Ier, énergiques et inflexibles, animés d'un même esprit, et la situation se rétablissait au bénéfice du monde musulman.

Évidemment, l'histoire a retenu les noms de ces sultans, mais le personnage de premier plan, le grand rôle, ce sont les Mamlouks eux-mêmes. Il n'est pas indifférent, certes, que des personnalités s'en détachent, un militaire comme Baibars Ier, des hommes d'État comme Muhammad ibn Kalawun ou Kaitbay, un être morbide, comme Farag, ou cupide comme Barsbay. De toute évidence aussi la première dynastie est très dissemblable de la seconde, non pas parce que les uns sont Turcs ou Bahrides, les autres Circassiens ou Bordjites, mais parce que ces esclaves ont lutté pendant un siècle pour que le pouvoir ne fût pas héréditaire et qu'avec la dynastie Circassienne ils ont eu gain de cause. Mais ce qui apparaît au grand jour, en permanence, ce sont les rivalités de ces mamlouks, leurs querelles personnelles : elles sont sanglantes, et l'audace et l'esprit d'intrigue s'y manifestent d'une façon d'autant plus accusée que la carrière des intéressés et leur existence étaient plus que précaires. Sous ce régime,

surtout sous celui des Circassiens, les favoris jouent chacun leur jeu, et les grands officiers soutiennent les uns ou les autres de la même façon qu'on mise sur un cheval. Ceux qui convoitent le souverain pouvoir sont à même de mesurer leurs chances au nombre des solliciteurs qui assiègent leur porte, et le vide qui se fait autour d'eux, dans ce milieu où l'amitié n'existe pas plus que la camaraderie la plus banale, leur laisse prévoir leur perte. Ces querelles, agglomérées, arrivent à faire de l'histoire, puisqu'elles intronisent ou renversent des sultans. Mais nous ne nous arrêterons pas à ces incidents révolutionnaires, et nous ne suivrons pas, avec les chroniques orientales, les trop nombreuses nominations à des emplois, révocations, mises en disponibilité, incarcérations, condamnations à mort : tel est le bilan de ce qu'on ne saurait appeler du nom pompeux de politique intérieure.

Les mœurs de cette soldatesque turque ont été constantes dans toute l'histoire musulmane : elle s'est surtout rendue célèbre par son amour des aventures et du pillage. Jugeant les soldats du début des Mamlouks, Makrizi écrit : «Ils commettaient en Égypte de nombreux désordres, attaquaient les habitants, les égorgeaient, pillaient leurs richesses, enlevaient leurs femmes et leurs enfants, sans que personne pût les en empêcher. Ils pénétraient même de vive force dans les bains et en arrachaient les femmes par violence. Ils se portaient à des excès tels que les Francs, s'ils avaient été maîtres du pays, n'en auraient pas fait autant.» Abul-Mahasin nous a également dévoilé l'ignorance de ces esclaves, leur arrogance et leurs débauches, et montré que ces gens ne possédaient ni bonté ni piété. C'est un monde bien étrange que ce milieu des Mamlouks, qui, presque tous, croyaient «porter dans leur giberne» le sceptre du sultanat, dont la vie était remplie par l'intrigue et l'assassinat.

Il ne saurait être question de rechercher en eux un sentiment religieux un peu profond : mais les sultans et leurs grands officiers, tout en se livrant ouvertement à leurs vices préférés, meurtres, ivrognerie, débauche et particulièrement ce dernier, savaient faire parade de piété extérieure. Convenons d'ailleurs qu'ils pouvaient avoir des remords, et c'est ainsi

qu'ils distribuaient des aumônes aux pauvres et élevaient des temples à Dieu. Les sultans s'entourent de religieux, c'est entendu, dans l'espoir que ceux-ci les aideront à gouverner : Barkuk sait bien les écarter, à son second règne, se souvenant que lors de sa déposition, certains d'entre eux avaient signé un fetwa autorisant sa mise à mort. Un autre, Barsbay, n'hésite pas, pour obtenir l'application d'un décret particulièrement rigoureux, à en confier le soin à un individu qui «ne craignait pas Dieu». Le sultan Sha'ban II honore les descendants de 'Ali en les autorisant à porter un turban vert : ils n'offraient plus assez de surface pour fournir, comme par le passé, des prétendants à la souveraineté. Malik Muayyad Shaikh recommande au prédicateur de descendre d'une marche, en chaire, pour prononcer la khutba, afin que le nom du sultan ne fût pas proclamé à la même hauteur que celui de Dieu, et Abul-Mahasin prétend que cette manière de faire produisit sur le peuple une «excellente impression». Or, exactement trois lignes plus loin, l'historien vitupère contre le pillage effectué au Caire par ordre du même sultan pour orner de marbre sa mosquée. Certains officiers sont plus francs, tel celui qui avait promis, s'il régnait un jour, d'annuler les wakfs constitués au profit de mosquées, de brûler les livres religieux et de tourmenter les théologiens.

Le régime mamlouk, dominé par des être ambitieux et peu scrupuleux, est donc caractérisé par des désordres intérieurs : il faut ajouter, surtout sous les Circassiens, les difficultés financières, sur lesquelles nous nous étendrons un peu en étudiant le commerce. Le gouvernement y remédie par des moyens violents, confiscations, qui atteignent particuliers et institutions religieuses, vénalité des charges : l'histoire financière de l'État mamlouk est d'un mécanisme très compliqué, qui demanderait de longs développements.

Mais les sultans Mamlouks furent les seuls qui, dans toute l'histoire de l'Égypte, réussirent à fonder un grand empire. Écoutons Ibn Khaldun : «Celui qui n'a pas vu le Caire ne connaît pas la grandeur de l'islamisme. C'est la métropole de l'univers, le jardin du monde, la fourmilière de l'espèce humaine, le portique de l'islamisme, le trône de la royauté; c'est

une ville embellie de châteaux et de palais, ornée de couvents de derviches et de collèges, éclairée par les lunes et les étoiles de l'érudition». Ce lyrisme n'est pas mensonger. Dans leurs protocoles, le royaume des Mamlouks est qualifié d'empire islamique, et cet orgueil est légitime : il nous suffit maintenant de savoir que cette prétention s'appuie sur des faits, que nous rappellerons prochainement, la présence au Caire du calife abbasside et le protectorat, grâce à ce calife, sur les deux villes saintes d'Arabie. Au point de vue territorial, cet empire est, nous le verrons aussi, le plus vaste et le plus solide qui ait été dirigé du Caire. Si les Fatimides sont allés, par personne interposée, jusqu'à Bagdad, c'est plus pour y instaurer le shiisme que pour manifester des prétentions territoriales, et d'ailleurs ce fut un feu de paille. Les Ayyoubides partagent ce vaste espace en petites principautés rivales : c'est précisément le contraire d'un grand État.

Il est temps de rechercher d'où venaient ces mamlouks et comment ils étaient organisés. On trouvait parmi eux principalement des Turcs, des Circassiens, des Grecs, des Kurdes, des Turcomans, et des isolés d'un peu partout : c'était une vaste légion étrangère, où les individus étaient incorporés de force et perdaient, s'ils n'avaient été achetés en bas âge, leur ancienne personnalité. Ils recevaient un nom propre personnel, et, comme il y avait des modes, — à la fin du VIIe (XIIIe) on connaît une vingtaine de Baibars, dont les historiens ont jugé bon de s'occuper, — on distingue les homonymes par un surnom rappelant le marchand qui les a vendus en Égypte. Des achats ininterrompus permettaient au sultan et à ses émirs de combler, dans leurs troupes, les trous causés par les décès et les exécutions capitales.

Les commerçants européens concurrençaient sérieusement les négociants orientaux en ce genre de commerce très lucratif. Cela ne datait d'ailleurs pas des Mamlouks : Charlemagne et les papes contemporains avaient été obligés de sévir contre des marchands chrétiens qui vendaient leurs coreligionnaires aux Arabes, et les Vénitiens osaient s'en procurer à Rome même. Nous avons cité aussi un texte d'Ibn Khurdadhbeh parlant des

marchands juifs qui se livraient à ce trafic. A l'époque mamlouke, malgré les bulles d'excommunication et les édits royaux de prohibition, les négociants d'Europe ne se gênèrent pas pour faire passer des esclaves en Égypte : à côté de Français du midi et de Vénitiens, ce sont surtout les Génois qui s'y livrèrent. On vit même un Génois naviguer pour ce transport sous les couleurs du sultan. Ces Génois se procuraient les esclaves à Constantinople et surtout à Caffa, en Crimée, d'où partit la grande peste noire de 1348, qui ravagea tout le bassin de la Méditerranée. Les marchands musulmans opéraient, par voie de terre, dans les régions de l'Asie Mineure et de la Petite-Arménie. On estime que l'importation européenne fournissait à l'Égypte environ deux mille esclaves par an, Mongols, Circassiens, Grecs, Albanais, Esclavons, Serbes.

On conçoit la turbulence de tous ces éléments hétéroclites, où se cachaient peut-être des êtres assoiffés d'aventures, ou des individus qu'un chagrin ou un crime avaient forcés à s'expatrier. Un certain Balaban n'était autre qu'un Génois, Dominique Doria, fils de Thadée Doria, appartenant à une des familles les plus distinguées de la ville de Gênes. Le sultan Katbougha était un officier mongol fait prisonnier par l'armée égyptienne à la bataille de Homs. Le cas du sultan Ladjin serait encore plus curieux, si les renseignements que nous allons fournir pouvaient être soigneusement vérifiés. Il était originaire, nous dit-on, des bords de la mer Baltique : d'abord enrôlé dans l'ordre des chevaliers Teutoniques, il avait pris part aux exploits de son ordre contre les païens de la Livonie; ensuite il s'était rendu en Syrie pour aider à reconquérir le sépulcre du Christ; puis il s'était fait musulman et devenait, après une carrière mouvementée, sultan d'Égypte et mourait assassiné.

Il est assez difficile de suivre la carrière de ces esclaves à partir du moment où ils sont, en Égypte, la propriété du sultan ou des émirs : la seule chose précise, c'est qu'ils constituent la force armée, depuis le simple homme de troupe jusqu'au sultan, qui, lui-même, sort de ce milieu d'esclaves, et, à l'exception des fils de sultan qui ont régné, a été un esclave, et a passé par la filière des grades.

Il nous faut donc étudier l'organisation si compliquée de l'armée mamlouke et de montrer comment un esclave, par une sorte d'élimination qui va se faire d'elle-même, aura la possibilité d'accéder au sultanat.

L'esclave, le *mamlouk,* pouvait devenir la propriété d'un émir ou celle du sultan : la première solution n'était pas définitive d'ailleurs, le sultan achetant parfois d'un émir un mamlouk qui lui plaisait. Nous verrons, plus loin, dans quelle mesure un émir était obligé de posséder un nombre variable de mamlouks : toujours est-il que celui qui restait ainsi au service d'un émir, était, pour toute sa vie, un esclave.

Il en était de même de mamlouks royaux, qui, en restant dans ce corps, étaient toute leur vie simples soldats. Ces mamlouks du sultan représentent ses hommes de troupe, qu'il possède en toute propriété personnelle, à titre de premier des émirs, et qu'il paie sur la dotation foncière du sultanat : ces gens-là touchaient un prêt en espèces, des rations de vivres et un uniforme par an. Le nombre en fut toujours très variable : sous Kalawun, ils étaient 6700. Son fils Khalil les compléta à 10.000 et les divisa en bataillons groupés par lieux d'origine : il y eut un bataillon d'Arméniens, un autre de Circassiens, ces derniers au nombre de 3700; d'autres de Mongols, originaires du Khita et du Kiptshak. Muhammad ibn Kalawun encouragea vivement les marchands et consacra à l'achat d'esclaves des sommes énormes, qui grossirent dans la suite, puisqu'en 748 (1347) on y consacra 220.000 dirhems (5280 livres). Les mamlouks de Muhammad ibn'Kalawun, achetés en Crimée, en Perse, en Asie Mineure, en Mésopotamie, s'élevaient à 24.000 hommes. Sous Barkuk, ils n'étaient plus guère que 4000.

Mais un mamlouk royal pouvait être affranchi par le sultan et deux voies s'ouvraient à lui. Il pouvait faire partie de la garde royale, qui formait le noyau de l'armée proprement dite. Nous croyons que le soldat de la garde était affranchi de l'esclavage parce qu'il vivait sur une dotation nominale, administrée par le bureau de l'armée, par conséquent, était apte à posséder. La garde comptait en principe 24.000 hommes : elle était divisée en bataillons de 1000 hommes, qui comportaient des compagnies de 40 hommes, des sections de 20 hommes et des escouades de 10 hommes. Ces escouades, sections et compagnies, étaient commandées par des officiers, nommés émirs de dix, de vingt et de quarante; l'émir de quarante, ou commandant de compagnie, portait plus habituellement le nom d'*émir de timbalerie,* parce qu'en des circonstances déterminées il avait droit à des batteries de timbales. Le bataillon était sous les ordres d'un commandant de mille.

L'esclave affranchi pouvait entrer dans le corps des pages du sultan : ce sont les favoris du maître, qui sont toujours près de lui, à sa disposition. Ce corps des pages est, dans l'administration des Mamlouks, d'une importance capitale : car c'est de là qu'on obtenait son premier grade, l'émirat de dix, qui pouvait mener au trône. Puisque tout est militaire dans cette organisation des Mamlouks, le corps des pages est donc, en somme, une école des cadets. Nous sommes arrivé à cette conclusion en étudiant une nombreuse série de biographies de sultans et de grands émirs : toutefois, sans être aussi net, van Berchem avait perçu l'importance du corps des pages, en émettant sur les blasons fonctionnels des Mamlouks une hypothèse qui cadre à merveille avec nos conclusions. « Tous les meubles qu'on a expliqués jusqu'ici, tels que la coupe, le maillet, l'arbalète, peut-être aussi le sabre ou la cible, dont le sens précis est moins clair, font allusion à des charges de cour remplies par des pages ou des mamlouks royaux; aucun ne désigna ces innombrables fonctions publiques, militaires, administratives et judiciaires, dont les manuels de chancellerie nous donnent la description minutieuse. On peut en inférer que toutes les armes parlantes du groupe syro-égyptien se rapportent à la charge de cour exercée par le titulaire au début de sa carrière, quelles qu'aient été les fonctions remplies par lui dans la suite; et que s'il perdait avec une fonction le droit d'en porter le titre, il gardait jusqu'à sa mort ses armoiries comme une propriété personnelle. En deux mots, ces emblèmes sont des armoiries de cour. Cette conclusion serait fort importante pour leur étude : quand la correspondance contre le meuble et la fonction ne se vérifiera pas par les titres des inscriptions à cartouches armoriés, elle devra être cherchée

dans la première charge de cour exercée par le titulaire. Et ce qui me fait croire que cette méthode n'est pas sans valeur, c'est précisément le fait qu'un grand nombre de ces emblèmes sont encore obscurs, parce que les charges de cour sont beaucoup moins connues que les hautes fonctions politiques. »

L'esclave était donc affranchi, puis entrait au corps des pages, où il recevait une charge de cour, chambellan, échanson, dégustateur, porte-écritoire, porte-sabre, porte-raquettes, etc., puis il en sortait avec le grade d'émir de dix. L'hypothèse de van Berchem se vérifie en outre à l'aide d'un détail de titulature : nous avons noté que beaucoup de mamlouks, à un moment donné, portaient le même nom; or, quelquefois, pour les distinguer, on ne les surnommait pas par un ethnique rappelant leur marchand, mais par un surnom de leur première charge de cour, surnom qu'ils conserveront, comme leur blason, dans toute leur carrière. C'est ainsi que le sultan Baibars II sera toujours appelé *Djashankir,* le « dégustateur » : nous en conclurions donc que le page était blasonné au moment où il recevait une charge de cour, quitte à insérer des meubles nouveaux dans ses armoiries, sans perdre la première, s'il passait ultérieurement à d'autres charges.

Tous les émirs recevaient une dotation suivant leur grade, du plus petit au sultan : l'empire fut, par exemple, divisé en 24 parts sous Muhammad ibn Kalawun; dix furent réservées au sultan, qui entretenait ses mamlouks et ses pages; les quatorze autres servirent à faire vivre les émirs et les troupes de la garde. Celles-ci avaient un bureau d'administration indépendant des émirs. Mais les émirs devaient posséder une série de fonctionnaires chargés d'administrer leur dotation, sur laquelle l'État n'avait rien à voir jusqu'au jour où il la donnait à un autre. Le régime mamlouk put toutefois éviter le danger de la féodalité, car la terre n'était pas héréditaire et, par ailleurs, l'émir n'y résidait point.

Cette dotation, — en arabe *ikta'*, — comportait pour le titulaire des obligations, qui n'étaient pas épargnées au sultan, puisque lui-même entretenait ses mamlouks sur sa dotation. L'émir de dix devait posséder de

10 à 20 mamlouks; les émirs de timbalerie, de 40 à 80; les commandants de mille, qui s'appelaient en même temps émirs de cent, de 100 à 120 mamlouks. Par conséquent, l'armée mamlouke était formée des pages et du corps de la garde, des mamlouks royaux et des mamlouks des émirs : le nombre des mamlouks était aussi variable par catégorie que les mamlouks royaux, nous l'avons vu; d'autre part, nous ignorerons toujours le nombre des émirs, car à chaque degré de la hiérarchie, les officiers avaient à occuper un certain nombre de fonctions administratives ou militaires, en Égypte et en Syrie. Mais les officiers en surnombre n'étaient pas si nombreux que nous pourrions le supposer, car, en temps de paix, la garde royale n'était pas pourvue d'un cadre d'officiers au complet. Tous ces émirs recevaient, du sultan, outre leur dotation, des rations journalières de viande, de pain, d'huile, de sucre, de cire et de fourrage, et chaque année un uniforme.

Laissant de côté les officiers subalternes, nous pouvons examiner rapidement les fonctions les plus importantes qui étaient dévolues aux commandants de mille. Le sultan eut, pendant la dynastie bahride, un suppléant, *naïb,* qui le secondait d'une façon générale : les Circassiens supprimèrent ce fonctionnaire. La garde était commandée par l'*atabak al-'asakir,* une sorte de général en chef. Les mamlouks royaux étaient commandés par un officier nommé *ras nauba,* et à l'intérieur du corps, un *amir silah* avait la direction de l'arsenal et le commandement des armuriers, un grand écuyer, *amir akhur,* surveillait les écuries royales. L'administration du palais comportait, en outre, quelques fonctionnaires de carrière militaire : un chef du protocole, *amir madjlis;* un chambellan, *hadjib;* une sorte de secrétaire général, *dawadar;* un commandant de la prévôté, *amir djandar;* un directeur et administrateur des subsistances, *ustadar.* En province, les six gouverneurs généraux des provinces syriennes étaient des commandants de mille, et, à partir de la fin du VIIIe (XIVe) siècle, le préfet d'Alexandrie.

La Syrie fut divisée en six circonscriptions administratives, d'importance et d'étendue très inégales, appelées *mamlaka* en souvenir des principautés ayyoubides, administrées par des gouverneurs généraux, ayant

rang de commandants de mille, et auxquels on donnait le titre de *rois des émirs*. La plus considérable était la province de Damas, affectant presque la forme d'un fer à cheval, dont les deux branches venaient mourir dans la Méditerranée, d'une part entre l'Égypte et Jaffa, et de l'autre entre Sidon et Tripoli. A l'intérieur du fer à cheval se trouvait la province de Safad, qui comprenait les territoires arrachés aux Croisés par Baibars, à la suite de la prise de Césarée et de Safad, et par Malik Ashraf Khalil, qui enleva Saint-Jean d'Acre. Avant cette campagne, Baibars avait détrôné le prince ayyoubide de Karak, dont les possessions formèrent la province de ce nom, au sud de celle de Damas. A l'extrémité septentrionale, on trouvait la province d'Alep, qui présentait vers le nord et l'est des limites variables, suivant l'état des annexions opérées par le gouvernement mamlouk. La province de Hama était l'ancienne principauté ayyoubide, qui ne fut récupérée qu'en 742 (1341), à la mort du fils du prince-historien Abul-Fida. La province de Tripoli correspondait aux conquêtes de Malik Ashraf Khalil sur les Croisés, auxquelles on joignit les forteresses ismaïliennes.

L'organisation administrative des Mamlouks était, en principe, très rigide, mais en fait elle se compliquait à l'infini. Deux causes agissaient sur elle en sens contraire. Les fonctionnaires militaires qui tenaient les grosses charges de l'État, et notamment les gouverneurs généraux, étaient des Mamlouks dont l'ambition ne visait qu'à la conquête du sultanat : la tendance d'un gouverneur général de Damas, par exemple, est très nette, avoir la haute main sur tous les fonctionnaires de la province. Contre ces velléités d'indépendance le pouvoir sultanien se dresse avec une vigilance qui ne faiblit pas, et, ne serait-ce que pour manquer le coup, envoie des ordres aux subalternes à l'insu de leurs chefs hiérarchiques et souvent pourvoit à des vacances de postes dont il devrait se désintéresser.

A mesure qu'on avance dans la chronologie du régime mamlouk, on voit s'étaler une méfiance de plus en plus grande, qui se constate à l'aide de quelques réformes. C'est ainsi, par exemple, que le service des courriers de la poste, qui relevaient, sous les Bahrides, du *dawadar*, fonctionnaire mamlouk, un ennemi possible du sultan, furent, à la fin du VIIIe (XIVe) siècle, rattachés à la Chancellerie d'État : les secrets furent, dès lors, communiqués à un fonctionnaire civil, qui, en aucun cas, ne peut viser au trône.

Les grands fonctionnaires n'avaient donc qu'une ambition, celle d'obtenir le pouvoir souverain, à l'aide de mamlouks à leur dévotion. Il y avait là pour le sultan un danger, qu'il connaissait mieux que tout autre, puisqu'il avait souvent gagné le trône par une révolte contre son prédécesseur. Nous avons étudié la biographie de 84 gouverneurs généraux de la province de Damas, constatant que 29 d'entre eux se sont mis en état de rébellion. Sur ce total, deux parvinrent au sultanat, Ladjin et Shaikh; deux réussirent à s'enfuir à l'étranger; cinq paraissent avoir obtenu le pardon du sultan; cinq furent mis en prison, mais, libérés, moururent dans leur lit; quatorze furent condamnés à mort et exécutés. Aussi, le gouverneur général était-il espionné par un fonctionnaire civil, le secrétaire de sa chancellerie, nommé par le sultan, qui informe le souverain des affaires secrètes que le gouverneur voudrait cacher au sultan, et par un officier mamlouk, le commandant de la citadelle du chef-lieu, qui, non seulement surveille le gouverneur, mais peut et doit lui résister par la force.

Si nous nous retournons maintenant du côté des fonctionnaires, nous sommes frappés de l'arbitraire qui présidait à la marche générale des services. On ne peut pas nier qu'il y ait eu des règles, surtout sous les Circassiens, et il ne serait pas impossible de fixer celles qui conditionnaient l'avancement des grands officiers mamlouks. On ne saurait, bien entendu, parler de droits à l'avancement, conception toute moderne, mais on s'aperçoit qu'il existait une filière des grades, et les auteurs savent bien nous signaler les avancements scandaleux. L'appréciation suivante d'Abul-Mahasin, sur la carrière d'un émir, est bien significative : « Il n'a jamais été révoqué et il n'a quitté un poste que pour en occuper un autre d'une classe supérieure. C'est une carrière qui, à ma connaissance, ne s'est pas présentée pour beaucoup de fonctionnaires. » La mise à la retraite, pour

ancienneté de services, prévue dans les manuels de chancellerie, était peut-être normale pour les petits fonctionnaires, dont l'histoire n'a que faire, mais elle devait être exceptionnellement rare dans les hauts emplois. La biographie de 220 grands officiers mamlouks nous procure les résultats suivants : 64 ont été condamnés à mort et exécutés; 5 sont morts en prison; 8 ont été assassinés; 2 moururent à l'étranger après avoir trahi; 16 sont morts à l'ennemi; 88 sont décédés, de mort naturelle, en activité de service; 15 étaient en disponibilité; 6 en retraite; sur 16 d'entre eux, enfin, les renseignements font défaut. Une des punitions légères était donc la mise en disponibilité : les fonctionnaires étaient, en ce cas, soumis à la surveillance administrative, et condamnés à séjourner à Jérusalem, à Damiette, à Kous, ou à la Mecque. C'était, en somme, une disgrâce bénigne, due à la bienveillance particulière du sultan, qui faisait facilement emprisonner les fonctionnaires dont il avait lieu de se plaindre : la moitié des 84 gouverneurs de la province de Damas, dont nous venons de parler, fit certainement de la prison. Les détenus politiques étaient incarcérés dans certaines prisons du Caire, dans les citadelles d'Alexandrie et de Damiette, et, en Syrie, dans celles de Damas et de Markab.

Les fonctionnaires civils sont des musulmans d'Égypte et de Syrie, et les administrations financières sont peuplées de Coptes : c'est grâce à leur intelligence et à leur zèle que les revenus des dotations parviennent aux bénéficiaires et que les taxes indirectes sont acquittées. Il y a, enfin, des cadis, des inspecteurs des wakfs et un supérieur général des couvents.

Sous ce régime énergique, le peuple égyptien vécut dans une parfaite prospérité, tout au moins au cours du VIIIe (XIVe) siècle. Ce gouvernement d'une oligarchie remuante et autocratique, comme nous le définirions aujourd'hui, n'avait rien de choquant à cette époque. Tous les gouvernements musulmans sont donc des pouvoirs absolus, et, en principe, aucun organisme social ne vient s'interposer entre le souverain et ses sujets : l'on chercherait en vain, dans toute l'histoire musulmane jusqu'au XIXe siècle, des faits analogues aux incidents qui mirent aux prises, en France, la royauté et les parlements. On ne trouve rien de semblable, non plus, au particularisme jaloux des cités grecques. Rien ne venait grouper les citoyens d'une région déterminée pour un idéal commun : il y a eut bien, dans toute l'étendue du vaste empire de l'islam, des sociétés secrètes; mais les adhérents étaient, par ville, de quelques unités; il y eut aussi des corporations d'artisans. Mais on ne trouve aucun groupement qui corresponde à un ensemble territorial, à la commune.

LE CALIFAT.

«Le sultan d'Égypte, écrit Ibn Khaldun, vit dans une tranquillité parfaite, tant est rare dans cette contrée (chez la population) l'esprit de faction et de révolte. Là, on ne trouve qu'un souverain, et des sujets obéissants. Le gouvernement, dirigé par un prince d'origine turque et soutenu par des bandes de mamlouks appartenant à la même race, passe d'un souverain à un autre, de famille en famille. Il s'y trouve aussi un calife que l'on intitule l'Abbasside et qui descend des califes de Bagdad.»

Ce trait final, dans ce court aperçu qui néglige délibérément les querelles intestines des Mamlouks, semble empreint d'une certaine ironie désabusée. La diminution du pouvoir califien ne datait pas de la veille, et les théoriciens musulmans de la souveraineté envisageaient cette situation dans leurs traités, sans être autrement scandalisés. Ils nous ont appris que, pour exercer d'une façon légitime une autorité usurpée, le dictateur se faisait conférer un diplôme du calife : par un euphémisme dont l'ambiguïté ne trompait personne, cette dictature était appelée «pouvoir par délégation». Le califat islamique vécut pendant deux siècles dans un état de gloire et de complète indépendance. Plus tard, la communauté musulmane ne sut pas se passer d'un titulaire, qui signait les titres d'investiture et décernait des robes d'honneur. On n'ignore pas qu'à Bagdad même, les commandants turcs de la garde, puis les Bouyides et les Seldjoukides, se débarrassaient sans scrupule des califes qui avaient cessé de

leur plaire : il y eut, un instant, dans la capitale, trois anciens califes, aveugles, dont l'un mendia à la porte de la grande mosquée.

Ce fut, sans doute, de la part du sultan Baibars Ier, un trait de génie, que de recueillir un rejeton de la famille abbasside, après le désastre mongol, et de le reconnaître au Caire comme pontife suprême. Mais le titre était bien dépourvu de prestige aux yeux des musulmans, particulièrement à ceux des Égyptiens qui avaient obéi à des «anticalifes», les Fatimides. Déjà le calife abbasside de Bagdad n'avait pas été l'unique représentant de Dieu sur la terre. Les Omeyyades d'Espagne avaient porté le titre d'émir des croyants : ils se croyaient dans une situation fort légitime comme continuateurs de la dynastie qui avait sombré à Damas. L'attitude des Idrissides, des Roustémides et des Almohades, en Afrique du Nord, est plus troublante, mais ils n'en prirent pas moins le titre d'imam, dont les Hafsides de Tunis prétendirent bénéficier. On avait prédit à Houlagou, qui s'en était un instant ému, que s'il mettait à mort le calife Mustaʿsim, «l'équilibre du monde serait rompu, le soleil s'éclipserait, il n'y aurait plus ni pluies ni plantes». La ruine du califat de Bagdad s'était produite sans que les musulmans aient pu l'empêcher : elle autorisait toutes les ambitions. «Les Hafsides, écrit van Berchem, héritaient du califat almohade à l'heure où la chute de Bagdad reportait sur eux une partie du prestige du califat abbasside. Dès lors, il est permis de croire que l'un des buts du sultan Baibars, en intronisant au Caire les débris de la famille abbasside, fut de reprendre à l'influence hafside les villes saintes, l'un des objectifs les plus constants de la politique égyptienne.» Enfin, vers le milieu du IXe (XVe) siècle, comme pour narguer l'abbasside, les sultans Mamlouks s'octroient le surnom honorifique de «très grand imam».

Le geste du sultan Baibars n'est pas purement spirituel, car le souverain en a prévu la conséquence immédiate et tangible, la suzeraineté sur le Hedjaz. Dans ce chaos de la politique égyptienne, lorsque le pays est gouverné d'une façon indépendante, c'est la seule lumière qui brille d'une manière continue. Évidemment, l'Égypte, vivant de sa vie propre, songe toujours à reculer sa frontière orientale jusqu'à l'Euphrate, pour protéger

la route des invasions, qui, depuis Cambyse, ont toujours suivi cette voie. C'est un acte de nécessité, passif, si l'on peut dire, accompli avec plus ou moins de bonheur par les Fatimides. Sous les Mamlouks, les citadelles d'Alep et de Damas ont sauvé l'Égypte de la dévastation mongole, et c'est, à trois reprises, en Syrie que le sort du Caire s'est joué. La possession de l'Arabie est un geste de politique active, qui prend sa source à deux faits matériels, consacrés par les premiers califes : l'envoi au Hedjaz du blé égyptien, à titre de tribut, il est vrai, mais qui n'en rendait pas moins le froment égyptien indispensable aux villes saintes; le privilège du voile recouvrant la Kaʿba, précieux au point de vue archéologique, parce qu'il nous attesterait, si nous en avions besoin, que l'Égypte fabriquait au moyen âge les plus belles étoffes de l'Orient.

Nous avons montré que les Ikhshidides affirmèrent les premiers des droits sur la Mecque et Médine, et que les Fatimides y firent prononcer la khutba à leur nom. Les Ayyoubides soutinrent les mêmes prétentions, attestées par le titre «serviteur des deux sanctuaires sacrés», qui subsistera dans le protocole des sultans Mamlouks, puis dans celui des Ottomans. Baibars fit preuve, dans cet ordre d'idées, d'une très grande activité : il fait restaurer la mosquée de Médine, envoie une serrure à la Kaʿba, fait prier à son nom à la Mecque. En 667 (1269), il accomplit le pèlerinage : son attitude est humble et recueillie, sa générosité inépuisable, mais le souverain ne perd pas de vue ses intérêts politiques. Il installe une sorte de haut-commissaire auprès des chérifs de la Mecque, et obtient de ceux-ci une réduction importante des taxes perçues sur les pèlerins égyptiens. La souveraineté du sultan d'Égypte s'affirme donc par les droits de khutba et de monnaie, et par l'envoi annuel du voile de la Kaʿba : sur tous ces points, le sultan Kalawun exigera un serment de l'émir de la Mecque. Dans la suite, des titres plus précis affirmeront que le sultan d'Égypte possède le Hedjaz en toute propriété : en fait, ce territoire n'a jamais pu être administré absolument comme une province, mais, à tout moment, des interventions se produisirent, témoignant que le gouvernement égyptien désire ne pas laisser prescrire les droits qu'il

s'arroge. Sous la suzeraineté mamlouke, l'administration du Hedjaz est un anachronisme et rappelle les principautés ayyoubides. Pour des raisons fiscales, à partir de Barsbay, les sultans gouvernèrent directement Djedda, et y installèrent des fonctionnaires : il s'agissait surtout de percevoir des taxes sur le commerce de l'Inde.

LA FIN DES CROISADES. — BAIBARS Ier.

Dans le domaine de la politique extérieure, l'histoire des Mamlouks est plus connue parce qu'elle touche l'Europe : les Croisés sont chassés de Syrie, les invasions mongoles sont repoussées, enfin, l'empire ottoman supprime l'indépendance du pays et la dynastie mamlouke.

Les premières années du nouveau régime sont consacrées à négocier l'évacuation du territoire égyptien par les troupes franques : le gouvernement, bien que victorieux, met tout en œuvre pour l'obtenir, afin d'avoir les mains libres vis-à-vis du prince ayyoubide de Damas, le petit Saladin, qui, après un combat sanglant, est d'ailleurs réduit à l'impuissance.

Le mérite d'avoir vaincu les Croisés appartient au sultan Baibars, qui réédita avec plus de succès l'œuvre de Saladin : les deux existences ont été souvent comparées, les caractères sont assez semblables, les situations sont en apparence les mêmes, mais les résultats sont à l'avantage du second. La faiblesse de Saladin consista à créer la féodalité; la force de Baibars fut de la supprimer, de sorte qu'après sa mort, il n'y a en face des Croisés qu'une autorité centralisée qui veut leur perte, et il n'est plus possible aux Francs de profiter de dissensions.

Nous devons donc nous arrêter à la personnalité de ce grand guerrier, d'une activité prodigieuse, que nous désirons mettre en valeur par quelques faits. Lorsqu'il participa, à Damas, à l'assassinat de Kutuz, en 658 (1260), Baibars venait d'assister à la victoire de ʿAin-Djalout sur les Mongols. Dès l'année suivante, le nouveau sultan organise les points d'appui de ses futures offensives : toutes les citadelles qui avaient été dé-

vastées par les Mongols, de Homs au Hauran, sont remises en état, pourvues de vivres et de munitions. De plus, un service de poste fut organisé, avec des routes entretenues : en quatre jours, les courriers mettaient le Caire en communication avec Damas. Il remania complètement l'arsenal maritime et fit lancer des vaisseaux de guerre et des bâtiments de transport. En 659, le sultan commence par grignoter les domaines des princes ayyoubides : un officier est chargé d'administrer la ville de Shaubak, ce qui s'opère sans coup férir. De sa personne, le sultan se rend à Alep, tâte les Francs dans la région d'Antioche et finit la campagne, à Damas. En 661, après avoir passé l'année précédente au Caire, le sultan menace Saint-Jean d'Acre, puis s'attribue Karak, en finissant ainsi avec une principauté ayyoubide, retourne à Damas, rentre en Égypte et inspecte la ville d'Alexandrie. En 662, Baibars annexe le territoire de Homs, dont le prince ayyoubide venait de mourir sans laisser d'héritier; des préparatifs militaires sont activement poussés et une armée formidable est mise sur pied. En 663, il prélude à ses campagnes contre les Francs par la prise de Césarée, de ʿAthlith, de Caïffa et d'Arsuf, et rejoint le Caire. L'année suivante, le sultan inspecte encore Alexandrie, lève une nouvelle armée, part à Hébron, puis à Jérusalem, et, pendant que des troupes harcèlent les Croisés sur toute la côte, Baibars emporte Safad, rentre à Damas, où il prépare l'expédition contre la Petite-Arménie, qui se termine par le sac de Sis. Après quelques mois de repos, au Caire, le sultan part pour Damas, en 665, inspecte Safad et rentre au Caire, au début de l'année suivante, qui voit la prise de Jaffa, Shakif-Arnun et Antioche. En 667, le sultan partage son temps entre le Caire et la Syrie, et part en pèlerinage à la Mecque. Des négociations amènent, en 668, le seigneur des forteresses ismaïliennes à payer tribut au sultan, qui, préoccupé de l'expédition de saint Louis sur Tunis, songe un instant à prêter main-forte aux Maghrébins. Rassuré par la mort du roi de France, Baibars repart, en 669, pour la Syrie, enlève Safitha, Hisn el-Akrad (le château de Crac), ʿAkkar, de là commence la conquête des forteresses ismaïliennes, puis rentre au Caire. L'année 670 est consacrée à une inspection générale

de la Syrie; les historiens s'accordent à nous dire comment le sultan arrivait inopinément, changeant de direction en cours de route pour être certain que personne ne fût prévenu de son passage. En 671, il part de Damas sur Birédjik, et, près de cette ville, inflige une sévère défaite aux troupes mongoles : au retour, il achève la conquête des places fortes des Ismaïliens. Cependant, d'autres corps d'armée opèrent en Nubie, dans la région de Barka et en Arménie. Les Francs avaient fini par obtenir une trêve : après une année de calme, on retrouve Baibars, au cours de l'année 673, en Arménie, où il prend Sis et Ayas. L'année 674 est marquée par une expédition en Nubie, dirigée par des lieutenants du sultan. En 675, nous trouvons Baibars en Asie Mineure, où il s'empare de Césarée de Cappadoce, après avoir battu les troupes seldjoukides et mongoles confédérées, puis il revient mourir à Damas au début de l'année 676, après une vie bien remplie. Les Croisés ne devaient pas s'en relever et, moins de vingt ans plus tard, la Syrie était libérée, grâce aux efforts du sultan Kalawun et de son fils Malik Ashraf Khalil : la prise de Saint-Jean d'Acre, le 17 djumada I 690 (18 mai 1291), puis celle de Sidon et Beyrouth, marquaient la fin des Croisades.

LES MONGOLS. — MUHAMMAD IBN KALAWUN.

Les Mongols envoyés par Houlagou s'étaient déjà fait battre par le sultan Kutuz, en Palestine, en 658 (1260) : Baibars, on vient de le voir, enleva aux Mongols toute velléité de pénétrer en Syrie en allant les battre au delà de ses propres frontières. Mais, en 680 (1281), ce sont les Mongols qui envahissent le territoire égyptien : toutefois, après avoir pris Alep, qu'ils mettent au pillage, ils se font écraser par le sultan Kalawun entre Hama et Homs. La conversion à l'islam du nouveau souverain mongol, Ahmad Takudar, provoqua des négociations avec le gouvernement égyptien, à la suite de quoi les relations reprirent normales en 681 (1282). L'invasion de Ghazan se produit au moment où le régime mamlouk commence à être en pleine possession de sa force : elle est repoussée,

non sans peine. Elle faillit être tragique pour l'Égypte : Damas fut, en tout cas, occupée, grâce à la trahison du gouverneur général de la province. D'ailleurs, il nous faut constater que tous les mamlouks mécontents entretiennent des correspondances avec les Mongols, pendant toute cette seconde moitié du VIIe (XIIIe) siècle : telle, autrefois, l'armée des Ikhshidides fournissait des transfuges aux Fatimides. La citadelle de Damas, commandée par un officier énergique, dont il faut retenir le nom, Ardjawach, résista vaillamment : les Mongols partirent d'ailleurs sans insister, mais non sans avoir mis toute la Syrie au pillage.

Ces derniers événements se passent sous le second sultanat de Muhammad ibn Kalawun, qui dura dix ans : nous voudrions nous y arrêter un instant pour donner une impression du règne d'un enfant mineur. C'est, au fond, l'histoire de deux puissants officiers mamlouks, Salar, celui qui est enterré dans la madrasa de Sangar Djauli, et Baibars, qui allait monter sur le trône : le premier se fit nommer *naïb*, vice-roi; le second, *ustadar*, majordome. Aucune amitié profonde ne liait d'ailleurs les deux hommes, qui se dressèrent souvent l'un contre l'autre, mais ils avaient trop peur l'un de l'autre pour faire durer leurs désaccords, et tous deux se résignèrent à exercer l'autorité en commun, aux dépens du sultan. Malik Nasir Muhammad n'avait de la souveraineté que le nom : on le faisait siéger tous les lundis et les samedis. Les grands émirs se présentaient à son audience : l'émir Salar et l'émir Baibars s'y tenaient debout. Salar proposait au sultan ce qu'il désirait; après quoi on consultait les émirs, et le sultan disait : « Voilà qui est décidé ». Tout était alors conclu et l'assemblée se séparait. Salar et Baibars siégeaient ensemble, réglaient toutes les affaires de l'empire et s'entendaient pour n'accorder au sultan qu'une modique dépense : sans quoi, il aurait pu s'acheter des mamlouks. Chaque fois que les historiens signalent une mesure importante prise durant cette période, ils ne manquent pas de l'attribuer aux deux émirs : il en est ainsi notamment pour les ordonnances rigoureuses contre les chrétiens et les juifs, en 700 (1301). Il faut convenir d'ailleurs qu'ils surent payer de leur personne dans toutes les circonstances critiques. Salar et Baibars

assistent, en 699 (1300), à la bataille de Wadil-Khazindar, qui préluda à l'occupation mongole de Damas; ils ont le courage civique d'imposer des taxes extraordinaires, en Égypte, pour lever contre Ghazan une nouvelle armée, qu'ils conduisent à Damas; en 702 (1303), enfin, ils contribuent à la victoire de Chakhab, qui mit fin à la deuxième invasion mongole. Les contemporains ne se méprirent pas sur la puissance effective de ces deux officiers : détail piquant, une bande de brigands, qui ravageait la Haute-Égypte, crut plaisant de se donner un duumvirat et d'appeler leurs chefs Salar et Baibars. En 707 (1308), le sultan, âgé de 23 ans, commença à se trouver importuné de l'autorité des deux émirs, qui ne lui laissaient aucun pouvoir et le tenaient dans une contrainte perpétuelle. Pour s'en débarrasser, il eut recours à des expédients de «mamlouk», mais le complot qu'il avait organisé leur fut dévoilé et échoua. Le malheureux sultan se décida donc à abdiquer : sollicitant, comme un simple fonctionnaire, l'autorisation d'accomplir le pèlerinage, il prit, en route, la direction de Karak, d'où il annonça officiellement sa renonciation au trône. Chacun de son côté, Salar et Baibars avaient, au cours des années précédentes, augmenté le nombre de leurs mamlouks. Mais, précisément, au moment où le sultanat devenait vacant, les mamlouks de Baibars étaient en très grand nombre, ce qui lui donnait un pouvoir prépondérant, le faisait craindre de tout le monde, et lui assurait, dans l'administration, une influence incontestable. Et voilà comment Baibars II devint sultan.

En montant sur le trône pour la troisième fois, en l'année 709 (1310), Muhammad ibn Kalawun saura gouverner seul, heureusement pour l'Égypte. L'empire est débarrassé des Mongols et des Croisés, et, pendant ce règne de 32 ans, le plus long des deux dynasties mamloukes, les rouages de l'État furent perfectionnés. Muhammad fut admirablement servi par une famille d'hommes de valeur, les Banu Fadl-Allah 'Umari, qui dirigèrent la Chancellerie d'État, au Caire et à Damas. En 715 (1315), eut lieu une refonte complète de l'administration des provinces de l'Égypte, dont le nombre fut réduit comparativement aux divisions fatimides : il y eut neuf préfectures en Haute-Égypte, et six dans le Delta, ce qui corres-

pond, à une près, dans le sud, aux moudiryés actuelles. Un cadastre général, prescrit à la même date, permit de réorganiser complètement le régime des dotations foncières.

Les règnes des nombreux descendants de ce glorieux souverain furent troublés par la turbulence des mamlouks, qui, à leur gré, introduisent et détrônent les sultans. En 767 (1366), Alexandrie eut à subir une chaude alerte : le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, y débarqua un sérieux contingent de troupes, qui prit facilement possession de la ville, s'y livra au massacre et au pillage, puis finalement reprit la mer. Le sultan fit exercer de cruelles représailles sur les marchands européens de la ville, mais comme leur présence était nécessaire à la prospérité du pays, le gouvernement mamlouk prit l'initiative d'une ouverture de négociations, en envoyant à Venise et à Gènes des agents, qui furent accueillis avec empressement.

LA PROSPÉRITÉ AU VIIIE/XIVE SIÈCLE.

Car, cette période du VIIIe (XIVe) siècle est caractérisée par un afflux intense de richesses. Les grands officiers mamlouks vivaient dans un luxe prodigieux, corroborré par les listes des meubles précieux qui emplissaient leurs palais. C'est le moment où l'on ne se prive d'aucun raffinement : pendant tout l'été, on consomme, à la cour du Caire, des sorbets glacés, grâce à la neige du Liban, transportée en Égypte, par voie de mer à Damiette, ou depuis Damas à dos de chameau. Les Mamlouks ne faisaient d'ailleurs qu'imiter les usages des califes Fatimides qui, avant la perte de la Syrie, recevaient tous les matins quatorze charges de chameau de neige. Sous la dynastie bahride, les monuments sont très nombreux; c'est l'époque du mausolée de Kalawun et de la madrasa du sultan Hasan, des cuivres incrustés d'or et d'argent, des lampes de mosquée en verre émaillé, des fortunes fabuleuses enfin. Notons ce détail prodigieux : le pillage d'un palais par la soldatesque en révolte déversa une telle richesse sur la population du Caire, qu'en un instant le taux d'achat de l'or baissa de près de cinquante pour cent.

Les grandes nations commerçantes possédaient à Damiette, à Alexandrie et à Rosette, des comptoirs et des consulats : on y voyait des Catalans, des Marseillais, des Génois, des Pisans, des Florentins, des Vénitiens. Ces négociants européens, en échange des épices de l'Inde, importaient en Égypte principalement du bois de construction, du drap, des fourrures, du corail, du mastic. D'autre part, si l'on tient compte, dans les textes arabes, des appellations d'origine, nous trouvons, sur les marchés du Caire, du cuir bulgare, dont on fabriquait des courroies et des sacs, du satin de Maʿdin, ville d'Arménie, du brocart d'Asie mineure, de la soie d'Arménie, du lin franc (*firandji*), du verre de Chypre, du safran de Gênes et de Barcelone. La description détaillée que Makrizi nous donne des souks du Caire nous renseigne enfin sur l'abondance et la variété de leurs approvisionnements.

Nous savons, d'autre part, que les Mamlouks Bahrides consacrèrent tous leurs soins à l'établissement et à l'amélioration des routes de poste, nécessaires au service politique sans doute, mais utilisées par les caravanes commerciales. Les agents de la poste royale avaient, bien entendu, la priorité de service, et, pour être reconnus, portaient au cou, suspendue par un cordon de soie jaune, une petite plaque en argent au nom du sultan régnant. Pour eux, comme pour les négociants, les routes furent, au cours du VIIIe (XIVe) siècle, soigneusement entretenues, pourvues aux relais de vastes caravansérails. La sécurité des routes était alors si grande et les relais si bien approvisionnés qu'« une femme pouvait se rendre seule, sur une monture ou même à pied, du Caire à Damas, sans emporter de vivres ou d'eau ». A chaque station, note Ibn Battuta, « il existe un funduk, qu'on appelle dans le pays du nom de *khan*, et où logent les voyageurs avec leurs montures. A l'extérieur de chaque khan se trouve un grand récipient d'eau à l'usage gratuit des voyageurs, et une boutique où ceux-ci achètent ce dont ils ont besoin pour eux et pour leurs montures ».

Ces routes avaient comme point de départ la Citadelle du Caire. L'une se dirigeait sur Kous, où deux embranchements menaient à Assouan et en Nubie, ou à ʿAidhab. La route officielle du pèlerinage passait par Kolzoum. Deux voies se dirigeaient sur Alexandrie, l'une par le désert et Damanhour, l'autre par Kalyoub, Menouf, Méhallat el-Koubra. Enfin, une dernière route reliait la capitale à Damiette. C'est de là qu'on gagnait la Syrie, en passant par Gaza, d'où l'on pouvait atteindre Karak, Damas ou Safad. La ville de Damas était un point de départ très important : la voie principale se dirigeait sur Alep, mais de certains relais de cette route partaient des chemins vers Rahba, sur l'Euphrate, en passant par Palmyre, vers Tripoli, vers Djaʿbar ou Masyaf, en partant de Homs. Damas était également reliée à Karak, à Adriʿat (Derʿa), à Safad, à Beyrouth, à Sidon et à Balbek, et de cette dernière ville on pouvait, par Homs, retrouver la route Damas-Alep. Dans la province de Tripoli, le chef-lieu avait des communications avec Latakieh et Masyaf, localités du territoire actuel des Alaouites. Enfin, d'Alep partaient des routes vers Bira (Birédjik), Césarée, Kalʿat el-muslimin et Ayas.

L'INVASION DE TAMERLAN. — LA FISCALITÉ DES CIRCASSIENS.

C'est ce beau réseau routier que l'invasion de Tamerlan allait détruire, causant de ce fait, la ruine de l'empire égyptien. On sait que le conquérant mongol venait châtier le sultan d'Égypte parce que celui-ci avait accueilli des princes de Perse et de Mésopotamie, qui avaient dû s'enfuir précipitamment devant les hordes du Boiteux. Le résultat en est aussi bien connu, et l'on peut dire que Tamerlan se serait certainement emparé de l'Égypte s'il n'avait pas dû marcher contre le sultan ottoman Bajazet Ier, qui risquait de compromettre la sûreté de ses communications.

En 803 (1400) donc, le conquérant mongol occupait Damas, et il fallut bien lever et équiper contre lui une nouvelle armée. Or l'Égypte se trouvait en plein régime d'inflation financière, le sultan Farag ayant fait frapper des pièces d'un poids inférieur à l'étalon légal : néanmoins, la population fut écrasée d'impôts nouveaux, qui aboutirent à la confiscation de 30 à 50 o/o des capitaux. Les wakfs furent imposés, au même titre

que les autres propriétés, d'une taxe exceptionnelle : auparavant, le sultan avait en vain demandé aux cadis l'autorisation de supprimer la moitié des wakfs. Ces mesures, qu'en bonne conscience nous ne pouvons reprocher à Faradj, n'en causèrent pas moins un désastre commercial, qui seul nous intéresse ici, car si nous nous plaçons au point de vue moral, nous dirons avec Abul-Mahasin : «En somme, même si on leur avait pris la moitié de leur fortune, la situation des Égyptiens aurait encore été préférable à celle des Damasquins». Tamerlan leur imposa, en effet, une contribution de guerre de dix millions de dinars (cinq millions de livres), et «enleva les ouvriers de Damas par bandes entières, il prit des tisserands de soie, des armuriers, des verriers et des potiers».

Tamerlan ruina donc en partie la fabrication des industries, mais nous allons voir que les sanglants désordres et les crises économiques du règne de Faradj supprimèrent la clientèle, en l'appauvrissant. Chacune des notices de Makrizi sur les souks du Caire se termine par une réflexion amère, notant la disparition des boutiques et signalant l'aspect sinistre des marchés, devenus aussi tristes «qu'un pieu solitaire dans un trou profond». Makrizi insiste à plusieurs reprises sur la pauvreté qui s'est abattue sur la population de la capitale, et, plus de dix fois, il en trouve la cause dans la disette de l'année 806 (1403-1404) et les désordres qui l'accompagnèrent : il lui arrive même de dire «les événements», sans plus, comme si le lecteur devait avoir présente à l'esprit une célèbre et terrible catastrophe. Heureusement pour nous, Makrizi a développé sa pensée dans un autre passage, qui ne manque pas de force : «La ruine des quartiers du Caire, dit-il, a été causée par la hausse des prix, le grand nombre et la durée des disettes, la dépréciation de la monnaie, d'ailleurs altérée, l'extension des émeutes et des batailles entre les soldats du gouvernement, la ruine de la Haute-Égypte, désertée de ses habitants, tandis que le même désastre menace de se produire en Basse-Égypte, à l'est comme à l'ouest, l'avilissement du pouvoir royal, la pénible situation des sujets, que guettent la pauvreté, le besoin et la misère, les procédés aussi vexatoires que variés des hauts fonctionnaires, tels que les confiscations, qui atteignent tout le monde, l'acharnement à dépister les gens riches pour leur soustraire leur fortune par la force, la violence et la contrainte, la vente forcée, au plus haut prix, aux négociants et aux détaillants, des marchandises dont le sultan et ses officiers font le commerce, et bien d'autres ignominies dont personne ne pourrait retenir le récit, et auxquelles, pour les écrire, une masse de feuillets ne suffirait pas».

On pourrait croire que, dans son ouvrage, rédigé entre 818 (1415) et 843 (1439), Makrizi, né en 766 (1365), regrette sa jeunesse et joue à l'esprit chagrin. Mais nous constatons, à partir du IXe (XVe) siècle, la décadence des industries d'art, et, pour beaucoup d'entre elles, l'arrêt définitif, car il est inadmissible de supposer que le hasard se soit acharné à détruire les objets d'art de cette époque, alors que nous sommes si riches en produits du siècle précédent.

Makrizi incrimine Faradj, ce potentat sanguinaire, dont le règne est une suite lamentable d'atrocités : la vie des grands officiers mamlouks fut moins que garantie sous les jours de ce sultan, qui, en une seule année, fit mettre à mort 620 d'entre eux. Cette insécurité du lendemain, jointe à l'incertitude du maintien en fonctions, fait encore plus fréquent, contribuèrent à l'appauvrissement de la production agricole de la Syrie et de l'Égypte. On sait, en effet, que sous les Mamlouks, les officiers ne recevaient pas une solde fixe, payée par l'État, mais vivaient des revenus d'une dotation foncière. Certains économistes avaient même cru trouver dans cette manière de procéder, outre l'allègement de la comptabilité publique, un grand avantage économique, qui, en dernier ressort, enrichissait le Trésor : on escomptait, en effet, que le bénéficiaire s'occuperait de soigner ses terres pour en tirer plus de revenu, ce qui augmenterait par là-même le rendement de l'impôt foncier. Or, Abul-Mahasin a bien noté aussi les causes de décadence matérielle et morale du pays, et, sous l'année 810 (1407), il écrit : «Les confiscations se multiplièrent, à Damas et ailleurs, au cours des désordres auxquels donna lieu la discorde entre le futur sultan Malik Muayyad Shaikh et l'émir Nauruz, les wakfs furent soustraits à leurs bénéficiaires, des régions entières furent ruinées,

en Égypte et en Syrie, par suite du fréquent passage des troupes, et aussi par la fréquente mutation des dotations foncières des émirs».

La situation s'aggrava encore sous le régime du sultan Barsbay, qui avait d'insatiables besoins d'argent. C'est l'époque de la vénalité des charges, de la confiscation des fortunes trop considérables, de l'extension inouïe des monopoles d'État et de l'institution de l'achat forcé de denrées de première nécessité préalablement accaparées par le gouvernement. Et nous sommes à même de fournir tout au moins un résultat : le sultan avait donné l'ordre, en 837 (1434) de recenser les tisseurs d'Alexandrie, et nous ne sommes pas étonnés d'apprendre qu'il n'y avait plus que 800 métiers contre 14.000 dans les environs de l'année 790 (1388). Cette différence, en si peu d'années, écrit Abul Mahasin, provient de la tyrannie et de l'incapacité des fonctionnaires.

Il faudrait de longues pages pour étudier la fiscalité des Mamlouks, surtout celle des Circassiens : on peut dire que, sous ces derniers, ce fut le régime du bon plaisir, aggravé du fait que toutes les taxes, patentes ou droits d'octroi, étaient acquittés par un fermier, qui «recouvrait, souvent avec usure, le montant de ses avances au Trésor». La plupart des fonctionnaires achetaient leurs charges au sultan, et, bien entendu, se rattrappaient de leurs débours sur leurs administrés : les institutions les plus heureuses de la vie musulmane étaient, de ce fait, faussées. Par exemple, en ce qui concerne le commerce, le fonctionnaire qui était chargé d'en surveiller la bonne tenue, le *muhtasib*, le «prévôt des marchés», a fini par être le principal obstacle à l'essor économique. Pour lui, tout était prétexte à amende, et il vivait surtout de mensualités versées par les commerçants.

Mais la plaie la plus cuisante du régime fut l'achat forcé, opération financière qu'Ibn Khaldun à jugée avec une très juste sévérité. «Il arrive très souvent, écrit-il, que le sultan s'approprie des marchandises par force, ou se les fasse céder à vil prix, parce que personne n'ose enchérir sur lui, ce qui est une cause de grandes pertes pour les vendeurs. De plus, quand il a recueilli le fruit de ses récoltes, tels que grains, soie, miel, sucre, ou autres produits de cette nature, ou qu'il se trouve en possession d'une grande quantité de marchandises diverses, s'il est obligé de subvenir tout de suite aux besoins de l'État, il n'attend pas que ces denrées aient pu être écoulées par des ventes régulières sur les marchés, mais il oblige les personnes qui en font le commerce, c'est-à-dire, les négociants et les cultivateurs, de se fournir auprès de lui, et à un prix qui dépasse ordinairement la valeur réelle de ce qu'ils achètent. De cette façon ils se voient privés de leur argent comptant, chargés de marchandises qui leur resteront longtemps sur les bras, et forcés de suspendre les opérations qui les faisaient vivre. Aussi, quand un pressant besoin d'argent les oblige à vendre une partie de ces marchandises, ils n'en retirent qu'un vil prix, vu l'état languissant du commerce. Il arrive souvent qu'un négociant ou un cultivateur se défasse ainsi de ses fonds d'une manière graduelle, jusqu'à ce qu'il ne possède plus rien, et qu'il soit obligé de rester chez lui, sans aller au marché. Ces cas se reproduisent fréquemment, au grand préjudice du public; on finit par ne plus rien gagner, par tomber dans l'embarras et dans la gène et par renoncer tout à fait à ses occupations. Le revenu de l'empire s'en ressent, puisqu'il consiste presque entièrement en contributions payées par les cultivateurs et les négociants».

La vénalité des charges était loin de procurer à l'État des fonctionnaires intègres : on faisait, notamment, disparaître les actes de wakf, soit pour s'emparer des propriétés, soit pour en détourner les revenus. Le mal devint si grand que l'historien Ibn Hadjar, chargé par le sultan Barsbay, en 838 (1434), d'enquêter sur l'exécution des clauses stipulées par les fondateurs, fut obligé de renoncer à sa mission : les fonctionnaires qui «dévoraient» ces revenus, le mot est d'Abul-Mahasin, étaient assez puissants pour empêcher cette investigation indiscrète. Cet historien regrette avec tristesse que le sultan Barsbay n'ait pas tenu bon : «il aurait fait là un geste équivalent à sa conquête de Chypre».

LA FIN DES CIRCASSIENS.

L'événement auquel l'historien fait ici allusion est encore une histoire d'argent : Barsbay paraît n'avoir voulu une expédition contre Chypre que par cupidité. Ce fut une victoire facile, et l'armée égyptienne fit, au Caire, un retour triomphal, ramenant le roi Janus, qui fut promené, chargé de fers, à travers la ville. Il ne recouvra la liberté et son royaume que moyennant un tribut annuel. Nous devons convenir, d'ailleurs, qu'une partie du butin fut consacré à la restauration de certains monuments de la Mecque et de Médine.

L'expédition entreprise par le même sultan, en 836 (1433), contre Kara-Yuluk, le remuant fondateur de la dynastie turcomane du Mouton Blanc, fut plus lamentable. A la grande colère de Barsbay, la capitale du Turcoman, Diyarbékir, ne put être enlevée d'assaut, et devant le mécontentement grandissant de son armée, le sultan dut se résigner à traiter. Kara-Yuluk accepta les propositions de paix et reconnut par des formules vagues la suzeraineté du sultan d'Égypte. Le retour au Caire s'effectua par une route difficile, infestée de lions : le sultan avait laissé en Mésopotamie la moitié de ses effectifs.

Avant d'arriver au règne le plus brillant des Circassiens, celui de Kaitbay, nous désirons donner une biographie succincte d'un de ses prédécesseurs, le sultan Ainal, qui a, si l'on peut dire, obtenu le trône à l'ancienneté, en passant, sans accrocs, par la filière des grades. Ainal fut un esclave circassien, acheté par le sultan Faradj (815/1412), qui l'affranchit; page, sous le sultan Shaikh; émir de dix, après la mort de Shaikh (824/1426); émir de timbalerie; second *ras nauba;* gouverneur de Gaza (831/1428); gouverneur d'Édesse, poste qui ne convient pas à son avancement, mais le sultan Barsbay, qui revient de son expédition malheureuse à Diyarbékir, veut laisser là un homme énergique, et pour calmer la susceptibilité d'Ainal, le nomme exceptionnellement commandant de mille; Ainal rentre au Caire, dans son commandement; gouverneur général de la province de Safad; commandant de mille, au Caire; *dawadar* (846/1442); *atabak al-ʿasakir* (849/1445); sultan (857/1453); Ainal meurt en 865 (1460), à l'âge de 81 années lunaires.

Le long règne de Kaitbay aboutit à une renaissance incontestable : la profusion des édifices élevés en Syrie et en Égypte est là pour en témoigner. Mais, malgré l'influence personnelle de ce souverain, qui s'intéressait à ses monuments, les artisans n'ont plus la même valeur et les matériaux sont moins luxueux, les ustensiles de cuivre sont rarement enrichis d'incrustations, mais étamés, enfin, le sultan faisait fabriquer ses lampes en verre à Murano. D'ailleurs, la moralité des services publics ne s'était pas améliorée : van Berchem, analysant la chronique du règne de Kaitbay dans un historien de Jérusalem, y rencontre un «long réquisitoire contre la rapacité et la vénalité des fonctionnaires, ce qui aide à comprendre les succès foudroyants de la conquête ottomane en Syrie».

L'Égypte aurait peut-être pu se relever et retrouver sa prospérité d'antan : la découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, en 1498, deux ans après la mort de Kaitbay, allait consommer sa ruine économique, entraînant dans la débâcle la république de Venise, sa principale cliente. Les commerçants égyptiens du moyen âge avaient, en effet, constitué de vastes entrepôts des marchandises d'Arabie, des Indes et de la Chine : aloès, ambre, benjoin, cardamome, clous de girofle, encens, laque, noix muscade, perles, poivre, rhubarbe. Les négociants spécialistes du commerce des épices se nommaient en arabe *Karimi,* mot dérivé de Kanem, car ce sont les habitants de cette région du Soudan, qui, les premiers, firent, en Égypte, le commerce des épices : ils revendaient leurs marchandises aux commissionnaires d'Europe, surtout de Venise, qui venaient se les procurer à Alexandrie. Les bénéfices réalisés par cette riche corporation ne manquèrent pas d'exciter la convoitise du gouvernement mamlouk, lequel, se substituant au commerce libre, s'en assura le monopole. C'est donc le Trésor public égyptien qui fut directement atteint par la découverte de Vasco de Gama, car les Portugais allaient livrer les épices en Europe à meilleur compte : sans concurrence, les Mamlouks

jouaient sans risques à la hausse sur des marchandises que Joinville trouvait déjà trop chères, deux siècles auparavant.

C'est donc sur un empire affaibli et appauvri que le gouvernement ottoman allait porter ses coups. Dès l'invasion de Tamerlan, on s'était ému de la marche des troupes ottomanes, qui, craignait-on, allaient se diriger sur la Syrie : c'est la première fois que les historiens de l'Égypte nous entretiennent, à propos de leur pays, de l'empire ottoman. Sollicité d'ailleurs, à la fin de 802 (1400), par le sultan Bajazet de s'allier avec lui, le gouvernement égyptien ne fit aucune attention à ces avances : mais il convient de ne pas oublier qu'à cette date, le sultan mamlouk Faradj avait onze ans, et que les mamlouks s'étaient battus entre eux pendant toute l'année. Sous le règne de Barsbay, la cour ottomane envoya au Caire une mission diplomatique pour soutenir les prétentions d'un prince de Chypre : quelques années plus tôt, nous l'avons vu, Barsbay avait réussi une expédition contre cette île, dont le roi s'était engagé à verser un tribut annuel. L'Égypte était donc intéressée à la question : elle se rallia à la thèse ottomane, qui, nous dit-on, avait été présentée avec une certaine vigueur. Le Caire pavoisa, quelques années après, à l'annonce de la prise de Constantinople : pure manifestation panislamique.

Les rapports devinrent tendus entre les deux empires, lorsque la guerre éclata entre la Turquie et la Perse, dont le souverain, Uzun-Hasan, entretenait d'excellentes relations avec l'Égypte. Mahomet II avait même décidé d'envahir la Syrie. Aussi, à sa mort, Kaitbay, prenant le parti du malheureux prince Zizim contre son frère Bajazet II, ouvrit les hostilités en Cilicie : deux campagnes furent victorieuses et la paix fut conclue d'autant plus facilement, en 896 (1491), que le sultan ottoman avait d'autres soucis en Europe.

Le sultan Kansuh Ghauri, en 918 (1512), commit à nouveau l'imprudence de donner asile à un prétendant au trône ottoman, frère du sultan Sélim : ce fut, à ce moment surtout, une folie inexplicable, car le gouvernement mamlouk n'était pas en mesure de soutenir un effort prolongé. La découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance avait

enlevé tout d'un coup au Trésor public la source la plus importante de ses revenus. D'autre part, l'armée des Mamlouks, qui, jusqu'au dernier jour, combattit avec le plus grand héroïsme, fut impuissante à arrêter le choc des troupes ottomanes, appuyées d'une formidable artillerie. Le sort se joua dans la banlieue d'Alep, à Mardj-Dabik, où le sultan Kansuh Ghauri trouva courageusement la mort. Son successeur, Tumanbay II, accepta une bataille tout près du Caire et fut également vaincu.

Ces deux dynasties mamloukes nous offrent 53 successions de règnes, comprenant 47 sultans et 22 familles, celle de Kalawun, à elle seule, comptant 15 souverains. Ce régime laissa libre cours à la jalousie et à l'ambition, puisque, sur ces 47 sultans, 13 seulement moururent dans leur lit, pendant qu'ils régnaient encore : nous devons même ajouter que, parmi ces derniers, Muhammad ibn Kalawun fut détrôné deux fois, Barkuk, une fois, et que Baibars Ier peut avoir été empoisonné. Sur les 34 autres, 13 moururent de mort violente.

Un autre détail important nous frappe : les grands officiers mamlouks sont presque toujours pris de court à la disparition d'un sultan, même lorsqu'ils se sont entendus pour le supprimer, et aucun d'eux n'est encore assez fort pour prendre le pouvoir. Pour cette raison, l'hérédité fut un paravent commode pour permettre de jouer et d'intriguer : il y a bien les 14 descendants de Kalawun, mais il faut considérer que cinq d'entre eux avaient moins de 20 ans à leur avènement, et quatre, moins de dix ans, et qu'en ce cas les sultans n'étaient qu'un prête-nom. Le comble, c'est le couronnement du petit Ahmad II, fils de Malik Muayyad Shaikh, qu'on fit défiler, à l'âge de dix-huit mois, revêtu des insignes du sultanat : le pauvre bébé pleura et hurla pendant tout le défilé, malgré tous les hochets qu'on lui montrait, sous les regards, probablement ironiques, des Mamlouks, nés tous de «père inconnu».

LES CHRÉTIENS.

Le gouvernement des mamlouks donnera le coup de grâce à la chrétienté d'Égypte, qui cessera de représenter autre chose qu'une somme de

valeurs individuelles. Cette période verra s'achever la ruine des églises et des couvents, diminuer le nombre des chrétiens, au point que la proportion actuelle sera atteinte, disparaître complètement la langue copte. La minorité intelligente des Coptes peuplera toujours non seulement les bureaux de l'État, mais gérera les propriétés des officiers mamlouks. Ils étaient indispensables à la bonne marche des affaires, et certains écrivains musulmans n'hésitent pas à le reconnaître. De temps à autre, le gouvernement licenciait les fonctionnaires chrétiens, ou bien prenait des mesures plus générales, imposant à tous les chrétiens du royaume, auxquels, en ce cas, il associait les juifs, le port d'un signe distinctif et d'un turban d'une couleur déterminée. Ces prescriptions tombaient vite en désuétude, puisque, de temps à autre, leur renouvellement s'imposait : les historiens nous font connaître onze décrets entre les IIIe (IXe) et IXe (XVe) siècles.

Les éléments musulmans et chrétiens, bourgeois, négociants, ouvriers, si on les avait laissés tranquilles, auraient toujours vécu en bonne intelligence : nous ne le constaterons qu'à l'aide d'un petit incident, bien caractéristique, puisqu'il se place entre deux violents mouvements antichrétiens. En 714 (1314), malgré quelques protestations, le clergé de l'église Muʿallaka put emprunter, pour une fête, les lampes de la mosquée de ʿAmr. Mais la colère du peuple, lorsqu'elle était soigneusement attisée, était plus lourde à supporter que les actes gouvernementaux : elle comportait tout au moins des résultats définitifs, tels que pillages, incendies, assassinats isolés ou massacres. L'incident le plus douloureux pour les chrétiens d'Égypte se produit en 721 (1321), à une époque de pleine prospérité intérieure et de paix extérieure. Nous avons la preuve, par les historiens musulmans, eux-mêmes, que le coup fut monté dans le plus grand mystère par les membres des confréries musulmanes, qui envoyèrent des émissaires dans toutes les régions du pays : le 9 rabiʿ II 721 (8 mai 1321), un vendredi, à la même heure, un *fakir* s'écrie, dans de nombreuses mosquées, d'Alexandrie à Kous : «Détruisez les églises des impies et des infidèles»; et les destructions s'accomplissent. On sait que le mot *fakir* «pauvre», s'appliqua très vite aux religieux musulmans. Le

secret avait été si bien gardé que le gouvernement mamlouk fut débordé par l'événement : le sultan fit de son mieux, avec impartialité, pour arrêter les troubles et empêcher les représailles. Mais, lorsque la population musulmane n'était pas spécialement excitée, elle vivait en bonne harmonie avec les chrétiens, dont elle partageait les mêmes risques : le gouvernement ne s'intéressait pas à l'opinion religieuse lorsqu'il mettait la main sur les grosses fortunes, la soldatesque n'y regardait pas de si près pour piller des boutiques, enfin, ouvriers et agriculteurs souffraient des mêmes misères, quelle que fût la couleur de leur turban.

LES ÉDIFICES.

Pendant cette période, les monuments se multiplient d'une façon fabuleuse, certains abritant des institutions nouvelles sur lesquelles il conviendra de s'arrêter. Cette période nous procure notamment des madrasas en bon état de conservation, ce qui nous permet d'en étudier le plan. Elles sont conçues sur le même modèle : une cour centrale et carrée, flanquée de quatre liwans voûtés en berceau, le liwan de la kibla étant plus profond. L'édifice a donc, vu à l'intérieur, l'apparence d'une croix; de l'extérieur, le plan reste carré, car, entre les branches de la croix se trouvent les dépendances de la madrasa, notamment les logements des professeurs et des étudiants de chacun des quatre rites. Au XVe siècle, au lieu d'être voûtés en berceau, les liwans sont recouverts d'une toiture plate; de son côté, la cour centrale, en ce cas de proportions modestes, est abritée par un auvent sur chacune de ses quatre faces ménageant au centre une ouverture pour la lumière. Puis, ce plan cruciforme tend à devenir la règle pour des édifices que leurs inscriptions appellent *djamiʿ* «mosquée», mais avec une modification importante, due au fait que les logements étaient inutiles. L'édifice conserve à l'extérieur une apparence rectiligne : le liwan de la kibla et celui qui lui fait face s'élargissent au point de devenir aussi larges que la cour centrale; par contre, la profondeur des liwans latéraux diminue, et, en certains cas même, ils sont figurés par un simple réduit.

Les couvents se multiplièrent sous les Mamlouks : selon Ibn Battuta, «les émirs du Caire cherchaient à se surpasser les uns les autres en construisant ces édifices». Les règlements en furent ce que voulurent les fondateurs, qui faisaient parfois graver sur la pierre les dispositions principales. Les confréries étaient nombreuses, et il semble bien que, pour éviter des chicanes, on n'ait reçu dans chaque couvent que les membres d'une confrérie déterminée. Le plus ancien couvent du Caire est celui de Baibars II, fondé en 709 (1310) : son aspect intérieur fait songer à un plan cruciforme déformé, où les liwans latéraux sont remplacés par des étages de cellules.

Sous les Mamlouks, vers la fin du VIIIe (XIVe) siècle, le couvent de soufis, se nommait indiféremment *khanakah* ou *ribat :* ce dernier vocable, arabe d'origine, était bien détourné de sa signification primitive. Le *ribat* eut son existence au début de l'islam : c'était une forteresse, édifiée dans un des confins de l'empire musulman : elle abritait des cavaliers, qui se soumettaient à des exercices religieux sans doute, mais avaient surtout un rôle militaire. On connaît le *ribat* de Sousse, édifié en 206 (821), un de ces fortins, que Ya'kubi a vus en Tunisie, «où tenaient garnison des gens pieux et de cavaliers» : ce dernier mot traduit l'arabe *murabit,* qui a donné naissance au français «marabout». Ce texte nous montre qu'au IIIe (IXe) siècle, les ribats abritaient de dévôts personnages qui venaient y faire retraite et, le cas échéant, y risquer leur vie.

L'organisation musulmane des milices permanentes mit fin au rôle de ces moines-guerriers, qui trouvèrent des maisons de repos moins dangereuses, sinon moins austères, après des lieux de pèlerinage. De fait, nous trouvons de ces abris où les pèlerins étaient temporairement hébergés, des hospices, à Hébron et à Jérusalem : les inscriptions les appellent *ribat* et stipulent qu'ils sont réservés aux pèlerins nécessiteux.

Un premier pas fut franchi, lorsque les édifices de ce nom hospitalisèrent définitivement des individus sans ressources et sans famille : ce fut le cas, d'après Makrizi, du premier *ribat* du Caire, fondé en 668 (1270). Le même historien nous signale que Baibars II fit construire un *ribat* à

côté de sa *khanakah :* la confusion des deux termes ne s'était donc pas encore faite au début du VIIIe (XIVe) siècle. Puis, l'influence de la mystique persane prit le dessus, et le *ribat* comme la *khanakah,* reçut des confréries religieuses.

Pour en finir avec les couvents, retenons que les édifices de dimensions modestes portaient le nom de *zawiya,* qui, par sa signification originale d'«angle, coin», pourrait justifier la traduction par «cellule», si l'on veut ne pas oublier qu'il ne saurait s'agir de la chambre d'un isolé. D'ailleurs, on est bien obligé parfois de traduire le mot arabe par «chapelle», lorsqu'il est avéré qu'il s'applique à un sanctuaire purement cultuel, comme c'est l'usage dans la langue contemporaine. On comprend, en tout cas, qu'une inscription du Xe (XVIe) siècle donne ce nom au couvent de Bektachis, creusé à même le roc dans le flanc du Mokattam.

Ces pieuses institutions, mosquées ou couvents, avaient également une portée charitable, car les dotations des établissements religieux permettaient des distributions de vivres et de vêtements. Mais l'œuvre pie par excellence, dans l'Orient musulman, ce fut la fondation d'une fontaine publique. Sur la façade de la fontaine qu'il fonda au nord-ouest de la citadelle, l'émir Shaikhu fit sculpter cette phrase : «Comme on demandait au Prophète quel était l'acte le plus méritoire, il répondit : donner de l'eau à boire». On se tromperait fort en croyant que le mot qui sert, depuis le moyen âge, à désigner une fontaine, *sabil,* possède étymologiquement cette signification. La sémantique en est fort curieuse et va montrer l'esprit de générosité qui guida les musulmans en ce domaine. Le mot *sabil* est employé dans le Coran avec le sens de «chemin», dans l'expression «combattre dans la *voie* de Dieu», et la locution *ibn al-sabil,* littéralement, le «fils du chemin», équivaut à «voyageur». L'acte méritoire par excellence, c'était donc de faire la guerre sainte, nous disons méritoire, car les juristes surent bien nous dire que le caractère indéniable d'obligation qui s'attachait à la guerre sainte, n'était pas du même ordre que l'interdiction de boire du vin. C'est donc un geste gratuit, et c'est le sens de *gratuité* qui apparaît, au moins au VIe (XIIe) siècle, dans les expressions

comme *khan al-sabil,* caravansérail où les marchandises son entreposées gratuitement, *maktab sabil,* école gratuite, *sakiya* ou *bir sabil,* une noria ou un puits consacrés à des distributions gratuites d'eau. Or, nous croyons que c'est cette idée de gratuité qui a présidé à son application absolue à la fontaine publique : les riches payaient un porteur d'eau, et ce fut, aux époques pacifiques vis-à-vis de l'infidèle, une œuvre méritoire par excellence que de fournir aux pauvres de l'eau gratuite. Ibn Sa'id prétend, vers le milieu du VIIe (XIIIe) siècle, qu'on mourait de soif au Caire, et pourtant Ibn Battuta évalue à 12.000 les porteurs d'eau du Caire, en 726 (1325), et près de soixante ans plus tard, Frescobaldi dénombre 130.000 chameaux et autres bêtes, qui servaient à transporter de l'eau en ville. Il est frappant que le mot *sabil,* avec le sens de fontaine, n'apparaisse dans l'épigraphie arabe qu'au début du VIIIe (XIVe) siècle : le premier sabil a été annexé à la madrasa de Kalawun par son fils Malik Nasir Muhammad.

Les fontaines furent, en effet, annexées à d'autres édifices, aux madrasas notamment, comme l'étaient les tombeaux : c'est la raison pour laquelle notre guide habituel en matière d'archéologie, Makrizi, ne leur consacre pas un chapitre spécial. La fontaine de Shaikhu, fondée en 755 (1354), n'est, au fond, qu'une grotte taillée dans le roc, avec un portail en demi-coupole. Ce n'est que sous Kaitbay que la fontaine vécut dans une certaine indépendance, en ce sens qu'elle est installée au rez-de-chaussée d'un immeuble, dont le premier étage est occupé par une école primaire.

C'est à cause de son logement au-dessus des fontaines que nous n'avons pas parlé de l'école élémentaire, le *kuttab,* en même temps que la madrasa. Cet enseignement sommaire, dans lequel on se bornait à apprendre aux enfants à lire le Coran, était, depuis longtemps dispensé dans les mosquées, les madrasas et même les couvents. C'est en 595 (1199) que l'épigraphie révèle pour la première fois, à Jérusalem, une école primaire, appelée alors *maktab,* où l'on enseignait le Coran aux petits musulmans, orphelins ou indigents : les revenus concédés à l'établissement devaient servir à son entretien, au traitement du professeur, aux frais de l'éclairage, à l'eau potable et à l'eau pour le «nettoyage des ardoises».

A côté de ces institutions, qui, essentiellement religieuses et politiques, étaient charitables par beaucoup de côtés, nous devons, au premier rang des établissements purement philanthropiques, signaler les hôpitaux. En Syrie, en Égypte, et jusqu'en Espagne, l'hôpital fut appelé de son nom persan *bimaristan,* très souvent abrégé en *maristan :* il est curieux de voir que l'épigraphie atteste, pour l'Asie mineure et Bagdad, aux VIIe (XIIIe) et VIIIe (XIVe) siècles, une périphrase arabe, *dar al-sihha* ou *dar al-shifa,* «maison de santé». Peut-être en faut-il conclure que, dans ces régions, *maristan* s'appliquait déjà uniquement à l'asile d'aliénés, comme ce fut le cas, en Égypte, à l'époque moderne. Lorsque le sultan Kalawun fonda, en 684 (1285), un hôpital, à côté de son tombeau et de sa madrasa, on devait avoir oublié les hôpitaux qui avaient existé auparavant, en Égypte, celui d'Ibn Tulun, et celui de Saladin, tant vanté par Ibn Djubair, et qui fut un instant dirigé par le célèbre historien de la médecine, Ibn Abi Usaibi'a. Le souverain conçut, en effet, cette idée, à la suite des bons soins que, malade, il avait trouvés au célèbre hôpital de Nur al-din, à Damas. Cet hôpital, ouvert à tout le monde, possédait un personnel médical et infirmier appointé, était divisé en plusieurs sections suivant la nature des maladies, dont deux réservées aux femmes, était pourvu d'une pharmacie et servait de faculté de médecine.

Il est à peine besoin d'insister sur le rôle de l'établissement de bains, du *hammam,* dans tous les pays musulmans, et l'Égypte ne se laissa pas surpasser par les autres provinces. Les bains des Égyptiens étaient déjà, au VIe (XIIe) siècle, un objet d'admiration, mais il n'est resté, au Caire, que le portail du bain de l'émir Bashtak (VIIIe/XIVe siècle) et une coupole ruinée de celui du sultan Malik Muayyad (IXe/XVe siècle).

Si nous considérons maintenant le domaine économique, nous verrons que les divers gouvernements de l'Égypte ont manifesté par leurs constructions leur volonté de favoriser le négoce, quitte à se rattraper en grevant les commerçants d'impôts. Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, que

les fondations de halles ou de caravansérails conservaient un caractère philanthropique ou religieux. Les édifices de cette dernière catégorie abritaient parfois gratuitement les voyageurs qui se présentaient, mais, le plus souvent, ils étaient payants, et leur revenu, constitué en wakf, servait à faire vivre une mosquée, une madrasa ou un couvent.

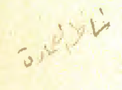
Nous traduisons par «halle» ou «marché couvert» l'arabe *kaisariya,* dérivé du grec, car il semble bien que ce vocable ait eu, au moment de son introduction dans la langue arabe, ce sens restreint : c'était, à la différence du *souk,* qui n'est qu'une rangée de boutiques dans une rue, une construction couverte, dans laquelle étaient installées une ou plusieurs corporations de marchands. A la longue, il semble qu'en Égypte et en Syrie, le vocable ait perdu de sa précision et ait eu le même emploi que les mots suivants.

Trois termes ont servi à désigner le caravansérail, «bâtiment carré en forme de cloître, renfermant des chambres, des magasins et des boutiques pour les marchands», qui venaient surtout y loger, y abriter et vendre les marchandises importées. L'épigraphie, plus précise que les auteurs, va nous permettre d'en délimiter l'emploi dans le temps et d'en montrer l'aire d'expansion. Le plus ancien est *funduk,* également emprunté au grec, qui passa dans la langue italienne du moyen âge. Les Génois et les Vénitiens possédaient à Alexandrie des *fondachi,* «grandes constructions carrées à plusieurs étages, à apparence de châteaux-forts, dont le rez-de-chaussée était occupé par des magasins voûtés et qui comprennent, aux divers étages, de nombreux logements à l'usage des marchands». On trouve *funduk,* pour la première fois, dans une inscription de Syrie, au nom de Saladin : comme *kaisariya,* le mot a la fortune d'aller jusqu'au Maroc, mais, de toute façon, l'épigraphie ne le connaît plus à partir du VIIIe (XIVe) siècle et nous n'en avons aucun exemple égyptien, bien que Makrizi énumère cinq établissements auxquels il donne ce nom et dont quatre datent du siècle précédent. On pourrait se demander si le mot n'est pas tombé en désuétude précisément à cause des *fondachi* européens. Un mot persan, *khan,* allait le remplacer, très fréquent dans les inscriptions d'Égypte, de Syrie, d'Asie mineure et de Mésopotamie, aux VIIe (XIIIe) et VIIIe (XIVe) siècles. Ce sont des *khans* que les sultans Mamlouks fondèrent sur leurs routes de poste. Une inscription de Tripoli, datée de 736 (1336), parle d'un khan, communément appelé l'hôtel de l'ancienne *wakala :* c'est, cette fois, un mot d'origine arabe. L'inscription nous révèle ainsi que *wakala* est une métonymie pour *dar al-wakala.* Très employée à l'époque fatimide, peut-être proscrite par leurs successeurs ayyoubides, l'expression retrouve sa faveur à partir du VIIIe (XIVe) siècle, et passe chez les voyageurs français sous la forme *okel* ou *okelle.*

Nous ne pouvons songer à énumérer et à décrire en peu de pages les édifices si nombreux de l'époque mamlouke, nous ne bornant, en ce domaine, à examiner l'activité particulièrement remarquable de certains sultans. Baibars fit surtout la guerre, mais il est aussi célèbre par son goût pour l'architecture : citons, parmi ses constructions, d'après Makrizi, la restauration du tombeau de Mahomet, à Médine, de la Kubbat al-Sakhra, à Jérusalem, la construction de ponts à Guizeh, d'un phare à Rosette, la mise en état d'une série de citadelles syriennes, dont celles de Damas, Balbek et Homs; au Caire, il restaure la mosquée el-Azhar, fonde une madrasa à côté de celle de Malik Salih Ayyub et la mosquée qui se trouve dans le quartier de Daher; enfin, il édifie un palais à Damas, a assises alternées de marbre blanc et noir, d'un style dit *ablak* (bigarré), qui fera fortune par la suite. Les écrivains nous présentent également Malik Nasir Muhammad ibn Kalawun comme un grand constructeur et comme très connaisseur en architecture : c'est ainsi qu'il fit construire deux fois sa mosquée de la Citadelle, parce que le premier essai n'était pas de son goût. Il faut renoncer à établir la liste des monuments qu'il a fondés : bornons-nous à signaler que l'épigraphie montre son activité, en dehors du Caire, à Ramleh, Dibchô, Ortas, Nébi Haroun, Hébron, Jérusalem, Damas, Balbek, Hisn el-Akrad, Tripoli, Alep et Birédjik. Ce sultan aimait tellement à faire bâtir, nous affirme Makrizi, que tous les habitants du Caire et de Fustat, depuis les émirs jusqu'aux gens du peuple, imitèrent à l'envi son exemple, et que l'on vit s'élever de toutes parts une multitude

de maisons. L'activité de Kaitbay nous paraît encore plus grande, parce que le temps a épargné davantage ses fondations : rien que dans la capitale, il ne subsiste pas moins de seize édifices dûs à son initiative, sans compter les nombreuses restaurations attestées par l'épigraphie. En outre, il fit construire à Alexandrie, Rosette, Damiette, et, en dehors de l'Égypte, à la Mecque, Médine, Gaza, Jérusalem, Damas, ʿAintab et Birédjik. On sait, tout au moins par le récit de la construction d'une madrasa de Jérusalem, que le sultan surveillait de près les travaux qu'il faisait entreprendre et entendait être obéi.

L'organisation administrative des Mamlouks, qui ne laissait rien marcher au hasard, comprenait une direction des bâtiments de l'État. Le directeur des bâtiments royaux, le *shadd al-ʿamaïr,* était, à l'époque de Kalkashandi, un officier mamlouk du rang d'émir de dix, qui occupait le 24e rang, l'avant-dernier, d'une série de fonctionnaires militaires : «c'est lui qui a la décision sur les bâtiments royaux que le sultan veut édifier ou restaurer, palais, demeures, murailles». Un autre manuel administratif, du milieu du IXe (XVe) siècle, définit ainsi ses attributions : «C'est lui qui est préposé à la construction des édifices fondés par le sultan. Souvent il fonctionne, en outre, comme préposé à la réparation des édifices menacés. On l'appelle aussi *nazir al-ʿimara,* inspecteur de la construction, et il commande aux architectes, aux tailleurs de pierre et aux autres artisans des constructions : c'est lui qui procure les matériaux nécessaires et qui s'abouche avec les architectes et les maîtres d'œuvre.»



Il ressort de ces renseignements que le directeur des bâtiments était, en principe, un jeune officier mamlouk, sortant du corps des pages, puisqu'il venait de conquérir son premier grade. Il n'avait donc aucune compétence; et de fait, il n'en avait pas besoin, puisqu'il traitait avec des architectes, à qui il laissait les responsabilités techniques, se réservant, comme représentant du gouvernement, de fournir les matériaux et de régler les salaires des ouvriers.

L'existence de ces édifices était, en principe, assurée par des wakfs, dont le régime, sous les Mamlouks, comprenait deux catégories. La première, administrée par des fonctionnaires de l'État, se subdivisait en deux catégories : 1° les wakfs qui intéressaient l'entretien des édifices religieux et les traitements des desservants; 2° ceux qui affectaient les œuvres de bienfaisance, et notamment les fonds envoyés aux villes saintes, les distributions d'aumônes, les frais de rachat des captifs. Puis on voit apparaître une seconde sorte de fondation, le wakf privé (*ahli*), bien caractéristique d'un régime où la confiscation des biens n'était pas un usage trop exceptionnel : ce fut, au fond, le geste de défense d'un propriétaire pour éviter la spoliation de ses héritiers. L'intéressé frappait bien d'inaliénabilité une propriété immobilière et en affectait les revenus à une œuvre pieuse, mais il en confiait souvent la gérance à sa descendance jusqu'à extinction, et, comme cette fonction n'était pas gratuite, le gérant était donc un bénéficiaire.

Le style des monuments montre, comme pour la période précédente, l'influence de plus en plus persistante de la Syrie, déjà révélée par l'emploi presque exclusif de la pierre. Toutefois, les artisans qui avaient bâti les voûtes en pierre surmontant les portes de l'enceinte fatimide, n'ont pas fait école, et ce n'est guère qu'à la fin du VIIIe (XIVe) siècle qu'on trouve les premières coupoles voûtées en pierre. Les revêtements de marbre, d'après l'état actuel des édifices, apparaissent à une époque assez tardive, mais il nous suffit de savoir qu'Ibn Djubair en admira de fort beaux dans des sanctuaires fatimides. En tout cas, Makrizi note comme une rareté la chaire de marbre qui se trouvait dans la mosquée Khatiri et dont certains fragments sont conservés au Musée arabe du Caire.

Les minarets de la fin du VIIe (XIIIe) siècle sont franchement syriens, avec leur masse carrée s'élevant à la manière d'un clocher. Puis cette forme s'affina, et le minaret posséda trois étages, une base carrée, un second étage octogone couronné d'un balcon, et la partie supérieure, cylindrique, surmontée d'une lanterne octogone. De leur côté, les coupoles offrent des formes et des décors d'une extrême variété : il en est de lisses, d'autres sont à côtes de melon, d'autres enfin sont recouvertes d'un motif à dents

de scie ou d'une broderie d'arabesques sculptées en relief, que viennent parfois ponctuer de gros cabochons de faïence.

Sous le règne de Kaitbay, un style homogène est né, dans lequel toutes les influences se sont fondues, sous l'autorité vigilante du sultan. On peut donc, en toute justice, lui faire hommage de ce style nouveau, harmonieux dans ses proportions, gracieux dans sa décoration : les assises alternées des pierres blanches et rouges, festonnées sur les linteaux des portes et sur les voussoirs des arcs, donnent à ces édifices une physionomie souriante et élégante.

De tous les monuments du XIVe siècle, au Caire, il est un qui frappe par sa masse imposante et son aspect grandiose : la madrasa du sultan Hasan est l'édifice le plus typique du Caire, celui qui nous révèle la personnalité hardie d'un architecte, qui ne s'écarta pourtant pas du plan commun des madrasas. La madrasa du sultan Hasan fait l'effet d'une forteresse cubique, à l'aspect sévère, munie de fenêtres étroites, engagées dans de profondes rainures qui accentuent la hauteur du monument, et qui contrastent dès l'entrée de la cour avec les proportions aérées de l'intérieur. La personnalité de l'artiste se révèle en beaucoup de détails de la décoration intérieure : l'harmonie un peu austère des marbres polychrômes du pavement de la cour, le splendide bandeau de rinceaux sur stuc d'où se détache une inscription coufique d'un style si particulier, la discrétion et le réalisme des décors floraux de la salle du tombeau. En somme, la madrasa du sultan Hasan est le seul monument du Caire qui allie la puissance de l'effet général à l'extrême délicatesse du décor.



C'est également de Syrie que vient la décoration, assez rare au Caire, en mosaïque de verre, que l'on peut voir notamment dans les madrasas de Taibars et d'Akbugha, annexes actuelles de la mosquée el-Azhar. Nous en dirions d'ailleurs autant de la mosaïque de marbre, qui apparaît en Égypte dans la seconde moitié du VIIe/XIIIe siècle : avant cette date, la décoration était sculptée sur les matériaux mêmes de construction, alors qu'en Syrie on avait conservé les traditions byzantines, soit une ornementation surajoutée de matières somptueuses. Au IXe (XVe) siècle, cette technique de la mosaïque par juxtaposition de petits cubes de marbres polychrômes fait place à un procédé nouveau. Le décor à obtenir est gravé dans une dalle de marbre, et, dans cette cavité on incruste du marbre d'une couleur tranchant nettement avec celle du fond, ou bien même on y coule une pâte.

LES OBJETS D'ART.

Bien entendu, le mobilier des édifices religieux et des palais conserva jusqu'au dernier moment son caractère luxueux, avec une décadence marquée au cours du XVe siècle, qui s'explique suffisamment par les faits historiques que nous avons exposés plus haut.

Pendant cette période, le bois devint de plus en plus rare. L'Égypte fut ainsi amenée à payer le bois d'importation d'autant plus cher que le gouvernement vénitien d'abord, la Papauté ensuite, prohibèrent d'une façon sévère cette fourniture. Les commerçants se soumirent mal à cette défense, et, par exemple, les Pisans et surtout les Génois continuèrent à apporter à Damiette du bois en provenance d'Asie mineure ou de Crimée. Le gouvernement des Mamlouks s'y intéressait très vivement, et le sultan Kalawun obtint, en 1290, du roi d'Aragon qu'il autoriserait ses sujets à exporter du bois en Egypte. Plus tard, le sultan Kaitbay envoyait en Syrie des détachements armés qui lui rapportaient du bois. Les sculpteurs sur bois continuent à travailler avec élégance : chaires et pupitres à Coran se multiplient. Nous signalerons une innovation dans la technique, le placage, dans les panneaux, de filets de bois plus rares, d'ivoire, ou d'os; ou encore, la surface nue du bois est recouverte d'un placage de marqueterie. L'industrie des moucharabiehs fut en pleine floraison : on connaît ces filets délicats en bois tourné, dont les mailles, plus où moins écartées, encadrées de bobines fines ou trapues, ménagent des inscriptions ou des dessins. Ces moucharabiehs, débordant sur la rue, contribuaient à l'élégance de certains coins du Caire.

Les cuivres incrustés ont fait l'admiration des contemporains, et nous ne pourrions les décrire mieux que ne l'a fait Makrizi, dans un passage

qui a l'avantage de nous montrer la richesse des habitants du Caire à la fin du XIV[e] siècle. «Le *kaft*, dit-il, est le nom qu'on donne aux incrustations d'or et d'argent faites sur les récipients en cuivre. Ce genre d'industrie a eu un succès considérable en Égypte : tout le monde voulait posséder des cuivres incrustés, au point, à peine croyable, qu'on en trouvait dans presque toutes les demeures du Caire et du Vieux-Caire. Le trousseau d'une fiancée comprenait obligatoirement une *dikka* de cuivre incrusté. On appelle *dikka* une sorte de plate-forme en bois incrusté d'ivoire et d'ébène, ou de bois peint. Il y a sur cette plate-forme un ensemble de bassins de cuivre jaune incrusté d'argent, et l'ensemble est composé de sept pièces, de tailles décroissantes, dont la plus grande peut contenir environ un ardebe de blé (aujourd'hui 198 litres). La dimension des incrustations d'argent opérées à l'extérieur est d'environ un tiers de coudée de long sur deux doigts de large. Il y a de même un ensemble de sept plateaux, encastrés les uns dans les autres, dont le plus grand mesure au moins deux coudées. On y ajoute des lanternes, des lampes, des boîtes de soude, des cuvettes, des aiguières et des brûle-parfums. La valeur d'une *dikka* de cuivre incrusté dépasse 200 dinars (100 livres).» Makrizi ajoute toutefois que ce marché des cuivres incrustés comptait de son temps très peu d'ouvriers. Nous possédons, de l'époque mamlouke, une grande quantité de plateaux, bassins, écritoires, chandeliers, et quelques belles armures. Dans les mosquées il fallait aussi prévoir l'éclairage, pour la dernière prière du soir et pour certaines nuits des mois de sha'ban et de ramadan : il fut assuré au moyen de lustres, des formes et des dimensions les plus variées, en or, en argent, en cuivre, en bronze, ou en verre émaillé; ces lustres étaient munis de godets en verre, contenant de l'huile. Dans la décoration de ces pièces, les êtres humains ont disparu : au XIV[e] siècle, on ne trouve guère, comme représentations animées, que des canards et des poissons, voisinant avec des arabesques ou des ornements géométriques, qui subsistèrent seuls sur les objets moins nombreux du IX[e] (XV[e]) siècle. A ce moment, les cuivres seront rarement incrustés d'argent, mais étamés.

La mode des cuivres incrustés a fait disparaître le goût du cristal de roche. Mais le VIII[e] (XIV[e]) siècle se signale par un grand nombre de pièces de verrerie émaillée, décorées avec une fantaisie exubérante et une luxueuse richesse d'émaux éclatants : sur le fond du verre, qui fut primitivement doré, se lisent des inscriptions coraniques ou historiques, aux hampes majestueuses, en émail bleu, égayées par des rinceaux floraux aux tonalités rouges, vertes, jaunes et blanches. Les pièces intactes forment deux séries principales : des bouteilles, à large panse et à col long et mince, et des lampes de mosquées. Ces dernières se composent d'une ouverture évasée en forme d'entonnoir, au-dessous de laquelle s'étale une panse volumineuse, montée sur piédouche ou sur un simple bord. Certaines d'entre elles, particulièrement admirables, sont comme enveloppées par un agencement continu de fleurs et de feuillages, ajourés en ton d'or, sur fond d'émail bleu. De tous les objets d'art musulman, les verreries émaillées dégagent une émouvante impression de lumière et de joie.

Nous avons dénombré cent soixante-dix pièces, en majorité des lampes de mosquées, aux noms de sultans ou d'émirs, s'échelonnant entre 594 (1297) et 879 (1474); de plus, cent cinquante-neuf d'entre elles portent certainement les noms de souverains ou de fonctionnaires égyptiens. Deux d'entre elles portent la signature d'un artiste, le même très vraisemblablement, mais celle-ci ne nous renseigne pas sur son origine. La plus ancienne est de 684 (1285) et la dernière, de 823 (1420) : nous retirons du procès deux lampes, l'une de 845 (1441), l'autre de 879 (1474), d'une facture tout à fait particulière, qui décèle un travail européen. Si l'on regarde de près ces deux dates extrêmes, on verra qu'elles correspondent à deux faits essentiels de l'histoire de la Syrie, que van Berchem a mis en valeur. En 1291, la prise de Saint-Jean d'Acre met le point final aux Croisades, et la Syrie rentre dans le calme; en 1400, Tamerlan occupe la contrée un instant et remmène en Asie centrale des ouvriers d'art, des *verriers*. Ce dernier synchronisme explique, d'une façon lumineuse, la raison pour laquelle la verrerie émaillée disparaît au XV[e] siècle, et nous

permet d'en situer la fabrication en Syrie. Les centres en sont connus de certains auteurs orientaux et de quelques voyageurs d'Occident : ce sont Antioche et Tyr, où les artisans sont surtout des juifs, Alep, Hébron, où Frescobaldi vit, en 1384, de beaux ouvrages de verre, et enfin Damas, qui donna à certains produits de luxe sa dénomination d'origine, et où Ibn Battuta rencontra des fabricants de vases en verre admirables. Nous sommes donc tentés de placer là l'industrie des lampes émaillées, puisque c'est à Damas que Tamerlan fit le vide.

Mais nous revenons bien en Égypte avec la céramique, pour laquelle nous avons un ensemble déconcertant et abondant, dont le classement est vraiment malaisé. Les fouilles de Fustat ont mis au jour une profusion d'objets importés d'Espagne, d'Italie, de Perse, de Chine, et si les potiers d'Égypte se sont peu inspirés des œuvres européennes, ils ont, par contre, imité la technique des faïences de Perse, notamment de Sultanabad, des porcelaines chinoises et des céladons. Le décor de ces pièces mamloukes est donc d'une extrême variété; il est, en général, plus froid qu'aux époques précédentes, par les motifs, et par la façon dont ils sont traités. Les personnages y sont infiniment rares, les animaux sont figés en des poses qui font songer à l'héraldique, et l'ornementation florale n'est pas toujours exempte d'une forte stylisation. Une technique nouvelle est à la mode, celle du décor gravé sous couverte, aux tonalités uniformément verte ou jaune.

Une trentaine de signatures d'artisans ne nous donne pas un élément suffisant de clarté : la plus fréquente, celle d'un certain Ghaibi, notamment, se trouve sur des tessons de qualités tellement différentes que l'on songerait au nom d'une firme plutôt qu'à celui d'un artiste.

Le carreau de revêtement entra assez tard dans la décoration des édifices, si l'on en croit les écrivains arabes, et, à l'instar des Turcs, les Égyptiens subirent là l'influence des Persans. Ce n'est guère qu'à la fin du IXe (XVe) siècle que l'on rencontre les premières plaques de revêtements, authentiquement égyptiennes; elles mêlent l'épigraphie au décor floral. Elles n'ont jamais atteint la splendeur des carreaux d'Asie mineure ou de

Syrie, mais il paraît certain que la conquête ottomane de l'Égypte en arrêta le développement.

Nous rangerons, à côté de la céramique, les séries de filtres de gargoulettes, découverts aussi dans les fouilles de Fustat. Ces filtres, placés à l'étranglement du goulot, étaient destinés à empêcher les insectes de polluer l'eau : formés d'une exquise décoration, mais à l'intérieur du récipient, donc ne s'imposant pas aux regards, ils semblent avoir satisfait surtout la propre joie de l'artiste. C'est, à notre avis, un grand indice du niveau de civilisation de la société contemporaine : c'est pourquoi nous inclinerions volontiers à en situer la fabrication au VIIIe (XIVe) siècle. La comparaison qu'on peut faire de la décoration d'une grande partie de ces filtres avec celle de la céramique de la même date ne contredit pas cette hypothèse. Ce sont de fines dentelles, à réseaux géométriques, à décors de feuillages en arabesques, à bandeaux épigraphiques, ou encore à représentations humaines ou animales. Ce genre de poterie avait et possède encore son centre de fabrication dans la région de Louxor.

C'est sur des papiers d'Égypte qu'ont été calligraphiés et enluminés les magnifiques Corans, parfois de dimensions respectables, qui, des mosquées du Caire ont passé à la Bibliothèque royale d'Égypte et à divers Musées d'Europe : dans ces domaines de la calligraphie et de l'enluminure, l'Égypte tient une aussi belle place que les autres régions de l'empire musulman.

Ces volumes sont habillés de somptueuses reliures, probablement ouvragées dans le pays même : nous savons que des Arabes du Hedjaz vinrent fonder des tanneries au Caire dans le courant du VIIe (XIIIe) siècle; ils y produisirent du beau cuir analogue au célèbre cuir de Taïf, en Arabie.

L'institution du tiraz, atelier gouvernemental, continua d'être florissante jusqu'à la chute du régime des Mamlouks, et les manufactures privées fonctionnèrent, mais ailleurs, comme par le passé. De fait, on possède encore des étoffes très fines, aux ornements floraux très délicats, où à scènes de chasse, portant les titres de Malik Nasir Muhammad. Mais, à

cette époque, ce sont Alexandrie et Damanhour, qui ont hérité de la gloire de Tinnis et de Damiette. Ibn Battuta mentionne aussi Abyar, dont les belles étoffes atteignent un prix élevé en Syrie, en Irak ou au Caire.

Telle fut, en raccourci, la situation des industries de luxe sous les Mamlouks. Nous voudrions, en outre, sans aborder d'une façon détaillée un exposé de la vie commerciale, indiquer sommairement les produits du pays qui ont contribué à sa richesse. Le baume, recueilli à Matarieh, était célèbre au moyen âge, car il se rattachait aux souvenirs du séjour de la Sainte-Famille en Égypte. Le gouvernement mamlouk s'en assura vite le monopole, et, après en avoir pourvu les hôpitaux, il en faisait cadeau aux ambassadeurs étrangers, dont il désirait s'attirer les bonnes grâces. La culture intensive de la canne à sucre avait provoqué un peu partout l'installation de pressoirs et de raffineries : ce sucre était réputé pour sa bonne qualité, et on prétend même que ce sont des Égyptiens qui auraient enseigné à différents peuples, tant en Extrême-Orient qu'en Occident, l'art de raffiner le sucre. La consommation dans le pays même était intense : les bazars du Caire regorgeaient des bonbons les plus variés et de gâteaux moulés représentant des êtres humains ou des animaux, chevaux, lions, chats. Déjà, au témoignage de Makrizi, la disette de l'année 806 (1404) avait causé la raréfaction de ces friandises dans les pâtisseries. Puis, tout naturellement le gouvernement mamlouk posséda des manufactures d'État, et cette concurrence à l'industrie privée l'amena à prendre des mesures fiscales, qui aboutirent, là comme ailleurs, à la ruine de cette industrie; elle ne devait reprendre qu'au XIXe siècle.

Signalons, sans nous y arrêter, les dépôts de natron, qui a donné son nom au Wadi Natrun, et aux gisements d'alun, situés en Haute-Égypte et en Nubie : l'alun était exporté en Europe, mais une petite partie était, dans ce pays, utilisée par les teinturiers, les fabricants de feutres et les marchands de nattes.

Des gisements autrement importants étaient exploités. Dans le désert arabique, à sept jours de Keft (l'ancienne Coptos), se trouvaient des mines d'émeraudes, connues dans l'antiquité. Utilisées d'abord d'une façon assez

médiocre, elles donnèrent leur plein rendement dans la première moitié du VIIIe (XIVe) siècle : le gouvernement en dirigeait sévèrement l'exploitation, qui cessa brusquement vers l'an 750 (1349).

*
* *

Grands constructeurs, amateurs de jouissance et de luxe, les sultans Mamlouks n'ont pas su modérer leur système fiscal : si souvent aussi, la ville du Caire était le théâtre de combats de rues que se livraient les grands officiers à la tête de leurs partisans; les commerçants de la capitale fermaient leurs boutiques. Il est, malgré tout, admirable de voir que l'Égypte est dirigée avec une énergie sans pareille par des hommes sortis de rien, par d'anciens esclaves.

G. Wiet.

BIBLIOGRAPHIE.

A. — SOURCES ORIENTALES.

ZOTENBERG, La Chronique de Jean de Nikiou, in *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* vol. XXIV, Paris.

CHARLES, The Chronicle of John, Bishop of Nikiu, Londres, 1916, Bibliotheca geographorum arabicorum, éd. de Goeje, Leyde, 1870-1894.

IBN 'ABD AL-HAKAM, Libellus de historia Aegypti antiqua, éd. Karle, Goettingen, 1856.

—— Le livre de la conquête de l'Égypte, du Magreb et de l'Espagne, éd. Massé, Le Caire, 1914.

—— The history of the conquest of Egypt, North Africa and Spain, éd. Torrey, New Haven, 1922.

BALADHURI, Futuh al-buldan, Leyde, 1866.

EUTYCHIUS (SA'ID IBN BATRIK), Kitab al-tarikh, Beyrouth, 1905-1909.

AHMAD IBN YUSUF, Al-Mukafaa, Le Caire, 1914.

MAS'UDI, Les prairies d'or, texte et trad. par Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, Paris, 1861-1877.

KINDI, The history of the Egyptian Cadis, ed. by Gottheil, Paris, 1908.

—— History Governors of Egypt, ed. by Koenig, New York, 1908.

—— The governors and judges of Egypt, éd. Guest, Leyde, et Londres, 1912.

UMAR IBN MUHAMMAD KINDI, Beskrivelse of Aegypten, Udgivet og oversat of Oestrup, Christiana, 1896.

SÉVÈRE D'ASHMUNAIN, Histoire des Patriarches d'Alexandrie, éd. *Patrologia orientalis,* vol. I, V, X, 1907-1915.

YAHYA ANTAKI, Tarikh, éd. Cheikho, Beyrouth, 1909.

NASIR-I-KHUSRAU, Sefer Nameh, éd. et trad. Schefer, Paris, 1881.

IBN AL-SAIRAFI, Kanun diwan al-rasaïl, Le Caire, 1905.

MASSÉ, Code de la Chancellerie d'État (période fatimide), in *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* vol. XI, Le Caire, 1914.

IBN AL-SAIRAFI, Ishara ila man nala rutbat al-wizara, in *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* vol. XXV, Le Caire, 1924.

Idrisi, Géographie, trad. Jaubert, in *Rec. de voy. et de mém.* publié par la Société de Géographie, vol. V-VI, Paris, 1836-1840.

—— Description de l'Afrique et de l'Espagne, texte ar. et trad. par Dozy et de Goeje, Leyde, 1864-1866.

Ibn al-Kalanisi, Dhail tarikh Dimashk, Leyde, 1908.

Gibb, The Damascus Chronicle of the Crusades, Londres, 1932.

Derenbourg, Autobiographie d'Ousama ibn Mounkidh, Paris, 1895.

Ibn Djubair, Travels, éd. Wright, Leyde, 1852.

—— Viaggio in Ispagna, Sicilia, Siria e Palestina, Mesopotamia, Arabia, Egitto, trad. Schiaparelli, Rome, 1906.

—— Travels, éd. Wright, revue par de Goeje, Leyde, 1907.

Chabot, Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche, Paris, 1899-1910.

'Imad al-din Isfahani, Al-fath al-kussi fi fath al-kudsi, éd. Landberg, Leyde, 1888.

Ibn Mammati, Kawanin al-Dawawin, Le Caire, 1882.

Ibn Shith, Ma alim al-kitaba wa maghanim al-isaba, Beyrouth, 1913.

Ibn Hammad, Histoire des Rois Obaidides, Alger-Paris, 1927.

Abd al-Latif, Historiae Aegypti compendium, éd. White, Oxford, 1800.

Silvestre de Sacy, Relation de l'Égypte par Abd-Allatif, médecin arabe de Bagdad, Paris, 1810.

Abu Salih, The Churches and Monasteries of Egypt and some neighbouring Countries, edited and translated by Evetts, Oxford, 1895.

Yakut, Geographisches Wörterbuch, éd. Wüstenfeld, Leipzig, 1866-1873.

Schultens, Vita et res gestæ Sultani Almalichi Alnasiri, Saladini, auctore Bohadino f. Sjeddadi, Leyde, 1732.

Nabulusi, Tarikh al-Fayyum, Publications de la Bibliothèque Khédiviale, Le Caire, 1898.

Abu Shama, Al-raudatain fi akhbar al-daulatain, Le Caire, 1870-1871.

Ibn Khallikan, Wafayat al-a'yan wa anba abna l-zaman, Boulak, 1882.

—— Biographical Dictionary, translated by de Slane, Paris, 1842-1871.

Makin, Al-madjmu' al-mubarak, éd. Erpenius, Leyde, 1625.

Ibn Sa'id, Fragmente aus dem Mugrib, éd. Vollers, Weimar, 1895.

—— Kitab al-mugrib fi hula al-magrib, éd. Tallqvist, Helsingfors, 1899.

Ibn Muyassar, Annales d'Égypte, éd. Massé, Le Caire, 1919.

Ibn Rahib, Chronicon Orientale, Beyrouth, 1903.

Michaelis, Abulfedae descriptio Aegypti, Göttingen, 1776.

Nuwairi, Nihayat al-arab fi funun al-adab, Publications de la Bibliothèque Royale, Le Caire, 1923-1931.

Ibn Battuta, Voyages. Texte arabe accompagné d'une traduction par Defrémery et Sanguinetti, Paris, 1853-1858.

Marasid al-ittila', éd. Juynboll, Leyde, 1850-1859.

Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte der Mamlukensultane, Leyde, 1919.

Mufaddal, Histoire des Sultans Mamlouks, in *Patrologia orientalis*, vol. XII, XIV, 1919-1920.

Adfuwi, Al-tali' al-sa'id al-djami' li-asma nudjaba al-Sa'id, Le Caire, 1914.

Ibn Fadl-Allah 'Umari, Masalik al-absar fi mamalik al-amsar, in Publication de la Bibliothèque Royale égyptienne, Le Caire, 1924.

Subki, Mu'id al-ni'am wa mubid al-nikam, Londres, 1908.

Ibn Dukmak, Description de l'Égypte, in Publications de la Bibliothèque Khédiviale, Le Caire, 1893.

Ibn al-Zayyat, Al-Kawakib al-sayyara fi tartib al-ziyara fil-Karafatain al-Kubra wal-sughra, Publications de la Bibliothèque Khédiviale, Le Caire, 1907.

Wüstenfeld, Die Geographie und Verwaltung von Aegypten nach el-Calcashandi, Göttingen, 1879.

Kalkashandi, Subh al-A'sha, Le Caire, 1913-1919.

Gaudefroy-Demombynes, La Syrie à l'époque des Mamlouks, Paris, 1923.

Björkmann, Beiträge zur Geschichte der Staatskanzlei im islamischen Ägypten, Hambourg, 1928.

Salih ibn Yahya, Tarikh Bairut, Beyrouth, 1902.

Hamaker, Ahmedis al-Makrizii narratio de expeditionibus adversus Dimyatham susceptis, Amsterdam, 1824.

Quatremère, Histoire des Sultans Mamlouks de l'Égypte, Paris, 1837-1845.

Wüstenfeld, Macrizi's Geschichte der Copten, Göttingen, 1845.

—— El-Macrizi's Abhandlung über die Aegypten eingewanderten arabischen Stämme, Göttingen, 1847.

Makrizi, Al-mawa'iz wal-i'tibar fi dhikr al-khitat wal-athar, Boulak, 1853.

Wetzer, Historia Coptorum Christianorum in Aegypto, Arabice edita et in linguam latinam translata, Salsbourg, 1828.

Wüstenfeld, Macrizi's Geschichte der Copten aus den Handschriften zu Gotha und Wien mit Übersetzung and Anmerkungen, Göttingen, 1845.

Bouriant, Description topographique et historique de l'Égypte, in *Mémoires de la Mission Archéologique française du Caire*, vol. XVII, Le Caire, 1893-1895.

Casanova, Description historique et topographique de l'Égypte, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. III-IV, Le Caire, 1906-1920.

Blochet, Histoire d'Égypte de Makrizi, Paris, 1908.

Makrizi, Itti'az al-hunafa, éd. Bunz, Stuttgart, 1910.

GRAEFE, Das Pyramidenkapitel, in *Al-Makrizi's Hitat*, Leipzig, 1911.
MAKRIZI, Al-Mawa'iz wal-i'tibar fi dhikr al-Khitat wal-athar, éd. Wiet, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XXX, XXXIII, XLVI, XLIX, LIII, Le Caire, 1911-1928.
KHALIL ZAHIRI, Description de l'Égypte et de la Syrie, éd. Ravaisse, Paris, 1894.
HARTMANN, Die geographischen Nachrichten über Palestina und Syrien, in *Kalil as-Zahiris Zubdat kashf al-mamalik*, Kirchhain, 1907.
CARLYLE, Maured allatafet Jemaleddini filii Tagri-Bardii, Cambridge, 1792.
JUYNBOLL ET MATTHES, Abul-Mahasin ibn Tagri Bardi Annales, Leyde, 1855-1861.
ABUL-MAHASIN IBN TAGHRIBIRDI, Annals, éd, Popper, Berkeley, 1909-1926.
—— Al-Nudjum al-zahira fi muluk Misr wal-Kahira, Publications de la Bibliothèque Royale, Le Caire, 1929-1930.
—— Hawadith ad-duhur fi mada 'l-ayyam wash-shuhur, éd. Popper, Berkeley, 1930.
WIET, Les biographies du Manhal Safi, in *Mémoires de l'Institut d'Égypte*, vol. XIX, Le Caire, 1932.
LANZONE, Viaggio in Palestina e Soria di Kaid Ba, XVIII sultano della seconda dinastia Mamelucca, fatto nel 1477, Turin, 1878.
DEVONSHIRE, Relation d'un voyage du Sultan Qâitbay en Palestine et en Syrie, in *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XX, Le Caire, 1922.
SAKHAWI, Al-tibr al-masbuk fi dhail al-suluk, Le Caire, 1896.
SUYUTI, Husn al-muhadara fi akhbar Misr wal-Kâhira, Le Caire, nombreuses éditions.
IBN IYAS, Badaï' al-zuhur fi wakaï' al-duhur, Le Caire, 1896-1898.
DEVONSHIRE, Extrait de l'histoire de l'Égypte, par Ahmad Ibn Iyas, in *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XXV, Le Caire, 1925.
IBN IYAS, Die Chronik, in *Gemeinschaft mit Sobernheim, herausgegeben von Kahle und Muhammad Mustafa*, Leipzig, 1931.
IBN AL-DJI'AN, Al-tuhfat al-saniya bi asma al-bilad al-misriya, in Publications de la Bibliothèque Khédiviale, Le Caire, 1898.
VATTIER, L'Égypte de Murtadi fils du Gaphiphe, Paris, 1656.
CARRA DE VAUX, L'abrégé des merveilles, Paris, 1898.
Livre des Perles enfouies, textes arabe et trad. par Ahmed Bey Kamal, in Publications du Service des Antiquités, Le Caire, 1907.
HAMAKER, Incerti auctoris de expugnatione Memphidis et Alexandriæ, Leyde, 1825.
GALTIER, Foutouh al-Bahnasa, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XXII, Le Caire, 1909.
ISHAKI, Lataïf akhbar al-uwal fi man tasarrafa fi Misr min arbab al-duwal, Le Caire, nombreuses éditions.

SHARKAWI, Tuhfat al-nazirin fi man waliya Misr min al-wulat wal-nazirin, Le Caire, nombreuses éditions.

B. — OUVRAGES MODERNES.

RENAUDOT, Historia Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum, Paris, 1713.
QUATREMÈRE, Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte, Paris 1808.
—— Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte et sur quelques contrées voisines, Paris, 1811.
TACO ROORDA, Abul Abbasi Amedis, Tulonidarum primi vita et res gestæ, Leyde, 1825.
S. DE SACY, Exposé de la religion des Druses, Paris, 1838.
COSTE, Architecture arabe ou Monuments du Kaire, Paris, 1839.
WEIL, Geschichte der Chalifen, Manheim, 1846-1851.
MARCEL, L'Égypte depuis la conquête des Arabes jusqu'à la domination française, Paris, 1848.
AMARI, I diplomi arabi del R. archivio fiorentino, Florence, 1863-1867.
VON KREMER, Culturgeschichte des Orients, Vienne, 1875.
WÜSTENFELD, Die Statthalter von Ägypten zur Zeit der Chalifen, Göttingen, 1875-1876.
PRISSE D'AVENNES, L'Art arabe d'après les monuments du Kaire, Paris, 1877.
ROGERS, The Coins of the Tuluni Dynasty, Londres, 1877.
WÜSTENFELD, Geschichte der Fatimiden Chalifen, Göttingen, 1881.
BUTLER, The Ancient Coptic Churches of Egypt, Oxford, 1884.
HEYD, Histoire du Commerce du Levant au Moyen âge, trad. Raynaud, Leipzig 1885-1886.
VAN BERCHEM, La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes, Genève, 1886.
DE GOEJE, Mémoires sur les Carmathes du Bahrain et les Fatimides, Leyde, 1886.
LANE-POOLE, The Art of the Saracens in Egypt, Londres, 1886.
FRANZ, Die Baukunst des Islam, Darmstadt, 1887.
Papyrus Erzherzog Rainer, Mittheilungen, Vienne, 1887-1897.
RAVAISSE, Essai sur l'histoire et la topographie du Caire d'après Makrizi, in *Mémoires de la Mission Archéologique française du Caire*, vol. I et III, Le Caire, 1887-1890.
ALI PASHA MUBARAK, Al-Khitat al-djadida al-taufikiya li misr al-Kahira, Boulak, 1889.
DERENBOURG, Ousama ibn Mounkidh, Paris, 1889-1893.
ZAIDAN, Tarikh Misr al-hadith, Le Caire, 1889.

Papyrus Erzherzog Rainer, Führer durch die Ausstellung, Vienne, 1892.
GAYET, Art arabe, Paris, 1893.
VAN BERCHEM, Matériaux pour un *Corpus inscriptionum arabicarum*, Égypte, tome I, in *Mémoires de la mission archéologique française du Caire*, vol. XIX, Le Caire, 1894-1903.
LANE-POOLE, The Mohammadan dynasties, Londres, 1894.
MACAIRE, Histoire de l'Église d'Alexandrie, Le Caire, 1894.
MUIR, The Mameluke or slave dynasty of Egypt, Londres, 1896.
VAN BERCHEM, Inscriptions arabes de Syrie, in *Mémoires de l'Institut égyptien*, vol. III, Le Caire, 1897.
BUTCHER, The story of the Church of Egypt, Londres, 1897.
CASANOVA, Histoire et description de la Citadelle du Caire, in *Mémoires de la Mission Archéologique française du Caire*, vol. VI, Le Caire, 1897.
DERENBOURG, Oumara du Yémen, sa vie et son œuvre, Paris, 1897-1909.
BROCKELMANN, Geschichte der arabischen Litteratur, Weimar et Berlin, 1898-1902.
LANE-POOLE, Cairo, Sketches on its History, Monuments and Social Life, Londres, 1898.
—— Saladin and the fall of the Kingdom of Jerusalem, Londres, 1898.
HERZ, La mosquée du sultan Hassan, Le Caire, 1899.
LANE-POOLE, A History of Egypt in the Middle Ages, Londres, 1900.
ARTIN, Contribution à l'étude du blason en Orient, Londres, 1902.
BECKER, Beiträge zur Geschichte Aegyptens unter dem Islam, Strasbourg, 1902-1903.
BUTLER, The Arab Conquest of Egypt, Oxford, 1902.
SALMON, Études sur la topographie du Caire, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. VII, Le Caire, 1902.
FRANZ, Kairo, Leipzig, 1903.
REITEMEYER, Beschreibung Aegyptens im Mittelalter aus den geographischen Werken der Araber, Leipzig, 1903.
CAETANI, Annali dell'Islam, en cours de publication depuis 1905.
BECKER, Papyri Schott-Reinhardt, Heidelberg, 1906.
Encyclopédie de l'Islam, en cours de publication depuis 1908.
HELBIG, Al-Qadi al-Fadil, der Wezir Saladin's. Eine Biographie, Heidelberg, 1908.
HERZ, La Mosquée de l'émir Ganem el-Bahlawan au Caire, Le Caire, 1908.
SOBERNHEIM, Matériaux pour un *Corpus inscriptionum arabicarum*, Syrie du Nord, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XXV, Le Caire, 1909.
BELL, The Aphrodito Papyri, in *Greek Papyri* in *The British Museum*, vol. IV, Londres, 1910.
CAETANI, Chronographia islamica, Paris, 1912.

FLURY, Die Ornamente der Hakim-und Azhar-Moschee, Heidelberg, 1912.
HUART, Histoire des Arabes, Paris, 1912-1913.
BUTLER, The treaty of Misr in Tabari, Oxford, 1913.
CASANOVA, Essai de reconstitution topographique de la ville d'al Foustat ou Misr, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XXXV, Le Caire, 1913-1919.
BUTLER, Babylon of Egypt, Oxford, 1914.
JEAN MASPERO et WIET, Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XXXVI, Le Caire, 1914-1919.
PROST, Les revêtements céramiques dans les monuments musulmans de l'Égypte, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XL, Le Caire, 1917.
HERZ, Die Baugruppe des Sultans Qalaun in Kairo, Hambourg, 1919.
VAN BERCHEM, Matériaux pour un *Corpus inscriptionum arabicarum*. Deuxième partie, Syrie du Sud : Jérusalem, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. XLIII-XLV, Le Caire, 1920-1927.
CARRA DE VAUX, Les penseurs de l'Islam, Paris, 1921-1926.
LAMMENS, La Syrie, Beyrouth, 1921-1922.
MEZ, Die Renaissance des Islams, Heidelberg, 1922.
CAETANI, Cronografia generale, Rome, 1923.
GROHMANN, Corpus papyrorum Raineri, Series arabica, Vienne, 1923-1924.
DE LACY O'LEARY, A short history of the Fatimid Khalifate, Londres, 1923.
PRINCE OMAR TOUSSOUN, Mémoire sur les anciennes branches du Nil, in *Mémoires de l'Institut d'Égypte*, vol. IV, Le Caire, 1923.
WIET, Les secrétaires de la chancellerie en Égypte sous les Mamlouks Circassiens, in *Mélanges René Basset*, Paris, 1923.
BECKER, Islamstudien, Leipzig, 1924.
BRIGGS, Muhammadan architecture in Egypt and Palestine, Oxford, 1924.
PRINCE OMAR TOUSSOUN, Mémoire sur les finances de l'Égypte depuis les Pharaons jusqu'à nos jours, in *Mémoires de l'Institut d'Égypte*, vol. VI, Le Caire, 1924.
—— Mémoire sur l'histoire du Nil, in *Mémoires de l'Institut d'Égypte*, vol. VIII-X, Le Caire, 1925.
DE ZAMBAUR, Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de l'Islam, Hanovre, 1927.
AHMAD ISSA BEY, Histoire des Bimaristans à l'époque islamique, Le Caire, 1928.
PRINCE OMAR TOUSSOUN, La géographie de l'Égypte à l'époque arabe, in *Mémoires de la Société royale de Géographie d'Égypte*, vol. VIII, Le Caire, 1928.
WIET, Matériaux pour un *Corpus inscriptionum arabicarum*, Égypte, tome II, in *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, vol. LII, Le Caire, 1929-1930.

Répertoire chronologique d'épigraphie arabe, en cours de publication depuis 1931, Le Caire.
Hautecœur et Wiet, Les mosquées du Caire, Paris, 1932.
Bulletin du Comité de Conservation des monuments de l'Art arabe.
Publications du Musée arabe du Caire.
Recueil des historiens des Croisades, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nombreuses et importantes études dans les revues suivantes :

Bulletin de l'Institut égyptien.
Bulletin de l'Institut d'Égypte.
Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale.
Der Islam.
Journal asiatique.
Journal of Royal Asiatic Society.
Syria.
Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft.
Zeitschrift des deutschen Palestina-Vereins.

APPENDICES.

I. — LISTE DES EMPEREURS BYZANTINS, DES PRÉFETS D'ÉGYPTE ET DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE

PAR HENRI MUNIER.



I. — LISTE DES EMPEREURS BYZANTINS,

DES PRÉFETS D'ÉGYPTE ET DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE D'APRÈS

J. G. Milne, *A history of Egypt under Roman Rule*, 3e édition.

EMPEREURS.	PRÉFETS.	PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.
Dioclétien, 284-305...	M. Aurelius Diogènes. { après octobre 284. avant mars 286.	Théonas, 282-300.
	Flavius Valerius Pompeianus.. { sept.-oct. 287. 15 sept. 289.	
	Aemilius Rusticianus (vice-préfet), 298.	
	Aelius Publius, 19 août 299.	
	Clodius Culcianus.. { 28 février 303. 29 mai 306.	Pierre Ier, 300-310.
Galère, 305-311......	Ammonius, 17 août 312.	Achillas 310-311.
Maximin, 305-313....		Alexandre, 312-326 ou 328.
Licinius, 313-323.....	Antonius Gregorius, 314.	
	Aurelius Antonius, 2 avril 316.	
	Quintus Iper, 12 décembre 322.	
	Sabinianus, 17 août 323.	
Constantin Ier, 323-337..	Julius Julianus, 8 juin 328.	Athanase, 326 ou 328-373
	Septimius Zenon, 6 avril 329.	
	Magninianus, 19 avril 330.	
	Florentius, 11 avril 331.	
	Hyginus, 2 avril 332.	
	Paterius, 15 avril 333.	
	Flavius Philagrius... { 7 avril 334. 3 avril 337.	
	Flavius Antonius Theodorus..... { 337. 28 mars 338.	
Constance II, 337-361..	Flavius Philagrius.. { 338. 30 mars 340.	
	Longinus......... { 19 avril 341. 27 mars 343.	

EMPEREURS.	PRÉFETS.	PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.
	Palladius, 15 avril 344.	
	Nestorius......... { 7 avril 345. 19 avril 352.	
	Sebastianus....... { 11 avril 353. 27 mars 354.	
	Maximus......... { 16 avril 355. 7 avril 356.	
	Cataphronius...... { 10 juin 356. 23 mars 357.	
	Hermogenes Parnasius { 357. 4 avril 359.	
	Italicianus, 359.	
	Faustinus......... { 359. 8 avril 361.	
	Gerontius......... { 361. 31 mars 362.	
Julien, 361-363........ Jovien, 363-364.......	Ecdicius Olympus.. { juillet(?) 362. 15 sept. 363.	
Valens, 364-378......	Hierius, 4 avril 364.	
	Maximus, 364.	
	Flavianus........ { 364. 21 juillet 366.	
	Proculeianus.. { ap. le 21 juillet 366. 1er avril 367.	
	Flavius Eutolmius Tatianus...... { 13 sept. 367. 29 mars 370.	
	Olympius Palladius.. { 370. 17 avril 371.	
	Aelius Palladius.. { 371. 374 ou plus tard.	Pierre II, 373-380.
Théodose Ier, 379-395..	Hadrianus (?)..... { 379(?). 17 mars 380.	Timothée Ier, 380-384.
	Julius Julianus, 17 mars 380.	
	Palladius, 14 mai 382.	
	Hypatius.......... { 29 avril 383. 8 mai 383.	

EMPEREURS.	PRÉFETS.	PATRIARCHES D'ALEXANDRIE. COPTES.	MELKITES.
	Antonius(?), 383(?).		
	Optatus, 4 février 384.	Théophile, 384-412.	
	Florentius { 20 déc. 384. 16 juin 386.		
	Eusebius(?) 386(?).		
	Paulinus.. { 30 nov. 386. 387(?).		
	Flavius Ulpius Erythrius, 30 avril 388.		
	Alexander. { 389(?). 18 fév. 390.		
	Evagrius.. { 390(?). 16 juin 391.		
	Hypatius.. { 9 avril 392. 12 avril 392.		
	Potamius { 5 mai 392(?). 30 juillet 392.		
	Evagrius(?), 393(?).		
Arcadius, 395-408.....	Gennadius, 5 février 396.		
	Remigius, du 20 au 30 mars 396.		
	Archelaus { 17 juin 397. 26 nov. 397.		
	Pentadius, 403-404.		
	Euthalius, 404-405.		
Théodose II, 408-450..	Orestes, 415.	Cyrille, 412-444.	
	Callistus, 7 septembre 422.		
	Cleopater, 29 janvier 435.		
	Charmosynus, 25 juin 443.		
Marcien, 450-457.....	Theodorus, 451.	Dioscore, 444-454.	Proterius, 451-457.
	Florus, 452.		
Léon Ier, 457-474......	Alexander. { 19 août 468. 1er sept. 469.	Timothée Aelure, 457-460, 475-477.	Timothée Salophaciole, 460-475, 477-482.
Léon II, 474.........			

EMPEREURS.	PRÉFETS.	PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.	
		COPTES.	MELKITES.
Zénon, 474-491	Boëthus, 476.		
	Anthemius, 477.	Pierre III Monge, 477-489.	
	Theoctistus, 477-478 environ.		
	Theognostus ..... { 479. 482.		Jean Talaïa, 482.
	Pergamius, 482.		
	Apollonius, 482.		
	Arsenius, 487.	Athanase II, 490-496.	
Anastase, 491-518.....	Eustathius, 501 (?).	Jean I, 496-505.	
	Theodosius, 516.		
Justin Ier, 518-527.....		Jean II, 505-516.	
		Dioscore II, 516-517.	
Justinien Ier, 527-565...	Dioscorus, 535 (environ).	Timothée III, 517-535.	Paul le Tabennésiote, 537-539.
	Rhodon, 538.		
	Liberius, 539-542 environ.	Théodose Ier, 535-566.	Zoïle, 539-551.
	Johannes Laxarion, 542.		
	Hephaestus.		Apollinaire, 551-570.
Justin II, 565-578.....	Germanus Justinus, 566.	Pierre IV, 576-578.	Jean II, 570-581.
Tibère II, 578-582....		Damien, 578-605.	
Maurice, 582-602.....	Johannes.		Euloge, 581-607.
	Paulus.		
	Johannes (pour la seconde fois).		
	Constantinus.		
	Menas, 600.		
Phocas, 602-610......	Petrus Justinus, 602-603.	Anastase, 604-616.	
	Johannes, 609.		Théodore, 607-609.

EMPEREURS.	PRÉFETS.	PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.	
		COPTES.	MELKITES.
Héraclius, 610-641....	Nicetas, 610.	Andronicus, 616-623.	Jean III l'Aumônier, 609-617.
	Cyrus .... { 631. 640.	Benjamin, 623-662.	Georges, 621-631.
	Theodorus, 641.		Cyrus, 631.
Héraclius II, 641......			
Héraclonas, 641.......			
Constant II, 64-668....			

II. — LISTES

DEPUIS LA CONQUÊTE ARABE JUSQU'À LA CONQUÊTE OTTOMANE

PAR G. WIET.

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
20/641	'Umar I.	'Amr ibn al-'As.		Kharidja b. Hudhafa.		Benjamin.
23/644					Kais b. Abil-'As.	
					Ka'b b. Yasar.	
					'Uthman b. Kais.	
	'Uthman.					
24/645		'Abd-Allah b. Sa'd.		Hisham b. Kinana.		
35/655-656	'Ali.					
37/657		Kais b. Sa'd.		Saïb b. Hisham.		
		Malik Ashtar.				
		Muhammad b. Abi Bakr.		'Abd-Allah b. Abi Harmala.		
38/658		'Amr b. al-'As (2).		Kharidja b. Hudhafa (2).		
39/659						Agathon.
40/660	Mu'awiya.			Zakarya b. Djahm.	Sulaim b. 'Itr.	
43/663		'Utba b. Abī Sufyan.	Wardan.			
44/664		'Ukba b. 'Amir.				
47/667		Maslama b. Mukhallad.		Saïb b. Hisham (2).		
49/669				'Abis b. Sa'id.		
53/673				Saïb b. Hisham (3).		
57/677				'Abis b. Sa'id (2).		
60/680	Yazid I.				'Abis ibn Sa'id.	Jean III.
62/682		Sa'id b. Yazid.				
64/684	['Abd-Allah b. Zubair]	'Abd al-Rahman b. 'Utba.				
	Marwan I.					
65/685		'Abd al-'Aziz b. Marwan.				
	'Abd al-Malik b. Marwan.					
68/687-688				Ziyad b. Hunata.	Bashir b. Nadr.	
69/688					'Abd al-Rahman b. Hudjaira.	
70/690						Isaac.
73/693						Simon I.
76/695				'Abd al-Rahman b. Hassan.		
83/702					Malik b. Sharahil.	
84/703				Yunus b. 'Atiya.	Yunus b. 'Atiya.	
85/704						Alexandre II.
86/705				'Abd al-Rahman b. Mu'awiya.	Aws b. 'Abd-Allah.	
					'Abd al-Rahman b. Mu'awiya.	

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
		ʿAbd-Allah b. ʿAbd al-Malik.		ʿImran b. ʿAbd al-Rahman.	ʿImran b. ʿAbd al-Rahman.	
	Walid I.					
89/708				ʿAbd al-Aʿla b. Khalid.	ʿAbd al-Wahid b. ʿAbd al-Rahman.	
90/709		Kurra b. Sharik.			ʿAbd-Allah b. ʿAbd al-Rahman.	
91/710				ʿAbd al-Malik b. Rifaʿa.		
				ʿAbd al-Rahman b. Muʿawiya (2).		
93/712					ʿIyad b. ʿUbaid-Allah.	
96/715		ʿAbd al-Malik b. Rifaʿa.	Usama b. Zaid.	Walid b. Rifaʿa.		
	Sulaiman.					
97/716				Shaikh b. Djarw.	ʿAbd-Allah b. ʿAbd al-Rahman (2).	
98/717					ʿIyad b. ʿUbaid-Allah (2).	
99/718	ʿUmar II.	Ayyub b. Shurahbil.	Hayyan b. Suraidj.	Hasan b. Yazid.		
				Harith b. Dakhir.		
100/718-719					ʿAbd-Allah b. Yazid.	
101/719-720	Yazid II.					
		Bishr b. Safwan.		Shuʿaib b. Humaid.		
				Hanzala b. Safwan.		
102/720-721		Hanzala b. Safwan.		Muhammad b. Matir.		
105/723	Hisham.					
					Yahya b. Maimun.	
		Muhammad b. ʿAbd al-Malik.	ʿUbaid-Allah b. Habhab.	Hafs b. Walid.		
		Hurr b. Yussuf.				
108/726		Hafs b. Walid.				
109/727		ʿAbd al-Malik b. Rifaʿa (2).				
		Walid b. Rifaʿa.		ʿAbd-Allah b. Abi Sumair.		
				ʿAbd al-Rahman b. Khalid.		
						Côme.
111/729						Théodore.
112/730						
114/732					Khiyar b. Khalid.	
115/733					Tawba b. Namir.	
116/734			Kasim b. ʿUbaid-Allah.			
117/735		ʿAbd al-Rahman b. Khalid.		ʿAbd-Allah b. Yasar.		
119/737		Hanzala b. Safwan (2).		ʿIyad b. Huraiba.		
120/738					Khair b. Nuʿaim.	
122/740				Kais b. Ashʿath.		
124/742				ʿUkba b. Nuʿaim.		

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
		Hafs b. Walid (2).				
125/743	Walid II.					Michel I.
			'Isa b. Abi 'Ata.			
126/744	Yazid III.					
	Ibrahim.					
127/745	Marwan II.	Hassan b. 'Atahiya.				
		Hafs b. Walid (3).				
128/746		Hawthara b. Suhail.		Hassan b. Atahiya.	'Abd al-Rahman b. Salim.	
131/749		Mughira b. 'Abd-Allah.	'Abd al-Malik b. Marwan.	'Abd-Allah b. Mughira.		
132/750		'Abd al-Malik b. Marwan.		Mu'awiya b. Marwan.		
133/751	Saffah.	Salih b. 'Ali.		Mihsan b. Hani.		
				'Abd-Allah b. 'Abd al-Rahman.		
		'Abd al-Malik b. Yazid.		'Ikrima b. 'Abd-Allah.	Khair b. Nu'aim (2).	
135/752-753					Ghawth b. Sulaiman.	
			'Ata b. Shurahbil.			
136/753		Salih b. 'Ali (2).				
	Mansur.					
137/754		'Abd al-Malik b. Yazid (2).				
140/757					Yazid b. 'Abd-Allah.	
					Ghawth b. Sulaiman (2).	
141/758		Musa b. Ka'b.				
			Nawfal b. Furat.			
		Muhammad b. Ash'ath.		Muhammad b. Mu'awiya.		
143/760		Humaid b. Kahtaba.				
144/761				'Abd-Allah b. 'Abd al-Rahman (2).		
		Yazid b. Hatim.	Mu'awiya b. Marwan.		Ibrahim b. Yazid.	
150/767						Ménas.
152/769		Abd-Allah b. 'Abd al-Rahman.	Muhammad b. Sa'id.			
155/772					'Abd-Allah b. Lahi'a.	
		'Muhammad b. 'Abd al-Rahman.		'Abbas b. 'Abd al-Rahman.		
		Musa b. 'Ulayy.	Muhammad b. Sulaiman.	Muhammad b. Hassan.		
158/775	Mahdi.					
159/776						
161/778			Salama b. Radja.			Jean IV.

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
		ʿIsa b. Lukman.		Harith b. Harith.		
162/779		Wadih.		Musa b. Zuraik.		
		Mansur b. Yazid.		Hashim b. ʿAbd-Allah.		
				ʿAbd al-Aʿla b. Saʿid.		
				ʿAssama b. ʿAmr.		
		Yahya b. Dawud.				
164/781		Salim b. Sawada.	Ismaʿil b. Ibrahim.	Akhdar b. Marwan.		
					Ismaʿil b. Yasaʿ.	
165/782		Ibrahim b. Salih.		ʿAssama b. ʿAmr (2).		
167/783-784					Ghawth b. Sulaiman (3).	
		Musa b. Musʿab.				
					Mufaddal b. Fadala.	
168/784-785						
		ʿAssama b. ʿAmr.				
169/785-786		Fadl b. Salih.		ʿAssama b. ʿAmr (3).		
	Hadi.					
		ʿAli b. Sulaiman.		ʿAbd al-Rahman b. Musa.		
					ʿAbd al-Malik b. Muhammad.	
170/786						
	Harun Rashid.					
171/787		Musa b. ʿIsa.		Ismaʿil b. ʿIsa.		
				ʿAssama b. ʿAmr (4).		
172/788		Maslama b. Yahya.		ʿAbd al-Rahman b. Maslama.		
173/789		Muhammad b. Zuhair.	ʿUmar b. Ghailan.	Djawk b. ʿAla.		
				ʿAmmar b. Muslim.		
				Habib b. Aban.		
174/790		Dawud b. Yazid.		ʿAmmar b. Muslim (2).		
					Mufaddal b. Fadala (2).	
175/791		Musa b. ʿIsa (2).		ʿAbd l-Rahman b. Musa (2).		
176/792		Ibrahim b. Salih (2).	Nasr b. Kulthum.			
			Rawh b. Rawh.	Khalid b. Yazid.		
				Amkis.		
		ʿAbd-Allah b. Musayyib.				
					Muhammad b. Masruk.	
177/793						
		Ishak b. Sulaiman.		Muslim b. Bakkar.		
178/794		Harthama b. Aʿyan.		Hatim b. Harthama.		
		ʿAbd al-Malik b. Salih.		ʿAmmar b. Muslim (3).		
179/795		ʿUbaid-Allah b. Mahdi.		Muʿawiya b. Surad.		
		Musa b. ʿIsa (3).				

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
180/796		ʿUbaid-Allah b. Mahdi (2).				
				ʿAmmar b. Muslim (4).		
181/797		Ismaʿil b. Salih.		Sulaiman b. Simma.		
				Yazid b. ʿAbd al-ʿAziz.		
182/798		ʿIsmaʿil b. ʿIsa.		Misakk b. Miskin.		
				ʿAbd al-Wahhab b. Musa.		
		Laith b. Fadl.		ʿAli ibn Fadl.		
						Marc II.
183/799						
184/800					Ishak b. Furat.	
185/801					Abd al-Rahman b. ʿAbd-Allah.	
187/803		Ahmad b. Ismaʿil.	Mahfuz b. Sulaiman.	Muʿawiya b. Surad (2).		
189/805		ʿAbd-Allah b. Muhammad.		Ahmad b. Huwayy.		
				Muhammad b. ʿAssama.		
190/806		Husain b. Djamil.	Khasib b. ʿAbd al-Hamid.	Kamil Hunaï.		
				Muʿawiya b. Surad (3).		
191/807						
192/808		Malik b. Dalham.		Muhammad b. Yazid.		
193/809		Hasan b. Takhtakh.		Muhammad b. Khalid.		
				Salih b. ʿAbd al-Karim.		
				Sulaiman b. Ghalib.		
	Amin.					
194/810		Hatim b. Harthama.				
					Hashim b. Abi Bakr.	
				Ibn Hatim.		
				ʿAli b. Muthanna.		
				ʿUbaid-Allah Tarsusi.		
195/811		Djabir b. Ashʿath.		ʿAbd-Allah b. Ibrahim.		
				Sulaiman b. Ghalib (2).		
196/812					Ibrahim b. Bakka.	
		ʿAbbad b. Muhammad.		Hubaira b. Hashim.	Lahiʿa b. ʿIsa.	
197/813	Mamun.					
198/814		Muttalib b. ʿAbd-Allah.				
					Fadl b. Ghanim.	
				Muhammad b. ʿAssama (2).		
				ʿAbd al-ʿAziz b. Wazir.		

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
				Ibrahim b. ʿAbd al-Salam.		
				Hubaira b. Hashim (2).		
		ʿAbbas b. Musa.		Muhammad b. ʿAssama (3).		
				ʿAbd al-ʿAziz b. Wazir (2).		
199/815		Muttalib b. ʿAbd-Allah (2).		Ahmad b. Huwayy (2).	Lahiʿa b. ʿIsa (2).	
				Hubaira b. Hashim (3).		
200/816		Sari b. Hakam.		Muhammad b. ʿAssama (4).		
201/816-817		Sulaiman b. Ghalib.		Abu Bakr b. Djunada.		
				ʿAbbas b. Lahiʿa.		
		Sari b. Hakam (2).		Muhammad b. ʿAssama (5).		
				Harith b. Zurʿa.		
				Maimun b. Sari.		
				Abu Bakr b. Djunada (2).		
				Hammad b. Mukharik.		
				Ismaʿil b. Hakam.		
				Salih b. Hakam.		
				Daʾwud b. Hakam.		
204/819					Ibrahim b. Ishak.	Jacques.
205/820					Ibrahim b. Djarrah.	
		Abu Nasr b. Sari.		Muhammad b. Kushasb.		
				ʿUbaid-Allah b. Sari.		
206/821		ʿUbaid-Allah b. Sari.		Muhammad b. ʿUtba.		
211/826		ʿAbd-Allah b. Tahir.		Muʿadh b. ʿAziz.		
				ʿAbdawaih b. Djabala.		
212/827					ʿIsa b. Munkadir.	
		ʿABD-ALLAH B. TAHIR.				
		ʿIsa b. Yazid.		Muhammad b. ʿIsa.		
213/828		MUʿTASIM.	Salih b. Shirzad.			
214/829		ʿUmair b. Walid.		Muhammad b. ʿUmair.		
		ʿIsa b. Yazid (2).		Mutahhar.		
215/830		ʿAbdawaih b. Djabala.		Ibn ʿAbdawaih.		Simon II.
216/831		ʿIsa b. Mansur.		Musa b. Ibrahim.		Joseph.
217/832		Kaidar Nasr.		Isbandiyar.		
				Ibn Bistam.		
				Dhawah.		
				Muzaffar b. Kaidar.		

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
					Harun b. ʿAbd-Allah.	
218/833	Muʿtasim.					
219/834		Muzaffar b. Kaidar.		Dhawah (2).		
		ASHINAS.				
		Musa b. Abil-ʿAbbas.		Hasan b. Abil-ʿAbbas.		
223/838			Saʿid b. ʿAbd al-Rahman.			
224/839		Malik b. Kaidar.		Dhawah (3).		
226/841		ʿAli b. Yahya.		Muʿawiya b. Muʿawiya.	Muhammad b. Abil-Laith.	
227/842	Wathik.		ʿIsa b. Yunus.			
228/843		ʿIsa b. Mansur (2).		Ibn Mansur.		
230/845		ITAKH.				
233/848	Mutawakkil.	Harthama b. Nadr.		Abu Kutaiba.		
234/848-849		Hatim b. Harthama.	Abul-Wazir.	Muhammad b. Suwaid.		
		ʿAli b. Yahya (2).		Muʿawiya b. Nuʿaim.		
235/849-850		MUNTASIR.				Michel II.
		Ishak b. Yahya.		Hayyadji.		
236/850-851		Khut ʿAbd al-Wahid.		Muhammad b. Sulaiman.		
237/851					Harith b. Miskin.	Côme II.
238/852		ʿAnbasa b. Ishak.		Muhammad b. ʿAbd-Allah.		
241/855			Badr.			
242/856		Yazid b. ʿAbd-Allah.		Khalid b. Yazid.		
				Yahya b. Ahmad.		
244/858						
245/859						Shenouda.
246/860					Bakkar b. Kutaiba.	
247/861			Sulaiman b. Wahb.			
			Ahmad b. Mudabbir.			
	Muntasir.					
248/862	Mustaʿin.					
251/865						
252/866	Muʿtazz.					
253/867		Muzahim b. Khakan.		Azdjur.		
				Muhammad b. Isbandiyar.		
254/868		Ahmad b. Muzahim.		Azdjur (2).		
		Azdjur.		Bulighiya.		

ANNÉES.	CALIFES.	PRINCES.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
254/868	Muʿtazz (252).	Ahmad b. Tulun.	Ahmad ibn Mudabbir (247).	Bulighiya (254).	Bakkar b. Kutaiba (246).	Shenouda (245).
				Buzan.		
255/869				Musa b. Tunik.		
	Muhtadi.			Musa b. Tulun.		
				Muhammad b. ʿIsa.		
				Musa b. Tulun (2).		
256/870	Muʿtamid.					
257/871				Musa b. Tunik (2).		
				Musa b. Tulun (3).		
				Tughlugh.		
				Takhshi b. Balabird.		
259/873				Muhammad b. Harthama.		
			Ahmad b. Muhammad.			
264/878				Hasan b. Ghalib.		
				Ibrahim b. Balabird.		
266/880						Michel III.
267/881				Sari b. Sahl.		
270/883.884		Khumarawaih.				
272/885				Musa b. Tunik (3).		
274/887				Ahmad b. Muhammad.		
277/890				Husain b. Wasif.	Muhammad b. ʿAbda.	
279/892	Muʿtadid.					
282/895				Musa b. Tunik (4).		
		Djaish.				
283/896		Harun.			Muhammad b. ʿUthman.	
289/902	Muktafi.					
292/905		Shaiban.				

LES IKHSHIDIDES.

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS ET PRINCES.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
292/905	Muktafi (289).	Muhammad b. Sulaiman.	Husain Madarayi.	Baktamuri.	Muhammad b. 'Abda (2).	Michel III (266).
		Nushari.		Yusuf b. Israïl.		
		[Muhammad b. Khalidj].				
293/906					'Ali b. Husain.	
295/908	Muktadir.					
297/910		Takin.		Muhammad b. Tahir.		Gabriel I.
303/915-916		Dhaka.				
305/917				Wasif.		
307/919				Muhammad b. Tahir (2).		
		Takin (2).				
309/921		Mahmud b. Hamak.				Côme III.
		Takin (3).				
		Hilal b. Badr.				
				'Ali b. Faris.		
310/922				Kandjur.		
311/923		Ahmad b. Kaighalagh.	Muhammad Madarayi.			
		Takin (4).				
					Muhammad b. Yahya.	
					Ibrahim b. Muhammad.	
312/924				Kizil Takin.		
313/925				Wasif (2).	Harun b. Ibrahim.	
					Ahmad b. Ibrahim.	
314/926					'Abd-Allah b. Ahmad.	
317/929					Ahmad b. Ibrahim (2).	
				Badjkam.		
320/932					'Abd-Allah b. Ahmad (2).	
	Kahir.				Isma'il b. 'Abd al-Wahid.	Macaire.
321/933					Ahmad b. 'Abd-Allah.	
					Ahmad b. Ibrahim (3).	
		Muhammad b. Tughdj.				
		Ahmad b. Kaighalagh (2).				

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS ET PRINCES.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
				Husain b. Ma'kil.		
322/934		[Muhammad b. Takin].		[Badjkam] (2).		
					Muhammad b. Musa.	
				[Husain b. Ma'kil] (2).		
				[Badjkam] (3).		
	Radi.			Muhammad b. Ziyad.		
					Muhammad b. Badr.	
323/935				Muhammad b. 'Isa.		
				Sa'id b. 'Uthman.		
				Badjkam (4).		
		Muhammad b. Tughdj (2).		Sa'id b. 'Uthman (2).		
324/936					'Abd-Allah b. Ahmad (3).	
					Muhammad b. Ahmad.	
325/937					Husain b. Abi Zur'a.	
327/939		Ikhshid (Muhammad b. Tughdj).				
					Muhammad b. Badr (2).	
328/940				Badr.		
				Shadan.		
				'Ali b. Subk.		
329/941					'Abd-Allah b. Ahmad (4).	
					'Abd-Allah b. Ahmad b. Shu'aib.	
				Husain b. Ma'kil (2).		
				Ynal.		
	Muttaki.					
					Muhammad b. Badr (3).	
				'Ali b. Subk (2).		
330/942					Muhammad b. Yahya (2).	
				Ahmad b. Musa.		
					Hasan b. 'Abd al-Rahman.	
331/943					Ahmad b. 'Abd-Allah.	
				Muhammad b. Dawud.		
					'Abd-Allah b. Ahmad b. Shu'aib (2).	
332/944				Muzaffar b. 'Abbas.		
333/945					Hasan b. 'Abd al-Rahman (2).	
					Muhammad b. Ahmad (2).	

ANNÉES.	CALIFES.	PRÉFETS ET PRINCES.	INTENDANTS DES FINANCES.	PRÉFETS DE POLICE.	CADIS.	PATRIARCHES.
	Mustakfi.					
				Lulu Ghuri.		
334/946					ʿAbd-Allah b. Ahmad b. Shuʿaib (3).	
	Mutiʿ.					
				ʿAli b. Subk (3).		
335/946-947		Anudjur.				
336/947-948					ʿUmar b. Hasan.	
339/950					ʿAbd-Allah b. Muhammad.	
342/953						Théophane.
345/956						Ménas II.
348/959					Muhammad b. ʿAbd-Allah.	
					Muhammad b. Ahmad.	
349/960		ʿAli b. Ikhshid.				
351/962				Badr.		
355/966		Kafur.				
357/968		Ahmad b. ʿAli.				

LES FATIMIDES.

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	CALIFES FATIMIDES.	VIZIRS.	PATRIARCHES.
358/969	Muti' (334).	Mu'izz.	Djauhar.	Ménas (345).
363/974	Taï'.			
364/975				Ephrem
365/976		'Aziz.	Ya'kūb ibn Killis.	
368/979				Philothée.
373/983			Djabr ibn Kasim.	
			Ya'kub ibn Killis.	
381/991			'Addas.	
	Kadir.			
383/993			Dja'far ibn Furat.	
384/994			Husain b. Hasan.	
385/995			Abu Muhammad b. 'Ammar.	
			'Īsā b. Nasturus.	
386/996		Hakim.	Bardjawan.	
390/1000			Fahd b. Ibrahim.	
393/1003			'Addas (2).	
			Ibn Maghribi.	
394/1004				Zacharie.
403/1112-1113			Husain b. Tahir.	
405/1014			'Abd al-Rahman b. Abil-Saiyid.	
			'Ali b. Dja'far.	
411/1020		Zahir.	'Ammar b. Muhammad.	
412/1021			Musa b. Husain.	
413/1022			Mas'ud b. Tahir.	
			Rudhabari.	
418/1027			Djardjarayi.	
422/1031	Kaïm.			
423/1032				Shenouda II.
427/1036		Mustansir.		
436/1044-1045			Ibn Anbari.	

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	CALIFES FATIMIDES.	VIZIRS.	PATRIARCHES.
439/1047				Christodule.
440/1048			Fallahi.	
			Husain b. Muhammad.	
441/1049			Sa'id b. Mas'ud.	
442/1050			Yazuri.	
450/1058			Babili.	
			Muhammad b. Dja'far	
452/1060			Babili (2).	
			(*nombreuses successions de vizirs*).	
466/1074			Badr Djamali.	
467/1075	Muktadi.			
470/1077-1078				Cyrille II.
485/1092				Michel IV.
487/1094	Mustazhir.			
			Afdal Shahanshah.	
		Musta'li.		
495/1102		Amir.		Macaire II.
512/1118	Mustarshid.			
515/1121			Mamun Bataïhi.	
525/1131		Hafiz.	Kutaifat.	Gabriel II.
526/1132			Yanis.	
			Hasan b. Hafiz.	
528/1134			Sulaiman b. Hafiz.	
529/1135			Bahram.	
	Râshid.			
530/1136	Muktafi li-amr Allah.			
531/1137			Ridwan.	
540/1145				Michel V.
541/1146				Jean V.
544/1149		Zafir.	Ibn Masal.	
			Ibn Sallar.	
548/1153			Abbas b. Abil-Futuh.	
549/1154		Faïz.	Talaï'.	
555/1160	Mustandjid.			

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	CALIFES FATIMIDES.	VIZIRS.	PATRIARCHES.
		'Adīd.	Ruzzik b. Talaï'.	
558/1163			Shawar.	
			Dirgham.	
560/1165			Shawar (2).	
561/1166				Marc III.
563/1168			Shirkah.	
564/1169			Saladin.	
566/1171	Mustadi.			

LES AYYOUBIDES.

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	SULTANS.	PATRIARCHES.
567/1172	Mustadi (566).	Saladin.	Marc III (561).
575/1179	Nasir.		
585/1189			Jean VI.
589/1193		Malik 'Aziz.	
595/1199		Malik Mansur.	
596/1200		Malik 'Adil Ier.	
615/1218		Malik Kamil.	
623/1226	Mustansir.		
632/1235			Cyrille III.
635/1238		Malik 'Adil II.	
637/1239-1240		Malik Salih.	
640/1242	Musta'sim.		
647/1249		Malik Mu'azzam.	
648/1250		Shadjar al-durr.	Athanase III.

LES MAMLOUKS BAHRIDES.

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	SULTANS.	PATRIARCHES.
648/1250	Musta'sim (640).	Aibak.	Athanase III.
655/1257		'Ali b. Aibak.	
657/1259		Kutuz.	
658/1260		Baibars I.	
659/1261	Mustansir II.		
660/1262			Jean VII.
661/1263	Hakim Ier.		
666/1268			Gabriel III.
669/1271			Jean VII (2).
676/1277		Baraka-Khan.	
678/1279		Salamish.	
		Kalawun.	
689/1290		Khalil.	
693/1294		Muhammad b. Kalawun.	Théodose II.
696/1297		Ladjin.	
698/1299		Muhammad b. Kalawun (2).	
699/1300			Jean VIII.
701/1302	Mustakfi II.		
708/1308		Baibars II.	
709/1309		Muhammad b. Kalawun (3).	
720/1320			Jean IX.
727/1327			Benjamin II.
740/1339-1340	Wathik II.		Pierre V.
	Hakim II.		
741/1340-1341		Abu Bakr b. Muhammad.	
742/1341		Kudjuk.	
743/1342		Ahmad b. Muhammad.	
		Isma'il.	
746/1345		Sha'ban Ier.	
747/1346		Hadjdji Ier.	
748/1347		Hasan b. Muhammad.	
749/1348			Marc IV.

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	SULTANS.	PATRIARCHES.
752/1351		Salih.	
753/1352	Mu'tadid II.		
755/1354		Hasan b. Muhammad (2).	
762/1361		Muhammad b. Hadjdji.	
763/1362	Mutawakkil II.		
764/1363		Sha'ban II.	Jean X.
771/1369-1370			Gabriel IV.
778/1376		'Ali b. Sha'ban.	
779/1377	Mu'tasim II.		
	Mutawakkil II (2).		
780/1378			Matthieu.
783/1381		Hadjdji II.	

LES MAMLOUKS CIRCASSIENS.

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	SULTANS.	PATRIARCHES.
784/1382	Mutawakkil II (779).	Barkuk.	Matthieu.
785/1383	Wathik III.		
788/1386	Mu'tasim II (2).		
791/1389	Mutawakkil II (3).	Hadjdji II (2).	
792/1390		Barkuk (2).	
801/1399		Faradj.	
808/1405		'Abd al-'Aziz b. Barkuk.	
		Faradj.	
	Musta'in II.		
812/1409			Gabriel V.
815/1412		Musta'in II.	
		Shaikh.	
816/1413	Mu'tadid III.		

ANNÉES.	CALIFES ABBASSIDES.	SULTANS.	PATRIARCHES.
824/1421		Ahmad b. Shaikh.	
		Tatar.	
		Muhammad b. Tatar.	
825/1422		Barsbay.	
831/1428			Jean XI.
841/1437		Yusuf b. Barsbay.	
842/1438		Djakmak.	
845/1441	Mustakfi III.		
855/1451	Kaïm II.		
857/1453		'Uthman b. Djakmak.	Matthieu II.
		Ainal.	
859/1455	Mustandjid II.		
865/1461		Ahmad b. Ainal.	
		Khushkadam.	
870/1466			Gabriel VI.
872/1467-1468		Ylbay.	
		Timurbugha.	
		Kaitbay.	
882/1477			Michel VI.
884/1479	Mutawakkil III.		
885/1480			Jean XII.
889/1484			Jean XIII.
901/1496		Muhammad b. Kaitbay.	
903/1498	Mustamsik.		
904/1499		Kansuh.	
905/1500		Djanbulat.	
906/1500-1501		Tumanbay I.	
		Kansuh Ghauri.	
?	Mutawakkil IV.		
922/1516	Mustamsik (2).	Tumanbay II.	
	Mutawakkil IV (2).		

ADDENDA.

Tome Ier, page 297, ligne 27. L'inscription de Cyrène à laquelle il est fait allusion est maintenant publiée par G. Oliverio, *La Stele di Tolomeo Neoteros, Re di Cirene, Documenti antichi dell'Africa Italiana*, vol. I, *Cirenaica*, Bergamo, 1932, in-4°, p. 84. C'est le testament ou un extrait du testament du frère cadet de Philométor. Ce document date de 155, et probablement du moment où le roi de Cyrène s'apprêtait à partir pour Rome, afin d'accuser son frère d'un complot réel ou simulé contre sa vie et de réclamer Chypre, qui avait été laissée au roi d'Égypte. Il léguait son royaume aux Romains, à défaut d'héritier naturel. C'était un moyen d'attacher le Sénat à sa cause et peut-être aussi de se protéger contre les conspirations alexandrines, sa disparition devant immédiatement susciter les prétentions de la République. On découvre maintenant une raison politique à la clémence que Philométor montra plus tard à Lapéthos de Chypre en 154 (pour la date voir P. Roussel, p. 290 de l'article cité ci-dessous). Si vainqueur, et, comme le dit Polybe, et ayant son frère, «corps et âme» à sa merci, il n'en tira aucune vengeance mais lui offrit un traité avantageux et la main de sa fille, c'est que d'après les termes mêmes du testament la naissance d'un héritier évinçait les Romains. La possession de Cyrène et même de Chypre devait être ainsi assurée à la dynastie. Le mariage n'eut pas lieu : mais devenu roi, Évergète II eut des fils qui lui succédèrent en Égypte, tandis qu'il avait légué la Cyrénaïque à son bâtard Ptolémée Apion. L'inscription a été l'objet de commentaires importants. Outre celui de G. Oliverio, on citera :

G. de Sanctis, *Il primo Testamento regio a favore dei Romani*, *Rivista di filologia*, n. s., X, 1932, p. 59.

F. Cumont, *Journal des Savants*, avril 1932, p. 168.

U. Wilcken, *Das Testament des Ptolemaios von Kyrene von Jahre 155 v. Chr. Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Phil. Hist. Kl.*, 1932, XIV, p. 317.

E. Bickermann, *Compte rendu de la publication de G. Oliverio*, dans *Gnomon*, 8, p. 424.

Pierre Roussel, *Le testament du Roi de Cyrène*, *Revue des Études grecques*, XLV, 1932, p. 286-292.

ERRATUM.

TOME I.

Page 36, lignes 30 et 31, *lire :* dans la montagne de Thèbes *au lieu de :* dans l'Ouadi Médamoud.

Page 266, ligne 8, *lire :* un des derniers *au lieu de :* le dernier.

Page 280, lignes 19, 20, *lire :* répartis en quatre tribus, cinq depuis Évergète.

Page 293, ligne 22, *lire :* (*cinquième guerre syrienne*).

Page 297, ligne 21, *lire :* (*septième guerre syrienne*).

Page 299, ligne 20, *lire :* Phraate *au lieu de :* Phraaxe.

Page 310, ligne 14, *lire :* Aristarque de Samothrace *au lieu de :* Aristarque de Samos.

Page 317, ligne 25, *lire :* M. Licinius Crassus *au lieu de :* L. Licinius Crassus.

Page 331, ligne 16, *lire :* peu brillamment *au lieu de :* brillamment.

Page 355, ligne 3, *lire :* Plancine *au lieu de :* Plotine.

Page 363, ligne 1, Les *P. Graux* sont à mettre sous Claude et Néron.

TOME II.

Page 182, ligne 14, *lire :* père, *au lieu de :* frère.

Page 190, ligne 27, *lire :* en, *au lieu de :* ou.

Page 225, ligne 25, *lire :* furent, *au lieu de :* fut.

Page 246, ligne 26, *lire :* marquer *au lieu de :* manquer.

INDEX GÉNÉRAL DES TOMES I ET II.

A

B

F

G

I

J

K

L

M

N

P

S

U

V

W

X

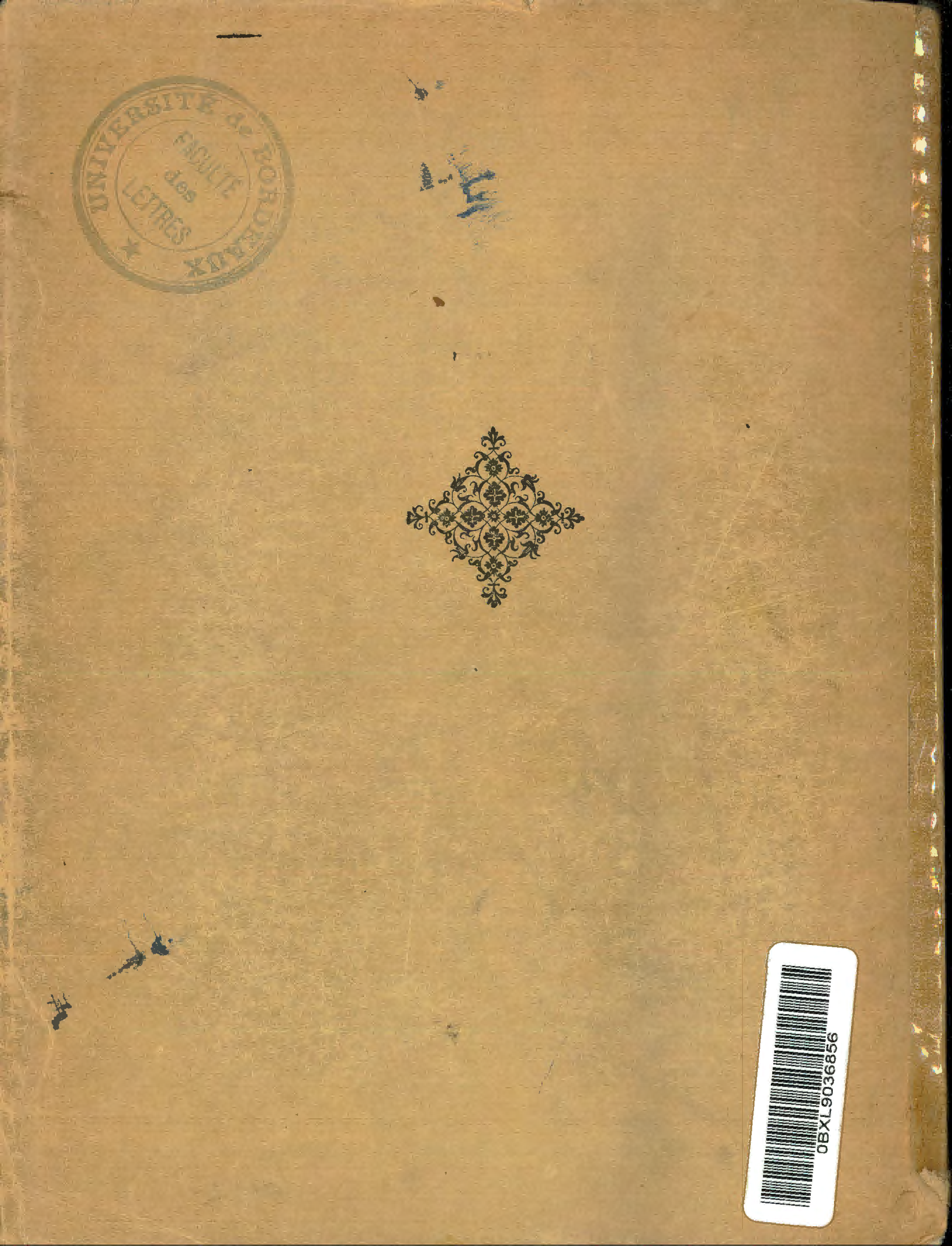
TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV. — Suprématie religieuse de l'Église d'Alexandrie.

DEUXIÈME PARTIE. — L'ÉGYPTE MUSULMANE, DE LA CONQUÊTE ARABE À LA CONQUÊTE OTTOMANE

PAR GASTON WIET.


BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ


UNIVERSITÉ de BORDEAUX
FACULTÉ des LETTRES
0BXL90368856